

Programme des Nations Unies  
pour le Développement



# POUR UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE PRO-PAUVRE ET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Contraintes et défis pour  
la République Centrafricaine

Sous la direction de  
**GILBERT AHO**



Copyright © 2006  
Programme des Nations Unies pour le Développement

Édition et mise en pages : Communications Science-Impact  
*Imprimé au Canada/Printed in Canada*

Les opinions, analyses et recommandations exprimées dans ce document sont de l'auteur principal et de ses collègues, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour le Développement et de son Conseil d'administration.

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Copyright © 2006  
Programme des Nations Unies pour le Développement

Édition et mise en pages: Communications Science-Impact  
*Imprimé au Canada/Printed in Canada*

Les opinions, analyses et recommandations exprimées dans ce document sont de l'auteur principal et de ses collègues, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour le Développement et de son Conseil d'administration.



**POUR UNE STRATÉGIE  
DE CROISSANCE PRO-PAUVRE  
ET AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN**



Programme des Nations Unies  
pour le Développement



# **POUR UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE PRO-PAUVRE ET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

Contraintes et défis pour  
la République Centrafricaine

Sous la direction de  
**GILBERT AHO**





## PRÉFACE

La relation entre le développement humain et la croissance économique a été définie et largement expliquée dès le tout premier *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, publié en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce rapport prenait le contre-pied des idées reçues et en vogue à cette époque, avec les programmes d'ajustement structurel, en affirmant qu'il n'existe pas de lien automatique entre les deux.

Cependant, plusieurs autres rapports mondiaux ont indiqué que c'est l'absence de la croissance économique dans de nombreux pays au cours de la décennie 90, qui a été la source de leur incapacité à combattre la pauvreté monétaire. Plus précisément en République Centrafricaine, l'incidence de pauvreté monétaire est passée d'environ 60% au début des années 90, à 72% en 2003, période pendant laquelle la croissance annuelle du revenu par tête a été presque nulle (-0,4%). Bien qu'elle soit essentielle pour réduire la pauvreté, la croissance économique ne saurait être suffisante, à la fois pour réduire la pauvreté monétaire et améliorer le niveau du développement humain.

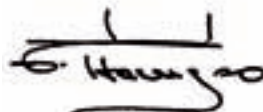
Il existe aujourd'hui un consensus sur la nécessité d'accompagner les politiques de croissance économique par des politiques de redistribution en faveur des pauvres, si l'on veut réellement vaincre la pauvreté humaine et créer les conditions d'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est vers quoi se sont récemment orientés les États, avec la mise en œuvre des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et plus généralement avec la formulation des plans d'action pour la réalisation des OMD. On parle ainsi de plus en plus de «croissance pro-pauvre» pour signifier qu'elle doit privilégier les populations se trouvant en dessous du seuil de pauvreté, ou simplement qu'une réduction rapide de la pauvreté passe par des politiques de croissance permettant aux pauvres d'accroître leurs revenus. Du point de vue du développement humain, la croissance en faveur des pauvres est celle qui élargit leurs opportunités et les choix qui leur sont offerts. C'est une croissance qui permet d'augmenter l'emploi,

la productivité et les salaires des plus pauvres et qui génère des ressources publiques employées à promouvoir le développement humain.

C'est dans cette optique que se placent les analyses du présent document qui sont fondées sur la reconnaissance du fait qu'un nombre élevé de questions liées à la pauvreté – de la production à la faim, de la santé à l'environnement, de l'enseignement à l'égalité des sexes – ne peuvent être réglées ni de façon isolée, ni dans les limites d'un seul pays. Le principal objectif du présent document, c'est d'évaluer, d'une part, les principaux obstacles rencontrés par les Centrafricains pour sortir du piège de la pauvreté et, d'autre part, les contraintes à l'atteinte des OMD. Par ailleurs, pour permettre à la République Centrafricaine de surmonter les obstacles identifiés et de se mettre sur le chemin en vue d'atteindre les OMD d'ici à 2015, des recommandations et orientations en matière de stratégies ont été proposées.

Il s'agira ainsi pour la République Centrafricaine, non seulement, d'élaborer et de mettre en place une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain, mais en outre, de faire en sorte que les politiques et programmes contenus dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté reposent sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je tiens à féliciter le Bureau du PNUD/Bangui pour l'élaboration du présent document dont l'exploitation tant par les autorités nationales que par les partenaires au développement de la République Centrafricaine – combinée avec les recommandations des études du Projet du Millénaire soutenu par le Programme des Nations Unies pour le Développement – contribuerait certainement à faire avancer le processus en cours de formulation du DSRP et du plan d'action pour l'atteinte des OMD en Centrafrique.



Gilbert Houngbo  
Sous Secrétaire Général  
Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique/  
PNUD



## AVANT-PROPOS

Tous les rapports publiés par les différentes organisations ou agences de développement dans le monde – en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) – convergent vers la même réalité : la croissance de la richesse mondiale et le développement humain bénéficient à de plus en plus de pays, mais, au même moment, les inégalités entre pays développés et pays en voie de développement ne cessent de s'agrandir. La situation est particulièrement alarmante pour certains pays dont les conditions géographiques et le faible niveau des ressources humaines et financières les enferment dans le piège de la pauvreté. C'est à cette catégorie de pays qu'appartient la République Centrafricaine, qui se trouve enclavée (le port de Douala se trouve à 1 600 kilomètres de la capitale Bangui) au sein de l'Afrique centrale avec une très faible densité de population estimée à 6,3 habitants au kilomètre carré.

Les indicateurs socio-économiques de la République Centrafricaine (RCA) font de ce pays l'un des plus mal classés parmi ceux de l'Afrique subsaharienne. Avec un revenu moyen annuel par habitant de 309 \$US et un indicateur de développement humain (IDH) égal à 0,355, le pays se trouve dans la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA) et dans le groupe des pays à faible développement humain. Plus de 70% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'espérance de vie à la naissance y a reculé et est revenue à son niveau de 1975, c'est-à-dire à un peu moins de 43 ans. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est de 15% tandis que 132 enfants sur mille naissances vivantes risquent de décéder avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Un peu moins de 6 Centrafricains sur 10 ne savent ni lire, ni écrire. Quant aux conditions de vie des ménages, on dénombre 53% d'entre eux qui n'ont pas accès à l'eau potable et 95% qui n'ont pas les possibilités de s'éclairer à l'électricité. Phénomène plutôt rare dans le

monde, l'IDH de la RCA a connu une baisse, et ce, à partir du milieu des années 1990. Ces indicateurs traduisent à eux seuls non seulement le très faible niveau de vie des Centrafricains, mais la dégradation continue de leurs conditions de vie au cours de la dernière décennie.

Pour faire face à ces problèmes, la RCA, comme la plupart des pays pauvres, s'est lancée depuis le début des années 2000, dans un exercice de formulation d'un *Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté* (DSRP) devant bénéficier d'un appui catalytique du Fonds Monétaire International (FMI), à travers sa Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). L'objectif global de ce DSRP, c'est de lutter contre la pauvreté grâce à la création d'une croissance économique appropriée. Cependant, il est devenu aujourd'hui évident, selon plusieurs études, que dans leur forme actuelle, ces DSRP ne peuvent aider les pays à sortir du piège de la pauvreté dans lequel ils sont enfermés.

Selon le diagnostic opéré par l'équipe du «Projet du Millénaire» – mise en place par les Nations Unies en vue de proposer un agenda pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) – la principale contrainte que rencontrent les pays africains pour améliorer leurs performances en matière de promotion du développement humain, et plus particulièrement dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, n'est pas leur faible niveau de croissance économique, mais plutôt le très faible niveau de leur épargne nationale. Ils souffrent en outre d'autres contraintes structurelles particulières : maladies endémiques (paludisme, VIH/SIDA, tuberculose), infrastructures de base limitées et en mauvais état, agriculture pluvio-dépendante et à faible productivité.

Il s'agit d'un débat de fond sur la formulation des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté qui mérite que l'on s'y attarde, car les niveaux de pauvreté dans le pays à l'horizon 2015 et au-delà dépendront de la démarche retenue

qui elle-même influera sur le choix et la nature des actions qui devront être menées. C'est dans le cadre de ces réflexions que se place la production du présent document intitulé *Pour une stratégie de croissance pro-pauvre, et au service du développement humain: Contraintes et défis pour la République Centrafricaine*. Il vise à fournir un ensemble de renseignements, de données et d'analyses sur la Centrafrique, mais également sur les expériences des autres pays, en vue d'alimenter le débat et d'éclairer le choix des décideurs nationaux et des experts de la coopération internationale.

Le premier chapitre du présent document fait un rappel de l'évolution de la situation du développement humain en RCA et celle des conditions de vie et de pauvreté des populations centrafricaines. En s'appuyant sur les principaux indicateurs utilisés dans le monde pour mesurer le niveau de revenu et le développement humain, ce chapitre examine en détail les conditions de vie des Centrafricains et leur évolution au cours des dernières décennies. Il met en relief les grands défis et enjeux de développement du pays et met en regard les dimensions du développement humain avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le deuxième chapitre rappelle l'importance de la croissance économique dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Il se penche sur la nature et le type de liens pouvant exister entre la croissance économique et les différentes dimensions de la pauvreté, ainsi que sur leurs implications pour la formulation et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Plus concrètement, il s'agit de voir de quelle manière le niveau de revenu d'un pays donné est lié, d'une part, à celui du taux de pauvreté monétaire et, d'autre part, à ceux de l'indicateur du développement humain et de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), ou encore, il s'agit de chercher à comprendre comment la variation du revenu par habitant dans un pays agit sur les valeurs de l'incidence de pauvreté monétaire, de l'IDH et de l'IPH et vice versa.

Le troisième chapitre analyse, quant à lui, la relation entre le commerce international et la pauvreté en Centrafrique et indique les politiques et stratégies qui peuvent faire du commerce un mécanisme plus efficace pour y réduire la pauvreté. En effet, pays enclavé et peu peuplé, la RCA n'a pas d'autres choix

que de faire du commerce international l'une des principales portes d'entrée pour créer de la richesse et réduire la pauvreté dans le pays. L'analyse des données de l'économie centrafricaine montre qu'il s'agit d'une économie ouverte sur le monde, au regard du volume des échanges extérieurs par rapport à celui de l'activité économique et de la contribution des exportations à la croissance économique. Cependant, contrairement à ce qu'affichent ces indicateurs, la RCA ne tire guère profit de son ouverture sur le monde extérieur. Bien au contraire, les échanges avec l'extérieur agissent négativement sur le niveau de pauvreté des populations. Ce chapitre trois explique comment les choix en matière d'intégration internationale, la structure du commerce international et les opérations financières internationales ont influé sur la pauvreté en RCA. Il examine tour à tour l'évolution du commerce extérieur de la RCA et les répercussions des échanges internationaux sur les paramètres socio-économiques et la pauvreté.

Le quatrième chapitre examine les conséquences des crises socio-politiques et économiques des dernières décennies sur la situation de l'emploi dans les principales villes de la RCA. Ce chapitre fournit des informations sur les caractéristiques des ménages urbains, les principales branches d'activité dans lesquelles ils exercent et les sources et types d'emploi. Il présente l'importance de l'engagement dans l'activité économique et les principales difficultés rencontrées par les membres des ménages urbains sur le «marché du travail», à savoir l'ampleur du chômage et du sous-emploi. Les principales caractéristiques des emplois et des actifs occupés sont mises en évidence, et les relations entre emploi, pauvreté et revenus sont analysées. Enfin, un résumé des principaux résultats ainsi que les implications en matière de politique de promotion de l'emploi sont présentés dans une dernière section de ce chapitre.

L'une des caractéristiques de l'extrême pauvreté en Centrafrique est qu'elle est concentrée dans les zones rurales puisque, sur 100 pauvres dénombrés dans le pays, 64 sont des ruraux. Elle est, en outre, plus accentuée en milieu rural, avec des taux d'analphabétisme extrêmement élevés et une forte proportion des populations en situation de vulnérabilité chronique face à la maladie. Paradoxalement, le monde rural procure au pays plus de la moitié de la valeur de son Produit Intérieur Brut (PIB). Pour réduire la

pauvreté en Centrafrique, une attention particulière devrait donc être accordée au développement des activités agricoles et à l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres. Fort de ces observations, le chapitre cinq traite des principaux défis à relever dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural centrafricain, puis dégage des éléments de stratégies de développement favorables à la création de la richesse et à la réduction de la pauvreté pour les populations rurales. On y rappelle les éléments dominants du profil de pauvreté en milieu rural ainsi que les caractéristiques de la situation socio-économique du monde rural centrafricain. Après avoir mis en évidence les obstacles majeurs qui devraient être levés pour permettre d'accélérer la lutte contre la pauvreté rurale, ce chapitre conclut sur les enjeux de développement du monde rural pour la prochaine décennie.

Le Consensus de Monterrey, établi lors de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement, tenue au Mexique en mars 2002, donne les orientations sur la manière d'aborder les questions de mobilisation de ressources. Il recommande aux pays en développement de donner la primeur aux ressources internes, les ressources externes venant en appoint ou en complément aux ressources internes. Cette problématique a été abordée dans le présent document dans deux chapitres distincts: le chapitre six sur la mobilisation des ressources internes et le chapitre sept, consacré aux ressources externes et aux problèmes des investissements directs étrangers.

Le chapitre six met en évidence le très faible niveau de l'épargne intérieure en République Centrafricaine et en examine les différentes raisons, notamment le faible niveau du produit intérieur brut, le bas niveau des revenus des populations, le faible degré d'intermédiation financière. Il se penche ensuite sur un certain nombre de mesures de politiques qui pourraient stimuler l'épargne et le crédit en RCA. Enfin, une section spéciale traite de la problématique de la microfinance et des politiques en la matière qui pourraient accélérer la lutte contre la pauvreté dans le pays.

Le chapitre sept montre que les besoins de financement des investissements publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières et de transport, du développement rural sont tels que la

Centrafrique n'est pas en mesure d'y répondre. Il lui faudra mobiliser des montants nets annuels de l'Aide Publique au Développement cinq à six fois plus élevés que ceux reçus en moyenne au cours de la dernière décennie. Ce chapitre examine, dans un premier temps, les conditions et la structure du financement extérieur de l'économie centrafricaine, avant de rappeler les difficultés que rencontre le pays depuis une dizaine d'années dans ses actions de mobilisation des ressources extérieures. Par ailleurs, une section entière est consacrée à la contribution des investissements directs étrangers au financement de l'économie centrafricaine et aux stratégies susceptibles de renforcer leur mobilisation. L'intérêt des IDE tient au fait qu'ils assurent souvent l'essentiel du financement des investissements privés dans les économies des pays en développement, tout en étant un puissant vecteur de la technologie nécessaire pour stimuler la croissance.

Dès le départ, la démarche méthodologique adoptée a consisté à s'appuyer le plus possible sur la richesse des données et les analyses comparatives fournies par l'ensemble des Rapports Mondiaux sur le Développement Humain publiés par le PNUD depuis 1990. Les lecteurs désireux d'approfondir un thème spécifique donné pourraient se reporter utilement à ces rapports. En outre, même si les chapitres du présent document sont complémentaires, leur contenu a été présenté de façon totalement autonome de manière à faciliter la lecture. Des thèmes extrêmement importants pour le développement de la République Centrafricaine, comme ceux de la «Gouvernance», du «VIH/SIDA» ou la «Prévention des crises», n'ont pas été traités dans ce livre, car ils font l'objet de documents spécifiques à produire par le PNUD.

J'espère que le présent ouvrage aidera de nombreux lecteurs à approfondir leur connaissance des problèmes et défis de développement de la RCA et qu'il leur permettra de contribuer plus efficacement au processus du dialogue sur les politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté dans le pays.



Toby LANZER  
Représentant Résident  
PNUD/Bangui



## REMERCIEMENTS

L'idée de produire cet ouvrage m'est venue lors des différents ateliers organisés en 2004 dans le cadre du processus de formulation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en République Centrafricaine. Cette initiative a été soutenue par Stan NKWAIN, Représentant Résident du Bureau du PNUD à Bangui que je tiens à remercier en tout premier lieu pour l'appui qu'il m'a apporté dans la réalisation de ce livre et pour les conseils nombreux et précieux qu'il m'a toujours prodigués.

Mes remerciements vont également à l'endroit de M. Toby LANZER, le nouveau Représentant Résident du PNUD Bangui, pour son soutien dans la finalisation de ce document.

La plupart des chapitres de ce livre résultent des présentations que j'ai eu à faire au cours des ateliers et séminaires de formation et de sensibilisation sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement organisés à l'intention des membres des groupes sectoriels du CSLP, des étudiants et professeurs de l'Université de Bangui, des députés de l'Assemblée nationale, des conseillers techniques de la Primature et de la Présidence de la République, etc. À cet égard, je remercie tous les participants à ces rencontres pour leurs contributions aux différents débats sur les questions soulevées et qui m'ont permis d'améliorer mes connaissances sur les contraintes et défis de développement auxquels se trouve confrontée la République Centrafricaine.

Pour certains des chapitres, j'ai eu à bénéficier des *inputs* et assistances de collègues avec qui j'ai eu l'occasion de travailler dans le cadre de mes fonctions et missions au PNUD. Il s'agit de :

*BOTOMAZAVA Michel*, Économiste au Bureau du PNUD de Madagascar avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler sur de nombreux dossiers, notamment celui portant sur

le «Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA», étude réalisée avec une équipe d'experts de la Banque mondiale (chapitres 3 et 7).

*BRISSON-LAMAUTE Nathalie*, Consultante avec qui j'ai travaillé pour le compte du PNUD/Haïti lors de l'élaboration des tout premiers documents qui devaient servir d'*inputs* pour le DSRP-Intérimaire de ce pays (chapitre 4).

*NIANG Ousmane*, Économiste à l'Unité de Politiques et Stratégies du Bureau du PNUD/Bangui qui a eu, parmi ses activités, à appuyer le groupe sectoriel «Développement rural» du CSLP (chapitre 5).

*DAVIDE Stefanini*, Conseiller Technique en Microfinance au Bureau du PNUD/Bangui, qui a eu à superviser le «module Microfinance» de l'enquête sur les conditions de vie des ménages urbains et ruraux (chapitre 6).

*MBETID-BESSANE Emmanuel*, Professeur en Économie rurale à l'Université de Bangui, qui a bien voulu participer aux travaux portant sur la pauvreté en milieu rural (chapitre 5).

J'ai également bénéficié des observations et commentaires, nombreux et précieux, de beaucoup d'autres collègues pour la plupart du PNUD. C'est ainsi que je tiens à remercier sincèrement *Gustave Nébié*, Économiste au PNUD/SURF de DAKAR pour les chapitres 2 et 3; *Makarimi Adéchoubou*, Conseiller Technique régional en Microfinance au FENU à Dakar pour le chapitre 6; *Michel Ahohounkpanzon*, Économiste au PNUD/Bénin pour le chapitre 1; *Marcellin Ndong Ntah*, Économiste au PNUD/Gabon pour le chapitre 1; *Georges Chapelier*, ancien fonctionnaire au BDP/PNUD à New York pour le chapitre 3; *Julie Senghor-Kazagui*, Chargée de Coordination au PNUD/Bangui pour le chapitre 7; *Eguida Kossi*, Économiste Résident au Bureau de la Banque mondiale

à Bangui pour les chapitres 6 et 7; Dominique Malo, Professeur d'Économie à l'Université de Bangui pour les chapitres 5 et 6 et, enfin, Marie-José Surpris, Consultante auprès d'OXFAM Québec pour les chapitres 1 et 2. Toute ma gratitude va à l'endroit de Rachel Ravelosoa, Experte Statisticienne auprès du PNUD/Madagascar, qui a travaillé avec beaucoup de professionnalisme sur l'apurement de la base de données et la finalisation des documents de synthèse des Enquêtes ECVU et ECVR et qui a bien voulu relire le chapitre 4.

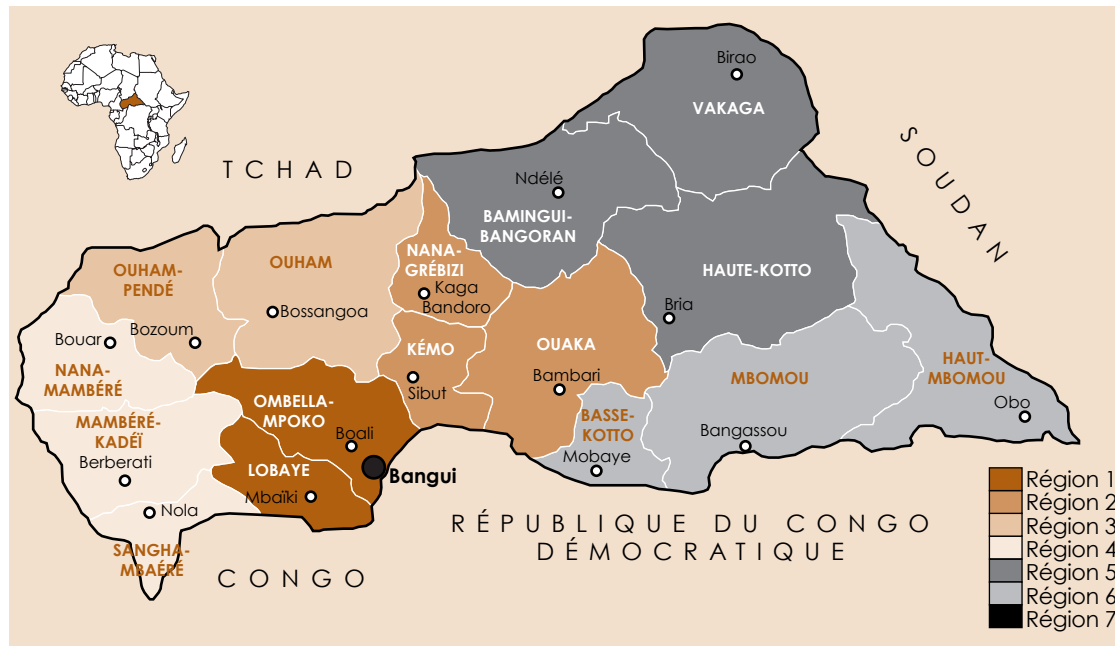
Concernant l'édition, j'ai su profiter de l'assistance, combien importante, fournie par Ousmane Abakar, Informaticien au CAPS du PNUD/Bangui pour le formatage de l'ensemble des chapitres et de l'aide de Christian-José Surpris-Aho, pour la réalisation de quelques graphiques. Je voudrais enfin remercier Marlène Nzungou, Chargée de communication au PNUD/Bangui pour la conception de la maquette de la couverture du livre et une lecture générale de l'ensemble des chapitres.

Gilbert Aho  
Économiste Principal  
PNUD/Bangui



# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - DONNÉES DE BASE

## Caractéristiques géographiques et humaines



**Superficie :** 622 984 km<sup>2</sup>

**Population :** 3,9 millions

**Part de la population urbaine :** 37,9%, **densité :** 6,3 habitants/km<sup>2</sup>

**Taux d'accroissement intercensitaire (1988-2003) :** 2,5%

**Principales villes :** Bangui (622 771 habitants), Bimbo (124 176 habitants), Berbérati (76 918 habitants), Bouar (43 000 habitants), Carnot (45 421 habitants), Bambari (41 000 habitants)

Source : Données RGPH 2003.

## Principaux événements politiques survenus depuis 1990

- Avril 1991 :** Engagement du pays sur la voie de la démocratie
- Août et septembre 1993 :** Élections présidentielles et législatives
- Avril, mai, novembre 1996 :** Trois mutineries
- Janvier 1997 :** Accords de Bangui et Création MISAB
- Mars 1998 :** Conférence de Réconciliation Nationale (CRN)
- Septembre 1999 :** Élections Présidentielles
- Mars 2003-mai 2005 :** Régime de transition à la suite du coup d'État de mars 2003
- Juin 2005 :** Mise en place d'un nouveau régime à la suite des élections présidentielles et législatives de 2005

## Économie

	Indicateurs économiques de base					
	1995/96	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
<b>Secteur Réel</b>						
PIB (\$USM)	1 070,1	968,3	1 045,2	1 197,5	1 309,1	1 375,2
Taux de croissance du PIB réel	-8,1	0,3	-0,6	-7,6	1,3	2,2
RNB per capita (PPA, International \$)	290	270	250	270	310	n/d
Investissement Intérieur Brut/PIB (%)	5,9	8,4	9,0	6,0	6,1	7,2
Investissement Public/PIB (%)	1,9	3,4	4,8	2,1	2,0	2,3
Investissement Privé/PIB (%)	4,0	4,9	4,2	3,9	4,1	4,9
<b>Comptes extérieurs (\$USM)</b>						
Exportations de Biens et Services	185,3	160,0	154,1	109,1	111,5	127,4
Importations de Biens et Services	225,2	203,5	204,0	165,6	172,5	188,0
Solde des comptes courants (dons non compris)	-39,9	-43,5	-49,9	-56,5	-61	-60,6
(pourcent du PIB)	-5,9	-2,5	-3,1	-4,9	-4,3	-3,9
Réserves officielles brutes (en mois d'importations)		13,6	10,9	12,4	12,0	10,9
<b>Fiances publiques (% du PIB)</b>						
Recettes	6,4	8,9	10,8	7,7	8,1	8,3
Dépenses	11,7	13,2	15,8	12,3	13,5	12,8
Solde Global (dons non compris)	-5,3	-4,3	-5,0	-4,6	-5,5	-4,5
Solde Global (avec dons)	-1,1	-3,1	-1,0	-1,6	-2,2	-2,7
<b>Prix, Taux de Change (moyenne période)</b>						
Inflation (IPC, moyenne annuelle)	1,6	3,8	2,3	4,4	-2,2	2,4
Taux de change (francs CFA pour un dollar)	511,5	732,4	694,8	580,1	527,6	525,3
Indice Prix Export (2000=100)	85,9	94,8	88,4	87,9	82,1	83,6
Indice Prix Import (2000=100)	93,4	103,5	105,7	103,0	116,9	134,2
Termes de l'échange (2000=100)	91,9	91,6	83,6	85,3	70,2	62,3

Source : Base de données du FMI.

### • Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) : 41,8 ans

Population en deçà du seuil  
de pauvreté : Urbain (69%) ; Rural (73%)

Taux de mortalité infantile : 132 pour mille

Indicateur de développement  
humain : 0,355 – Classement : 171<sup>e</sup>/174

Taux analphabétisme (dix ans et plus) : 57,3%

### • Répartition du PIB par secteurs d'activité

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB	55,0%	14%	31%

### Accords internationaux

La République Centrafricaine (RCA) est membre de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC).

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	vii
Avant-propos .....	ix
Remerciements .....	xiii
République Centrafricaine – Données de base .....	xv
Liste des sigles et des acronymes .....	xxi
<b>Chapitre 1: État de la pauvreté et du développement humain en Centrafrique .....</b>	<b>1</b>
Introduction .....	1
Un revenu national et individuel en stagnation .....	2
Un revenu moyen par tête en chute libre accroissant le niveau de pauvreté relative .....	2
Un changement de la structure de production au profit du secteur primaire, le secteur moins productif .....	3
Profil de pauvreté monétaire de la RCA .....	4
Incidences de la pauvreté monétaire .....	5
Profondeur de la pauvreté ou ratio du déficit de consommation des ménages .....	5
Conditions de vie des pauvres par rapport à l'alimentation et au logement .....	6
Contribution des villes et des régions à la pauvreté rurale et urbaine .....	7
Profil du développement humain de la RCA .....	8
Le développement humain en RCA : niveau et tendances au cours des dernières décennies .....	8
Disparités sociologiques entre les sexes .....	13
Pauvreté humaine, misère et exclusion en Centrafrique .....	15
Prévenir les conflits et lutter contre le VIH/SIDA, conditions de base pour promouvoir le développement humain en RCA .....	17
Annexe 1: Calcul de l'Indicateur de Pauvreté Humaine-1 (IPH-1) pour la République Centrafricaine .....	19
Annexe 2: Calcul de l'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH) pour la République Centrafricaine .....	20
Annexe 3: Tableau de synthèse. Indicateur du Développement Humain (IDH), ISDH, IPH-1, IPH-2: les mêmes composantes, mais des outils de mesure différents ..	22
Bibliographie .....	22

<b>Chapitre 2: La croissance économique, moteur de la lutte contre la pauvreté</b> . . . . .	<b>23</b>
Introduction . . . . .	23
Liens entre croissance et pauvreté monétaire (Relations du type A) . . . . .	24
Liens entre croissance et développement humain (Relations du type B) . . . . .	25
Liens entre pauvreté monétaire et pauvreté humaine (Relations du type D) . . . . .	27
Croissance pro-pauvre et croissance au service du développement humain . . . . .	27
Qu'est-ce qu'une croissance économique pro-pauvre . . . . .	28
Qu'est-ce que la croissance au service du développement humain ? . . . . .	29
Éléments de base des politiques économiques pro-pauvre . . . . .	33
Mettre en place des politiques macroéconomiques stables . . . . .	34
Comment identifier de façon pratique les mesures de croissance au service du développement humain ? . . . . .	35
De la croissance au développement humain . . . . .	36
Du développement humain à la croissance . . . . .	38
Bibliographie . . . . .	39
<b>Chapitre 3: Commerce, croissance et pauvreté</b> <b>    Les facteurs explicatifs de l'appauvrissement des populations centrafricaines . . .</b>	<b>41</b>
Introduction . . . . .	41
Un commerce extérieur en plein recul . . . . .	42
Les fondements d'une stratégie de croissance pro-pauvre pour la RCA . . . . .	42
Les liens entre le degré d'ouverture et le niveau de pauvreté en RCA . . . . .	43
Baisse des exportations et baisse des revenus moyens des Centrafricains . . . . .	45
Une économie très vulnérable aux chocs extérieurs . . . . .	47
Extraversion et instabilité du revenu national . . . . .	47
Extraversion et vulnérabilité à la conjoncture politique dans les États voisins . . . . .	47
Handicap et vulnérabilité de la RCA dus à sa position géographique d'enclavement . . . . .	48
Une économie très spécialisée . . . . .	49
Évolution du commerce extérieur au cours des dix dernières années . . . . .	49
Une économie à compétitivité réduite . . . . .	52
Compétitivité-prix insuffisante . . . . .	52
Une économie mal préparée à l'intégration régionale . . . . .	56
Les limites réelles du commerce international comme source de croissance et de réduction de la pauvreté . . . . .	58
La théorie de la convergence: plus un mythe qu'une réalité . . . . .	58
Commerce et développement humain . . . . .	59

Bibliographie . . . . .	62
Annexe: <i>Trade Competitiveness Index</i> (TCI) ou Indice de Compétitivité Commerciale . . . . .	63
<b>Chapitre 4: Emploi, chômage et pauvreté dans les grands centres urbains de la RCA . . . . .</b>	<b>65</b>
Introduction . . . . .	65
Engagement dans l'activité économique, chômage et sous-emploi . . . . .	66
Caractéristiques socio-démographiques des grands centres urbains en RCA . . . . .	67
Quelques caractéristiques du marché du travail en milieu urbain . . . . .	70
Mode d'insertion des actifs sur le marché du travail. . . . .	71
Types d'employeurs selon les villes . . . . .	71
Incidences de la pauvreté chez les différentes catégories d'actifs à Bangui . . . . .	71
Branches d'activités, statuts dans l'emploi et pauvreté . . . . .	72
Statuts dans l'emploi et pauvreté. . . . .	74
Revenus des ménages et spécialisation des actifs . . . . .	75
Caractéristiques des principales sources de revenus des actifs urbains . . . . .	76
Les implications en matière de politiques de promotion de l'emploi. . . . .	77
Retour sur la problématique de l'emploi urbain . . . . .	77
Les axes d'intervention. . . . .	79
Bibliographie . . . . .	81
<b>Chapitre 5: Enjeux, obstacles et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural. . . . .</b>	<b>83</b>
Introduction . . . . .	83
Caractéristiques socio-économiques du milieu rural centrafricain. . . . .	83
Profil de pauvreté monétaire et niveau du développement humain en milieu rural . . . . .	83
La place du monde rural dans l'économie centrafricaine. . . . .	85
Principaux obstacles, enjeux et défis pour la réduction de la pauvreté rurale . . . . .	89
Faibles rendements agricoles . . . . .	89
Accès aux infrastructures de production et aux marchés. . . . .	93
Fournitures des services en appui aux organisations paysannes . . . . .	96
Les obstacles «exogènes» à la croissance agricole. . . . .	99
Un isolement lié à l'insécurité et aux conflits . . . . .	100
Éléments de politique de réduction de la pauvreté et perspectives . . . . .	100
Bibliographie . . . . .	105

<b>Chapitre 6 : Promouvoir les sources de financement intérieur, un des plus grands défis dans la lutte contre la pauvreté</b> .....	<b>107</b>
Introduction .....	107
Les déterminants de l'épargne en RCA .....	108
Le faible niveau de l'épargne en RCA .....	108
Le faible niveau des revenus et les mauvaises conditions de vie des Centrafricains, comme principaux facteurs du faible niveau de l'épargne .....	108
Une faible intermédiation financière .....	110
Une faible mobilisation des ressources publiques .....	115
Les stratégies et politiques de mobilisation des ressources intérieures .....	117
Politique de mobilisation de l'épargne privée intérieure .....	117
Un secteur financier ouvert à tous : une opportunité pour les pauvres d'épargner et d'accéder au crédit .....	120
L'accès au crédit et au microcrédit en RCA .....	120
Un ensemble de mesures pour favoriser un plus grand accès des pauvres aux services financiers .....	122
Annexe : Quelques exemples d'investissements privés en appui aux EMF : Prêt et Fonds de garantie .....	126
Bibliographie .....	128
 <b>Chapitre 7 : Mobiliser les ressources internationales pour le développement de la RCA. . . .</b>	<b>129</b>
Introduction .....	129
Des capacités de plus en plus faibles dans la mobilisation des ressources extérieures pour la RCA .....	131
Un compte courant structurellement déficitaire .....	131
La structure du financement extérieur de l'économie centrafricaine .....	131
Accroître la coopération technique et financière internationale pour le développement . . .	135
Situation de l'Aide Publique au Développement en RCA .....	135
Situation de la dette extérieure .....	136
Mesures de mobilisation et d'utilisation de l'aide .....	137
Renforcer les capacités de planification .....	138
Renforcer le cadre de coordination de l'aide .....	139
Attirer l'investissement direct étranger en RCA .....	140
Problématique de l'IDE en RCA .....	140
Politiques et stratégies de mobilisation de l'IDE .....	145
Bibliographie .....	148

## **LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
ACDI	Association Canadienne du Développement International
ADA	Appui au Développement Autonome
ADAF	Appropriate Development African Foundation
AFD	Agence Française de Développement
AGOA	African Growth and Opportunities Act
ANDE	Agence Nationale de Développement de l'Élevage
APD	Aide Publique au Développement
APEC	Asia Pacific Economic Coopération
APMF	Association des Professionnels de la Microfinance
BCAD	Banque de Crédit Agricole et de Développement
BCR	Bureau Central du Recensement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BICA	Banque Internationale pour le Centrafrique
BIL	Banque Internationale à Luxembourg
BIMAO	Banque des Institutions Mutualistes de l'Afrique de l'Ouest
BPMC	Banque Populaire Maroco-Centrafricaine
CAMCUL	Cameroun Credit Union League
CBCA	Commercial Bank Centrafrique
CCI	Centre pour le Commerce International
CETAC	Centrale de Tabac Centrafricain
CFAR	Centre de Formation Agricole et Rurale
CGAP	Consultation Group to Assist the Poorest
CIMA	Conférence Inter africaine du Marché de l'Assurance
CMCA	Crédit Mutuel de Centrafrique
CNE	Caisse Nationale d'Épargne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
COOPEC	Coopérative d'Épargne et de Crédit
COOPI	Cooperazione Internazionale
CREF	Centres Régionaux d'Éducation et de Formation
CRN	Conférence de Réconciliation Nationale
CSLP	Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté
DANIDA	Danish International and Development Assistance
DSRP	Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EMF	Établissements de Microfinance
FAO	Food and Agriculture Organization
FECECAM	Fédération des Caisses d'Épargne et du Crédit Agricole Mutuel
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNEC	Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GSB	Growing Sustainable Business
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusamm
HIMO	Haute Intensité de Main-d'Œuvre
ICRA	Institut Centrafricaine de la Recherche Agronomique
IDE	Investissements Directs Étrangers
IDH	Indicateur de Développement Humain
IF	Integrated framework
IFTF	Integrated Framework Trust Funds
IPF	Indicateur de Participation des Femmes
IPH	Indicateur de la Pauvreté Humaine
ISDH	Indicateur Sexospécifique du Développement Humain
ITC	International Trade Centre
JITAP	Joint Integrated Technical Assistance Programme
MCA	Millenium Challenges Account
MIGA	Multilateral Investment Garantie Agency
MTEF	Medium Term Expenditure Framework
MTTF	Medium Term Fiscal Framework
MUFFA	Mutuelle Financière des Femmes Africaines
NORAD	Norwegian Agency for Development Cooperation
OCSS	Office Centrafricain de Sécurité Sociale
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PACE	Programme Panafricain de Lutte Contre les Epizooties
PAPAAV	Projet d'Appui à l'Autopromotion Villageoise
PDRB	Projet de Développement Régional de Bouka
PDSV	Projet de Développement en Savane Vivrière
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
RCA	République Centrafricaine
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
SNU	Système des Nations Unies
SOCACIG	Société Centrafricaine de Cigarettes
SOCADETEX	Société Centrafricaine de Développement des Textiles
TCI	Trade Competitiveness Index
TEC	Tarif Extérieur Commun
TVA	Taxe de la Valeur Ajoutée



UAC	Union des Assurances Centrafricaines
UCACEC	Union Centrafricaine des Caisses d'Épargne et de Crédit
UCAR	Centrafricaine d'Assurance et de Réassurance
UE	Union Européenne
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development
USAID	US Agency for International Development
WTO	World Trade Organisation



# Chapitre 1

## ÉTAT DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN CENTRAFRIQUE

Gilbert Aho

### Introduction

Le présent chapitre a pour objet de présenter l'évolution de la situation du développement humain en RCA et celle des conditions de vie et de pauvreté des populations centrafricaines. Il s'appuie sur les quatre principaux indicateurs utilisés dans le monde pour mesurer le niveau de revenu (PIB par habitant et taux/incidence de pauvreté monétaire) et le développement humain (indicateurs du développement humain – IDH – et indicateur de pauvreté humaine – IPH). Ces quatre indicateurs – dont deux sont des indicateurs composites – couvrent une gamme assez large des dimensions permettant de mesurer les conditions de vie dans un pays.

Le tout premier indicateur et le plus simple, encore utilisé pour déterminer quels sont les pays les plus pauvres (et les plus riches), est le produit intérieur brut<sup>1</sup> par habitant. Ainsi, par exemple, on dira que la RCA, dont le revenu moyen annuel par habitant est de 309 \$US, est plus pauvre que Maurice qui a un revenu

moyen annuel par habitant de 4274 \$US<sup>2</sup>. On dira alors que Maurice est environ 14 fois plus riche que la RCA.

Cette approche présente cependant de sérieux inconvénients dont, principalement, la variation considérable du coût de la vie d'un pays à l'autre. Pour corriger ces distorsions, on convertit le revenu réel en dollars dans une base permettant de prendre en compte le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies, c'est-à-dire la capacité effective d'acquérir des marchandises (PPA). On parle alors de revenu ajusté. Dans cette base, Maurice, qui présente un PIB par habitant ajusté de 11 287 PPA, est en réalité «seulement» 10 fois plus riche que la RCA (dont le PIB par habitant ajusté est de 1 089 PPA).

Prenant conscience des nombreuses limites<sup>3</sup> du PIB pour exprimer l'ensemble des dimensions de la pauvreté, le PNUD a proposé d'utiliser, dès la publication du premier Rapport Mondial sur le Développement Humain en 1990, l'indicateur de développement humain. Cet indicateur

Tableau 1.1

#### Rappel des différentes approches de la pauvreté et du développement humain

Approche	Revenu	Dimensions humaines
Approche globale	PIB/habitant (FCFA, \$US, PPA)	Indicateur du Développement Humain – IDH (Espérance de vie à la naissance, scolarisation, revenus)
Approche par les manques	Taux/incidence de la pauvreté (%)	Indicateur de la Pauvreté Humaine – IPH (Valeur absolue ou en %)

1. *Produit Intérieur Brut (PIB)*. Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

*Produit National Brut (PNB)*. Total du PIB et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'œuvre et capital) moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

2. Données de 2003 du Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH), 2005.

3. Rappelons que l'approche basée sur le PIB par habitant présente un inconvénient supplémentaire : elle ne présente que des valeurs moyennes par pays et ignore la répartition de la richesse dans le pays. Ainsi, un «pays A», présentant un PIB moyen par habitant supérieur à celui d'un «pays B» qui est donc plus pauvre, peut connaître un problème de pauvreté plus aigu que ce dernier lorsque sa richesse est fortement concentrée au haut de l'échelle.

introduit, en plus du PIB ajusté par habitant, deux éléments nouveaux: l'espérance de vie à la naissance et les niveaux de savoir et de connaissance. L'avantage de l'IDH est qu'il permet de mieux mesurer les conditions de vie des pauvres dans le pays puisque l'espérance de vie prend en compte des dimensions comme l'accès aux soins de santé, tandis que la connaissance reflète les possibilités de formation et constitue l'un des facteurs clés permettant aux gens ou aux sociétés de sortir de la pauvreté. Avec les publications des rapports mondiaux sur le développement humain des années suivantes, d'autres indicateurs composites du développement humain ont été proposés pour renforcer l'IDH. Il s'agit de l'ISDH, l'IPH-1 et l'IPH-2. (Voir explications sur ces indicateurs dans les annexes.)

**Entre 1980 et 2005, le revenu réel par tête des Centrafricains a baissé de 32%. Cet appauvrissement des populations trouve sa source dans la dégradation des activités économiques consécutives aux nombreuses crises économiques et à l'évolution des cours des matières premières sur le marché mondial.**

Le PIB par habitant ou l'IDH permettent de mesurer et de savoir, respectivement, quel pays est pauvre par rapport à un autre (pauvreté relative) et quel pays est en retard sur un autre en termes de développement humain. Ils permettent également de classer les pays par catégorie de niveau de vie: on dit alors qu'un pays appartient aux groupes des Pays les Moins Avancés (PMA) si son PIB par habitant est inférieur à 750\$US<sup>4</sup> et qu'il appartient au groupe des pays à développement humain faible si son IDH est égal ou inférieur à 0,500.

Rendre compte du progrès par le PIB par habitant relève de l'approche globale, ce dernier prenant en compte les revenus de l'ensemble des populations d'un pays donné. Par contre, utiliser le taux de pauvreté monétaire relève de l'approche par les manques puisqu'on se concentre sur les revenus de ceux qui sont en dessous d'un seuil de pauvreté. La même observation vaut pour la relation entre IDH et IPH. Tandis que l'IDH exploite les caractéristiques d'un pays selon les dimensions humaines, l'IPH utilise les mêmes dimensions, mais s'intéresse aux populations en situation d'exclusion.

4. La valeur du revenu moyen par habitant n'est pas le seul critère de classification d'un pays dans la catégorie des PMA. Sur les 50 pays PMA inventoriés par la CNUCED, certains ont des revenus par habitant supérieurs à ce montant.

Ce chapitre présente la situation de la République Centrafricaine en termes de développement économique et de développement humain et les places qu'occupe le pays dans le monde. Il examine en détail les conditions de vie des Centrafricains et leur évolution au cours des dernières décennies. Il met en relief les grands défis et enjeux de développement du pays et met en regard les dimensions du développement humain avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

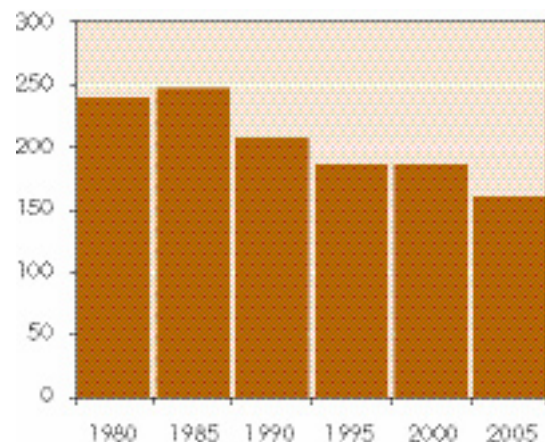
## Un revenu national et individuel en stagnation

### Un revenu moyen par tête en chute libre accroissant le niveau de pauvreté relative

Le niveau de revenu réel par tête des populations centrafricaines a baissé de 32% en 25 années, passant de 238 898 FCFA en 1980 à environ 158 000 FCFA en 2005. (Voir figure 1.1.) Ce niveau de revenu par tête, mesuré en 2004, est le plus faible dans les pays de la zone CEMAC comme le montre la figure 1.2. En réalité, la détérioration du niveau de vie des Centrafricains serait bien plus grave puisque, selon les données du RMDH 2000, le PIB de la RCA a connu une baisse moyenne de -1,6% par année au cours des 25 années précédant l'année 2000.

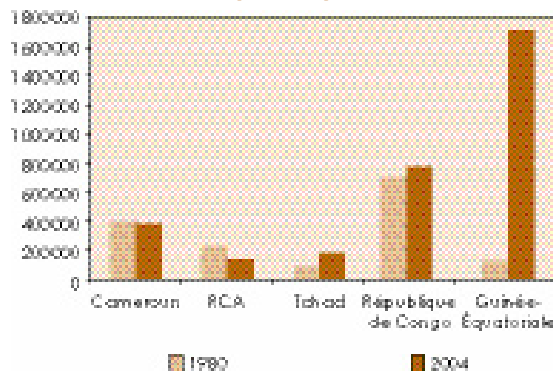
Cet appauvrissement relatif des Centrafricains trouve sa source dans la dégradation des activités économiques consécutives aux nombreuses crises politiques et économiques et à l'évolution des cours des matières premières sur le marché mondial.

Figure 1.1  
Revenu/tête (en millier de FCFA constants)



Source: Données du FMI.

Figure 1.2  
Revenu par tête dans les pays de la zone CEMAC  
(en FCFA)



Source : Données du FMI.

### Un changement de la structure de production au profit du secteur primaire, le secteur moins productif

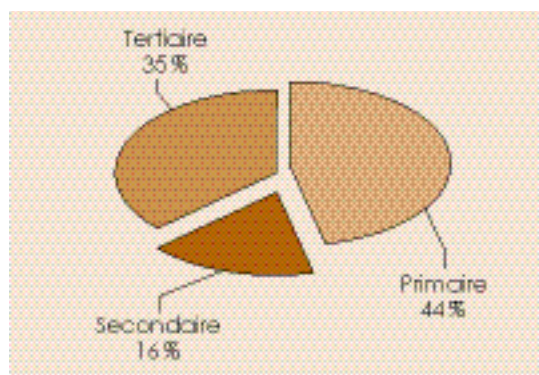
Le poids relatif du secteur primaire n'a cessé de croître dans l'économie de Centrafrique depuis le milieu des années 80. De 49% en 1985, il est passé à 55% en 2005 au détriment des secteurs secondaire (14% en 2005 contre 16% en 1985) et tertiaire (31% en 2005 contre 35% en 1985). Cette chute des poids relatifs des secteurs secondaire et tertiaire est une conséquence directe des crises politico-militaires de 1996 et 2001 (la valeur ajoutée aux prix courants pour le secteur secondaire a chuté de 25,5% pour la seule année 1996 et de 5,1% en 2001, tandis que le tertiaire a perdu 8,7% en 1996 et stagné en 2001).

Les 55% que pèse le secteur primaire dans le PIB en 2005 se décomposent comme suit : l'agriculture de subsistance, avec 28,5%, est suivie de l'élevage (11,3%) puis de la sylviculture qui a connu un net progrès (sa part dans le PIB est de 9,2% en 2001 contre seulement 3,5% en 1995). La chasse et la pêche ne représentent que 5,3% tandis que les cultures de rapport (café et coton) n'occupent qu'une proportion décevante de 2% alors que ces dernières occupent environ 15% de la population centrafricaine !

En examinant le PIB au coût des facteurs, pour les rares années (seulement trois années) où le taux de croissance du revenu réel a été positif entre 1995 et 2005, le secteur primaire, dont principalement l'agriculture de subsistance, contribue à cette croissance dans des proportions variant entre 70% et 90%. Très loin derrière, on retrouve l'élevage qui

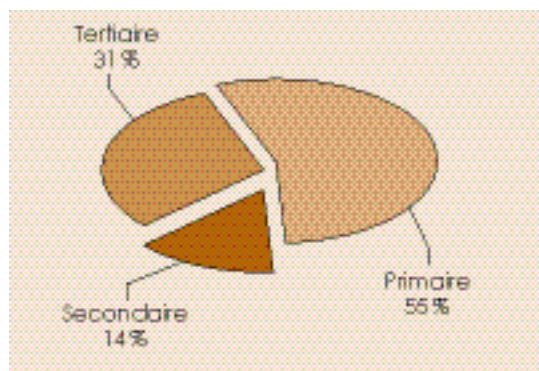
contribue en moyenne à la croissance pour 0,3 point chaque année tandis que les cultures de rapport (le coton et le café) ne contribuent presque pour rien. Cette situation se comprend pour ces deux derniers produits dont le poids dans le PIB n'est que de 2% et dont les valeurs des exportations ont continuellement régressé. (De 27 milliards FCFA à eux deux en 1995, elles sont tombées à moins de 6 milliards FCFA en moyenne durant les années 2001 à 2005<sup>5</sup>.)

Figure 1.3  
Structure du PIB au coût des facteurs en 1985



Source : Données BEAC.

Figure 1.4  
Structure du PIB au coût des facteurs en 2005



Source : Données BEAC.

Au niveau du secteur secondaire, les industries extractives – qu'on aurait pu considérer comme importantes pour le pays étant donné le volume des gisements de diamant et d'or que recèlerait son sous-sol – tirent la croissance vers le bas. De même, les activités liées aux services bancaires et aux assurances ainsi que le

5. Les prix à l'exportation du café, qui étaient à 1 130,5 FCFA/kg en 1995, ont graduellement chuté depuis cette année pour se situer à 289,1 FCFA/kg en 2001 et même 223 FCFA/kg en 2002. Quant au coton, sa production a aussi baissé dans le temps de même que ses prix à l'exportation (746,6 FCFA/kg en 2001 pour 967,3 FCFA/kg en 1995).

**Le niveau de pauvreté globale est très élevé en RCA. Environ 73% des ménages ruraux sont touchés contre 68% des ménages urbains. Par rapport aux moyennes nationales (rurale et urbaine), les régions rurales de Kagas et Yadé et les villes de Bossangoa, Bangassou et Bangui sont les plus pauvres.**

commerce contribuent très peu à la croissance (le niveau le plus élevé a été atteint exceptionnellement en 1999 avec 1,6 point). L'environnement hautement incertain et risqué que représente le « marché » centrafricain, avec ses nombreux coups d'arrêts portés à l'activité économique au cours de la décennie, explique probablement pourquoi ces deux secteurs qui ont attiré peu d'investisseurs – les investissements directs étrangers représentaient 2% du PIB en 1990 et à peine 1,5% sur la

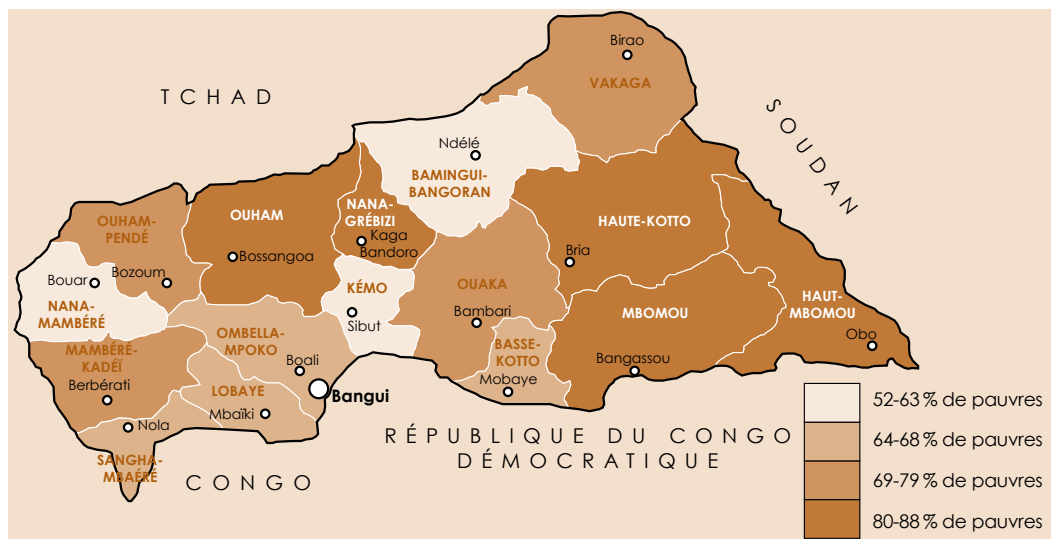
période 1997-2001 – n'arrivent pas à décoller malgré la mise en place d'un régime libéral depuis 1994. Ainsi, la valeur ajoutée en prix constants du secteur secondaire en 2001 est estimée à environ 56 milliards de FCFA, c'est-à-dire, moins que les 60 milliards de FCFA réalisés en 1990, soit dix années auparavant. Le secteur tertiaire lui non plus n'a pas encore rattrapé son niveau de 1990 (104 milliards de FCFA en 2001 contre 118 milliards de FCFA en 1990).

Globalement, la modification de la structure de production en RCA n'est pas due aux performances du secteur primaire, mais plutôt à l'effondrement des secteurs secondaire et tertiaire. On comprend donc mieux pourquoi 20% de Centrafricains qui vivent des activités de ces deux secteurs (en majorité dans Bangui, la capitale<sup>6</sup>) en crise profonde depuis plus de 10 années, n'hésitent pas – dès que les occasions se présentent – à manifester leur mécontentement lors des nombreuses crises socio-politiques qu'a connues le pays durant les deux dernières décennies.

### Profil de pauvreté monétaire de la RCA

La section précédente a montré l'évolution alarmante de la pauvreté monétaire en RCA où le revenu moyen des populations a baissé de plus de 30% au cours des vingt-cinq dernières années. Dans la présente section, on se penchera sur le phénomène de la pauvreté à l'échelle des individus. On examinera successivement les principaux indicateurs habituellement utilisés: (i) l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion de Centrafricains vivant en dessous du seuil de pauvreté; (ii) la profondeur de leur pauvreté; (iii) les conditions

Figure 1.5  
Carte de la pauvreté rurale par région et par préfecture

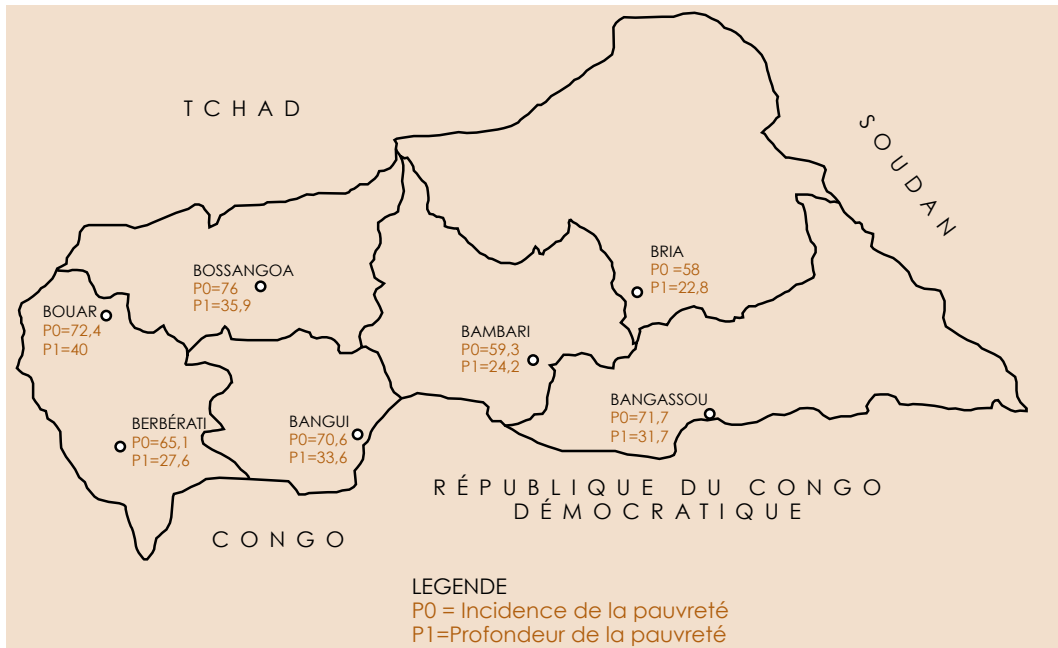


Source: ECVR 2003.

6. Bangui, la capitale de la RCA, dont la population représente 20% de celle du pays, concentre la presque totalité des activités du secteur moderne: l'administration centrale et tous les services qui y sont liés, les industries et les commerces, les grandes infrastructures scolaires, sanitaires.

Figure 1.6

**Les indicateurs de pauvreté dans les principales villes centrafricaines**



Source : ECVU 2003.

de vie des pauvres en rapport avec les éléments de base du développement humain que sont l'alimentation et le logement ; et (iv) la « contribution à la pauvreté » des villes et des zones rurales, c'est-à-dire les régions de concentration des pauvres dans le pays.

**Incidences de la pauvreté monétaire**

Comme dans beaucoup de pays en développement, la pauvreté est particulièrement forte en milieu rural. Les données de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVR) et de l'Enquête sur les Conditions de Vie sur des Ménages Urbains (ECVU) indiquent que 73,2% des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté globale<sup>7</sup>, contre 68,3% des ménages urbains. Le niveau de pauvreté est particulièrement alarmant dans les régions de Kagas (82,6%) et Yadé (79,8%) où environ huit ménages ruraux sur dix sont touchés par la pauvreté et dans les villes de Bangassou, Bouar et Bangui où la proportion des pauvres dépasse 70%.

7. Le seuil de pauvreté globale pour le milieu urbain a été estimé pour les trois mois précédant les enquêtes à 60361 FCFA en milieu urbain et à 43194FCFA en zones rurales.

**Profondeur de la pauvreté ou ratio du déficit de consommation des ménages**

Pour savoir dans quelles régions ou villes du pays les pauvres sont les plus pauvres, on a recours au calcul de « l'écart à la pauvreté » ou du « ratio du déficit de consommation des ménages<sup>8</sup> ». En effet, il peut arriver que deux régions ou deux villes aient la même incidence de la pauvreté alors que les pauvres sont beaucoup plus pauvres dans une région/ville que dans l'autre.

**La profondeur de la pauvreté est de 37% en milieu rural contre 33% pour le milieu urbain. Kagas et Yadé sont les deux régions rurales et Bouar et Bossangoa les deux villes où la profondeur de pauvreté est la plus sévère.**

8. Il tient compte à la fois de la proportion de ménages pauvres dans la population totale des ménages et de la différence entre le revenu moyen ou la consommation moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté et s'écrit de la manière suivante :

$$PG = I \times H, \text{ où } H \text{ est l'incidence de la pauvreté et } I, \text{ le ratio du déficit de revenu ou de consommation, } I = \frac{z - y_q}{z}, \text{ où } y_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i \text{ est le revenu moyen ou la consommation moyenne des pauvres.}$$

Si le ratio I est de 0,4, alors la consommation moyenne équivaut à 60% du seuil de pauvreté. En d'autres termes, pour connaître la profondeur de la pauvreté, on pondère l'incidence de la pauvreté par le degré de pauvreté moyen. L'écart est bien évidemment nul pour les ménages dont la consommation totale (ou le revenu) est supérieure au seuil de pauvreté retenu.

En Centrafrique, la profondeur de la pauvreté, ou l'écart à la pauvreté dans les zones rurales, calculée par rapport au seuil de pauvreté globale, est de 37%, ce qui veut dire

**Six ménages sur dix en milieu rural sont en situation de pauvreté alimentaire contre cinq ménages sur dix dans les villes. En milieu rural, les régions de Fertit, Yadé, Kagas sont celles qui comptent les proportions les plus élevées alors que, dans les villes, ce sont Bouar, Bossangoa et Bangui. Ces zones rurales et villes ont des incidences de pauvreté alimentaire supérieures à la moyenne nationale rurale et urbaine, respectivement.**

que les dépenses moyennes des ménages pauvres valent 63% de la valeur du seuil de pauvreté globale. Il faudrait donc augmenter le niveau moyen de leurs dépenses de 58% pour leur permettre de sortir de la pauvreté. En milieu urbain, la profondeur de la pauvreté est de 33%, ce qui signifie que les dépenses moyennes des ménages pauvres correspondent à 67% de la valeur du seuil de pauvreté globale.

Les tableaux 1.2 et 1.3 montrent la gravité du phénomène de la pauvreté dans les régions rurales et dans les principales villes de la RCA. On y lit que le revenu moyen des

ménages pauvres de la région rurale Kagas et celui de la région Yadé atteignent tout juste 52% et 56%, respectivement, du seuil de pauvreté globale. Il faut donc presque doubler les revenus moyens des ménages pauvres de ces régions pour les sortir de la pauvreté. Ce sont déjà des régions figurant parmi les plus touchées par la pauvreté globale.

Bouar et Bossangoa sont les villes où les proportions de pauvres sont les plus élevées du milieu urbain. C'est dans ces deux mêmes villes que les revenus moyens des pauvres sont les plus éloignés du seuil de pauvreté, les écarts à la pauvreté y étant de 40% et 36% respectivement.

### Conditions de vie des pauvres par rapport à l'alimentation et au logement

#### Les données sur la pauvreté alimentaire

Les données sur les difficultés des pauvres pour se procurer les rations alimentaires de base confirment celles sur la profondeur de la pauvreté présentées ci-dessus. En effet, ce sont 60,4% des ménages ruraux qui ne parviennent

Tableau 1.2

#### RCA – zones rurales. Ratio du déficit de consommation et incidence de la pauvreté (SPG)

Région administrative	Ratio selon SPG	Rang selon le ratio du déficit de consommation	Incidence de la pauvreté	Rang selon l'incidence de la pauvreté
Région 1. Plateaux	0,32	2	64,3	2
Région 2. Équateur	0,29	1	64,7	4
Région 3. Yadé	0,44	5	79,8	3
Région 4. Kagas	0,48	6	82,6	6
Région 5. Fertit	0,36	4	72,5	5
Région 6. Oubangui	0,33	3	71,2	1
RCA rurale	0,37		73,2	

Source: Données de l'ECVR, 2003.

Tableau 1.3

#### RCA – milieu urbain. Ratio du déficit de consommation et incidence de la pauvreté (SPG)

	Ratio selon SPG	Rang selon le ratio du déficit de consommation	Incidence de la pauvreté	Rang selon l'incidence de la pauvreté
Bambari	0,24	6	59,2	6
Bangassou	0,32	4	71,7	3
Berberati	0,28	5	65,1	5
Bossangoa	0,36	2	76,0	1
Bouar	0,40	1	72,3	2
Bria	0,23	7	57,9	7
Bangui	0,34	3	70,6	4
Ensemble urbain	0,33		68,3	

Source: Données de l'ECVU, 2003.



pas à se procurer le panier alimentaire minimum requis (2400 kcal par jour par équivalent-adulte). Bien que plus faible dans les villes, cette incidence de pauvreté alimentaire n'en est pas moins importante puisque c'est un ménage sur deux (51,1%) qui est concerné.

Tableau 1.4  
RCA – zones rurales. Incidences de la pauvreté alimentaire et de la pauvreté globale en milieu rural

Région administrative	Incidence de la pauvreté alimentaire	Incidence de la pauvreté globale
Région 1. Plateaux	50,1	64,3
Région 2. Équateur	54,7	64,7
Région 3. Yadé	68,2	79,8
Région 4. Kagas	64,1	82,6
Région 5. Fertit	70,3	72,5
Région 6. Oubangui	58,0	71,2
RCA rurale	60,4	73,2

Source : Données de l'ECVR, 2003.

Tableau 1.5  
RCA – milieu urbain. Incidences de la pauvreté alimentaire et de la pauvreté globale selon les villes

	Incidence de la pauvreté alimentaire	Incidence de la pauvreté globale
Bambari	47,0	59,2
Bangassou	41,7	71,7
Berberati	46,5	65,1
Bossangoa	58,8	76,0
Bouar	60,9	72,3
Bria	45,4	57,9
Bangui	52,9	70,6
Ensemble urbain	51,1	68,3

Source : Données de l'ECVU, 2003.

La proportion de pauvres alimentaires dans 3 régions et 3 villes dépasse la moyenne nationale. Il s'agit, par ordre d'importance, de Fertit (70,3%), Yadé (68,2%) et Kagas (64,1%) pour les zones rurales et de Bouar (60,9%) et Bossangoa (58,8%) et Bangui (52,9%). Les incidences de la pauvreté alimentaire observées dans ces régions rurales représentent entre 1,27 et 1,39 fois celle de la région des Plateaux, la moins touchée, relativement, avec 1 ménage sur 2 vivant en dessous du seuil correspondant. Pour les villes, on observe que cette proportion est d'environ 1,5 quand on compare Bouar et Bossangoa à Bangassou, la ville qui connaît le moins ce problème de pauvreté alimentaire.

### Le logement (loyers et équipement), premier poste de consommation non alimentaire des ménages urbains

Un habitat inadapté et trop exigü est le signe le plus visible de la pauvreté. L'amélioration du logement a une incidence directe et immédiate sur le développement humain<sup>9</sup>. L'occupation d'un logement décent se traduit en revanche presque systématiquement par des progrès en matière de santé, d'alphabétisation et de longévité et par une plus grande stabilité des communautés. Se loger ne signifie pas seulement s'abriter des éléments. Le logement peut également être le lieu d'une activité professionnelle informelle. Il constitue un élément important dans l'analyse de la pauvreté.

Le logement est le premier poste de consommation non alimentaire dans toutes les villes de la RCA avec une proportion de 39,4% des dépenses non alimentaires. Les ménages urbains se distinguent en cela des ménages ruraux pour lesquels le poste logement ne représente que 5,4% de la consommation non alimentaire du fait qu'en milieu rural, les ménages sont presque tous propriétaires de leur logement. Comparé à la moyenne nationale, le coefficient budgétaire du logement chez les ménages pauvres est encore plus élevé et atteint la moitié de leur budget hors dépenses alimentaires en milieu urbain.

### Contribution des villes et des régions à la pauvreté rurale et urbaine

L'incidence de la pauvreté permet d'identifier les villes ou les régions les plus affectées, mais n'indique pas comment se répartissent les pauvres selon les villes ou les régions du pays. Cette information est donnée par la contribution de chacune des villes ou des régions à la pauvreté au niveau national. Pour la connaître, il suffit de rapporter à l'incidence de la pauvreté globale rurale (urbaine) l'incidence de la pauvreté de la région rurale (de la ville) multipliée par le poids de la région (de la ville) dans la population totale de la région (de la ville).

**Les régions rurales de Yadé et Kagas concentrent à elles seules près de 48% des pauvres du monde rural tandis que Bangui abrite près de 70% des pauvres urbains.**

9. Pour plus de détails, voir l'encadré 1.5 du RMDH 1996.

Tableau 1.6  
**Incidence de la pauvreté globale par région  
 et contribution des régions à la pauvreté rurale nationale**

Région administrative	Incidence de la pauvreté globale	Poids (%) de la région dans la population rurale	Contribution à la pauvreté rurale
Région 1. Plateaux	64,3	17,2	15,7
Région 2. Équateur	64,7	19,7	18,2
Région 3. Yadé	79,8	27,3	29,9
Région 4. Kagas	82,6	15,7	17,1
Région 5. Fertit	72,5	3,5	3,3
Région 6. Oubangui	71,2	16,6	16,3
RCA rurale	73,2	100,0	100,00

Source: Données de l'ECVR, 2003.

Tableau 1.7  
**Contribution des villes à la pauvreté globale  
 en milieu urbain**

Contribution à l'incidence de la pauvreté globale (%)	
Bambari	4,0
Bangassou	3,7
Berberati	8,2
Bossangoa	4,5
Bouar	4,8
Bria	3,9
Bangui	71,6
Ensemble urbain	100,0

Source: Données de l'ECVU, 2003.

Près de 1 pauvre sur 3 (29,85%) en milieu rural vit dans la région de Yadé, qui compte plus d'un quart de la population rurale totale (27,3%) contre un peu moins de 2 pauvres sur 10 pour la région de Kagas (18,82%) où vivent 15,7% de la population rurale. Ces 2 régions comptent, à elles seules, près de 1 ménage pauvre sur 2 (47,7%) en milieu rural. En revanche, la région de Fertit, classée troisième dans la hiérarchie des incidences de la pauvreté globale, fort peu peuplée (3,5% de la population rurale), a une très faible contribution à la pauvreté (3,5%). La plus forte contribution à la pauvreté urbaine vient de Bangui, la capitale, qui compte

70,3% de la population urbaine et concentre 71,8% des pauvres urbains. Suivent, mais de très loin, Berberati (7,2%) et Bossangoa (5%). Pour une réduction rapide de la pauvreté en Centrafrique, les programmes devraient donner la priorité à ces régions et à Bangui.

De façon générale, la pauvreté monétaire, la pauvreté humaine et la faiblesse du développement humain vont de pair. Qu'en est-il de la RCA ?

## Profil du développement humain de la RCA

### Le développement humain en RCA: niveau et tendances au cours des dernières décennies

L'indicateur de développement humain est un indicateur composite. Comme le montre de façon plus détaillée l'encadré 1.1, l'IDH mesure trois dimensions du bien-être humain: revenu, éducation et santé. Son objectif n'est pas de fournir une représentation exhaustive du développement humain, mais de mesurer le niveau du développement au-delà du revenu. En effet, le développement humain englobe un large éventail de choix qui s'inscrivent dans le domaine économique, social et politique. Il ne s'agit pas exclusivement de savoir, de

Tableau 1.8  
**L'indicateur du développement humain en tendances dans les pays de la CEMAC**

Pays de la CEMAC	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
Guinée-Équatoriale	–	–	0,483	0,500	0,518	0,630	0,652
Gabon	–	–	–	–	–	0,637	0,631
Cameroun	0,416	0,463	0,505	0,514	0,494	0,500	0,497
Congo	0,452	0,499	0,540	0,526	0,531	–	0,512
Centrafrique	0,343	0,364	0,386	0,383	0,367	0,363	0,355
Tchad	0,269	0,271	0,311	0,335	0,344	0,359	0,341

Source: RMDH 2005.

longévité, de santé ou d'un niveau de vie décent, mais aussi de liberté, de démocratie et de sécurité des individus. (Voir encadré 1.2.)

L'IDH est donc un baromètre de l'évolution du bien-être humain et un outil de comparaison entre les différents pays ou régions.

### Encadré 1.1 : Les variables retenues dans le calcul de l'IDH

La **longévité** est mesurée par l'espérance de vie à la naissance. Cette variable est un indicateur démographique qui représente le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population, au moment de sa naissance, demeuraient les mêmes tout au long de sa vie. Cet indicateur reflète l'état nutritionnel et sanitaire de la population. Un enfant né en Centrafrique durant la période 1970-1975 avait une espérance de vie de 43,0 ans. Ceux qui sont nés durant les années 2000-2005 – c'est-à-dire 25 années plus tard – vivront moins longtemps, l'espérance de vie pour cette période étant estimée à 39,5 ans.

Le **niveau d'éducation** est mesuré par une combinaison du taux d'alphabétisation des adultes, qui est la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire, écrire et comprendre un texte simple et court relatif à la vie quotidienne (il est de 42,7% en RCA pour l'année 2003), et du taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (ce taux est de 24% pour la RCA pour un taux de 68,7% dans le primaire).

L'accès aux **ressources nécessaires** est mesuré par le revenu qui lui-même correspond au produit intérieur brut réel par habitant. Les PIB sont habituellement calculés en monnaies nationales puis convertis en dollars des États-Unis aux fins de comparaisons internationales. Mais cette conversion ne permet pas de mesurer le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies, c'est-à-dire la capacité effective d'acquérir des marchandises. C'est pourquoi les Nations Unies ont développé un projet de comparaison internationale qui a permis de mettre au point une échelle de comparaison utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA) au lieu des taux de change ; ces parités ont été exprimées en «dollars internationaux». En Centrafrique, le PIB réel par habitant est estimé à 309 dollars tandis que le PIB (PPA) est égal à 1 300 dollars en 2003.

Sources : PNUD. Divers rapports mondiaux sur le développement humain.

### Encadré 1.2 : Que mesure l'IDH ?

L'IDH est-il une mesure normative d'un standard de vie souhaitable ou une mesure d'un niveau de vie ? Mesure-t-il la qualité de la vie ou est-ce un indicateur de bonheur ?

Il faut considérer l'IDH comme une mesure des aptitudes/capacités humaines à vivre longtemps et en bonne santé, à communiquer et à participer à la vie de la communauté, et à disposer de ressources suffisantes pour s'assurer une vie convenable. C'est la mesure d'un minimum. Une valeur élevée de l'IDH ne signifie pas que l'on ne doit plus s'interroger sur les autres dimensions possibles du développement de la personne. Prenons l'exemple de l'Irlande qui a un IDH égal à 0,948 et est classée 8<sup>e</sup> à l'échelle de la planète selon le Rapport Mondial sur le Développement de 2005. Pourtant, 15,2% d'Irlandais vivent en dessous du seuil de pauvreté et 22,6% de la population de ce pays, ayant entre 16 et 65 ans, souffrent d'illettrisme (difficultés à lire et à comprendre un texte suivi).

Il convient donc de rappeler et de préciser que la notion de développement humain – qui recouvre des préoccupations comme la réduction des inégalités sociales, la bonne gouvernance, la préservation de l'environnement, etc. – dépasse de beaucoup ce que mesure l'indicateur du développement humain. L'IDH est en effet un instrument de mesure en constante évolution, mais qui ne traduira jamais parfaitement le concept de développement humain. L'IDH doit être perçu pour ce qu'il est, à savoir un instrument de mesure dynamique s'affinant progressivement et non pas comme un indicateur figé.

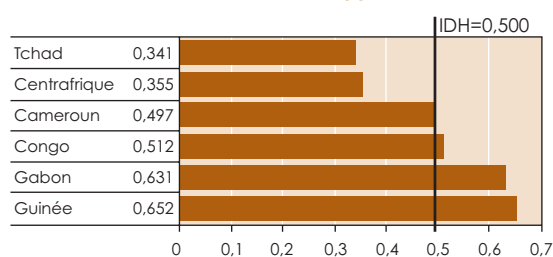
Sources : PNUD. Divers rapports mondiaux sur le développement humain.

L'indicateur de développement humain est un indicateur composite. Son objectif n'est pas de fournir une représentation exhaustive du développement humain, mais de mesurer le niveau du développement au-delà du revenu. Il est un baromètre de l'évolution du bien-être humain et un outil de comparaison entre les différents pays ou régions.

Pendant la dernière décennie, l'IDH a augmenté dans tous les pays en développement, à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Selon les données les plus récentes du Rapport Mondial sur le Développement Humain, le Tchad, la RCA et, depuis 2003, le Cameroun, se retrouvent parmi les six pays de la sous-région appartenant à la catégorie des pays à faible développement humain<sup>10</sup>, les 3 autres étant classés parmi les pays à développement humain moyen. En ce qui concerne plus spécifiquement la RCA, son indicateur

de développement humain n'a jamais pu réellement décoller puisqu'il est estimé à 0,355 en 2003, valeur assez proche de celle de l'année 1975 – presque 30 années en arrière – quand elle était de 0,343.

Figure 1.7  
Évolution du niveau du développement humain



Source: RMDH 2005.

La RCA fait partie des 21 pays de la planète ayant vu leur IDH baisser au cours des années 90. La valeur de son IDH, estimée à 0,355 en 2003, est assez proche de celle de l'année 1975, c'est-à-dire pratiquement 30 années en arrière.

Deux faits marquants caractérisent la situation de la République Centrafricaine en matière de développement humain: le recul de son IDH au cours de la dernière décennie et la persistance du mauvais classement du pays à l'aune du développement humain.

En effet, la RCA fait partie des 21 pays de la planète ayant vu leur IDH baisser au cours des années 90.

En général, cet indicateur composite, qui mesure les aspects clés du développement humain (voir encadré 1.1), progresse de manière régulière, quoique globalement lente, car trois de ses composantes – l'analphabétisme, le taux de scolarisation et l'espérance de vie – ne changent pas du jour au lendemain. Un recul de cet indicateur est donc le signe d'une crise grave puisqu'elle affecte directement la population, sa vraie richesse<sup>11</sup>.

En outre, depuis 1985, le pays ne cesse de reculer, comme en témoignent les valeurs de l'IDH du pays et son classement à l'échelle mondiale. Classée au 154<sup>e</sup> rang sur 174 pays en 1995, la RCA semble, depuis s'être installée durablement parmi les dix pays ayant les valeurs de l'IDH les plus basses au monde. En effet, son rang est tombé au 165<sup>e</sup> en 1996 (année pendant laquelle le pays a connu une grave série de crises militaro-politiques) et au 171<sup>e</sup> sur 175 pays classés en 2003.

Un bref examen des trois composantes de cet indicateur synthétique permet de comprendre la source de cette contre-performance.

Tableau 1.9

Centrafrique: Indicateur du développement humain et tendance

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
IDH	0,343	0,364	0,386	0,383	<b>0,367</b>	<b>0,363</b>	<b>0,355</b>

Source: RMDH 2005.

L'espérance de vie à la naissance est le principal facteur expliquant le recul de l'IDH en RCA depuis le début des années 90. De 43 ans en 1975, elle est passée à 49 ans en 1988 avant de redescendre à 42,7 ans en 2003<sup>12</sup>. Donc, en un peu plus de 25 années, le gain a été presque nul pour l'espérance de vie en RCA alors qu'il atteint près de 10 années pour l'ensemble des pays en développement pour la même période. En considérant les 15 dernières années – temps séparant les 2 derniers recensements – l'espérance de vie à la naissance a reculé d'un peu plus de 6 ans, ce qui correspond à une perte de 6 mois d'espérance de vie par année.

Le principal facteur explicatif de cette baisse tragique de l'espérance de vie est le VIH/SIDA dont la prévalence est passée de

10. Pays dont la valeur de l'IDH est égale ou inférieure à 0,500.

11. RMDH, 2003, p. 40.

12. Données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) réalisé en 2003.

2,6% en 1985 à 15% de la population (dont 22% des femmes enceintes), faisant de la RCA le pays le plus infecté de l'Afrique centrale. Selon l'Étude réalisée par le PNUD sur les *Impacts du VIH/SIDA sur le développement en République Centrafricaine*, l'espérance de vie aurait été d'environ 54 ans en 2003, si l'on se base sur les scénarios d'évolution des pays similaires et qui ne sont pas touchés par le VIH/SIDA et les données du recensement de la population de 2003. Ce qui équivaldrait à une perte «réelle» de 14 ans pour l'espérance de vie à la naissance entre 1985 et 2003.

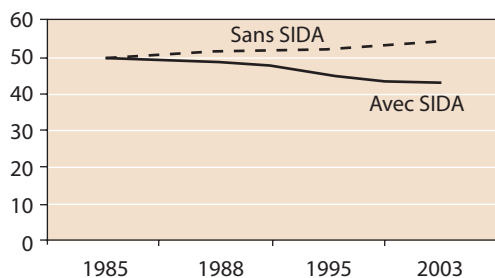
Tableau 1.10  
Espérance de vie et IDH avec et sans le VIH/SIDA

	Avec SIDA	Sans SIDA
Espérance de vie à la naissance (2003)	39,3 ans	54 ans
IDH (2003)	0,355	0,450

Sources : Données du RMDH 2005 et calculs PNUD.

Un simple calcul montre que, s'il n'y avait pas eu le VIH/SIDA, l'IDH de la RCA aurait été de 0,450 (au lieu de 0,355 pour la même année), ce qui le mettrait au 159<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale (au lieu de la 171<sup>e</sup> place).

Figure 1.8  
Espérance de vie et IDH avec SIDA et sans SIDA



Sources : Données du RGPH et calculs PNUD.

Figure 1.9  
Prévalence du VIH/SIDA (% des 15-24 ans) 2003

Centrafrique	13,5
Gabon	8,1
Cameroun	6,2
Congo	4,9
Tchad	4,8

Source : RMDH 2005.

Cependant, les données du RGPH montrent que la réduction de l'espérance de vie n'est pas le fait exclusif du VIH/SIDA. On constate en effet que le taux de mortalité infantile est passé

de 97‰ en 1995 à 132‰ en 2003, en raison de la malaria qui, avec une prévalence de 32% chez les enfants de moins de 5 ans, est devenue l'une des causes principales de la mortalité chez eux. En outre, sur 100 000 naissances vivantes, 1 355 décès maternels sont enregistrés en 2003 (contre 683 en 1988), faisant de la Centrafrique le pays de la sous-région où meurent le plus grand nombre de femmes à l'accouchement.

**Sans le VIH/SIDA, l'IDH de la RCA aurait été de 0,450 (au lieu de 0,355 pour la même année), ce qui le mettrait au 159<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale (au lieu de la 171<sup>e</sup> place).**

Les mauvaises conditions de santé des Centrafricains sont dues en partie au fait que bon nombre d'entre eux n'ont toujours pas accès aux services de santé, et que la possibilité pour eux d'être examinés par un médecin est bien mince. En effet, le pays comptait un médecin pour 23 700 habitants et un infirmier pour 1 835 habitants en 1991 contre un médecin pour 29 100 habitants et un infirmier pour 2 380 habitants en 2000. En outre, les habitants des zones rurales sont encore plus mal lotis que les autres puisque la plupart des médecins exercent à Bangui. De plus, en raison de leur niveau de pauvreté très élevé, les ménages consacrent l'essentiel de leurs revenus aux dépenses d'alimentation (70,2% des dépenses totales) et aux loyers. Seulement 2,4% de leurs maigres revenus vont aux services de santé.

En examinant la deuxième composante de l'IDH, c'est-à-dire le **niveau de savoir et de connaissance** des Centrafricains – mesuré par le taux de scolarisation, tous niveaux confondus (y compris l'alphabétisation) –, on se rend compte qu'il s'est légèrement dégradé au cours de la dernière décennie. L'amélioration du niveau d'alphabétisation des adultes, dont le taux a progressé de 33,2% en 1990 à 42,2% en 2003, n'a pas permis de compenser la détérioration du taux brut de scolarisation au niveau primaire qui est passé de 76,5% en 1988 à 68,7% en 2003. Quant au taux net de scolarisation primaire, il a connu une progression de 46% à 62,7% entre 1990 et 1996, avant de retomber à 40% en 2003.

Cette situation est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs : les multiples années blanches qu'a connues le pays durant la dernière décennie, le faible niveau de revenu des ménages souvent incapables de faire face aux

### Encadré 1.3: Calcul de l'IDH pour la République Centrafricaine

L'IDH est la moyenne arithmétique de trois indices (espérance de vie, niveau d'instruction et PIB) calculés de la manière suivante :

$$\text{Indice} = \frac{\text{Valeur du pays} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

#### 1. Calcul de l'indice de l'espérance de vie

L'indice de l'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays en termes d'espérance de vie à la naissance.

Val. Maximale = 85 ans; Val. Minimale = 25 ans; Espérance de vie en RCA en 2003 = 39,3 ans;

$$\text{Indice de l'espérance de vie en RCA (2003)} = \frac{39,3 - 25}{85 - 25} = \frac{14,3}{60} = 0,239$$

#### 2. Indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau pour le pays en termes d'alphabétisation des adultes (a) et d'enseignement (b).

a. Indice d'alphabétisation des adultes

Val. Maximale = 100%; Val. Minimale = 0%; Taux d'alphabétisation en RCA en 2003 = 48,6%;

$$\text{Indice d'alphabétisation} = \frac{48,6 - 0}{100 - 0} = 0,486$$

b. Indice de scolarisation

Val. Maximale = 100%; Val. Minimale = 0%; Taux de scolarisation en RCA en 2003 = 31%;

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{31 - 0}{100 - 0} = 0,310$$

c. Dans le calcul de l'indice de niveau d'instruction, l'indice d'alphabétisation compte pour 2/3 et celui du niveau d'instruction pour 1/3;

$$\text{Indice de niveau d'instruction en RCA (2003)} = \frac{2}{3} (0,486) + \frac{1}{3} (0,310) = 0,324 + 0,103 = 0,427$$

#### 3. Calcul de l'indice du PIB

Val. Maximale = 40 000 \$; Val. Minimale = 100 \$; PIB en RCA en 2003 : 1 089 \$;

$$\text{Indice de PIB en RCA (2003)} = \frac{\text{Log}(1089) - \text{Log}(100)}{\text{Log}(40000) - \text{Log}(100)} = 0,400$$

#### 4. Calcul de l'IDH

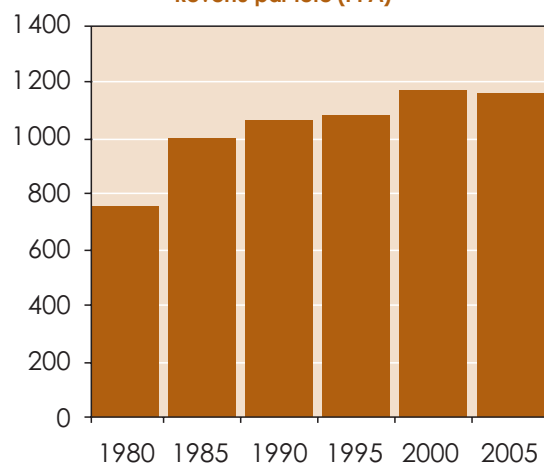
$$\text{IDH en RCA (2003)} = \frac{1}{3} (0,239) + \frac{1}{3} (0,427) + \frac{1}{3} (0,400) = 0,355$$

Source: Les données de base utilisées sont celles fournies par le *Rapport Mondial sur le Développement Humain* de 2005.

coûts indirects de la scolarisation (fournitures scolaires, frais d'assurance, cotisations pour les associations des parents d'élèves), l'insécurité dans certaines régions du pays, l'accès difficile aux établissements scolaires en raison de leur éloignement et de la dégradation des routes et pistes rurales, notamment en saison des pluies. La faiblesse des dépenses publiques totales en faveur du secteur éducatif (moins de 20% des dépenses totales et 2% du PIB) constitue assurément une autre cause majeure des problèmes observés au niveau du secteur de l'éducation en RCA.

Enfin, en ce qui concerne la troisième composante de l'IDH, à savoir le **revenu** exprimé par le PIB réel par tête d'habitant (PPA), les données montrent qu'en 2003, elle a atteint la valeur de 1 089 PPA après des progressions timides depuis 1990. Cette tendance indique que, contrairement aux deux autres composantes de l'IDH, le PIB aurait eu plutôt pour effet de la pousser à la hausse.

Figure 1.10  
Revenu par tête (PPA)



Source: Données du RMDH 2005.

En conclusion des analyses des composantes de l'IDH pour la RCA, il apparaît que les mauvaises performances de la République Centrafricaine en matière de développement humain au cours de la dernière décennie proviennent en grande partie de l'impact du VIH/SIDA dont les effets les plus visibles sont la réduction de l'espérance de vie. Les impacts de cette épidémie ont été amplifiés par ceux des crises répétitives qu'a traversées le pays au cours de la période et qui ont eu pour conséquence une stagnation du revenu moyen du Centrafricain et un léger recul du niveau de scolarisation dans le pays. Mais, durant cette période, certaines catégories de populations ont souffert plus que d'autres et ont vu leur vie basculer dans la misère. Les sections suivantes seront consacrées à ces catégories de personnes et à l'ampleur de leur exclusion.

### Disparités sociologiques entre les sexes

La disparité entre femmes et hommes centrafricains en termes de développement humain peut être illustrée par le rappel de quelques faits marquants.

En RCA, selon les données du dernier RGPH, 69,8% des femmes contre 47,2% des hommes âgés de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans aucune langue. Ce pourcentage est encore plus élevé en milieu rural où l'on retrouve 84,9% de femmes contre 60,4% d'hommes. Comme le montrent également les données du tableau 1.11 sur les différents niveaux de scolarisation, plus de la moitié des femmes âgées de 10 ans et plus (55,8%) n'ont jamais

fréquenté l'école contre environ un tiers des hommes (34,3%), tandis que 25,1% seulement des filles ont le niveau du primaire, contre 36,6% chez les garçons. On dénombre deux fois plus de garçons que de filles au secondaire et quatre fois et demi plus pour l'enseignement supérieur qui demeure un luxe en Centrafrique puisque seulement 1,1% de la population est allée à l'université.

Tableau 1.11  
Répartition de la population de dix ans et plus selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Ensemble	Hommes	Femmes
Sans instruction	45,2	34,3	55,8
Primaire	30,8	36,6	25,1
Secondaire	15,6	20,6	10,7
Supérieur	1,1	1,8	0,4
Autres	0,1	0,2	0,1
Non déclaré	7,2	6,6	7,8

Source: RGPH, 2003.

Du point de vue de l'insertion sur le marché du travail, on note un taux d'activité de 58,6% chez les femmes contre 74,5% chez les hommes. Par ailleurs, les femmes se retrouvent également plus exposées à la maladie du VIH/SIDA que les hommes. Les statistiques collectées auprès de femmes enceintes montrent que la séroprévalence est relativement plus élevée dans la population féminine, soit 20,8% dans les zones rurales et 22,9% dans les zones urbaines, pour des taux nationaux de 16,5% en zone rurale et 12,8% en zone urbaine. Cependant, comme dans la plupart des pays, les femmes centrafricaines ont une espérance de vie plus longue (45,7 ans) que celle des hommes (40 ans).

De façon plus globale, le *Rapport Mondial sur le Développement Humain* suggère d'étudier la disparité entre femme et homme en utilisant l'**Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)** et l'Indicateur de Participation des Femmes (IPF). À l'image de l'IDH, l'ISDH vise à rendre compte du niveau des potentialités humaines essentielles (espérance de vie, niveau d'instruction et de revenu), mais en corrigeant l'IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. La démarche de calcul de cet indicateur est présentée à l'annexe 2 avec une application au cas centrafricain.

L'analyse des inégalités hommes/femmes pour un pays donné se fait, d'une part, en comparant l'ISDH et l'IDH et, d'autre part, en examinant la différence de rang observée par ce pays pour l'IDH et pour l'ISDH. Ainsi, plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes. En utilisant les données du RGPH pour calculer les deux indicateurs, on obtient respectivement un IDH égal à 0,403 (et non 0,355 obtenu avec les données du RMDH 2005) et un ISDH égal à 0,364 (valeur inférieure à elle de l'IDH). Ceci signifie que les femmes centrafricaines sont bien moins loties que leurs compatriotes masculins en termes de développement humain.

**L'ISDH de la RCA est estimé à 0,364 (valeur inférieure à celle de l'IDH). Cela signifie que les femmes centrafricaines sont bien moins loties que leurs compatriotes masculins en termes de développement humain.**

En complément à l'ISDH, **l'indicateur de la participation des femmes** traduit les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clés de la participation et de la prise de décision économique et politique. Il se concentre donc sur les opportunités offertes aux femmes plutôt que sur leurs capacités, déjà mesurées par l'ISDH. Cet indicateur a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les hommes et les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines à la fois économique et politique.

Le premier ensemble de variables a été choisi pour rendre compte de la participation et du pouvoir décisionnaire dans la sphère

économique. Il comprend d'abord les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant, d'une part, des fonctions de direction et d'encadrement supérieur et, d'autre part, des professions techniques, libérales et d'encadrement. Toujours dans la sphère économique, la variable du revenu est choisie pour exprimer le contrôle des ressources économiques. Elle est mesurée par les parts du revenu du travail des hommes et des femmes.

Le tableau 1.12 indique que les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes à occuper des postes de cadres supérieurs et dans les professions scientifiques et techniques. Mais nous ne disposons pas de l'ensemble des données nécessaires pour calculer cette composante de l'IPF. Plus généralement, comme elles ont un niveau d'instruction moins élevé que les hommes, elles ont un accès limité à certains types d'emplois, notamment ceux dans les professions techniques, et sont contraintes d'exercer dans des secteurs où les rémunérations sont les plus faibles.

La deuxième variable de l'IPF est constituée par le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des fonctions parlementaires. Elle a été choisie pour refléter la participation à la vie politique et le pouvoir de décision des femmes. En RCA, les femmes députées ne sont que 10 sur un total de 105 que compte l'Assemblée nationale.

Au vu des données disponibles et des analyses ci-dessus, on peut penser que l'IPF en RCA est probablement très faible, traduisant le fait que les femmes ne participent pas suffisamment à la vie politique, économique et sociale du pays.

Tableau 1.12

**Répartition des hommes et des femmes selon les différents groupes de professions**

Groupes de professions	Sexe		
	Deux sexes	Hommes	Femmes
Total	100	100	100
Scientifique, technique, libéral	8,5	10,0	6,9
Cadres supérieurs	0,3	0,5	0,1
Personnel administratif ou assimilé	0,8	1,1	0,6
Personnel commercial ou vendeurs	8,1	6,4	10,0
Travailleurs spécialisés dans les services, Travailleurs non qualifiés ou manœuvres	4,3	7,2	1,2
Agriculteurs, éleveurs, forestiers	73,8	66,8	80,8
Ouvriers, artisans	3,6	6,9	0,4
Militaires	0,5	1,0	0,0

Source: RGPH, 2003.



## Pauvreté humaine, misère et exclusion en Centrafrique

Alors que l'IDH – comme l'ont montré les analyses des sections précédentes – mesure le niveau moyen atteint par un pays donné en termes de développement humain, l'indicateur de la pauvreté humaine examine la répartition des avancées humaines à l'intérieur du même pays, en mettant en évidence l'ampleur des manques ou déficits de capacités chez les individus du pays en question. L'IPH mesure la misère dans quatre grands aspects de la vie humaine : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale. Ces aspects permettant de mesurer la misère sont les mêmes pour tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. Seuls les critères les mesurant varient, pour tenir compte des différences dans les réalités de ces pays et en raison des limites que posent les données. Notons qu'en l'absence des données nécessaires, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) ne peut pas restituer le déficit de participation à la vie sociale dans les pays en développement (contrairement à l'IPH-2 pour les pays développés).

Pour les pays en développement comme la RCA, le déficit de **capacité à vivre longtemps et en bonne santé** se mesure par le pourcentage des personnes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans, le **déficit de savoir** par le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et plus) et le **déficit de moyens économiques (de niveau de vie)**, par le pourcentage de personnes qui sont privées d'accès durable à un point d'eau aménagé ainsi que par le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale. Il est à noter que, dans les rapports mondiaux d'avant

2005, la mesure en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Mais le manque de données fiables et récentes dans beaucoup de pays concernant cet aspect a contraint à son abandon.

Le calcul pour la RCA, dont le détail est présenté à l'annexe 2, indique que la valeur de l'IPH-1 du pays est égale à 0,478 (ou 47,8%). Cela signifie que, dans ce pays à faible niveau de développement humain (IDH=0,355), 47,8% des Centrafricains souffrent d'un déficit dans l'une ou l'ensemble des trois dimensions de la pauvreté humaine et qu'ils vivent dans des conditions de dénuement total. Rappelons par ailleurs, comme l'ont montré les sections antérieures, que ce sont 70% des Centrafricains qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Une comparaison des valeurs de l'IDH et de l'IPH-1 donne une meilleure idée de la répartition des avancées humaines. Prenons l'exemple de l'Éthiopie qui est presque au même niveau de développement humain (IDH=0,367 et classé 170<sup>e</sup>) que la RCA (IDH=0,355 et classé 171<sup>e</sup>). La figure 1.11 montre que les proportions d'Éthiopiens vivant dans des conditions de dénuement total sont bien plus élevées (55,3%) que les Centrafricains vivant dans les mêmes conditions.

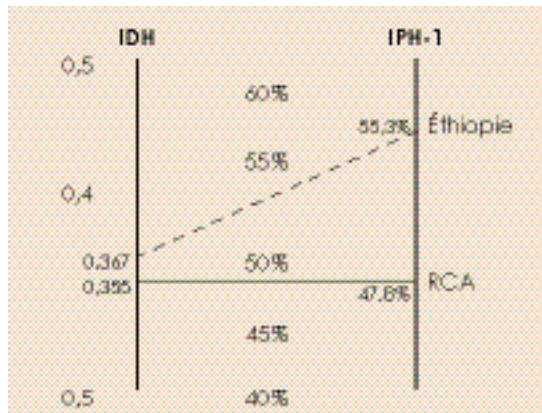
D'autres exemples sont analysés à partir des données des pays de la CEMAC. Le Tchad et la RCA ont des IPH assez voisins, mais les domaines dont souffrent les populations «indigentes» dans les deux pays sont différents. Alors que plus de Centrafricains que de Tchadiens présentent des risques de mourir avant l'âge de 40 ans, ces derniers sont, au contraire beaucoup plus nombreux à ne pas avoir accès à de l'eau potable et à être analphabètes.

Tableau 1.13  
Centrafrique, Indicateur de la pauvreté humaine et ses composantes

Indicateurs de la pauvreté humaine (IPH)		Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans (2000-05)	Taux d'analphabétisme (en % des 15 ans et plus)	Pop. privée d'accès à un point d'eau aménagé (2002)
Valeur	Classement PMA			
47,8%	92 <sup>e</sup> /103	56,2%	51,4%	25%

Source : RMDH 2005.

Figure 1.11  
Un même IDH, des IPH-1 différents



Source: Données du RMDH 2005.

Pour bien comprendre la problématique de la pauvreté humaine en RCA, il est nécessaire d'examiner les composantes de son IPH.

**La valeur de l'indicateur de pauvreté humaine, traduit le fait que 47,8% des Centrafricains souffrent d'un déficit dans l'une ou l'ensemble des trois dimensions de la pauvreté humaine et qu'ils vivent dans des conditions de dénuement total.**

Tout d'abord, rappelons que la brièveté de la vie est l'un des principaux critères révélateurs de la pauvreté humaine. Décéder avant 40 ans signale en effet une indigence grave. C'est malheureusement la situation en Centrafrique où plus de la moitié des Centrafricains (56,2%) nés au cours de cette période risquent de mourir avant d'atteindre l'âge de 40 ans. Il s'agit là du taux le plus élevé au monde, à l'exception des quatre pays<sup>13</sup> qui présentent

le plus fort taux de prévalence du VIH/SIDA. Si le fort taux de prévalence de cette pandémie en RCA explique en grande partie la gravité de la situation chez de nombreux Centrafricains, il n'explique pas toute la misère dans laquelle se retrouvent près de 48% des Centrafricains.

En effet, on voit par ailleurs que 220 enfants sur 1 000 naissances vivantes<sup>14</sup> risquent de décéder avant d'atteindre l'âge de 5 ans pour d'autres raisons comme la malaria, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition protéino-énergétique sévère. Pour ce dernier facteur, on note que 24,2% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale et 38,5% de retard de croissance, tandis que 74% des enfants âgés de 6 à 36 mois accusent une carence en vitamine A.

En considérant la deuxième composante de l'IPH, à savoir le déficit dans le domaine du savoir et de la connaissance, les données du RMDH 2005 indiquent que la moitié des Centrafricains sont analphabètes. Le RGPH de 2003 montre qu'ils sont plus nombreux (57,3%) à ne pouvoir ni lire, ni écrire, dont 68% chez les femmes (contre 46,2% pour les hommes). La situation est catastrophique pour le milieu rural qui compte jusqu'à 70,9% de personnes de 10 ans et plus ne sachant ni lire, ni écrire. Chez les femmes rurales, ce taux atteint un niveau absolu de 82,4%. Autant de Centrafricains qui voient ainsi compromise leur chance de sortir de la pauvreté.

En ce qui concerne la troisième dimension de l'IPH, il semble que seulement 25% de Centrafricains sont privés d'eau potable, selon

Tableau 1.14  
Données comparatives de l'IPH et de ses composantes pour les pays de la CEMAC

Pays	Valeur IPH	Classement	Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans (2000-2005)	Taux d'analphabétisme (en % des 15 ans ou plus)	Pop. privée d'accès à un point d'eau aménagé (2000)
Guinée-Équatoriale	38,1%	71/103	47,7	15,8	56
Gabon			32,6		13
Cameroun	35,9%	67/103	43,9	32,1	37
Congo	32%	54/1103	39,3	17,2	54
Centrafrique	47,8%	92/103	56,2	51,4	25
Tchad	50,3%	100/103	45,2	74,5	66

Source: RMDH 2005.

13. Pour ces pays, nous avons les taux suivants: 74,3% (Swaziland); 67,6% (Lesotho); 65,9% (Zimbabwe); 60,1% (Zambie).

14. Données du RGPH de 2003.

le RMDH 2005. Les données plus récentes du RGPH 2003 montrent au contraire qu'ils sont 53% à être privés d'accès régulier à un point d'eau aménagé. Plus généralement, en utilisant les données du RGPH 2003, les calculs conduisent à une valeur de l'IPH de 52,1%.

### **Prévenir les conflits et lutter contre le VIH/SIDA, conditions de base pour promouvoir le développement humain en RCA**

La situation du développement humain de la Centrafrique est plutôt préoccupante, car tous les indicateurs habituellement utilisés pour décrire les conditions de vie des populations s'y sont dégradés. Au cours de la dernière décennie, la pandémie du VIH/SIDA a presque explosé tandis que de nombreux ménages ont basculé dans la pauvreté.

Les efforts devant être réalisés juste pour ramener certains des indicateurs aux niveaux fixés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont immenses, tant les tendances de la décennie antérieure montrent des reculs importants pour les indicateurs mesurant les capacités essentielles du développement humain. La réduction de la pauvreté et un mieux-être des Centrafricains d'ici 2015, horizon fixé par la Déclaration du Millénaire, constituent l'un des défis majeurs pour les politiques et stratégies de développement du pays. Parmi ces défis, figurent en bonne place la réalisation d'une croissance forte et durable de manière à relever le niveau de vie des Centrafricains, la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que le renforcement de la gouvernance démocratique, notamment la consolidation de la paix et la prévention des crises.

Comme l'a démontré le RMDH 2005, il existe un lien relativement étroit entre «faible développement humain et conflit violent». Sur les 32 pays classés dans la catégorie à faible développement humain, 22 ont connu un conflit à un moment donné depuis 1990 et 5 ont connu un renversement du développement humain au cours de la dernière décennie. Plus précisément :

- Neuf des dix pays présentant l'IDH le plus bas ont connu un conflit à un moment donné durant les années 90. Seuls deux d'entre eux étaient des démocraties.
- Sept des dix pays au bas du classement du PIB par habitant ont connu des conflits ces dernières années.
- Huit des dix pays présentant les taux de scolarisation primaire les plus bas ont connu un conflit à un moment donné depuis 1990.
- Neuf des dix-huit pays qui ont enregistré un déclin de leur IDH dans les années 90 ont connu un conflit au cours de la même période. Les revenus par habitant et l'espérance de vie ont chuté dans pratiquement tous ces pays.

En conséquence de ces renversements du développement humain, les pays souffrant de conflits violents, ou de crises militaro-politiques à répétition comme c'est le cas de la RCA, se retrouvent en majorité dans le groupe le plus à la traîne en matière de réalisation des OMD. La prévention des conflits constitue donc le principal défi que devra relever le pays s'il veut renverser les tendances à la dégradation des indicateurs du développement humain et se mettre sur le chemin des OMD.

***La prévention des conflits et la lutte contre le VIH/SIDA constituent les principaux défis que devra relever le pays s'il veut renverser les tendances à la dégradation des indicateurs du développement humain et se mettre sur le chemin des OMD.***

Les coûts des conflits en termes de développement humain sont inestimables. En situation de conflit ou de crises politiques aiguës et durables, les systèmes de production alimentaires sont perturbés, aggravant la malnutrition des populations, notamment chez les enfants. Le ralentissement de l'activité économique et l'environnement de sécurité incertain représentent des facteurs dissuasifs pour les investissements, tant nationaux qu'étrangers, et un puissant stimulant pour la fuite des capitaux. L'émergence des marchés noirs et des économies parallèles qui accompagnent souvent les conflits crée de nouvelles opportunités pour les combattants – et de nouvelles sources de dislocation économique pour la société.

**Encadré 1.4: Quelle est la relation entre les visées du développement humain et les Objectifs du Millénaire pour le Développement?**

<b>Capacités essentielles au développement humain</b>	<b>Objectifs du Millénaire pour le Développement</b>
Vivre longtemps et en bonne santé	Objectifs 4, 5 et 6: réduire la mortalité des enfants, améliorer la santé maternelle et combattre les principales maladies
Accéder à l'éducation et à l'instruction	Objectifs 2 et 3: assurer une éducation primaire pour tous et l'autonomisation des femmes en œuvrant à l'égalité des sexes dans l'éducation
Disposer d'un niveau de vie décent	Objectif 1: réduire la pauvreté et la faim
Bénéficier de libertés civiles et politiques pour être en mesure de prendre part à la vie de la communauté	Il ne s'agit pas d'un Objectif du Millénaire pour le Développement, mais d'un important objectif international mentionné à la section V de la Déclaration du Millénaire sur les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance
<b>Conditions essentielles au développement humain</b>	<b>Objectifs du Millénaire pour le Développement</b>
Durabilité des ressources écologiques	Objectif 7: assurer la durabilité des ressources écologiques
Égalité, en particulier égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Objectif 3: promouvoir l'égalité des sexes
Environnement économique mondial favorable	Objectif 8: renforcer le partenariat entre pays riches et pauvres

Dans les pays en crise, on assiste souvent à la désintégration des services sociaux de base, la capacité des gouvernements à préserver les systèmes d'éducation et de santé étant souvent érodée par les contraintes budgétaires imposées par les conflits – en raison du tarissement des ressources fiscales et de l'absorption des maigres ressources de l'État par les dépenses militaires et de sécurité – de même qu'il est impossible d'accéder librement aux zones de conflits.

Les ressources naturelles ne doivent pas devenir une malédiction comme dans de nombreux autres pays<sup>15</sup> où leur exploitation fait souvent l'objet de détournements des revenus au détriment des intérêts des pays et conduit à alimenter les conflits.

15. Le RMDH 2005 cite les cas des pays suivants: Afghanistan, Angola, Cambodge, Colombie, Congo, RDC, Indonésie, Libéria, Pérou, Sierra Leone et Soudan.

En ce qui concerne le VIH/SIDA, il constitue un deuxième obstacle majeur qui – s'il n'est pas traité dès maintenant – risque de compromettre tous les efforts engagés dans les autres domaines et de faire payer à la République Centrafricaine un prix très élevé pour les générations futures. L'étude du PNUD Bangui (2006) sur les «Impacts du VIH/SIDA sur le développement en République Centrafricaine» donne des estimations des impacts négatifs sur l'évolution de l'économie et la société centrafricaine. On peut y lire que, dans les conditions actuelles, le taux de prévalence atteindrait plus de 18%, l'espérance de vie serait ramenée en dessous de 40 ans en 2015. Le nombre d'orphelins du VIH/SIDA augmenterait d'environ 145000, créant une pression insoutenable sur les ménages et leurs revenus déjà très faibles. Pratiquement aucun des OMD ne serait atteint.

## Annexe 1 : Calcul de l'IPH-1 pour la République Centrafricaine

Le calcul de l'IPH est plus direct que celui de l'IDH. En effet, pour le calcul de l'IPH, les critères utilisés pour mesurer les carences dans les trois dimensions fondamentales du développement sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentage).

### 1. Mesures des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

Moyenne non pondérée = 1/2 (population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés) + 1/2 (enfants souffrant d'insuffisance pondérale)

- Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 25%
- Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 24%

Moyenne pondérée =  $\frac{1}{2} (25) + \frac{1}{2} (24) = 24,5\%$

### 2. Calcul de l'IPH-1

La formule pour calculer l'IPH est la suivante :

$$IPH = \left[ \frac{1}{3} (p_1^3 + p_2^3 + p_3^3) \right]^{1/3}$$

Où :

$P_1$  = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multiplié par 100)

$P_2$  = taux d'analphabétisme des adultes

$P_3$  = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale

#### Pour la République Centrafricaine :

$P_1 = 56,2\%$ ;  $P_2 = 51,4\%$ ; et  $P_3 = 24,5\%$

$$IPH = \left[ \frac{1}{3} (56,2^3 + 51,4^3 + 24,5^3) \right]^{1/3} = 47,8$$

Note : Calcul effectué à partir des données du RMDH 2005.

## Annexe 2: Calcul de l'ISDH pour la République Centrafricaine

L'ISDH est la moyenne arithmétique des trois **indices d'égalité de la répartition** calculés pour l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le PIB. Chacun de ces indices est lui-même calculé à partir des indices pondérés (par le poids démographique) de chacune des composantes obtenues pour les femmes et pour les hommes, respectivement, à partir de la formule habituelle :

$$\text{Indice composante} = \frac{\text{Valeur du pays} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

### 1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

D'abord, on calcule l'indice de l'espérance de vie pour les femmes et pour les hommes.

#### FEMME

Val. Femme centrafricaine = 45,7 ans;  
Val. Min. = 27,5 ans      Val max. 87,5 ans;

$$\text{Ind. d'espérance de vie} = \frac{45,7 - 27,5}{87,5 - 27,5} = \frac{18,2}{60} = 0,303$$

#### HOMME

Val. Hommes centrafricains = 40,0 ans;  
Val. Min. = 22,5 ans      Val max. 82,5 ans;

$$\text{Ind. d'espérance de vie} = \frac{40,0 - 22,5}{82,5 - 22,5} = \frac{17,5}{60} = 0,292$$

#### FEMME

Part de la population = 50,2%  
Indice d'espérance de vie = 0,303

#### HOMME

Part de la population = 49,8%  
Indice d'espérance de vie = 0,292

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \left\{ \left[ (0,502) (0,303)^{-1} \right] + \left[ (0,498) (0,292)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 0,297$$

### 2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule d'abord les indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné du primaire et du secondaire.

#### FEMME

Taux d'alphabétisation des adultes = 32,0%  
Indice d'alphabétisation des adultes =  $\frac{32,0}{100} = 0,320$

Taux brut de scolarisation = 58,7%  
Indice de scolarisation =  $\frac{58,7}{100} = 0,587$

#### HOMME

Taux d'alphabétisation des adultes = 53,8%  
Indice d'alphabétisation des adultes =  $\frac{53,8}{100} = 0,538$

Taux brut de scolarisation = 78,3%  
Indice de scolarisation =  $\frac{78,3}{100} = 0,783$

Ensuite, on calcule l'indice de niveau d'instruction dans lequel entrent, pour deux tiers, l'indice d'alphabétisation et, pour un tiers, l'indice de scolarisation, respectivement pour les femmes et pour les hommes.

$$\text{Indice de niveau d'instruction des femmes} = \frac{2}{3} (0,320) + \frac{1}{3} (0,587) = 0,409$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = \frac{2}{3} (0,538) + \frac{1}{3} (0,783) = 0,619$$

Enfin, en combinant ces deux indices, on obtient :

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \left\{ \left[ (0,502) (0,409)^{-1} \right] + \left[ (0,498) (0,619)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 0,492$$

### 3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau de revenu

On estime d'abord le revenu du travail (en PPA) pour les femmes et pour les hommes. Pour ce calcul, on utilise la formule du niveau de revenu corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail.

Rappelons que les valeurs maximale et minimale du PIB sont respectivement de 40000\$ PPA et 100\$ PPA.

$$\text{Indice de revenu national} = \frac{\text{Log}(\text{Val. composante}) - \text{Log}(100)}{\text{Log}(40000) - \text{Log}(100)}$$

#### FEMME

Revenu estimé du travail (PPA) = 486

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\text{Log}(486) - \text{Log}(100)}{\text{Log}(40000) - \text{Log}(100)} = 0,263$$

#### HOMME

Revenu estimé du travail (PPA) = 879

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\text{Log}(879) - \text{Log}(100)}{\text{Log}(40000) - \text{Log}(100)} = 0,362$$

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \left\{ \left[ (0,502) \left( 0,263 \right)^{-1} \right] + \left[ (0,498) \left( 0,362 \right)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 0,304$$

### 4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH est simplement la moyenne non pondérée des trois indices de répartition calculés ci-dessus, à savoir: l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\text{ISDH pour la RCA} = \frac{1}{3} (0,297) + \frac{1}{3} (0,492) + \frac{1}{3} (0,304) = 0,364$$

Note: Les données sur l'espérance de vie et les niveaux d'instruction proviennent du RGPH 2003, tandis que celles sur les revenus sont tirées du RMDH 2005.

### Annexe 3: Tableau de synthèse. IDH, ISDH, IPH-1, IPH-2: les mêmes composantes, mais des outils de mesure différents

Indicateur	Longévité	Savoir	Conditions de vie	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA)	
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1. Taux d'alphabétisation des hommes et femmes 2. Taux de scolarisation combiné des populations féminine et masculine	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA), sur la base des parts des hommes et des femmes dans le revenu du travail	(voir IPF)
IPH-1 (pour les pays en développement)	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	1. Pourcentage de la population privée d'accès à l'eau potable 2. Pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	
IPH-2 (pour les pays industrialisés)	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans	Taux d'illettrisme des adultes	Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (correspondant à la demi-médiane du revenu individuel disponible)	Chômage de longue durée (12 mois et plus)

#### Bibliographie

AHO, G., Larivière, S., Martin, F. (1995). *Manuel d'Analyse de la Pauvreté. Applications au Bénin*; PNUD.

AHO, G. (2003). *Les indicateurs composites du développement humain*. PNUD/Bangui.

*Le Courier* (1994). «Lutter contre la pauvreté», n° 143, Janvier/Février.

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, UNICEF (2002). *Résultats de l'Enquête MICS*.

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, UNFPA (2005). *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation*.

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (2005). *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. Draft 00.

PNUD, 1990, 1996, 1997, 2003 et 2005. «Rapport Mondial sur le Développement Humain», *Economica*, Paris.

PNUD-Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, (2005). *Résultats provisoires des Enquêtes sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain et rural*.

PNUD, 2006. *Impacts du VIH/SIDA sur le développement en République Centrafricaine*. PNUD/Bangui.



## Chapitre 2

# LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, MOTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Gilbert Aho

### Introduction

Depuis la fin des années 90, l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) a remis la question de la pauvreté et de la croissance au centre des préoccupations des politiques de développement. C'est ainsi que les pays pauvres, éligibles au PPTÉ – comme la République Centrafricaine – se sont tous engagés dans la formulation et la mise en œuvre d'un *Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté* devant bénéficier d'un appui catalytique du FMI, à travers sa Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Les objectifs de ces DSRP consistent à lutter contre la pauvreté grâce à la création d'une croissance économique appropriée.

Il s'agit là d'un changement d'approche du FMI et de la Banque mondiale qui ont pendant deux décennies (années 80) encouragé la mise en œuvre des programmes de stabilisation puis d'ajustement structurel, qui avaient pourtant déjà pour objectif principal de stimuler la croissance économique dont les bénéfices seraient favorables à la réduction de la pauvreté. Au vu des enseignements tirés des deux dernières décennies, ces deux organisations, conseillères des pays en développement en matière de politique de développement, admettent aujourd'hui la nécessité d'accorder une plus grande place aux pauvres, notamment à leur capital humain et leurs actifs, reconnaissant explicitement l'existence d'une relation multidimensionnelle et à double sens (et non plus unidirectionnelle) entre la croissance et la pauvreté.

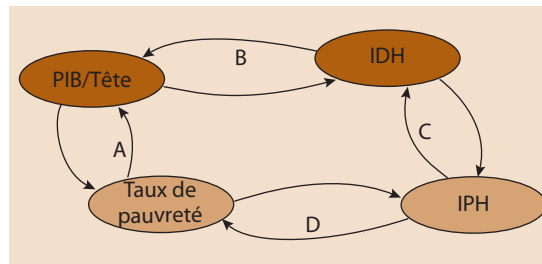
Loin de vouloir analyser la pertinence de cette nouvelle approche des Institutions de Bretton Woods, le présent chapitre a pour objet de rappeler la nature et le type de liens pouvant exister entre la croissance économique

et les différentes dimensions de la pauvreté. La connaissance et la compréhension de ces relations constituent la base sur laquelle devraient reposer la formulation et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Plus concrètement, il s'agit de voir de quelle manière le niveau de revenu (mesuré par le PIB/habitant) d'un pays donné est lié, d'une part, à celui du taux de pauvreté monétaire et, d'autre part, à ceux de l'indicateur du développement humain et de l'Indicateur de la pauvreté humaine. Ou encore, il s'agit de chercher à comprendre comment la variation du revenu par habitant dans un pays agit sur les valeurs de l'incidence de pauvreté monétaire, de l'IDH et de l'IPH et vice versa.

Figure 2.1

#### Relations entre croissance/revenu, incidences de pauvreté et développement humain



Dès lors que les relations analytiques et empiriques auront été établies entre ces différents paramètres et variables, en se basant sur les exemples et cas de plusieurs pays et ceux de la République Centrafricaine, le présent chapitre montrera comment mettre en place une «stratégie de croissance pro-pauvre» ou – comme rappelé dans tous les rapports sur le développement humain du PNUD– une «stratégie de croissance au service du développement humain».

## Liens entre croissance et pauvreté monétaire (Relations du type A)

*La croissance économique est nécessaire pour parvenir à réduire la pauvreté*

Les débats sur les liens entre la croissance et la pauvreté ne sont pas récents. Ils sont

*Peu de pays peuvent être cités en exemple où la croissance économique à elle seule, sans mesures de politiques délibérées ou d'accompagnement, a permis une distribution plus équitable des ressources.*

*Cependant, c'est l'absence de la croissance économique dans de nombreux pays au cours de la décennie 90 qui a été la source de leur incapacité à combattre la pauvreté monétaire.*

apparus il y a au moins deux siècles avec le capitalisme industriel et étaient au cœur de la réflexion d'économistes politiques tels Adam Smith, Karl Marx, John Stuart Mill. Pour eux, l'accumulation et l'enrichissement étaient considérés comme un moyen d'éliminer la misère et la pénurie. Plus récemment, pour les économistes néo-classiques, il suffisait d'accroître le revenu à travers la croissance économique pour que ses avantages soient redistribués à court ou à moyen terme. Cependant, aucune de ces thèses n'a trouvé sa traduction dans la réalité, car peu de pays peuvent être cités en exemple où la croissance économique à elle seule, sans mesures de politiques délibérées ou d'accompagnement, a permis une distribution plus équitable des ressources.

Cependant, selon les données du RMDH 2003, c'est l'absence de la croissance économique dans de nombreux pays au cours de la décennie 90 qui a été la source de leur incapacité à combattre la pauvreté monétaire. Il est également apparu (voir tableau 2.1) que ce sont les régions où la croissance économique a été la plus rapide (les pays de l'Asie de l'Est et Pacifique et les pays de l'Asie du Sud, avec des taux respectifs de croissance de 6,4% et 3,3%) qui sont celles qui ont le plus réduit la pauvreté monétaire (respectivement de 14,9 et 8,4 points de pourcentage). Il est rare que la pauvreté monétaire recule dans une économie en stagnation, comme l'indique la situation des pays de l'Afrique subsaharienne et ceux de l'Europe centrale qui, avec des pertes de revenus de -0,4% et -1,9%, respectivement, ont vu leur taux de pauvreté progresser de 1,6 et 13,5 points de pourcentage au cours de la décennie 90.

La République Centrafricaine ne déroge pas à cette règle. En effet, pour la période de temps où les données sont disponibles, on constate que l'incidence de pauvreté monétaire est passée d'environ 60% au début des années 90, à 72% en 2003, période pendant laquelle la croissance annuelle du revenu par tête a été de -0,4%. En observant que le taux de croissance économique a été de -1,5% sur la période 1975-2003, on peut conclure, sans risque de se tromper, que l'absence de croissance économique pendant plus de 25 années s'est traduite par une détérioration considérable des conditions de vie de la majorité des populations, et que le niveau de vie des Centrafricains en 2003 est plus bas que celui qu'ils avaient en 1975.

Tableau 2.1

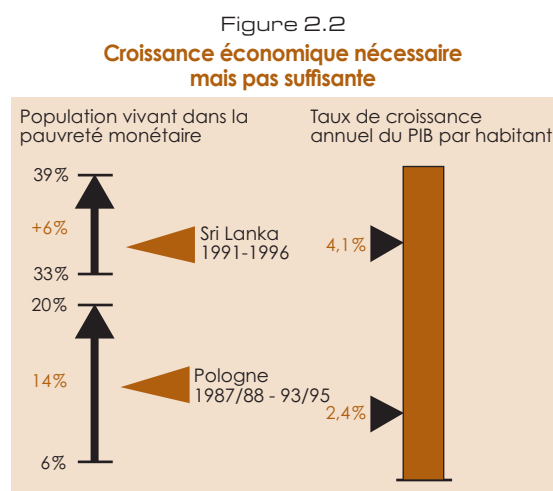
### Des liens étroits entre croissance économique et pauvreté monétaire

Région	Croissance au cours des années 90 (taux de croissance annuel par habitant) (%)	Réduction de la pauvreté au cours des années 90 (diminution en points de pourcentage)
Asie de l'Est et Pacifique	6,4	14,9
Asie du Sud	3,3	8,4
Amérique latine et Caraïbes	1,6	-0,1
Afrique du Nord et Proche-Orient	1,0	-0,1
Afrique subsaharienne	-0,4	-1,6
Europe centrale et orientale et CEI	-1,9	-13,5

Source: Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2003.

### La croissance économique n'entraîne pas automatiquement une réduction de la pauvreté

Bien qu'elle soit essentielle pour réduire la pauvreté, la croissance économique ne saurait être suffisante à la fois pour réduire la pauvreté monétaire et améliorer le niveau du développement humain. La figure 2.2 montre comme exemple le cas du Sri Lanka qui a connu, au cours de la période 1991-1996, une croissance annuelle du revenu par habitant de 4,1% alors que le taux de pauvreté augmentait en même temps de +6%. De même, le taux de pauvreté a crû de +14% en Pologne entre 1987 et 1993 alors que le pays a connu une croissance annuelle de +2,4% de son PIB par habitant.



Source: RMDH 2003.

Ces exemples montrent que la croissance économique, à elle seule, n'a pas permis une distribution plus équitable des ressources. Selon les données portant sur d'autres pays, « cela ne s'est produit que dans quelques pays où les pouvoirs publics ont adopté des mesures délibérées, notamment des réformes agraires radicales, en vue d'accroître la justice sociale et généraliser l'enseignement et l'accès aux soins<sup>1</sup> ».

Quels enseignements tirer des expériences des différents pays ?

- Un pays ayant obtenu des taux de croissance élevés peut ne pas connaître une réduction sensible du niveau de pauvreté de la population.

1. RMDH 1996, p. 52.

- Un taux de croissance identique dans deux pays différents peut mener à des impacts différents sur la diminution des taux de pauvreté.
- Les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté peuvent beaucoup varier d'un pays à un autre. L'ampleur des effets est liée à la fois à la structure même de l'économie du pays, mais également aux types de politique que l'on mène.

### La réduction de la pauvreté monétaire peut stimuler la croissance économique

Certains arguments sont développés par le RMDH 1997 en faveur de cette thèse<sup>2</sup>:

- La pauvreté induit une aversion pour le risque chez les individus. En revanche, le recul de la pauvreté développe le goût du risque et l'esprit d'entreprise qui sont indispensables à la croissance.
- La pauvreté contraint les individus à l'immobilité. La réduction de la pauvreté leur donne accès à davantage de ressources et, ce faisant, leur permet de se déplacer, de se mettre en quête d'un emploi ou d'attendre de trouver un emploi plus approprié.
- La pauvreté fait obstacle à l'amélioration de la santé et de l'éducation des enfants. Non seulement le recul de la pauvreté améliore la productivité humaine dans son ensemble, mais il garantit que les investissements futurs dans la santé et l'éducation seront mieux répartis et profiteront à ceux qui sont les mieux à même de les utiliser, au lieu de bénéficier uniquement au petit groupe de nantis.

## Liens entre croissance et développement humain (Relations du type B)

La relation entre le développement humain et la croissance économique a été étudiée en profondeur dès le tout premier *Rapport Mondial sur le Développement Humain* publié en 1990 par le PNUD. Ce rapport prenait le contre-pied des idées reçues et en vogue à cette époque, avec les programmes d'ajustement structurel, en affirmant qu'il n'existe pas de lien automatique entre les deux. L'exemple de la figure 2.3 indique qu'il n'y a pas de relation automatique entre le revenu et le niveau de

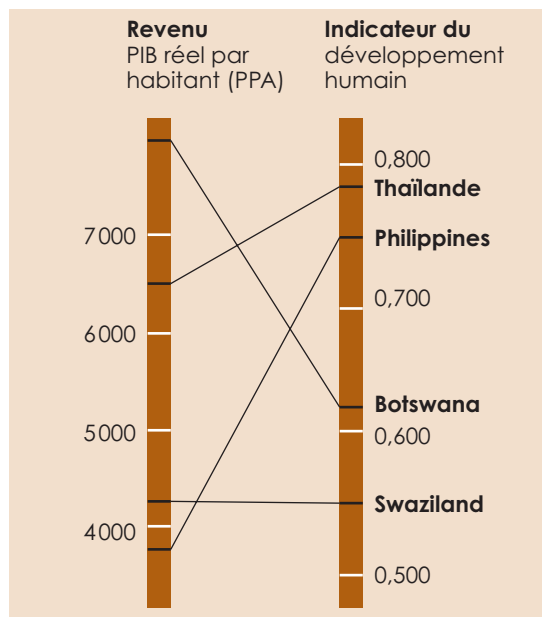
2. RMDH 1997, p. 79.

C'est sur la longue durée que l'association entre croissance économique et développement humain devient manifeste. On voit qu'en RCA, l'absence de croissance économique pendant la période 1975-2000 a eu des conséquences sur le très bas niveau de l'indicateur de développement humain qui est resté très faible.

l'IDH. Il montre que la Thaïlande et les Philippines ont des valeurs similaires de l'IDH, mais des revenus différents, situation similaire pour le Botswana et le Swaziland.

Cependant, sur le long terme, l'existence d'une relation positive entre la croissance économique et le développement humain apparaît sous un autre angle. Selon les données du tableau 2.2, la Corée et la Thaïlande, qui ont connu une très forte croissance de leur revenu par habitant, ont vu les valeurs de leur IDH grimper très rapidement contrairement à la Centrafrique où la croissance des revenus a été très lente (il a été multiplié par un coefficient de seulement 1,4 contre 26 pour la Corée et 7,9 pour la Thaïlande).

Figure 2.3  
IDH identique, revenu différent



Source: RMDH 2003.

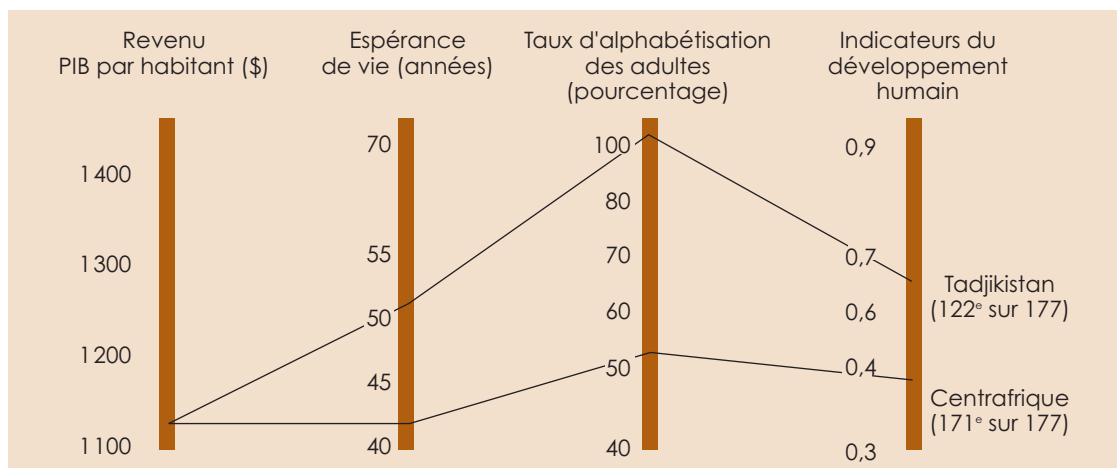
En résumé, c'est donc sur la longue durée que l'association entre croissance économique et développement humain devient manifeste. Dans ces conditions, on peut utiliser les mesures du développement humain pour évaluer la qualité de la croissance économique. En considérant la période 1975-2000, on peut voir également que l'absence de croissance économique en Centrafrique pendant ces 25 années a eu des conséquences sur le très bas niveau de l'indicateur de développement humain qui est resté très faible.

Tableau 2.2  
Croissance économique et développement humain

	1960		2003	
	PIB per capita (PPA)	IDH	PIB per capita (PPA)	IDH
RCA	806	0,160	1 089	0,355
Corée	690	0,398	17 971	0,901
Thaïlande	985	0,373	7 795	0,778
Maurice	2 113	0,486	11 287	0,791

Source: Rapport Mondial sur le Développement Humain, 1996, 1997, 2003 et 2005.

Figure 2.4  
Similitude de revenu, disparités dans le développement humain



Source: Données du Rapport mondial sur le développement humain, 2005.

Une analyse plus détaillée des exemples de ces pays indique que certaines mesures de politique spécifiques s'imposent pour que le progrès économique se traduise par un progrès humain. Ce sera l'objet de la section consacrée aux politiques de croissance pro-pauvre et au service du développement humain.

## **Liens entre pauvreté monétaire et pauvreté humaine** **(Relations du type D)**

L'analyse des données des *Rapports Mondiaux sur le Développement Humain* montre que pauvreté monétaire et pauvreté humaine prononcées vont en général de pair. Cependant, ces deux formes de pauvreté peuvent évoluer dans des directions différentes. La pauvreté monétaire prononcée peut coexister avec une pauvreté humaine faible comme à Cuba et au Pérou, qui ont des incidences de pauvreté monétaire élevées et similaires autour de 42%, mais où l'IPH est de 5% pour Cuba et 11,4% pour le Pérou.

Inversement, un taux de pauvreté relativement faible peut coexister avec une pauvreté humaine élevée. C'est le cas de l'Égypte, qui a un IPH de 31% avec seulement 3,1% de sa population vivant avec moins de un dollar (PPA) par jour et 16% vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Au Maroc, on retrouve également une incidence de pauvreté monétaire de 19%, taux sensiblement plus bas que les 34,5% de l'indicateur de pauvreté humaine.

La relation entre ces deux formes de pauvreté dans un pays donné peut s'inverser au cours du temps. Entre 1970 et 1990, la Malaisie et la République de Corée ont réduit de plus de moitié la pauvreté monétaire et certains aspects de la pauvreté humaine qui les affectaient. Par contre, la Colombie et le Costa Rica, quant à eux, ont fait régresser la pauvreté humaine de moitié entre 1971 et 1988, sans que la pauvreté monétaire diminue dans les mêmes proportions. La Côte d'Ivoire, qui avait un IPH de 46,3% en 1996 et un taux de pauvreté monétaire de moins de 10%, a connu une légère baisse de son IDH et un accroissement fulgurant de son incidence de pauvreté monétaire qui est passée à 36,8%, probablement à cause de la crise politique qui a créé de nombreux îlots de pauvreté monétaire.

## **Croissance pro-pauvre et croissance au service du développement humain**

*Dans quelles conditions la croissance économique contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté*

L'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté est un sujet controversé qui a alimenté les débats économiques et politiques depuis des siècles. «Les pessimistes mettent en avant les dégâts potentiels des ajustements destinés à obtenir la croissance, en particulier les perturbations qui touchent les pauvres: bouleversement de la structure de l'emploi et bouleversements sociaux, changement des prix et pollution de l'environnement. D'autres, par contre, remarquent qu'en général la pauvreté baisse plus rapidement dans les pays à croissance rapide et que, dans ces pays, la plupart des pauvres bénéficient, pratiquement partout dans le monde, des périodes de croissance soutenue<sup>3</sup>.» En réalité, il s'agit là d'un faux débat qui détourne l'attention des questions beaucoup plus importantes pour la réduction de la pauvreté et qui sont les suivantes:

- Comment accélérer le rythme de croissance économique dans les pays ?
- Comment formuler des politiques de croissance axées sur la réduction de la pauvreté ?

Ces questions ont fait l'objet des débats récents sur le partenariat mondial autour des questions de développement et ont conduit à un consensus sur la nécessité d'accompagner les politiques de croissance économique par des politiques de redistribution en faveur des pauvres, si l'on veut réellement vaincre la pauvreté humaine. C'est ce vers quoi se sont récemment orientés les États, avec la mise en œuvre des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté ou Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (CSLP ou DSRP)<sup>4</sup>, et plus généralement avec la formulation des plans d'action pour la réalisation des OMD. On parle ainsi de plus en plus de «croissance pro-pauvre» pour signifier qu'elle doit privilégier les populations se trouvant en dessous du seuil de pauvreté.

3. RMDH 1997, p. 78.

4. Ces DSRP sont généralement accompagnés de remises de dettes publiques au titre du mécanisme relatif aux Pays Pauvres et Très Endettés.

### Qu'est-ce qu'une croissance économique pro-pauvre ?

Certains estiment que la croissance peut être considérée «pro-pauvre» quand les revenus des pauvres croissent dans une proportion plus grande que celle des revenus des non-pauvres. Dans ces conditions, plus la proportion

**L'efficacité d'une politique de croissance pro-pauvre s'évalue en termes d'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance. Cette élasticité est définie comme la baisse, en pourcentage, de l'indice numérique de pauvreté pour chaque progression de 1% du revenu par habitant.**

de la croissance des revenus des pauvres (comparée à celle de la croissance chez les non-pauvres) est élevée, meilleure est la qualité «pro-pauvre» de la croissance. Des simulations (voir encadré 2.1) permettent de voir que le degré de redistribution de la croissance est d'autant plus faible que le taux de pauvreté est élevé, quel que soit le taux de croissance économique. Ce qui signifie qu'une politique de croissance aura un impact plus important dans un pays A donné comparé à un pays B, si

son niveau de pauvreté est plus bas que celui du pays B. La situation de départ est donc

un élément important à considérer dans les politiques de croissance.

Plus généralement, l'efficacité d'une politique de croissance pro-pauvre s'évalue en termes d'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance. Cette «élasticité de la pauvreté par rapport au revenu moyen» est définie comme la baisse en pourcentage de l'indice numérique de pauvreté pour chaque progression de 1% du revenu par habitant. Selon certaines estimations<sup>5</sup>, pour les pays en développement, le taux de pauvreté diminue en moyenne de 2% – à répartition constante du revenu – chaque fois que le revenu moyen par habitant augmente de 1%, ce qui correspond à une élasticité de 2. Plus cette élasticité est importante, plus élevé est le degré «pro-pauvre» de la croissance.

Ces analyses suggèrent simplement qu'une réduction rapide de la pauvreté passe par des politiques de croissance permettant aux pauvres d'accroître leurs revenus. Mais elles ne disent pas comment. Elles sont en outre trop préoccupées par les dimensions monétaires de la pauvreté.

#### Encadré 2.1 : Caractéristiques d'une croissance pro-pauvre

La croissance économique est qualifiée de «pro-pauvre» quand les revenus du groupe des pauvres qu'elle engendre croissent dans une proportion plus grande que celle des revenus de la catégorie des non-pauvres.

Ceci implique que les revenus du groupe des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté – avant la période de croissance – augmentent avec un taux de croissance plus grand que le taux observé chez le groupe de ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté.

Cette définition peut s'exprimer sous forme algébrique de la manière suivante. À n'importe quelle période de temps, le taux de croissance des revenus des ménages est égal à la moyenne pondérée du taux de croissance des revenus des «pauvres» et de celui des revenus des «non-pauvres». Si l'incidence de pauvreté est «H» et les taux de croissance des revenus des pauvres et des non-pauvres sont « $g_p$ » et « $g_{np}$ » alors :

$$g = Hg_p + (1 - H)g_{np}$$

Le caractère «pro-pauvre» de la croissance économique sur une période de temps donnée, peut être mesuré par l'indice suivant :

$$\text{Indice de croissance pro-pauvre} = \text{IPPG} = g_p/g_{np}$$

La distribution de la croissance est neutre entre les pauvres et les non-pauvres quand la valeur de cet IPPG est égale à l'unité. En outre, il est montré que le «degré pro-pauvre» de la croissance croît avec l'incidence de pauvreté, quel que soit le taux de croissance global.

Source : WEEKS, John. «Pro-Poor Growth: Equity and poverty reduction». *A training Manual*. Chapter 1 – RBA/BDP/UNDP (À paraître).

5. Bruno, Ravallion et Squire, Adams : *Equity and Growth in developing countries* (1996) et publications Banque mondiale (2003).

### Qu'est-ce que la croissance au service du développement humain ?

Du point de vue du développement humain, la croissance en faveur des pauvres est celle qui élargit les opportunités et les choix qui leur sont offerts. C'est lorsqu'elle permet d'augmenter l'emploi, la productivité et les salaires des plus pauvres et lorsque les ressources publiques sont employées à promouvoir le développement humain<sup>6</sup>. Cette définition de la croissance en faveur des pauvres englobe celle de la croissance pro-pauvre.

De ce qui précède, on peut voir que deux grandes conditions doivent être réunies pour que la croissance économique soit pro-pauvre et mise au service du développement humain : prêter attention, d'une part, à la constitution (répartition sectorielle) de la croissance et, d'autre part, au problème de l'inégalité dans la répartition des revenus dans la société.

*Première condition pour avoir une croissance pro-pauvre : se préoccuper de la constitution/répartition sectorielle de la croissance*

Pour avoir un impact important sur les conditions de vie des pauvres, la croissance des revenus dans les branches/secteurs où exercent la majorité d'entre eux doit être relativement importante. En Centrafrique, les pauvres sont concentrés en milieu rural et vivent principalement des revenus de l'agriculture. En effet, sur 100 ménages pauvres en Centrafrique, 64 vivent en milieu rural (tableau 2.3 sur la contribution des régions à la pauvreté) et 75,4% de ces pauvres qui exercent une activité économique vivent de l'agriculture. Par ailleurs, les données de l'enquête

de 2003<sup>7</sup> indiquent que 73,4% de l'ensemble des actifs occupés en milieu rural – toutes catégories confondues – travaillent dans l'agriculture.

Tableau 2.3  
Répartition géographique (%)  
des ménages pauvres en Centrafrique

	Incidence de la pauvreté globale (en %)	Contribution à la pauvreté (en %)
Milieu rural	73,2	63,7
Milieu urbain	68,3	36,3
RCA	71,3	100

Source : ECVR et ECVU, PNUD, 2003.

Pour réduire rapidement la pauvreté en RCA, la croissance agricole devrait être très importante et, pour cela, être soutenue par des politiques et programmes appropriés de développement de l'agriculture. (Voir détails au chapitre 5.) L'importance de l'agriculture dans les politiques de lutte contre la pauvreté en RCA est encore plus évidente quand on se rend compte que, même dans le milieu urbain, quatre actifs pauvres sur dix travaillent dans l'agriculture.

Dans ce cas précis, l'efficacité des politiques de croissance pro-pauvre peut se mesurer en estimant le poids de la contribution de la croissance des secteurs ruraux à la croissance nationale et en comparant la croissance du revenu moyen par habitant à celle du revenu des ménages ruraux pauvres ou encore à celle du revenu des 20% les plus pauvres.

*Du point de vue du développement humain, la croissance en faveur des pauvres est celle qui permet d'augmenter l'emploi, la productivité et les salaires des plus pauvres, et lorsque les ressources publiques sont employées à promouvoir le développement humain.*

Tableau 2.4  
Proportion (%) d'actifs occupés ruraux, engagés dans l'agriculture selon le statut de pauvreté par région administrative

Région administrative	Non-pauvres	Pauvres	Ensemble	Incidence de la pauvreté globale
Région 1. Plateaux	54,0	77,3	73,6	64,3
Région 2. Équateur	66,2	70,1	69,1	64,7
Région 3. Yadé	75,0	82,0	79,9	79,8
Région 4. Kagas	59,0	71,6	70,0	82,6
Région 5. Fertit	55,3	76,8	72,0	72,5
Région 6. Oubangui	61,4	72,0	72,0	71,2
RCA rurale	62,8	75,6	73,4	73,2

Source : ECVR, PNUD, 2003.

6. RMDH 1997, p. 80.

7. Enquête sur les conditions de vie en milieu rural, PNUD, 2003.

Dans les faits, une croissance rapide limitée exclusivement dans l'agriculture peut alléger sensiblement la pauvreté en RCA, mais risque de ne durer qu'une courte période. La production agricole est dépendante des aléas climatiques et des aléas des cours mondiaux pour les produits de rente, ce qui a tendance à accroître la vulnérabilité des pauvres qui en vivent. Une économie plus diversifiée avec des activités non agricoles dynamiques est plus à même de mener à une augmentation durable du niveau de vie des pauvres à long terme. Les pauvres en Centrafrique ne vivent pas que des produits de l'agriculture. Plus généralement, la croissance devrait intervenir dans les activités à fort coefficient de main-d'œuvre pour pouvoir avoir un impact important en termes de lutte contre la pauvreté.

*Deuxième condition pour avoir une croissance pro-pauvre : réduire les inégalités au sein de la société*

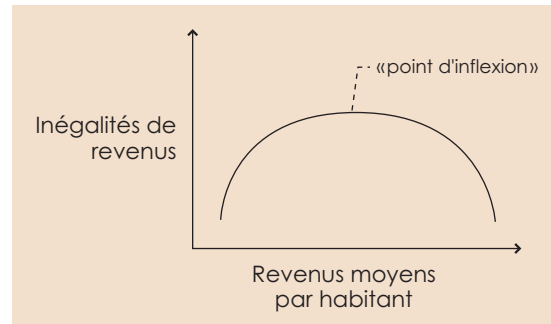
Il fut un moment où certains économistes pensaient qu'une plus grande équité entre les populations d'une société nuise à la croissance économique et qu'il faille faire, en matière de lutte contre la pauvreté, un « compromis entre croissance et équité ». D'autres économistes reconnaissent qu'il est indéniable qu'une plus grande égalité peut donner lieu à une plus grande croissance, mais il arrive un point où elle devient incompatible avec la promotion des entreprises et de l'emploi.

Jusqu'au début des années 80, sous l'influence des travaux de Kuznets – bien connus à travers la célèbre courbe en «U» inversé – ces économistes mettaient ces variables dans une relation presque déterministe. Selon la figure 2.5 illustrant la relation croissance-pauvreté, les inégalités s'aggravent au premier stade du développement, avec la diversification des activités et le dualisme économique qui en

résulte, avec les mouvements de population active du secteur primaire vers le secteur secondaire. L'hypothèse ici, c'est qu'il est nécessaire, durant cette phase, de concentrer les richesses entre les mains de quelques capitalistes qui permettraient, de ce fait, d'atteindre le niveau d'investissement initial requis pour lancer la croissance.

**Les sociétés qui sont plus égalitaires transforment plus facilement la croissance économique en une diminution de la pauvreté.**

Figure 2.5  
**Courbe de KUZNETS**



Au second stade, la relation se stabilise, puis les inégalités finissent par décliner sous l'influence notamment des politiques de redistribution publique et des transferts de ressources productives – rendus possibles grâce aux fruits de la croissance obtenus aux stades antérieurs – conduisant, dans une troisième phase, à une égalisation intersectorielle des rémunérations des facteurs de production. Donc, pour les pays en développement, les inégalités de revenus seraient une conséquence de l'accélération de la croissance, une liaison aujourd'hui démentie par les faits.

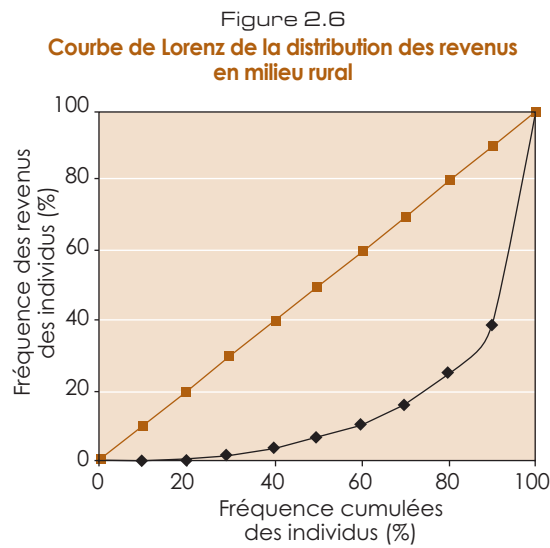
Un grand nombre d'études ont montré que ce postulat était infondé. La clé du succès des pays d'Asie de l'Est réside dans une distribution relativement équitable des actifs privés et publics : « Ces pays ont mis l'accent sur la redistribution non pas des revenus mais de la richesse. Ce qui génère le revenu, c'est la richesse productive, y compris le capital humain<sup>8</sup>. » Tous ces pays ont procédé à des investissements considérables dans le domaine de l'éducation, en particulier dans l'enseignement primaire et secondaire. L'égalité dans ses différents aspects peut en fait promouvoir la croissance, si l'on adopte des politiques appropriées (opportunités offertes aux pauvres d'obtenir un prêt, d'emprunter de bonnes routes pour accéder aux marchés, de recevoir une formation technique appropriée dans leur domaine, professionnelle, etc.). En effet, les sociétés qui sont plus égalitaires transforment plus facilement la croissance en une diminution de la pauvreté.

Certaines études ont estimé qu'une croissance du PIB par habitant de 10% permettrait de réduire l'incidence de pauvreté monétaire de 30% dans les sociétés relativement égalitaires – c'est-à-dire présentant un coefficient de Gini de

8. RMDH 1996, p. 59.



0,25 – mais seulement de 10% dans les sociétés plus inégales où le coefficient est de 0,50. Pour la Centrafrique, ce coefficient est 0,69 en milieu rural et 0,77 en milieu urbain<sup>9</sup>. Cela signifie que, si ce pays arrivait à générer et garder pendant 10 années un taux de croissance moyen de 5% par année<sup>10</sup>, il pourrait réduire, sur la période, son taux de pauvreté de 20% environ qui passerait ainsi de 72% à 58%.



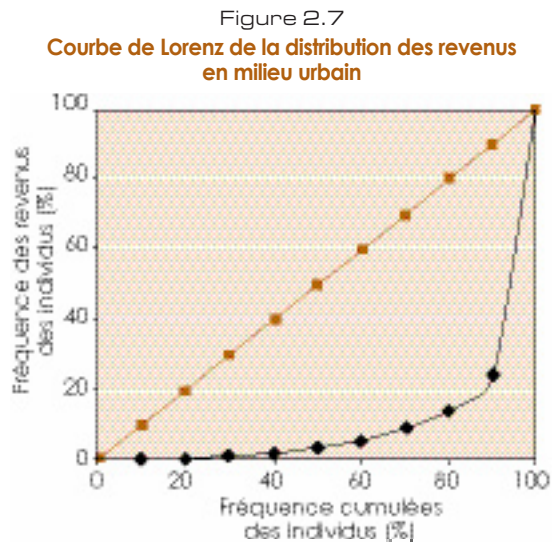
**Indice de Gini = 0,689**  
10% des plus riches détiennent 60,6% du revenu global  
10% des plus pauvres détiennent 0,25% du revenu global  
Source : Données ECVR 2003.

Ce calcul est basé sur une projection mécanique avec l'hypothèse d'une distribution des revenus inchangée au cours de cette période de 10 années. Il montre tout de même l'importance que les politiques de croissance devraient accorder à la réduction des inégalités afin d'accélérer la réduction de la pauvreté. Il s'agit de toutes les formes d'inégalités que l'on pourrait retrouver dans les multiples dimensions de la pauvreté, à savoir :

- la dimension économique qui traduit une insuffisance du revenu ;
- les dimensions liées aux conditions de vie qui se réfèrent aux manques dans des besoins fondamentaux (sécurité alimentaire, accès à l'éducation et à la santé) ;

9. Calculés à partir des données de l'ECVR et de l'ECVU.

10. On fait l'hypothèse ici d'un taux de croissance démographique de 2% par année et que la distribution des revenus demeure inchangée.



**Indice de Gini = 0,773**  
10% des plus riches détiennent 75% du revenu global  
10% des plus pauvres détiennent 0,15% du revenu global  
Source : Données ECVU 2003.

- la dimension sociale et culturelle qui se traduit par l'exclusion sociale, la rupture du lien social, une non-reconnaissance des identités souvent liée au déracinement (immigration, réfugiés) ;
- la dimension politique liée à l'absence de démocratie ou de participation aux décisions, à la non-reconnaissance des droits de la personne, à la violence et à la corruption.

Pour chacune de ces dimensions, certains groupes (les femmes, certaines ethnies) ou certaines régions du pays peuvent être dans une situation de privation plus prononcée que d'autres en termes d'accès à certains biens (à la terre, au crédit, aux instances de décision, etc.), ou à certains services (éducation ou santé).

En outre, ces groupes peuvent se retrouver dans une situation de déficits absolus et relatifs (par rapport à d'autres groupes de la société) en termes de «stock d'actifs» particulier, ou de «capital» dans divers domaines (santé, éducation, biens matériels ou relations sociales). Le renforcement, chez ces groupes de personnes, de leurs niveaux de capital constitue un axe central des politiques de réduction des inégalités dans la société, et donc de réduction de la pauvreté. L'encadré 2.2 définit succinctement les différentes formes de capitaux.

### **Encadré 2.2: La grille d'analyse par les capitaux: le renforcement des potentialités pour réduire les inégalités de genre**

*Capital physique et financier:* le capital financier se rapporte aux actifs monétaires (épargne, crédit) que possède un individu; le capital physique, les biens matériels durables comme le logement, l'équipement ou les biens fonciers. Souvent, les inégalités de genre se manifestent dans l'accessibilité au capital physique et financier pour les femmes qui n'ont pas les mêmes droits que les hommes (droit *de facto*, même si le droit formel stipule l'égalité).

*Capital humain:* «le capital humain traduit le niveau de potentialité individuelle atteint par les personnes grâce à l'éducation et la santé. La partie capital éducatif résulte de l'accumulation des connaissances données par le système scolaire et du savoir-faire acquis par expérience professionnelle. La partie capital sanitaire résulte d'une nutrition adéquate et d'un suivi sanitaire régulier<sup>11</sup>.» Dans de nombreux pays, les inégalités de genre sont massives dans le domaine de l'accès à l'éducation (moins de scolarisation des petites filles) ainsi que dans les soins de santé apportés aux enfants.

*Capital social:* «le capital social est l'ensemble des relations qui unissent les agents, au travers des normes, des institutions ou des réseaux qu'ils entretiennent. Présent dans tous les pays, il prend des formes différentes en fonction des traditions et de la culture, et de leur confrontation avec les systèmes de gestion et les institutions formelles réglementant les activités sociales. Le capital social regroupe ainsi tout ce qui concerne la création d'associations, la constitution de réseaux, l'établissement de liens de confiance, etc.<sup>12</sup>» De nombreux exemples montrent que la création d'associations gérées par des femmes (comme des associations d'épargne et de crédit) renforce leur capital social et leur pouvoir au sein de la société.

*Capital politique/empowerment:* le niveau de capital politique est lié à la démocratie et la participation à tous les échelons de décisions. Le renforcement du capital politique des femmes correspond au renforcement de leur pouvoir (*empowerment*) au niveau local comme au niveau national.

*Capital d'éthique:* ensemble des normes et valeurs dictant des conduites qui ont pour objectif le respect et l'épanouissement de l'individu [dans le sens du *well-being*: respect de l'intégrité corporelle (donc lutte contre les mutilations sexuelles), du droit à disposer de sa personne (contre les mariages forcés ou contre la prostitution infantile)]. Il est certain que les valeurs défendues dans ce cadre peuvent parfois s'opposer à ce qui est présenté comme des «valeurs traditionnelles».

Source: Isabelle Droy et Sophie Villeret, *La Prise en Compte du Genre dans les Actions de la Coopération Française*. MAE-DGCID; mars 2002.

En République Centrafricaine, on retrouve ces formes d'inégalités assez prononcées, d'une part, entre les hommes et les femmes et, d'autre part, entre les villes et les zones rurales. En effet, l'accessibilité géographique à une formation sanitaire, aux services de vaccination et de soins préventifs, reste très limitée pour les populations pauvres du milieu rural comparativement à celles de Bangui ou des quelques grandes villes secondaires du pays. Par exemple, à Bangui, plus de 98% de la population a accès aux services de santé contre 47% pour les populations rurales. Au moins 25% de la population de l'arrière-pays

parcourt plus de 10 km pour atteindre une formation sanitaire dont la plupart, surtout en milieu rural, dépourvues d'équipement adéquat et de matériels de premiers soins, sont constituées uniquement des centres de santé de catégorie C et des postes de santé avec un paquet minimum d'activités en deçà des normes recommandées.

En matière d'éducation, on retrouve une discrimination vis-à-vis des filles et des régions rurales, comme en témoignent les taux nets de scolarisation, au niveau primaire qui sont de 54,3% chez les garçons et de 41,1% chez les filles en 1988<sup>13</sup> contre, respectivement,

11. Dubois, J. L., 2001, Projet scientifique de l'UR développement socialement durable, IRD.

12. Dubois, *op. cit.*

13. Données du RGPH 1988.

44,3% et 36,9% en 2003. De même, le taux d'analphabétisme est de 46,2% chez les hommes et de 68% chez les femmes en 2003. Ces taux sont plus élevés en milieu rural où l'on retrouve 58,9% d'analphabètes chez les hommes et 82,4% chez les femmes, selon les données du RGPH 2003.

Le taux de mortalité infantile, qui était de 132‰ en 2003, est plus accentué en milieu rural (141‰) qu'en milieu urbain (116‰), et est plus élevé chez les garçons (137‰) que chez les filles (127‰). Le taux de mortalité infanto-juvénile se situe autour de 220‰, avec des tendances plus ou moins élevées selon le genre et le lieu de résidence. Il est plus élevé chez les garçons (230‰) que chez les filles (210‰), plus fort en milieu rural (238‰) qu'en milieu urbain (188‰). Les régions 4 et 6 sont celles où les jeunes meurent le plus avec des taux respectifs de 250‰ pour la première et 265‰ pour la seconde<sup>14</sup>.

## Éléments de base des politiques économiques pro-pauvre

Les sections précédentes ont montré la nature des relations pouvant exister entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les analyses précédentes ont également indiqué qu'une politique de croissance pro-pauvre devrait être basée au moins autour de deux axes d'actions: (i) accélérer le rythme de la croissance des revenus dans un environnement macroéconomique approprié; et (ii) mettre cette croissance au service des pauvres. Loin de proposer une stratégie de croissance, la présente section examinera seulement quelques éléments de mesure relevant de ces deux axes et fournira, par la suite, quelques pistes utiles pour les décideurs. Le chapitre 3 traitera en détail des obstacles structurels majeurs à la croissance économique en Centrafrique, le chapitre 4 examinera les questions de l'emploi et du chômage dans les villes tandis que le chapitre 5 donnera des indications sur les façons d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

### Accélérer le rythme de croissance économique en misant sur les secteurs porteurs

Plus élevé sera le rythme de croissance, plus rapidement le niveau de pauvreté pourra

être réduit. Une étude récente<sup>15</sup> estime que, pour réduire de 20% la part de la population disposant de moins de un dollar par jour, il faudrait que le revenu moyen par habitant augmente d'environ 10%. Cela revient à dire qu'il faudrait une croissance par habitant de 3% par année pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté en l'espace de dix années. Ce rythme de 3% est nettement supérieur à ce que l'on constate en RCA où le taux de croissance annuelle par habitant a été de -1,5% sur la période 1975-2001 et de -0,3% dans la sous-période 1990-2001. De nombreux obstacles devront être levés pour que l'économie centrafricaine parvienne un jour à ce rythme. (Voir chapitre 3.)

Quelle que soit la stratégie adoptée, toute croissance rapide de l'économie centrafricaine passera par la relance et le développement de l'agriculture, des mines et de la forêt, trois secteurs représentant plus de la moitié du PIB et qui permettent de faire vivre près de 80% des Centrafricains pauvres. Pendant trois décennies, les sous-secteurs agriculture et élevage, qui occupent près de 75% de la population active centrafricaine et représentent près de 50% du PIB, ont connu une croissance annuelle moyenne faible de l'ordre de 2%. Quant au secteur minier, son poids dans le PIB est très faible et se situe autour de 3,4% en moyenne, mais il constitue l'un des secteurs clés dans la composition des exportations. Sa part dans les exportations est en moyenne de l'ordre de 40,5%. La part relative du secteur des forêts dans le PIB est passée de 3,79% en 2000 à 1,67% en 2004. Pourtant, il emploie 4000 salariés directs et des milliers d'autres salariés indirects, ce qui fait de lui le plus grand employeur privé du pays. En outre, il est l'un des principaux secteurs qui soutiennent les exportations en Centrafrique. Sa part dans les exportations est relativement importante et a connu une hausse fulgurante entre 1995 et 2003 en passant de 18,3% à 53,3%.

Pour soutenir les activités productives issues de ces secteurs, il sera nécessaire de développer et d'entretenir les infrastructures

*Quelle que soit la stratégie adoptée, toute croissance rapide de l'économie centrafricaine passera par la relance et le développement de l'agriculture, les mines et la forêt, trois secteurs qui permettent de faire vivre près de 80% des Centrafricains pauvres.*

14. Draft «0» du DSRP, juillet 2005.

15. RMDH 1997, p. 79.

de transport (pistes rurales et routes en terre, ponts, etc.) dont la qualité sera vitale pour les pauvres dont trois sur quatre vivent en milieu rural. De ce fait, les pauvres dépendent pour leur survie, d'une part, de l'organisation des circuits d'écoulement de commercialisation de leurs produits et, d'autre part, du ravitaillement à temps de leurs zones d'habitation en produits de première nécessité (pétrole, sucre, sel, savon, etc.), en médicaments, vaccins et autres consommables. En outre, la route est un facteur important d'intégration et de sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

### **Mettre en place des politiques macroéconomiques stables**

#### *Stabilité macroéconomique: caractéristiques et conditions*

De nombreuses études ont montré la diversité des causes de la pauvreté selon les pays. Il est donc évident que la situation spécifique d'un pays doit être prise en compte au moment de l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cependant, quel que soit le pays, il est aujourd'hui admis que la stabilité macroéconomique est le fondement de la réussite des politiques de croissance économique et de développement du secteur privé.

Par stabilité macroéconomique, on entend «le retour à l'équilibre au lendemain de chocs extérieurs ou intérieurs». Il n'existe pas de définition établie ou une série de paramètres spécifiques pour définir cet équilibre dans tous les pays. Il s'agit plutôt d'un continuum de

*Il n'existe pas de définition établie ou une série de paramètres spécifiques pour définir la stabilité macroéconomique. C'est aux responsables des politiques qu'il revient de déterminer quelle est la combinaison de cibles macroéconomiques la plus appropriée qui constituerait la stabilité macroéconomique pour la situation propre de leur pays.*

différentes combinaisons de variables macroéconomiques clés (par exemple, la croissance, l'inflation, le déficit budgétaire, le déficit des transactions courantes, les réserves de devises étrangères) qui peuvent indiquer la stabilité macroéconomique. Il est relativement facile de déterminer si un pays se trouve dans «une situation d'instabilité macroéconomique (importants déficits des transactions courantes financées par des emprunts à court terme, une dette publique élevée et en augmentation, des taux d'inflation à deux chiffres, un PIB stagnant ou

en déclin) ou bien s'il y a stabilité macroéconomique (des balances budgétaires et des transactions courantes compatibles avec un endettement modéré et en déclin, une inflation faible à un chiffre, un PIB par habitant en augmentation)<sup>16</sup>.»

Puisqu'il n'y a pas, pour chacune de ces variables macroéconomiques, des valeurs servant de lignes de séparation nette entre la stabilité et l'instabilité macroéconomique, il revient aux responsables des politiques de déterminer qu'elle est la combinaison de cibles macroéconomiques la plus appropriée qui constituerait la stabilité macroéconomique pour la situation propre de leur pays. Le pays devrait réaliser ou faire réaliser de façon périodique des études et analyses économiques appropriées qui pourraient par ailleurs faciliter ses discussions avec les Institutions de Bretton Woods sur la question.

#### *Influence des politiques macroéconomiques sur la croissance et les pauvres*

Cette sous-section a pour objet de rappeler les éléments importants à prendre en considération lors la formulation des politiques macroéconomiques favorables aux pauvres.

**Cadre macroéconomique suscitant la confiance.** En proposant un cadre macroéconomique stable pour soutenir l'ensemble de leurs politiques économiques, les autorités du pays envoient un message clair au secteur privé et aux investisseurs étrangers. L'adoption et la mise en œuvre d'un tel cadre sur une longue période accroissent d'autant la confiance des opérateurs économiques et l'impact sur la croissance économique et les variables mesurant la pauvreté. Bien entendu, cette dimension englobe des problèmes comme celui de l'insécurité dans le pays. On peut constater que celle-ci a joué négativement sur les décisions d'investissement en direction de la RCA pendant plusieurs années. Par ailleurs, les études sur la corruption menées par le PNUD en 2005 ont montré que, quelle que soit la catégorie de personnes, le problème de l'insécurité a été considéré comme le problème de développement majeur du pays<sup>17</sup>.

16. Ames, B. *op. cit.*

17. Elle est plus importante à l'intérieur du pays, notamment sur les axes routiers, les zones frontalières et les zones de production, et se manifeste généralement par des attaques armées, des enlèvements, les «coupeurs de routes» ou *zaraguinas*.

**Un environnement des affaires transparent et prévisible.** Selon le DSRP<sup>18</sup>, «l'instabilité du cadre juridique et institutionnel ainsi que l'absence de visibilité sur les politiques publiques ne contribuent pas à la sécurisation des investissements et à l'attrait des investisseurs étrangers. En matière judiciaire, les dysfonctionnements du système judiciaire et les difficultés d'exécution des jugements sont des obstacles majeurs à la promotion de l'investissement national et étranger et à la sécurisation des transactions. Sur le plan juridique, de nombreux textes destinés à promouvoir l'initiative privée tels que la législation sur la libéralisation du commerce, sur la concurrence et la Charte des investissements ne sont pas correctement appliqués du fait de dysfonctionnements au sein de l'administration (non-adoption des textes d'application) ou d'une diffusion insuffisante de l'information auprès des opérateurs économiques. Sur le plan administratif, le développement des affaires et celui de l'initiative privée sont handicapés par la complexité des procédures et la lenteur des formalités administratives dans l'obtention de certaines autorisations.»

**Maîtrise de l'inflation.** Les politiques macro-économiques menant à une inflation modérée et stable ont des effets directs et indirects sur les conditions de vie des pauvres. En effet, les pauvres sont généralement moins à même de se protéger contre l'inflation que les groupes les plus aisés dans une société où les transactions monétaires sont importantes. Certes, les pauvres, en particulier en milieu rural, consomment une grande partie de leur propre production. Mais pour la portion non autoconsommée qui est échangée sur les marchés, il est rare que les prix augmentent plus rapidement que ceux obtenus en échange par les pauvres. Plus généralement, les pauvres détiennent la grande partie de leur richesse sous forme de cash et ont moins accès aux produits financiers qui permettent de protéger la valeur de leur patrimoine. L'inflation est en quelque sorte une taxe régressive et arbitraire qui frappe davantage les pauvres. Certaines études ont montré cependant, en se basant sur les exemples de quelques pays en forte croissance comme la Chine, que l'inflation, liée à de forts taux d'investissement et de croissance, n'est pas néfaste en soi. Ce pays a connu des taux

d'inflation de l'ordre de 10% dans les années 80, quand il investissait massivement pour mettre son appareil de production en place. Aujourd'hui, il jouit d'un niveau d'inflation très bas, car l'offre de l'économie est abondante.

**Viabilité/soutenabilité de la dette.** Le surendettement constitue un obstacle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté quand il conduit à une réduction du niveau des investissements. Cela se produit quand les créanciers doutent de la capacité du pays (ou du gouvernement vis-à-vis des créanciers intérieurs) à rembourser les intérêts d'un nouvel emprunt. C'est aujourd'hui la situation de la RCA vis-à-vis de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement qui ont suspendu tout nouvel emprunt sollicité par le pays ou des fournisseurs intérieurs qui préfèrent se faire rembourser avant tout autre nouvelle livraison de matériels à l'administration. À titre de rappel, les arriérés de paiement de la RCA vis-à-vis des créanciers extérieurs atteignaient plus de 220 millions de dollars à la fin de l'année 2005, soit un montant deux fois plus grand que les recettes fiscales de l'État.

**Efficacité des politiques budgétaires et fiscales.** La politique budgétaire (touchant les questions de déficit public, de composition des dépenses, de structure des recettes fiscales, etc.) joue, à travers son impact sur l'équilibre macroéconomique, un rôle majeur sur le niveau de croissance économique et sur sa répartition. En optant pour une structure donnée des dépenses publiques et leur redéploiement (vers la santé, l'éducation, les infrastructures socio-économiques), la politique budgétaire et fiscale peut avoir des effets redistributifs importants et favorables aux pauvres. L'objectif principal de la politique fiscale consistera à accroître les ressources de l'État, en particulier celles destinées aux programmes de réduction de la pauvreté.

### **Comment identifier de façon pratique, les mesures de politiques de croissance au service du développement humain<sup>19</sup> ?**

Il importe que, lors de la formulation des politiques de croissance et de réduction de la pauvreté, les dimensions du développement humain, ou certaines d'entre elles, soient

18. Version de juillet 2005.

19. Cette partie s'est appuyée sur le RMDH de 1996 et a été présentée par ailleurs dans le document *Croissance économique et développement humain en RCA*, PNUD Bangui, 2003.

**Les stratégies de lutte contre la pauvreté devraient faire intervenir des mesures de politique agissant dans les deux sens, à savoir : premièrement, aller de la croissance au développement humain et, deuxièmement, faire en sorte que le développement humain accélère la croissance.**

considérées comme des objectifs à atteindre et que ces derniers soient formulés de façon à permettre d'évaluer les progrès réalisés. Les stratégies de lutte contre la pauvreté devraient faire intervenir des mesures de politique agissant dans les deux sens, à savoir : premièrement, aller de la croissance au développement humain, c'est-à-dire prendre les actions nécessaires pour convertir l'accroissement de la richesse en progrès en termes de développement humain. Deuxièmement, il faudrait faire en sorte que le développement humain accélère la croissance.

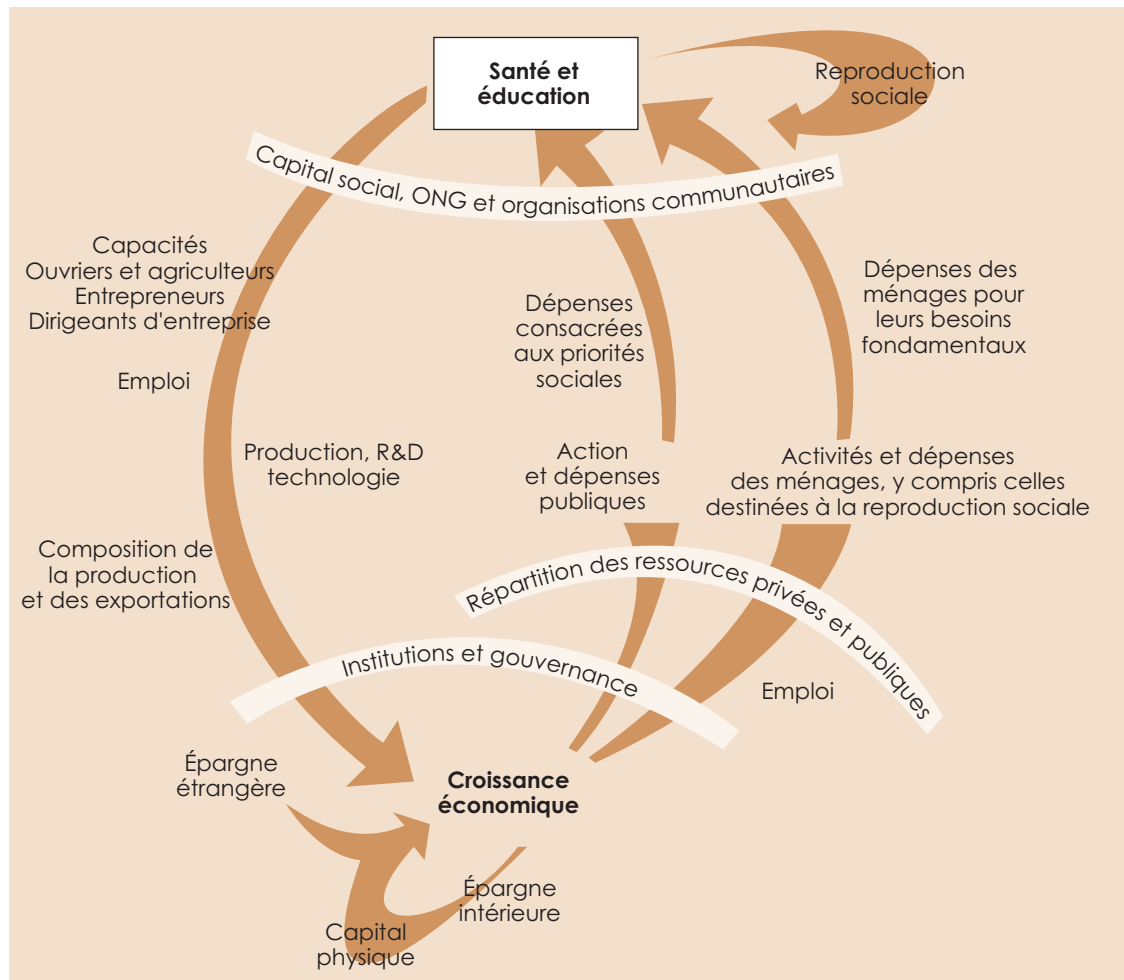
Si une personne en bonne santé et bien éduquée peut permettre d'accroître la productivité dans le pays, rien n'indique *a priori* qu'une personne bien formée trouve automatiquement un emploi.

### De la croissance au développement humain

Le mécanisme de transmission des effets de la croissance économique vers le développement humain dépend de deux types de liens : l'influence des activités et des dépenses des ménages sur le développement humain, d'une part, et l'influence de l'action et des dépenses de l'État, d'autre part.

**Les effets positifs de l'augmentation du revenu familial sur le développement humain.** On fait l'hypothèse, à ce stade, que le gouvernement a mis en place les politiques appropriées de croissance et qu'elles ont permis d'accroître

Figure 2.8  
**Du développement humain à la croissance – et inversement**



Source : PNUD, 1996.

les revenus des pauvres. Avec les revenus supplémentaires découlant de la croissance, les familles peuvent acheter davantage de fournitures scolaires ou scolariser leurs enfants plus facilement. Un revenu plus élevé permet également d'améliorer la santé. Une hausse du revenu des ménages est généralement associée à une amélioration des indicateurs de la santé tels que les rapports taille-âge, les taux de survie et l'espérance de vie à la naissance, ainsi qu'à la diminution des maladies chez les enfants.

Des études ont montré que le revenu par habitant et l'alphabétisation des adultes étaient des déterminants majeurs de l'espérance de vie. Dans plusieurs études, l'influence du niveau de revenu sur la santé apparaît plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. La raison en est sans doute que les zones urbaines disposent davantage d'infrastructures médicales. Ainsi, bien qu'une augmentation du revenu des ménages puisse améliorer la santé, l'ampleur de ses effets bénéfiques se trouve réduite si la disponibilité des services de santé est faible. D'où l'importance des infrastructures dans une politique de lutte contre la pauvreté.

Lorsque le revenu augmente, certaines familles en font un meilleur usage que d'autres. Leurs choix sont en partie fonctions de leurs préférences personnelles et de leur niveau d'éducation. Ils sont également déterminés par les traditions et la culture de la société à laquelle ils appartiennent. Le rôle de celui ou de celle qui gère le budget du ménage est capital<sup>20</sup>. Plusieurs études laissent à penser que les femmes consacrent plus facilement le revenu à des dépenses relatives au développement humain.

**Actions et dépenses de l'État en faveur du développement humain<sup>21</sup>.** Dans ce cas, le premier objectif de l'État, c'est de maximiser

20. Bien que les activités des ménages soient généralement non rémunérées et n'apparaissent donc pas dans la comptabilité nationale, elles contribuent largement au développement humain. Ce sont les femmes qui participent le plus à ces activités. Elles gèrent le ménage, élèvent les enfants, s'occupent des malades et des personnes âgées. De plus, leur travail au sein d'associations bénévoles favorise l'amélioration de la nutrition, de la santé et de l'enseignement. Le rôle du revenu familial dans le développement humain dépend non seulement de l'importance de ce revenu, mais aussi de la façon dont la famille choisit de le dépenser. Les ménages pauvres consacrent ainsi une part importante de leur revenu supplémentaire à l'alimentation.

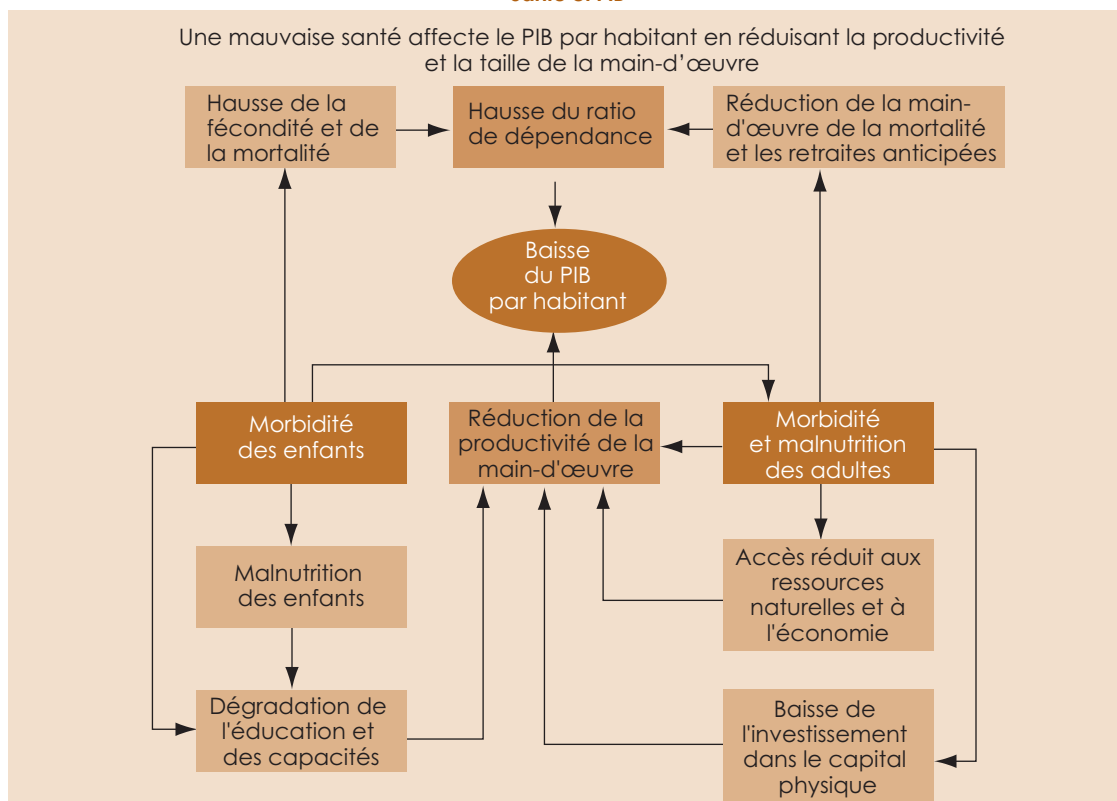
21. Les actions en faveur de l'emploi sont développées plus loin dans le texte.

ses ressources en investissant dans les secteurs porteurs considérés comme des gisements de ressources, mais aussi en mettant en place les mécanismes susceptibles d'éviter les fuites fiscales dans ces secteurs. C'est le cas des secteurs miniers et forestiers en Centrafrique qui pourraient générer des revenus supplémentaires à mettre au profit du développement humain. Par ailleurs, l'État devrait utiliser les revenus de la croissance dans les domaines favorisant les dimensions du développement humain, c'est-à-dire dans les différents domaines permettant de renforcer les capitaux des pauvres. (Voir encadré 2.2.)

Par exemple, investir les revenus de la croissance dans l'éducation permet de renforcer plusieurs autres dimensions du développement humain. L'expérience a montré que l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable est, par exemple, difficilement réalisable si elle n'est pas accompagnée d'un effort d'éducation. On sait par ailleurs que les taux de mortalité maternelle et infantile diminuent sensiblement avec des niveaux élevés d'instruction des femmes. Il est également bien connu que la productivité plus accrue des populations plus éduquées a un effet bénéfique sur la croissance économique. Ces catégories de dépenses de l'État, quand elles sont financées par les fruits de la croissance, contribuent à la création du cercle vertueux «croissance-développement humain-croissance».

Les investissements dans le domaine de la santé constituent des facteurs importants pour la croissance de l'économie et le développement humain d'un pays donné. La figure 2.9 montre comment des populations en mauvais état peuvent tirer la croissance vers le bas. *A contrario*, l'amélioration du niveau de santé dans le pays relève le revenu par habitant par diverses voies. Elle modifie les décisions de dépense et d'épargne sur le cycle de vie. L'idée de planifier sa retraite ne surgit que si le taux de mortalité baisse assez pour devenir une perspective réaliste. La progression de la longévité dans les pays en développement incite la génération actuelle à épargner, nouvelle incitation qui peut avoir des effets spectaculaires sur les taux d'épargne. Les progrès sanitaires encouragent aussi l'investissement direct étranger et, inversement, les investisseurs fuient les pays où la main-d'œuvre souffre constamment de

Figure 2.9  
Santé et PIB



Source: Ruger, Jennifer Prah, Dean T. Jamison, et David E. Bloom. 2001. «Health and the Economic», page 619 in *International Public Health*, Michael H. Merson, Robert E. Black et Anne J. Mills éd. Sudbury/Massachusetts: Jones and Bliett. Tiré de *Finance et Développement*, mars 2004.

toutes sortes de maladies. Les maladies endémiques peuvent aussi empêcher l'accès humain aux terres. Des enfants en meilleure santé fréquentent davantage l'école et leur développement cognitif est supérieur; il est en outre plus rentable d'investir dans l'éducation quand la population vit plus longtemps<sup>22</sup>. Des investissements seront également nécessaires pour stopper l'avancée du VIH/SIDA et en inverser la tendance avant que ses effets dévastateurs sur le PIB ne deviennent réalité en Centrafrique. Le décès de travailleurs en âge actif constitue une perte immense de capital humain.

Enfin, il est utile de rappeler que, bien qu'il soit souhaitable de progresser sur la voie du développement humain, même lorsque la croissance est lente, ce scénario sans croissance forte n'est pas viable à long terme et génère des tensions sociales en raison des déséquilibres, notamment sur le marché du travail.

### Du développement humain à la croissance

Les bénéfices économiques les plus manifestes qui sont générés par le développement humain sont liés à une plus grande productivité de la population active, et particulièrement des personnes les plus pauvres dont la nutrition, la santé et l'éducation s'améliorent de ce fait. Cela ne signifie pas pour autant que les investissements dans la santé et l'éducation aient seulement pour finalité d'améliorer la productivité. De nombreux autres types d'investissements dans le développement humain ont un réel effet positif sur l'économie. La productivité peut être augmentée en améliorant les capacités, l'organisation et la gestion de la force de travail, en favorisant l'utilisation des technologies de pointe, en attirant les capitaux extérieurs et les technologies étrangères et en renforçant le rôle des institutions publiques et privées, y compris l'État et les systèmes juridique et financier.

22. David E. Bloom, David Canning et Dean T. Jamison, «Santé, richesse et bien-être» *F&D*, mars 2004.



Dans une étude sur les facteurs de la croissance<sup>23</sup>, Barro, R.J. fournit des exemples empiriques sur le rôle déterminant des variables du capital humain sur la croissance des pays. Dans le contenu du capital humain, Barro inclut le niveau de scolarisation et l'espérance de vie à la naissance (indicateur du niveau de santé). Selon les estimations économétriques réalisées, «une année supplémentaire de scolarisation dans le supérieur pour un homme augmente le taux de croissance d'un pourcentage substantiel: 1,2 point par année». La scolarisation des femmes est importante en ce sens qu'elle induit la croissance à travers d'autres indicateurs de développement économique. En effet, selon les analyses de Barro, si la population augmente, une partie de l'investissement national est utilisée pour fournir du facteur capital aux nouveaux travailleurs plutôt que pour augmenter la quantité de capital par travailleur. Bien que la croissance démographique ne puisse être considérée comme le déterminant le plus important du progrès économique, les résultats des estimations économétriques suggèrent clairement qu'une baisse exogène du taux de natalité augmenterait le taux de croissance de la production par année. Les niveaux élevés de scolarisation des femmes contribuent à la croissance économique en abaissant la fécondité.

Une autre dimension du développement humain influe de manière positive sur la croissance. Il s'agit d'un ensemble d'indicateurs qualitatifs (la qualité de l'administration publique, la corruption politique, la probabilité de voir les contrats publics annulés, le risque de renversement du gouvernement, le respect des lois) que l'on peut utiliser pour qualifier le niveau de «bonne gouvernance». Le principe est de mesurer l'attractivité d'un pays aux yeux des investisseurs potentiels. Selon les analyses de Barro, une amélioration du degré de l'indicateur de la gouvernance (bonne gouvernance) accroît le taux de croissance économique.

## Bibliographie

- AMES. BROWN, W. and DEVARAJAN, S. (2000). *Problèmes macroéconomiques*, Banque mondiale, Washington.
- BARRO, R.J. (2000). «Les facteurs de la croissance économique. Une analyse transverse par pays», *Economica*.
- BOURGUIGNON, F. (2002). «The Growth Elasticity of poverty reduction: Explaining heterogeneity across countries and time periods», *Working Paper*, n° 2002-2003, Paris, DELTA.
- Le Courrier. (1994) «Lutter contre la pauvreté», n° 143, Janvier/Février.
- FISHLOW, A. (1995). «Inequality, Poverty and Growth: Where Do We Stand?», in *Proceeding of the 1995 Annual World bank Conference on Development Economics*, Pleskovic B. (eds), World Bank, 1995, Washington, DC.
- KANBUR, R. et al. (1999). «The Evolution of Thinking About Poverty: Exploring the Interactions», Banque mondiale, *Working Paper*.
- McKINLEY, T. (2000). *Pro-Poor Growth: The role of inequality. The Implications for UNDP Policies*. Bureau for Development Policy/UNDP, New York.
- McKINLEY, T. (2001). *Economic Policies and Poverty Reduction: Macroeconomics, Restructuring and Redistribution*, Bureau for Development Policy/UNDP, New York.
- MOURJI-LASSAARE, F., DECALUWÉ, B., PLANE, P. Chapitre Introductif – «Développement économique, croissance et réduction de la pauvreté: arbitrages ou synergies?»
- PNUD, 1996, 1997, 2003 et 2005. «Rapport Mondial sur le Développement Humain», *Economica*, Paris.

23. Barro, Robert J., *Les Facteurs de la croissance économique*, 2000.

## Chapitre 3

### COMMERCE, CROISSANCE ET PAUVRETÉ Les facteurs explicatifs de l'appauvrissement des populations centrafricaines

Michel Botomazava et Gilbert Aho

#### Introduction

Au cours des vingt dernières années, le commerce a été un des plus puissants moteurs de l'intégration mondiale. Les exportations comptent aujourd'hui pour plus d'un quart des revenus mondiaux et pour plus d'un tiers des revenus d'Afrique subsaharienne. De plus en plus, les performances d'un pays en termes de croissance, laquelle détermine le revenu des populations, sont reliées au degré d'ouverture de son économie. Il a été constaté précisément que, sous certaines conditions, ce sont les pays les plus ouverts qui ont enregistré les rythmes de croissance les plus élevés et les résultats les plus spectaculaires en matière de réduction de la pauvreté. À l'opposé, les pays qui vivent en autarcie ont tendance à afficher des croissances modestes, sinon médiocres, et voient leurs populations s'appauvrir inexorablement.

Ces échanges internationaux ont un impact important – positif ou négatif – sur les conditions de vie des populations. Mais, cet impact est souvent dramatique dans les pays en développement. Par exemple, les fluctuations<sup>1</sup> de la demande extérieure créent des séismes sur les économies des pays pauvres, sous forme de baisse ou d'instabilité du revenu. Le débat passionné actuel entre pro- et alter-mondialistes montre l'importance des relations complexes entre pauvreté et échanges internationaux.

1. Les économies étant de plus en plus intégrées, les conditions de vie des populations, plus précisément celles des pays en développement, sont fortement influencées par la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt, des avoirs en devises extérieures, du flux des capitaux. Tous les pays, en particulier les pays en développement, ont à gérer les risques, incertitudes et remous suscités par l'intensification des échanges internationaux. Les fluctuations du taux de change et des prix internationaux se transmettent sur le coût des produits importés et se répercutent directement sur le pouvoir d'achat des populations. La variation des termes de l'échange, souvent aux dépens des pays en développement qui se spécialisent dans l'exportation de produits primaires comme la RCA, ou dans les produits à faible intensité en travail qualifié, montre que le commerce international déséquilibré peut être à l'origine de la détérioration des conditions de vie dans les pays pauvres.

L'analyse des données de l'économie centrafricaine montre qu'il s'agit d'une économie extravertie, au regard du volume des échanges extérieurs par rapport à l'activité (en moyenne plus de 35% du PIB) et de la contribution des exportations à la croissance économique (près de 65%). Cependant, contrairement à ce qu'affichent ces indicateurs, la RCA ne tire guère profit de son ouverture sur le monde extérieur.

L'économie centrafricaine est une économie très spécialisée, mais essentiellement dans des produits primaires ou des produits bruts à faible intensité de main-d'œuvre qualifiée. Sa compétitivité globale reste faible, ce qui réduit considérablement les possibilités d'exporter d'autres types de produits. Par ailleurs, la RCA doit faire face à une autre contrainte majeure. Elle importe énormément de biens de consommation et la plupart des matières premières, notamment du pétrole et des biens d'équipements nécessaires à ses unités de production et dont le niveau des prix et la volatilité fragilisent la santé de son économie. À cela viennent s'ajouter des coûts de transport relativement élevés en raison de sa position géographique de pays enclavé.

Ces différentes caractéristiques du commerce extérieur de la RCA agissent sur la pauvreté de diverses manières. C'est à ces relations entre commerce et pauvreté que s'intéresse le présent chapitre. Il s'attache à démontrer comment les choix en matière d'intégration internationale, la structure du commerce international et les opérations financières internationales ont influé sur la pauvreté en RCA. C'est ainsi que ce chapitre examine tour à tour l'évolution du commerce extérieur de la RCA, en analysant les répercussions des échanges internationaux sur les paramètres socio-économiques et la pauvreté.

D'un côté, les domaines de spécialisation du commerce centrafricain font directement vivre les pauvres; d'un autre côté, l'extraversion, la spécialisation et la faiblesse de la compétitivité

exposent les personnes vulnérables et pauvres à des incertitudes et à des secousses qui peuvent entraîner une dégradation de leurs conditions de vie déjà difficiles, en particulier, du fait que les pauvres ne disposent pas d'actifs susceptibles de les aider à amortir les chocs sur leurs revenus.

## Un commerce extérieur en plein recul

### Les fondements d'une stratégie de croissance pro-pauvre pour la RCA

L'analyse des données sur l'évolution des revenus des pays dans le monde montre qu'entre 1980 et 1998, les pays en développement dotés d'une population importante, d'un littoral ou de deux, ont enregistré une croissance économique bien plus élevée que ceux qui étaient enclavés et faiblement peuplés<sup>2</sup>. Il s'agit là malheureusement de deux obstacles structurels majeurs auxquels devra faire face la RCA et qui influenceront sur ses choix de politiques en matière de croissance.

**La République Centrafricaine est un pays totalement enclavé et, de surcroît, faiblement peuplé. Ces deux handicaps peuvent être surmontés par des politiques appropriées, fondées sur une stratégie fondamentale: l'ouverture sur le monde.**

Du point de vue des critères de classification géographique, un pays est dit faiblement peuplé quand sa population est inférieure à 40 millions d'habitants, ce qui est le cas de la RCA avec la taille de sa population estimée à 3,9 millions d'habitants<sup>3</sup>. D'un autre côté, on qualifie de «pays continentaux» les pays dont plus de 75% de la population vit à plus de 100 kilomètres d'une côte. C'est bien le cas de la RCA qui est un pays totalement

enclavé et dont la côte la plus proche – le port de Douala – se trouve à plus de 1 600 kilomètres de la capitale, Bangui.

Quels enseignements pouvons-nous tirer pour la RCA qui doit faire face à ces deux obstacles structurels majeurs? Tout d'abord, si la géographie est parfois facteur de difficultés, elle ne détermine pas pour autant le devenir d'un pays. Le handicap que représente l'exiguïté du marché centrafricain peut être surmonté par des politiques publiques appropriées, fondées sur une stratégie fondamentale: l'ouverture sur le monde. Comme pour tous les pays en développement peu peuplés, le marché des pays riches et l'intégration régionale peuvent permettre d'atteindre la taille de marché requise. La prospérité de la RCA dépend donc de l'intensification de ses échanges avec l'extérieur.

L'ouverture et le commerce international sont cruciaux pour la croissance économique et pour la réduction de la pauvreté en RCA et, réciproquement, le développement humain stimule les échanges internationaux. Le lien entre le commerce et la réduction de la pauvreté est actuellement largement reconnu. (Voir encadré 3.1.) C'est que le commerce extérieur stimule la croissance<sup>4</sup>, laquelle est, à son tour, nécessaire (mais non suffisante) pour la réduction de la pauvreté et pour la promotion du développement humain. Les sections suivantes examineront les performances de la RCA en termes d'intégration et leurs répercussions sur la croissance et le niveau de pauvreté du pays.

4. Une étude menée par la Banque mondiale, intitulée *Trade, Growth, and Poverty* (Dollar et Kraay, 2001) a montré empiriquement la corrélation positive entre l'ouverture de l'économie et la croissance. L'étude a consisté à analyser le degré d'ouverture de 80 pays en développement et leur performance en matière de croissance durant les décennies 80 et 90. Les tests statistiques et économétriques ont montré clairement que les pays qui se sont fortement ouverts au commerce international, classés dans un groupe nommé groupe des *globalizers* ou groupe des «mondialisants», ont vu leur croissance s'accélérer de 2 points au cours de la période. Par contre, les pays qui se sont modérément ouverts ou qui se sont repliés, classés dans le groupe des *non-globalizers*, ou groupes des «non-mondialisants», ont enregistré une décélération de 2,5 points entre la décennie 70 et la décennie 80 et une presque stagnation au cours de la décennie 90 par rapport à la décennie 80.

2. RMDH 2003, p. 72.

3. Données de 1990.

### Les liens entre le degré d'ouverture et le niveau de pauvreté en RCA

Deux critères assez connus étaient initialement utilisés pour mesurer l'importance du commerce dans l'économie d'un pays donné : le degré d'ouverture de l'économie<sup>5</sup> (mesuré par le rapport des exportations nettes sur le produit intérieur brut) et la contribution des exportations à la création de la richesse (mesurée par la part de la croissance économique totale attribuée à la croissance des exportations). Un troisième critère intervient aujourd'hui dans la faculté d'un pays à s'ouvrir au commerce international. Il s'agit de sa capacité à exporter des produits manufacturés, mesurée à travers la part des

produits manufacturés dans les exportations<sup>6</sup>. De ce point de vue, la RCA, qui n'exporte pratiquement pas de produits manufacturés, est encore loin de l'intégration.

**Le degré d'ouverture.** Avant les années 2000, le volume des échanges (exportations et importations) de la RCA sur son PIB a été toujours supérieur à 35%, indiquant ainsi un degré d'ouverture de l'économie assez élevé dans l'absolu. Ces échanges ont été dominés par les importations qui occupaient plus de 18,5% du PIB pendant cette période.

#### Encadré 3.1 : Pourquoi le commerce international est-il important pour réduire la pauvreté dans les PMA ?

Lorsque la pauvreté est généralisée, comme c'est le cas dans les PMA, sa réduction passe par une croissance économique soutenue qui entraîne une nette augmentation des revenus moyens et de la consommation des ménages. Les transferts sociaux ne permettent pas de vaincre la pauvreté, même s'ils sont utiles pour venir en aide aux plus nécessiteux. Il faut plutôt s'employer à augmenter et à utiliser efficacement les capacités de production de façon que la population en âge de travailler soit de plus en plus nombreuse à exercer à temps plein un emploi productif.

Le commerce international peut grandement contribuer à la réduction de la pauvreté dans les PMA. Il joue un rôle important parce que les exportations et les importations facilitent une croissance économique soutenue, le développement des capacités de production, l'augmentation des possibilités d'emploi et la création de moyens de subsistance durables.

Dans la plupart des PMA, le secteur primaire, en particulier l'agriculture, occupe une place prédominante dans la production et dans l'emploi, et les capacités de production sont peu développées. Les recettes d'exportation permettent d'importer des biens qui sont nécessaires à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, mais qui ne sont pas produits sur place : denrées alimentaires, articles manufacturés, combustibles et matières premières, machines et équipements, moyens de transport, produits intermédiaires et pièces détachées. Grâce aux exportations, il est possible de transformer des ressources naturelles sous-utilisées et une main-d'œuvre excédentaire en importations qui soutiennent la croissance économique. Les exportations doivent augmenter assez vite et assez régulièrement pour répondre à la demande croissante d'importations, faute de quoi la viabilité de la croissance économique sera compromise par l'accumulation d'une dette extérieure insupportable.

Source : CNUCED – *Les Pays les Moins Avancés – Rapport 2004*.

5.  $Y = (C + I) + (X - M)$  ou Y est le PIB, X les exportations et I les importations.  
Avec  $(C + I) =$  Dépenses intérieures et  $(X - M) =$  Exportations nettes.

6. La Banque mondiale, dans une publication intitulée «Global Economic Prospects and The Developing Countries», a introduit un indice de mesure de succès à l'intégration à l'économie mondiale dont une des composantes est précisément la part des produits manufacturés dans les exportations.

**L'indice de protection.** Pendant longtemps, la RCA était considérée comme un pays plutôt protectionniste, avec une fiscalité<sup>7</sup> peu adaptée à l'ouverture<sup>8</sup>. Il faut dire que les réformes fiscales, tendant, entre autres, à alléger les barrières douanières,

**Les critères classiques – degré d'ouverture et contribution des exportations à la croissance économique – suggèrent que la RCA est une économie ouverte. Cependant, son économie est moins ouverte que celles des pays similaires comme le Botswana, le Lesotho et la Zambie.**

**L'économie centrafricaine est une économie extravertie qui a besoin d'un commerce extérieur dynamique pour pouvoir s'épanouir.**

sont très récentes, avec la mise en œuvre des réformes de la fiscalité extérieure en accord avec le cadre réglementaire de l'union douanière au sein de la CEMAC. Le régime du commerce extérieur de la RCA est maintenant considéré comme étant suffisamment ouvert, avec un taux global de tarif se situant actuellement à 18%<sup>9</sup>, la RCA étant ainsi notée au niveau 3 de l'échelle de l'indice de protection commerciale établi par le FMI qui va de 1 à 10 (les chiffres élevés indiquant une protection absolue)<sup>10</sup>.

En d'autres termes, l'économie centrafricaine est une économie extravertie qui a besoin d'un commerce extérieur dynamique pour pouvoir s'épanouir. En outre, l'importance des exportations dans l'essor économique de la RCA peut s'apprécier à travers la

contribution des exportations dans la croissance qui est de l'ordre de 64,7% en moyenne<sup>11</sup> sur la période 1986-2003<sup>12</sup>.

On notera toutefois que ce ratio du commerce extérieur sur le PIB, qui est estimé à 31,1%, en 2004 pour la RCA, est encore relativement modeste par rapport à d'autres pays ayant des caractéristiques similaires (notamment ceux qui partagent avec la RCA la particularité

Tableau 3.1  
**RCA: Contribution moyenne à la croissance (en %)**

	1986-1994*	1995-2004**	1986-2004
PIB au prix du marché	100,0%	100,0%	100,0%
DÉPENSES			
INTÉRIEURES	35,4%	86,0%	60,7%
Consommation	41,1%	76,5%	58,8%
Publique	0,9%	-41,9%	-20,5%
Privée	40,2%	118,5%	79,3%
Investissements bruts	-5,8%	9,5%	1,9%
FBCF	0,8%	-1,7%	-0,4%
Publique	-37,0%	-35,3%	-36,1%
Privée	37,8%	33,5%	35,7%
Variations des stocks	-6,6%	11,2%	2,3%
EXPORTATIONS			
NETTES	65,0%	33,1%	49,0%
Exportations bsnf	55,2%	74,3%	64,7%
Importations bsnf	9,8%	-41,3%	-15,7%

Sources: BEAC et calculs PNUD.

(\*) L'année 1993, année atypique, a été exclue du calcul de la moyenne.

(\*\*) L'année 2002, année atypique, a été exclue du calcul de la moyenne.

7. En plus du volume des échanges commerciaux avec l'extérieur par rapport au PIB, le degré d'ouverture est apprécié à travers le système fiscal, notamment le degré de protection du marché intérieur.

8. Une étude de la Banque mondiale (*Good Governance and Trade Policy: Are They The Keys To Africa's Global Integration and Growth* (Ng et Yates, 1998), portant sur des données de la période 1983-1995, avait classé la RCA parmi les pays à niveau de protectionnisme élevé – tarifs de plus de 25% – dans une classification à trois niveaux: niveau de protection élevé (tarif à 25%), niveau de protection moyen (tarif compris entre 15% et 25%) et niveau de protection faible (tarif inférieur à 15%). Plus précisément, jusqu'au milieu des années 90, le niveau moyen des tarifs (taux de taxes à l'importation) appliqué par la RCA sur l'ensemble des produits importés était de 32%. Par ailleurs, la RCA, dans les années 80 et au début des années 90, avait plutôt resserré la fiscalité extérieure pour essayer de compenser la baisse relative des recettes fiscales (par rapport au PIB) et pour tenter de pallier l'insuffisance des recettes de l'État. Ces barrières ont donc, pendant longtemps, exercé un effet de pesanteur sur le commerce extérieur et entravé l'ouverture de l'économie centrafricaine.

9. *Central African Republic: Selected Issues and Statistical Appendix* (FMI, juin 2004).

10. *Idem*.

11. Il s'agit d'une moyenne qui ne tient pas compte des années atypiques, comme 1993 et 2002. En effet, l'économie de la RCA étant une petite économie, des variations même faibles des différents postes de dépenses peuvent bouleverser complètement les différents ratios, en particulier la structure de la contribution à la croissance. Le fait d'écarter les années atypiques répond à un souci de robustesse et de stabilité. Ainsi, la structure de la contribution à la croissance sur la période 1986-1994 est «cohérente» avec la structure de la croissance sur la période 1995-2003. Le fait d'introduire les deux années 1993 et 2002 modifie complètement les structures de la contribution sur toute la période 1986-2003, sur les sous-périodes 1986-1994 et 1994-2003 et entre la première et la deuxième période.

12. En décomposant cette période, on voit que la contribution a été en moyenne de 55,2% et de 59,3%, respectivement, sur les périodes 1986-1994 et 1995-2003.

d'être enclavés). À titre de comparaison, dans le cas du Botswana, qui est un petit pays de près de 1,7 million d'habitants<sup>13</sup> et qui est enclavé comme la RCA, le ratio des échanges extérieurs de biens et services sur le PIB est évalué à plus de 75,6%<sup>14</sup> en 2004. Il en est de même du Lesotho et de la Zambie. Ce ratio pour la RCA est encore loin de la moyenne de 64,8%<sup>15</sup> du PIB pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, ce qui montre que la RCA dispose encore d'une «marge» très importante pour le développement de ses échanges extérieurs.

Tableau 3.2  
**Comparaison de l'ouverture de la RCA  
avec d'autres pays (2004)**

	Population	Commerce/ PIB	Caractéristique
RCA	3,9 millions	31,1%	Enclavé
Botswana	1,7 million	75,6%	Enclavé
Lesotho	1,8 million	129,5%	Enclavé
Zambie	10,5 millions	47,5%	Enclavé

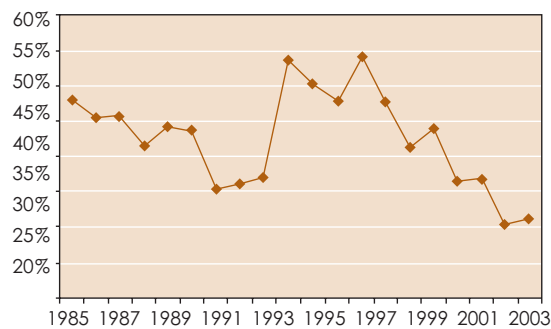
Source: World Bank «Country Data Profiles» et calculs PNUD.

Cette section a montré que, bien que les critères «degré d'ouverture» et «indice de protection» suggèrent que la RCA soit un pays ouvert, d'autres paramètres indiquent que le pays est encore loin d'être pleinement ouvert.

D'ailleurs, si le chiffre du ratio des échanges extérieurs sur le PIB est élevé pour la RCA, cela tient surtout au fait que le PIB centrafricain est réduit et non que le volume des échanges soit très important. En outre, les caractéristiques et le fonctionnement des institutions en charge de l'administration du commerce extérieur (notamment la douane) laissent à désirer et sont de nature à freiner plutôt qu'à accélérer les échanges commerciaux avec l'extérieur. L'insuffisance du cadre légal des affaires, marquée notamment par l'absence de lois sur les propriétés intellectuelles ou de lois sur la concurrence fondée sur la répression de la concurrence déloyale, est un autre indicateur de l'incomplétude de l'ouverture économique en RCA.

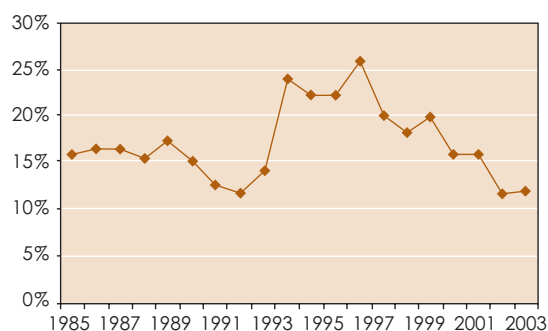
13. Source: Botswana: Quick Facts (Banque mondiale).  
14. Source: Botswana: Country Data Profile (Banque mondiale).  
15. Source: Sub-saharan Africa Data Profile (Banque mondiale).

Figure 3.1  
**Ratio commerce extérieur/PIB (en %)**



Sources: Données BEAC et calculs PNUD.

Figure 3.2  
**Exportations/PIB (en %)**



Sources: Données BEAC et calculs PNUD.

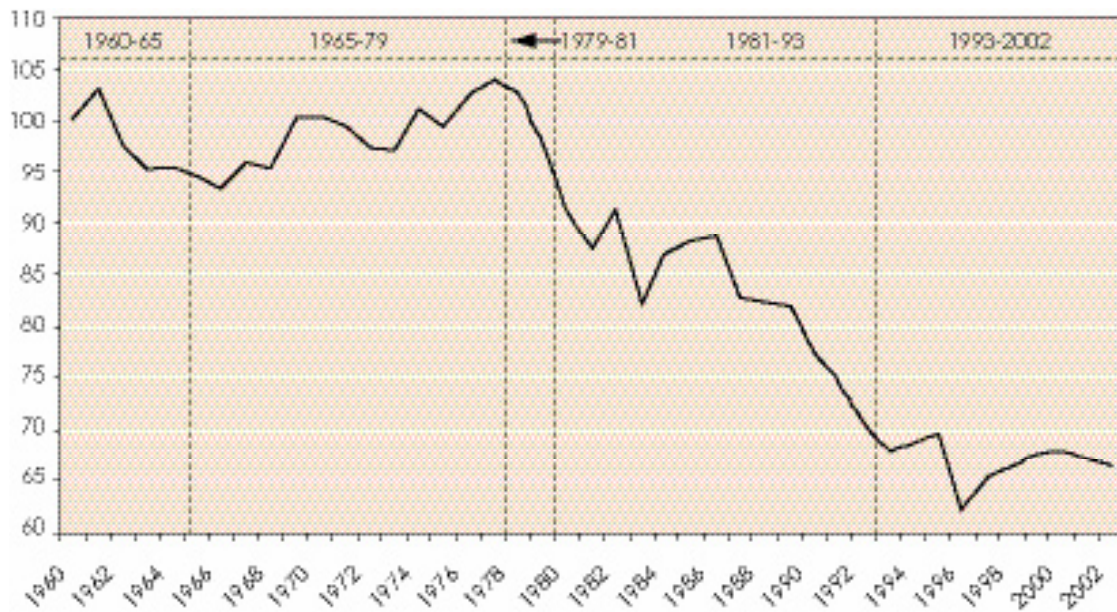
### Baisse des exportations et baisse des revenus moyens des Centrafricains

Compte tenu de la relation très étroite entre la croissance et l'ouverture au commerce international, la tendance de la RCA à se refermer expliquerait en partie la crise de la croissance dans le pays et, avec elle, la dégradation de la situation de la pauvreté. En effet, force est de constater que l'intensité des échanges commerciaux de la RCA avec l'extérieur a ralenti par rapport au rythme de l'activité, au cours des dix dernières années, en même temps qu'on assiste à un appauvrissement progressif du pays.

En effet, le degré d'ouverture de la RCA, mesuré par le ratio volume des échanges sur le PIB, montre une nette tendance à la baisse au cours des années 80. Deux périodes sont à considérer: la période avant la dévaluation et la période après la dévaluation. La valeur du ratio en question est

*Le degré d'ouverture de la RCA montre une nette tendance à la baisse, dès la fin des années 80. Cette baisse – indiquant que la RCA tend à se refermer sur elle-même – serait essentiellement tirée par celle, encore plus forte, des exportations du pays.*

Figure 3.3  
RCA: Indice du PIB par tête 1960-2002  
(1960=100)



Source: World Bank World Development Indicators and IMF World Economic Outlook Databases.

passée de 48% en 1985 à 36% en moyenne sur les trois années 1991, 1992 et 1993. Elle saute brusquement en 1994, en raison de la dévaluation, pour s'établir à 53,8%. Mais elle recommence à chuter progressivement à partir de 1994, passant de 53,8% en 1994 à 31,0% en 2004<sup>16</sup>.

Comme on peut le constater, cette tendance à la baisse du degré d'ouverture de l'économie centrafricaine a été principalement déterminée par celle des exportations du pays dont la part dans le PIB connaît une nette tendance à la baisse, surtout depuis le milieu des années 1990. Alors que ce ratio se stabilise plus ou moins autour de 15%, jusqu'à la veille de la dévaluation du FCFA, il entame une descente, avec un rythme d'environ -0,4 point de pourcentage en moyenne par année, à partir de 1994, année de la dévaluation où il était évalué à 24%, pour s'établir à 19,2% en 2004.

Cela indique que le pays, au lieu de continuer à s'ouvrir progressivement, tend à se refermer et à se replier sur lui-même. Cette tendance est liée à la chute des exportations de produits de rente, due à la chute des cours du café et du coton<sup>17</sup>, laquelle a entraîné également la chute des quantités exportées, les producteurs ayant eu tendance à abandonner ces cultures; mais cela démontre l'incapacité de la RCA à diversifier ces exportations alors que l'ouverture suggère précisément une diversification des échanges, dans le contexte de la mondialisation.

Ainsi, la diminution de la part dans le PIB des échanges commerciaux de la RCA pourrait expliquer la chute progressive du PIB par tête depuis la fin des années 70 et, plus particulièrement, depuis 1995. En effet, parallèlement à la diminution du degré d'ouverture de la RCA de près de 22 points de pourcentage, passant de 53,8% donc en 1994 à 31,1% en

16. Les chiffres du ratio en 2003 et 2004 sont pratiquement les mêmes (respectivement 30,1% et 31,1%). Il convient de noter que l'année 2003 a été une année de crise, marquée par l'arrêt momentané des activités dans les principaux secteurs d'exportation – bois et diamants –, à la suite de l'audit de ces secteurs, ce qui a entraîné une chute brutale des exportations et des importations – car une large part des importations est réalisée par les secteurs exportateurs – après l'accession du général Bozizé au pouvoir.

17. Entre 1995 et 2004, les exportations ont eu tendance à croître moins vite que l'activité économique en général. En effet, au cours de cette période, les valeurs des exportations ont augmenté en moyenne de 3% par année, alors que le PIB, aux prix courants, a augmenté en moyenne au rythme de 4% par année. La principale explication du déclin de l'intensité d'exportation est donc, en majeure partie, la dégradation des prix à l'exportation, en l'occurrence, les cours des produits de rente : café et coton.

2004, le PIB réel par tête a chuté de -1,6% en moyenne par année, depuis 1995. Ces résultats confirment ceux de l'étude empirique menée par la Banque mondiale<sup>18</sup> concluant que «lorsque l'ouverture de l'économie s'intensifie, alors la croissance s'accélère. Mais lorsque, au contraire, l'économie se referme, alors le rythme de la croissance diminue ou stagne». De plus, la même étude précise que «les pays qui intensifient leurs échanges ont plus de chances d'enregistrer une diminution de la pauvreté».

L'évolution de l'indice du PIB par tête enregistré sur la période 1960-2002 montre par ailleurs que le revenu moyen des Centrafricains – et donc leur niveau de pauvreté – est fortement tributaire du niveau des exportations et qu'il a commencé à dégringoler à partir de la fin des années 70 avec la baisse tendancielle des termes de l'échange. (Voir figure 3.3.)

### **Une économie très vulnérable aux chocs extérieurs**

Le caractère extraverti de l'économie centrafricaine la rend extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. Ces chocs sont surtout dus à la conjoncture économique mondiale, en particulier la conjoncture dans les principaux pays partenaires commerciaux de la RCA. Ils sont canalisés soit à travers les prix, plus précisément les termes de l'échange, soit à travers le volume, à la suite de la fluctuation de la demande mondiale. Mais ils peuvent aussi être liés à la conjoncture politico-économique dans les États voisins, auquel cas ils découlent directement de la position géographique d'enclavement de la RCA. Enfin, les chocs internes sur l'exportation peuvent aussi être nuisibles.

#### **Extraversion et instabilité du revenu national**

La crise de 2003 montre bien l'impact négatif de l'extraversion sur la stabilité du revenu. En effet, les recettes des exportations dans toutes les filières ont fortement chuté, en raison de l'arrêt momentané des activités de ces filières consécutivement à l'arrêt des secteurs d'exportation imposé par le régime qui s'est mis en place, à la suite de la prise du pouvoir par le général Bozizé.

18. Il s'agit de l'étude effectuée par Dollar et Kraay (2001) intitulée *Poverty, Trade and Growth*.

Le volume exporté de coton a été divisé par 15 entre 2002 et 2003, passant de 12200 tonnes à 900 tonnes, celui du diamant a baissé de 22%, passant de 414800 carats à 332700 carats, celui du café, de 120%, passant de 5700 tonnes à 2100 tonnes, et celui du bois, de 25%, passant de 395300 tonnes à 276200 tonnes. Conjugué à un léger recul de l'indice des prix à l'exportation (-1,6%), cela a conduit à une chute de la valeur des exportations de près de 30%.

Cette chute brutale des exportations a entraîné une forte récession se traduisant par un taux de croissance de -7,2%. Autrement dit, le pouvoir d'achat des populations, que ces dernières exercent des activités directement ou indirectement liées aux secteurs d'exportation, a globalement diminué d'autant<sup>19</sup>.

#### **Extraversion et vulnérabilité à la conjoncture politique dans les États voisins**

Étant complètement enclavée, la RCA dépend étroitement des États voisins – la République démocratique du Congo, le Congo et le Cameroun – pour l'acheminement des marchandises, notamment vers les ports. Ainsi, les conflits au Congo et en République démocratique du Congo entravent le transport des marchandises sur les fleuves Congo et Oubangui, ce qui force à emprunter la voie terrestre vers le Cameroun, qui coûte beaucoup plus cher.

Au-delà de l'accès à la mer, l'enclavement crée un lien très étroit entre les conjonctures économiques de la RCA avec l'environnement économique et politique de ses voisins. En particulier, la conjoncture économique centrafricaine est extrêmement vulnérable aux chocs

19. La diminution du revenu de certaines catégories de travailleurs, notamment les exploitants agricoles, les ouvriers forestiers et les ouvriers miniers, peut ne pas intervenir immédiatement, en raison du lissage des salaires, mais il est presque certain que, sur 2003-2004, le revenu des populations qui dépend directement des secteurs d'exportation ait baissé considérablement.

*L'évolution de l'indice du PIB par tête enregistré sur la période 1960-2002 montre que le revenu moyen des Centrafricains – et donc leur niveau de pauvreté – est fortement tributaire du niveau des exportations.*

*Le caractère extraverti de l'économie centrafricaine la rend extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs ; il provient en particulier de la conjoncture économique de ses principaux pays partenaires commerciaux et des crises politiques ou militaires dans les pays de la sous-région.*



en provenance des pays voisins. Selon une estimation du FMI<sup>20</sup>, une baisse du PIB réel par tête de 1 % dans les pays environnants provoque une réduction du PIB par habitant en RCA de 0,35 %.

La crise des hydrocarbures de septembre-octobre 2000 en RCA est un exemple de cette vulnérabilité et de l'impact que peut avoir sur la RCA la conjoncture politico-économique chez ses voisins. En raison de l'interruption du trafic sur le fleuve Congo, due à un conflit militaire dans la province de l'Équateur en RDC, les 30 000 tonnes d'hydrocarbures importées par la RCA, et qui étaient stockées dans le

**L'autre caractéristique des importations de la RCA est l'importance des services, en particulier, les transports des passagers – et même de marchandises – qui sont assurés presque exclusivement par des compagnies étrangères.**

port de Douala, ont dû être acheminées par voie terrestre. Cela a multiplié par 2 le coût du transport qui est passé de 62,2 FCFA/l en décembre 1999 à 125 FCFA/l. L'augmentation du coût de transport a, à son tour, contraint en octobre 2000, les autorités centrafricaines à augmenter le prix du litre de carburant à la pompe de 90 FCFA, soit 35 %, le prix à la pompe étant passé de 260 FCFA à 350 FCFA.

### Handicap et vulnérabilité de la RCA dus à sa position géographique d'enclavement

La RCA importe une large gamme de produits. Elle importe une importante variété et quantité

de biens de consommation ainsi que la presque totalité des matières premières, y compris le pétrole, des biens intermédiaires et des biens d'équipement nécessaires pour faire tourner l'économie. Il s'agit là d'importations indispensables pour l'économie, en particulier d'importations destinées aux secteurs sur lesquels repose l'économie centrafricaine (sylviculture, production d'énergie, etc.).

Comme dans la plupart des pays pauvres importateurs de pétrole, le pétrole représente une part importante de l'importation de la RCA, environ 12 % des importations totales en moyenne sur les dernières années. Au cours des dernières années, le volume des importations de produits pétroliers a tendance à diminuer lorsque les cours connaissent une forte hausse. L'importance de l'importation de produits pétroliers vient en partie de la nécessaire alimentation en mazout des centrales thermiques qui fournissent 25 % de l'électricité dans le pays.

L'autre caractéristique des importations de la RCA est l'importance des services<sup>21</sup>, en particulier les services de transport. Comme c'est un pays complètement enclavé et que le secteur privé national est presque inexistant, le transport de passagers et de marchandises est assuré presque exclusivement par des compagnies de transport étrangères. En d'autres termes, pratiquement tous les services de transport sont importés. L'importation de services de transport représente environ 30 % de l'ensemble des importations et environ 5 % du PIB.

Tableau 3.3  
Prix du carburant (FCFA/litre)

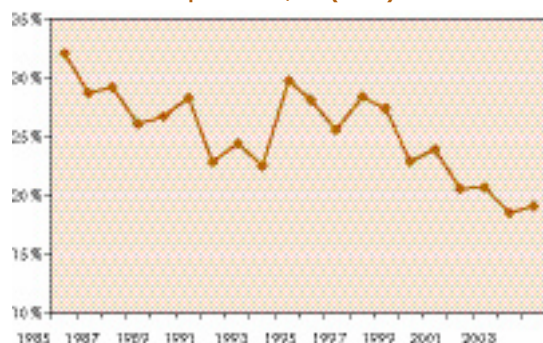
	Déc. 1999	Sep. 2000	Oct. 2000	Mai 2001
Prix à l'import au port (Douala)	116,5	241,4	241,4	165,0
Coûts de transport (Douala-Bangui)	62,2	125,0	125,0	140,0
Marge de distribution	36,1	66,0	66,0	184,0
Coût du carburant à Bangui	241,8	432,4	432,4	489,0
Taxes ou subventions	45,2	-172,4	-82,4	-139,0
Prix à la pompe à Bangui	260	260	350	350

Source : Banque mondiale.

20. *Political Instability and Growth: The Central African Republic* (IMF, mai 2004). Il s'agit d'une estimation basée sur un modèle économétrique qui identifie les déterminants de la croissance, plus précisément qui explique la croissance par le taux d'investissement, le ratio solde budgétaire/PIB, la variation des termes de l'échange, le taux de change réel, la contagion économique (la dépendance de conjoncture avec d'autres économies), l'instabilité politique et la croissance démographique.

21. Services non facteurs.

Figure 3.4  
**Importations/PIB (en %)**



Sources : BEAC et calculs PNUD.

Enfin, la part des importations dans le PIB tend à baisser au fil des années. Là également, la distinction des deux périodes, l'une d'avant la dévaluation et l'autre d'après, met en évidence un déclin progressif de l'intensité des importations par rapport à l'activité. De 1985 à 1993, la part des importations dans le PIB a diminué d'environ 1,2 point de pourcentage par année, passant de 32% à 22,5%. À partir de 1994, année de la dévaluation où elle s'élève brusquement à 30%, la part des importations dans le PIB renoue avec sa tendance à la baisse, au rythme de -1,2 point de pourcentage par année, en moyenne, pour s'établir finalement à 19,2% en 2004. Cette situation pourrait être mise en relation avec la baisse des exportations dont les recettes en chute libre autorisent des importations de niveau plus faible.

## Une économie très spécialisée

### Évolution du commerce extérieur au cours des dix dernières années

Depuis des décennies, le bois, le diamant, le coton et le café constituent les principaux produits d'exportation de la RCA. Aujourd'hui cependant, le bois et le diamant sont devenus les deux produits phares des échanges commerciaux de la RCA avec l'extérieur, tandis qu'à l'opposé, l'exportation des produits de rente (café, coton...) est en train de perdre du terrain.

La percée du bois dans les exportations centrafricaines au cours des années récentes s'expliquerait par la bonne tenue des cours mondiaux, malgré quelques épisodes de

fluctuation<sup>22</sup>. Le volume exporté a ainsi connu une très forte hausse à partir du milieu des années 1990, passant de 103 400 m<sup>3</sup> en 1995 à 395 500 m<sup>3</sup> en 2002, avant de connaître un brusque recul, à 276 200 m<sup>3</sup> en 2003, pour s'établir à 239 400 m<sup>3</sup> en 2004. Quant au diamant, bien que les revenus tirés de sa vente aient quasiment stagné depuis 1995, leurs niveaux sont demeurés relativement importants, autour de 39 milliards de FCFA, jusqu'en 2002, avant d'enregistrer un recul sensible : seulement 28,6 milliards de FCFA en 2003 et 27,8 milliards de FCFA en 2004.

Le troisième aspect, qui a véritablement bouleversé la structure des exportations de la RCA ces dernières années, est la dégringolade du revenu des exportations de coton et de café ; de 27 milliards de FCFA à eux deux en 1995, il échoue à environ seulement 1,4 milliard en 2003 et 2,8 milliards en 2004. Alors que le pays exportait encore environ 14 200 tonnes de café en 1995, les quantités de café exportées se sont réduites à 2 100 tonnes et 3 800 tonnes, respectivement, en 2003 et 2004. Les cours mondiaux pour ce produit, établis à 1 130,5 FCFA/kg en 1995, ont graduellement chuté depuis cette année-là pour se situer à 271,3 en 2004, après avoir connu son cours le plus bas en 2002, à 181,0 FCFA/kg. Quant au coton, sa production a aussi baissé dans le temps (900 tonnes en 2003 et 2 900 tonnes en 2004, contre encore 18 000 tonnes en 1997) en même temps que les prix à l'exportation baissent (612,3 FCFA/kg en 2004 contre 967,3 FCFA/kg en 1995).

Ainsi, le coton et le café qui représentaient le tiers des exportations en 1995 (contre 40% et 16% respectivement pour le diamant et le bois) ne pèsent guère plus que pour 3% en 2003-2004 (contre 41% et 45% respectivement pour le diamant et le bois). (Voir figures 3.5 et 3.6.)

22. Après avoir chuté en 1996 et 1997, en raison principalement de la chute du cours des grumes, les cours ont remonté et se maintiennent, depuis cinq années, autour de 140 000 FCFA/m<sup>3</sup>.

*Depuis des décennies, le bois, le diamant, le coton et le café constituent les principaux produits d'exportation de la RCA. Aujourd'hui, les exportations sont dominées par seulement deux produits : le bois et le diamant. Le commerce extérieur centrafricain est donc très spécialisé, mais dans des produits à faible intensité de travail qualifié.*

*Le coton et le café qui représentaient le tiers des exportations en 1995 ne pèsent guère plus que pour 3% en 2003-2004.*

Figure 3.5  
Parts dans les exportations en 1985

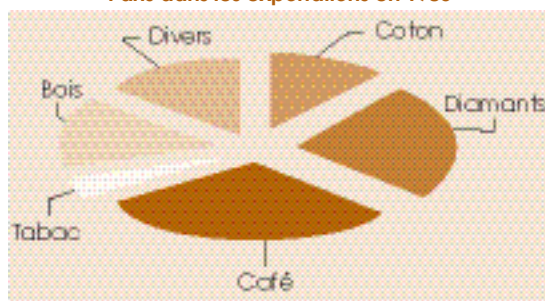
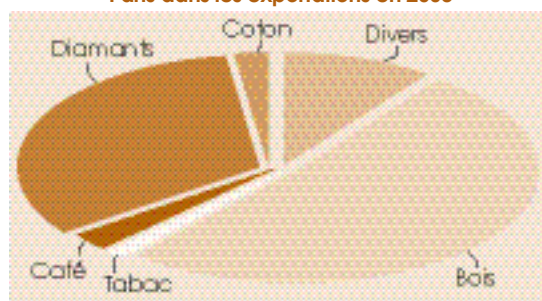


Figure 3.6  
Parts dans les exportations en 2003



Les exportations sont donc actuellement dominées par deux produits, ce qui signifie que le commerce extérieur centrafricain est très spécialisé et que cette spécialisation est toujours confinée dans des produits à faible intensité de travail qualifié.

L'économie de la RCA est spécialisée, en particulier dans le bois, le diamant et, dans une moindre mesure, le café et le coton. Les secteurs de spécialisation de la RCA ont l'avantage d'être des secteurs qui sont susceptibles d'employer et de faire vivre les pauvres. Non seulement ce sont des secteurs à faible intensité de travail qualifié, donc accessible aux pauvres, mais ce sont aussi des

secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Il s'agit là donc de secteurs susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les compagnies forestières et les scieries emploient, au total, environ 4000 salariés. Mais les «ramifications» du secteur forestier font qu'il touche directement un nombre bien plus important d'individus. En effet, lorsqu'une compagnie identifie un site et s'y installe, cela provoque une «immigration» relativement importante<sup>23</sup>: des ouvriers forestiers, des petits commerçants, des petits artisans ou des agriculteurs, ainsi que de nombreux individus en quête de revenu, ce qui vient modifier la micro-économie locale. Donc, le secteur forestier fait

Tableau 3.4  
RCA: Exportations (volumes, prix et valeurs)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
I. Volume										
Coton (milliers de tonnes)	11,5	14,0	18,0	17,4	13,5	11,2	9,9	12,2	0,9	2,9
Diamants (milliers de carats)	484,1	487,1	473,9	420,0	431,1	461,0	449,3	414,8	332,7	354,2
Café (milliers de tonnes)	14,2	5,6	12,7	6,2	11,5	12,1	6,2	5,7	2,1	3,8
Bois (milliers de m <sup>3</sup> )	103,4	115,7	163,5	189,5	207,0	328,3	351,8	395,3	276,2	239,4
II. Prix unitaires										
Coton (FCFA/kg)	967,3	944,0	886,7	745,9	741,5	656,4	746,6	520,7	622,7	612,3
Diamants (milliers de FCFA/carats)	77,7	73,9	82,5	83,0	88,7	95,3	91,7	87,6	85,9	78,4
Café (FCFA/kg)	1130,5	637,4	789,0	812,0	739,9	524,2	289,1	181,0	359,0	271,3
Bois (milliers de FCFA/m <sup>3</sup> )	140,2	89,0	91,1	148,3	134,8	148,9	134,4	131,5	125,2	120,1
III. Valeur (en milliards de FCFA)										
Coton	11,1	13,2	16,0	13,0	10,0	7,4	7,4	6,4	0,6	1,8
Diamants	37,6	36,0	39,1	34,9	38,2	43,9	41,2	36,3	28,6	27,8
Café	16,0	3,6	10,0	5,0	8,5	6,4	1,6	1,0	0,8	1,0
Bois	14,5	10,3	14,9	28,1	27,9	48,9	45,3	52,0	34,6	28,8
Divers	13,5	11,2	14,9	8,3	5,4	7,7	6,1	8,8	5,9	6,8
Total des exportations (valeurs)	92,9	75,6	95,2	89,5	90,4	114,5	101,7	104,6	70,5	66,2

Source: BEAC.

23. Importante par rapport à la taille des villages et de la composition des communautés locales.

vivre en réalité environ des dizaines, voire des centaines de milliers personnes. Il a généré environ 8% du PIB et 30% de la valeur ajoutée du secteur primaire au cours de ces dernières années. Le bois, à lui seul, représente plus de 40% des recettes d'exportations.

De même, actuellement, le secteur de l'extraction du diamant qui occupe environ 100 000 ouvriers miniers<sup>24</sup> et 60 000 à 80 000 artisans miniers<sup>25</sup>, génère 20% de la valeur ajoutée et représente près de 40% des recettes d'importation. En RCA, les «gisements» diamantaires sont du type alluvionnaire<sup>26</sup>, c'est-à-dire formés à partir de pépites qui se sont détachées de filons dits Kimberlite, qui ont été emportés par les eaux sur de longues distances et se sont déposés dans des lits d'alluvion, en s'étendant sur un parcours très étiré. De ce fait, il ne se prête pas à l'exploitation du type industriel mécanisé. Il est plutôt adapté à l'exploitation du type artisanal, avec des techniques rudimentaires, mais faisant appel à une main-d'œuvre importante.

Depuis 1995, les quatre principaux produits d'exportation – le diamant, le bois, le café et le coton – représentent presque la totalité des exportations de la RCA. En 2001, le diamant et le bois représentent, à eux seuls, plus de 80% des exportations centrafricaines alors qu'en 1995, les deux principaux produits d'exportation, le bois et le coton, représentaient moins de 50% des exportations totales. Cela indique que, non seulement le commerce extérieur de la RCA est très spécialisé, mais cette spécialisation s'est intensifiée.

La spécialisation à l'extrême et, de surcroît, dans des filières à faible intensité en travail qualifié, associée au caractère fortement extraverti de l'économie centrafricaine, aggrave sa vulnérabilité aux chocs et fragilise davantage la population. La conjoncture nationale est en particulier fortement sensible aux variations brusques ou tendanciennes de la demande

mondiale et des prix des principaux produits de spécialisation: bois, diamant, café et coton. Avec l'accentuation de la spécialisation de la RCA sur le bois et le diamant au cours des dernières années, la vulnérabilité aux chocs extérieurs s'en trouve encore un peu plus exacerbée et, avec elle, celle de la population, en particulier la frange de la population qui dépend des deux principaux secteurs qui tirent l'économie: le diamant et le bois.

### *Spécialisation et détérioration des termes de l'échange*

Les domaines de spécialisation de la RCA – le bois, le diamant, le coton et le café – sont soit des produits primaires, s'agissant du bois, du coton et du café, soit des produits bruts, s'agissant du diamant. En ce qui concerne le bois, la RCA exporte sept fois plus de grumes que de bois débité, alors que la valeur des grumes est 35% inférieure à celle du bois débité. Par ailleurs, une des particularités du secteur diamantaire en RCA est précisément que le diamant est exporté à l'état brut<sup>27</sup>. Les produits de spécialisation de la RCA sont donc des produits à faible contenu en travail qualifié et intensifs en travail non qualifié.

À l'instar des autres pays en développement qui se spécialisent dans l'exportation de produits primaires ou produits miniers bruts, donc de produits à faible intensité de main-d'œuvre qualifiée, la RCA subit une détérioration des termes de ses échanges avec ses principaux partenaires internationaux. Cette détérioration des termes de l'échange se traduit par une diminution du revenu et du pouvoir d'achat des populations qui vivent des secteurs d'exportation et figure ainsi parmi les principales causes de la pauvreté dans le pays.

**À l'instar des autres pays en développement qui se spécialisent dans l'exportation de produits primaires ou produits bruts, la RCA subit une détérioration des termes de ses échanges avec ses principaux partenaires internationaux.**

24. Les ouvriers miniers sont ceux qui débroussaillent, déblaient et creusent, en utilisant souvent des outils rudimentaires comme des serpes, des machettes, des pics et des bêches. (Source: Central African Republic Selected Issues, FMI 2004)

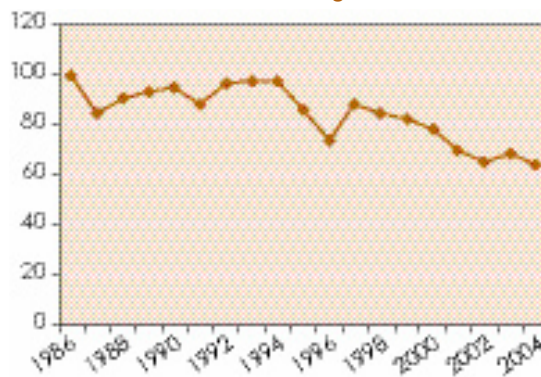
25. Les artisans miniers sont des petits entrepreneurs qui guident, recrutent, encadrent et nourrissent les ouvriers miniers. Ils subviennent au quotidien des ouvriers miniers et assurent la survie de ces derniers avant la découverte de pièces. Les artisans miniers partagent avec les ouvriers miniers le produit des prises souvent à moitié-moitié.

26. Contrairement aux gisements dits «Kimberlite» où les diamants se concentrent dans des filons situés dans des zones volcaniques.

27. Il n'existe plus une seule entreprise de taille et de polissage du diamant en RCA. L'unique unité de polissage qui a existé en RCA a fait faillite en 1996 et, depuis, aucune autre n'a vu le jour dans le pays.

Ainsi, après s'être appréciés modérément entre 1961 et 1977, les termes de l'échange de la RCA diminuent nettement depuis 1978, avec toutefois une exception entre 1988 et 1995, où les prix à l'exportation ont connu une hausse sensible en raison d'une conjoncture internationale exceptionnelle. Entre 1986 et 2004, les termes de l'échange de la RCA se sont dépréciés de près de 40%. Cette dépréciation des termes de l'échange explique la majeure partie de la chute du revenu par tête de près de 27% durant la période en question.

Figure 3.7  
RCA: Termes de l'échange, 1986-2004



Source: Base de données FMI.

Au cours des dix dernières années, la détérioration des termes de l'échange vient en grande partie de la dégringolade des prix du café et du coton. Le cours du coton à Londres a chuté de 60% depuis son pic de 1995, et le café robusta de 85% depuis 1994. Par conséquent, alors que les prix à l'exportation du café étaient encore estimés à 1 130,5 FCFA/kg en 1995, ceux-ci ont graduellement chuté jusqu'à 181 FCFA/kg en 2002, avant de se relever sensiblement et s'établir à 271,3 FCFA le kg en 2004. Quant au coton, les prix à l'exportation ont chuté de 967,3 FCFA/kg en 1995 à 612,3 FCFA/kg en 2004.

**Cette détérioration des termes de l'échange, qui s'est traduite par une diminution du revenu et du pouvoir d'achat des populations vivant des secteurs d'exportation, figure parmi les principales causes de la pauvreté dans le pays.**

Sur les dix dernières années, le pouvoir d'achat du revenu tiré de la vente de 1 kg de café a donc été divisé par cinq et celui tiré de la vente de 1 kg de coton a baissé de 30%. Les pertes subies sur ces produits ont fragilisé une proportion importante de la population paysanne en RCA.

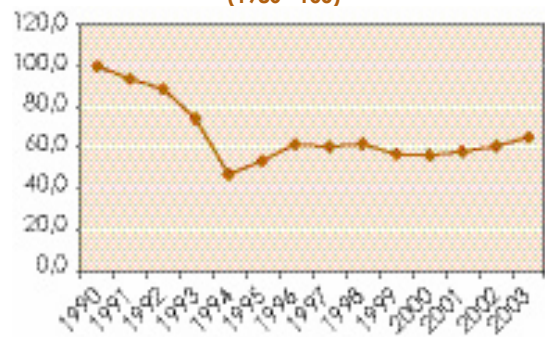
## Une économie à compétitivité réduite

Par rapport à ses voisins, la RCA est en retrait sur toutes les dimensions de la compétitivité, qu'il s'agisse de la compétitivité-prix ou compétitivité technologique (qualité, innovation, célérité...). Ce désavantage sur le plan de la compétitivité générale de l'économie explique l'extrême spécialisation de la RCA et restreint les possibilités de diversification des exportations, en particulier d'envisager l'exportation de produits manufacturés.

### Compétitivité-prix insuffisante

L'évolution et la structure du commerce extérieur sont le reflet de la compétitivité globale de l'économie centrafricaine. L'économie centrafricaine est peu compétitive d'une manière générale. Néanmoins, l'analyse de la compétitivité de l'économie de la RCA est délicate, dans la mesure où la compétitivité-prix mesurée par le rapport des prix internationaux sur les prix nationaux, plus précisément le taux de change effectif réel (TCER), a eu tendance à baisser depuis les années 60 jusqu'en 1994, marquant une amélioration constante de la compétitivité générale du pays<sup>28</sup> et, depuis 1995, à se stabiliser. (Voir figure 3.8.)

Figure 3.8  
RCA: Indice du Taux de Change Effectif Réel (1986=100)



Source: Base de données FMI.

Mais, l'indice «taux de change» indique seulement l'évolution de la compétitivité dans le temps, c'est-à-dire qu'il indique si la compétitivité s'est améliorée ou si elle s'est détériorée. Il ne donne pas une information exacte sur les capacités d'un pays à produire à moindre coût par rapport aux autres.

28. Lorsque la variable de compétitivité baisse, l'économie devient plus compétitive.

Plus parlante est donc la comparaison des coûts avec les pays ayant les mêmes caractéristiques ou les concurrents potentiels, en particulier les pays de la sous-région. Si l'on compare la structure des coûts en RCA avec celle des autres pays, il apparaît que la RCA est désavantagée en raison des coûts de la main-d'œuvre, des coûts de transport, des coûts de l'énergie et des coûts de communication bien plus élevés en RCA qu'ailleurs.

Ainsi, même dans ses produits de spécialisation, la RCA est souvent moins compétitive que ses voisins qui exportent les mêmes types de produits. Par rapport au coût, le coton centrafricain est, par exemple, nettement moins «compétitif» que le coton tchadien. En effet, en prenant comme référence, par exemple, la campagne 1998-1999, alors que le prix au producteur est pratiquement le même dans les deux pays (161,5 FCFA/kg en RCA et 168,8 FCFA/kg au Tchad, en 1998/99), le prix f.o.b, c'est-à-dire le coût «prêt» à l'embarquement est 8% plus élevé pour la RCA, 874,6 FCFA/kg contre 822,9 FCFA/kg pour le Tchad.

De même, lors de la campagne cotonnière 2001-2002, alors que le prix au producteur était nettement plus bas en RCA qu'au Tchad, 149 FCFA/kg contre 165 FCFA/kg, le prix f.o.b du coton centrafricain était 6% plus élevé que celui du coton tchadien (824,6 FCFA/kg contre 780,2 FCFA/kg).

### Coût de transport trop élevé

La position d'enclavement de la RCA pèse lourdement sur sa compétitivité à travers les coûts supplémentaires de transport qu'elle induit. L'enclavement de la RCA, en accroissant les coûts de transport, rend plus chers les produits exportables tout en alourdissant le coût des produits importés. En effet, la RCA ne dispose que de deux passages pour l'acheminement des marchandises dans le cadre du commerce extérieur, et ils sont loin d'être faciles :

- Les fleuves Oubangui et Congo jusqu'à Brazzaville, puis le chemin de fer Congo-Océan jusqu'à Pointe-Noire (port sur la façade ouest de l'Afrique). La navigation fluviale sur les deux fleuves, sur un parcours long de 1 200 km jusqu'à Kinshasa et Brazzaville, n'est possible que 9 mois sur 12, c'est-à-dire en période de hautes eaux. Par ailleurs, le fonctionnement du chemin de

fer, long de 350 km, est souvent perturbé en raison de l'insécurité persistante, causée par le conflit au Congo. Le chemin de fer Congo-Océan, qui s'est progressivement dégradé, a été abandonné en 1998. Par ailleurs, le trafic sur la voie fluviale s'est considérablement réduit en raison des troubles politiques au Congo et n'est actuellement utilisé essentiellement que pour les hydrocarbures. Le trafic fluvial, qui assurait une capacité de 225 000 tonnes en 1985, en était réduit à 41 000 tonnes en 2002<sup>29</sup>.

- La route Bangui-Douala, longue de 1 400 km, dont près de 400 km ne sont pas encore entièrement bitumés. Le trajet Bangui-Douala peut prendre 4 jours. Acheminer un chargement d'un point de la RCA à Bangui peut prendre 10 jours du fait du piteux état des infrastructures routières d'une manière générale.

**La position d'enclavement de la RCA pèse lourdement sur sa compétitivité à travers les coûts supplémentaires de transport qu'elle induit.**

Tableau 3.5

**Comparaison des coûts dans la filière coton 1998-1999 (en FCFA/kg)**

	RCA	Tchad
Prix au producteur	161,5	168,8
Autres coûts (stockage, transport...)	713,3	654,1
Dont : transport	96,8	75,4
Coût total (c.i.f.)	874,8	822,9

Source: FMI.

Finalement, la seule alternative est la route Bangui-Douala qui, pourtant, est relativement plus chère. Le prix du transport de carburant de Douala à Bangui par la route, par exemple, était de 145 FCFA/l au début de l'année 2001, ce qui représentait la moitié du prix du carburant arrivé au port de Douala<sup>30</sup>. Le coût du transport du bois représente à peu près 60% de son prix de production<sup>31</sup>. De même, le coût du transport du coton est 22% plus cher en RCA par rapport au Tchad, par exemple (96 FCFA/kg contre 74,4 FCFA/kg, en 1998-1999), ce qui, en partie, rend le coton centrafricain moins «compétitif» que le coton tchadien.

29. Source: Fiches techniques (MINEFI – DREE/Trésor).

30. Source: FMI – «Staff Report» dans *Implementation Completion Report on a Credit in the Amount of US\$ 20 millions*.

31. «Les économies de l'Afrique centrale» (Commission Économique pour l'Afrique, 2004).

### Coût de l'énergie

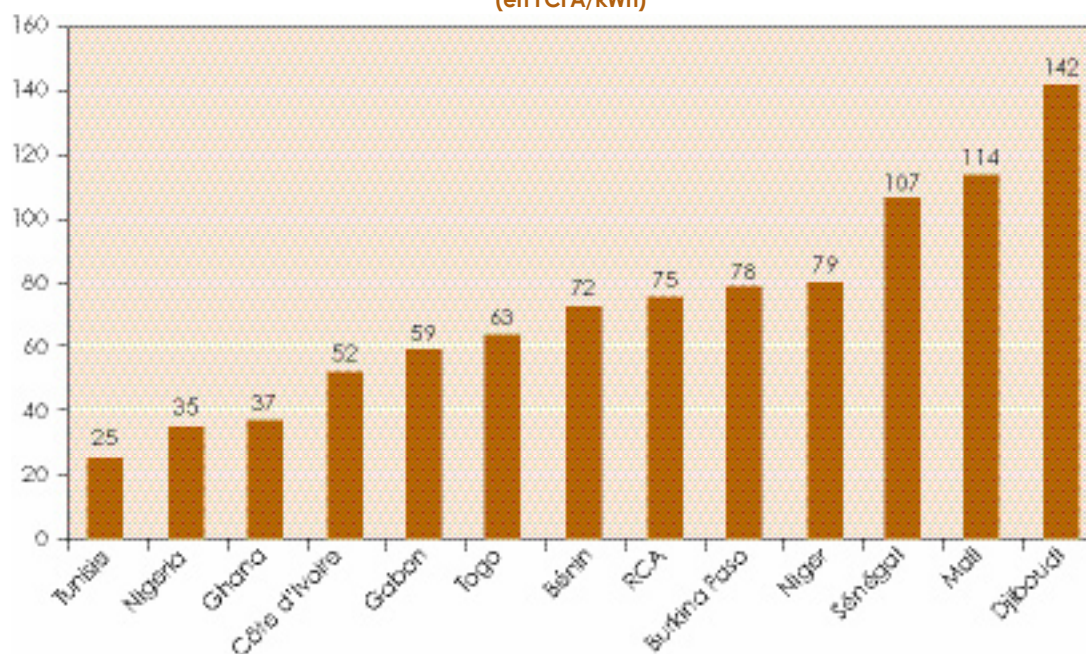
Le deuxième facteur qui «alourdit» les coûts en RCA est celui lié à l'énergie. La RCA est importateur de pétrole, contrairement à ses principaux concurrents potentiels, en particulier le Cameroun, le Congo, le Tchad et le Gabon, qui sont notamment des pays producteurs et exportateurs de bois (à l'exception du Tchad), mais qui sont, en même temps, producteurs et exportateurs de pétrole. En 2001, le prix du litre de carburant à la pompe à Bangui était de 350 FCFA alors qu'il était de 208 FCFA<sup>32</sup> au Cameroun, la même année. Au prix du pétrole s'ajoute le coût de l'électricité. À environ 75 FCFA/kWh<sup>33</sup> en 2002, en RCA, il est dans la moyenne des pays africains dont le coût du kWh va de 25 FCFA en Tunisie à plus de 140 FCFA à Djibouti. Toutefois, la RCA, sur ce plan, ne possède un avantage que sur les pays qui n'ont pas de potentialité hydroélectrique.

Les pays où l'électricité est plus chère qu'en RCA sont des pays qui n'ont que des centrales thermiques, c'est-à-dire où l'électricité est produite en utilisant du mazout. C'est le cas de Djibouti, du Mali ou du Sénégal, où le prix du kWh est, respectivement, de 142 FCFA, 114 FCFA et 107 FCFA. Parmi les pays qui ont des centrales hydroélectriques, la RCA est plus chère en matière d'électricité.

### Coût de la communication

Quant aux communications, la RCA compte parmi les pays les plus chers d'Afrique. Le prix moyen d'une unité de 3 minutes de communication téléphonique en RCA est de 0,71 \$US, alors que la moyenne de l'Afrique subsaharienne est de 0,08 \$US. Le coût unitaire de la communication téléphonique est donc presque 10 fois plus cher en RCA que dans la plupart des pays africains.

Figure 3.9  
Coût de l'électricité dans quelques pays africains  
(en FCFA/kWh)



32. FMI Cameroon: *Statistical Appendix* (2002).

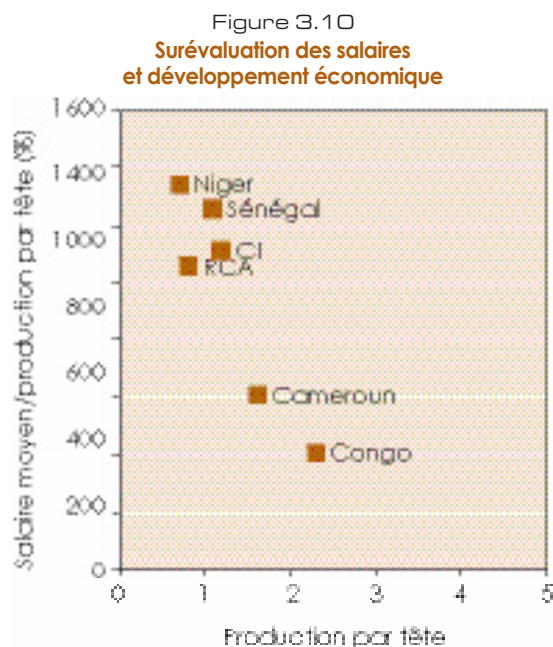
33. Il s'agit du chiffre de 1999. Source: *Central African Republic: Statistical Annexe* (FMI, août 2000). Un taux d'accroissement, calqué sur le taux d'inflation, a été appliqué au chiffre donné par le document du FMI qui concerne l'année 1999, pour pouvoir faire la comparaison avec les chiffres de la Tunisie et de quelques pays de l'UEMOA, donnés par *Economic Report on Africa: Unlocking Africa's Potential in the Global Economy* (ECA, 2004), qui eux concernent l'année 2001.

### Coût salarial effectif

En outre, le coût effectif de la main-d'œuvre est très élevé en RCA. Une étude effectuée par la Banque mondiale<sup>34</sup> sur la surévaluation des salaires dans les pays de la zone franc montre que, déjà le niveau du salaire dans ces pays

34. *Wage Misalignment in CFA Countries* (Martin Rama, 1998).

est 2 fois plus élevé que dans les pays ayant un niveau de développement similaire et, qu'en plus, parmi les pays de la zone franc, la RCA figure parmi ceux dont les coûts salariaux effectifs<sup>35</sup> sont les plus élevés. Le coût salarial effectif en RCA est 1,7 fois plus élevé qu'au Cameroun et 2 fois plus élevé qu'au Congo<sup>36</sup>.



Source: Banque mondiale, 1998.

Selon la même étude, alors que le coût salarial atteint un seuil minimal dans les pays industrialisés où le taux de salaire est approximativement égal à la production par tête, dans les pays de la zone franc, il est extrêmement élevé, car le taux de salaire est 6 fois plus élevé que la production par tête. Le coût salarial en RCA est ainsi plus de 10 fois plus élevé que dans les pays industrialisés.

#### Compétitivité technologique insuffisante

Dans le commerce avec les pays de la sous-région et par rapport aux pays ayant les mêmes caractéristiques, la RCA a le désavantage d'avoir une compétitivité technologique

moindre. De plus en plus, la compétitivité d'une économie dépend de sa capacité à mettre rapidement sur le marché de nouveaux produits de bonne qualité. Cet avantage dépend essentiellement des capacités technologiques. Les pays qui innovent, c'est-à-dire dans lesquels des innovations se produisent, bénéficient alors d'un avantage absolu sur leurs partenaires durant un certain temps par rapport aux nouveaux produits. De même, les pays qui produisent des produits de bonne qualité jouissent d'un avantage sur le marché international. Avec la mondialisation, la capacité à mettre rapidement sur le marché les produits est une nouvelle dimension de la compétitivité.

Par exemple, aucune des quelques (moins d'une vingtaine) entreprises industrielles que compte la RCA ne possède une certification du type ISO (*International Organization for Standardization*).

Du point de vue de la compétitivité, la RCA est handicapée par plusieurs facteurs. D'abord la pauvreté, car la maîtrise de la technologie moderne et l'innovation reposent sur les capacités humaines et l'investissement dans la recherche. Pour l'heure, le faible niveau d'instruction en RCA, associé aux contraintes budgétaires qui empêchent de réaliser des investissements dans la recherche, limite l'accès à la technologie. Par ailleurs, l'étroitesse du marché centrafricain ne permet pas aux entreprises nationales de se développer et d'avoir la taille conséquente pour envisager d'entrer en concurrence avec les entreprises des États voisins et conquérir des parts de marché dans ces pays. De plus, du fait de la quasi-inexistence d'un véritable secteur privé en RCA, il est impossible d'envisager le développement des compétences par le «*learning by doing*»<sup>37</sup>.

**Parmi les facteurs qui handicapent la compétitivité en RCA figurent, d'une part, le faible niveau et la faible qualité de la formation professionnelle et, d'autre part, les contraintes budgétaires qui empêchent les investissements dans la recherche et limitent donc l'accès à la technologie.**

35. Le coût salarial est le ratio salaire moyen/production par tête. C'est ce que l'entreprise paie à l'employé pour ce que ce dernier produit effectivement. Il traduit ce que le salaire coûte à l'entreprise pour chaque unité produite.

36. Source: *Wage Misalignment in CFA Countries* (Martin Rama, 1998), Banque mondiale. Cette étude montre que les coûts salariaux dans la zone Franc sont élevés en partie à cause de la surévaluation du FCFA.

37. Bien que cela puisse se faire, par exemple, à travers les sociétés d'État, ces dernières emploient globalement trop peu de salariés pour avoir un effet à grande échelle.



### Autres critères de compétitivité

Bien que les coûts et la technologie constituent les principales références en matière de compétitivité, les critères de compétitivité vont généralement au-delà de ces derniers. La mauvaise gouvernance, l'instabilité politique, l'insécurité, la faiblesse du capital humain et la carence en infrastructures économiques, par exemple, réduisent les opportunités d'exportation et, de ce fait, affectent la compétitivité<sup>38</sup>.

C'est précisément l'objet de l'étude menée par la Commission Économique pour l'Afrique concernant le *Trade Competitiveness Index* ou Indice de Compétitivité Commerciale. (Voir explications plus détaillées sur le TCI en annexe.) Il s'agit d'un indice synthétique, composé de 34 indicateurs, destiné à capter les différentes dimensions de la compétitivité : i) les paramètres liés à l'environnement politico-économique ; ii) ceux liés aux ressources (ressources naturelles, actifs physiques et capital humain) ; et ceux liés aux infrastructures économiques. Appliquée à 20 économies africaines et à quelques économies non africaines, à titre de pays témoins, l'étude fait ressortir que les paramètres politico-économiques, en particulier la stabilité politique, pèsent pour beaucoup dans la non-compétitivité des pays africains. Il en est de même pour le faible niveau et la faible qualité du capital humain ainsi que de la carence en infrastructure économique.

**L'intégration régionale, plus précisément l'intégration à la CEMAC, ne semble pas, pour l'heure, apporter les bienfaits prévus et a, au contraire, fragilisé l'économie centrafricaine.**

De ce point de vue, la RCA est plutôt mal lotie et a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir à une compétitivité complète de son économie. Les paramètres de compétitivité suggérés par la CEA se recoupent avec ceux des déterminants de l'investissement étranger qui sont traités en détail dans le chapitre 7.

38. La Commission Économique pour l'Afrique a créé l'Indice de Compétitivité Commerciale, un indice synthétique qui «synthétise» les valeurs de 34 indicateurs relatifs à l'environnement politico-économique, à la disponibilité des ressources, à l'infrastructure, etc. pour capter plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte dans la compétitivité. Cet indice a été appliqué à 20 pays africains et il en ressort que les pays instables politiquement sont précisément les moins compétitifs au sens de la CEA.

### Une économie mal préparée à l'intégration régionale

Bien que l'intégration régionale soit censée améliorer les performances des économies en développement et être bénéfique pour les consommateurs, elle peut aussi comporter des inconvénients. L'intégration régionale, plus précisément l'intégration à la CEMAC, ne semble pas, pour l'heure, apporter les bienfaits prévus et a, au contraire, fragilisé l'économie centrafricaine. En effet, l'intégration a brisé le secteur privé centrafricain et littéralement détruit le secteur industriel.

Les principaux clients de la RCA, pour les produits de grande spécialisation (diamant, bois, coton et café), sont les pays occidentaux. Ceci est le schéma classique du commerce entre les pays occidentaux et les pays africains. Les pays africains exportent vers les pays occidentaux essentiellement des produits bruts (généralement les plus abondants, selon le pays, en l'occurrence le bois et le diamant pour la RCA) et importent de ces pays-là des produits semi-finis et des produits manufacturés, c'est-à-dire des produits ayant une «teneur» élevée en travail qualifié.

En dehors des filières où la RCA a un avantage comparatif clair, qu'en est-il des autres produits qui pourraient être produits et exportés par la RCA ? La RCA exporte déjà à petite échelle, dans le cadre d'un commerce frontalier, du bétail, mais on pourrait très bien imaginer, par exemple, que la RCA exporte davantage de bétail ou bien exporte des produits vivriers, des produits manufacturés ou même des services en direction des États voisins, d'autres parties de l'Afrique ou du monde.

Dans le cas du commerce régional, dans la mesure où les pays de la sous-région ont des caractéristiques similaires, des structures de coûts assez proches et des demandes presque identiques, le commerce de la RCA avec ses voisins pour les autres produits échangeables<sup>39</sup>, c'est-à-dire autres que les produits de spécialisation de la région, repose surtout sur la performance des firmes locales et du système de production local. Tout revient à une concurrence entre les firmes ou unités

39. Il s'agit notamment : des produits hétérogènes qui pourraient être des substituts aux importations pour la RCA, des produits parfaitement substituables, mais qui utilisent des *inputs* différents.

de production des pays de la sous-région. Les capacités de la RCA à exporter des produits «non traditionnels» – c'est-à-dire les produits autres que les produits de spécialisation : bois, diamant, café et coton – dans la sous-région, dépendent donc de la compétitivité du secteur privé centrafricain.

Les principaux déterminants du commerce régional seraient donc :

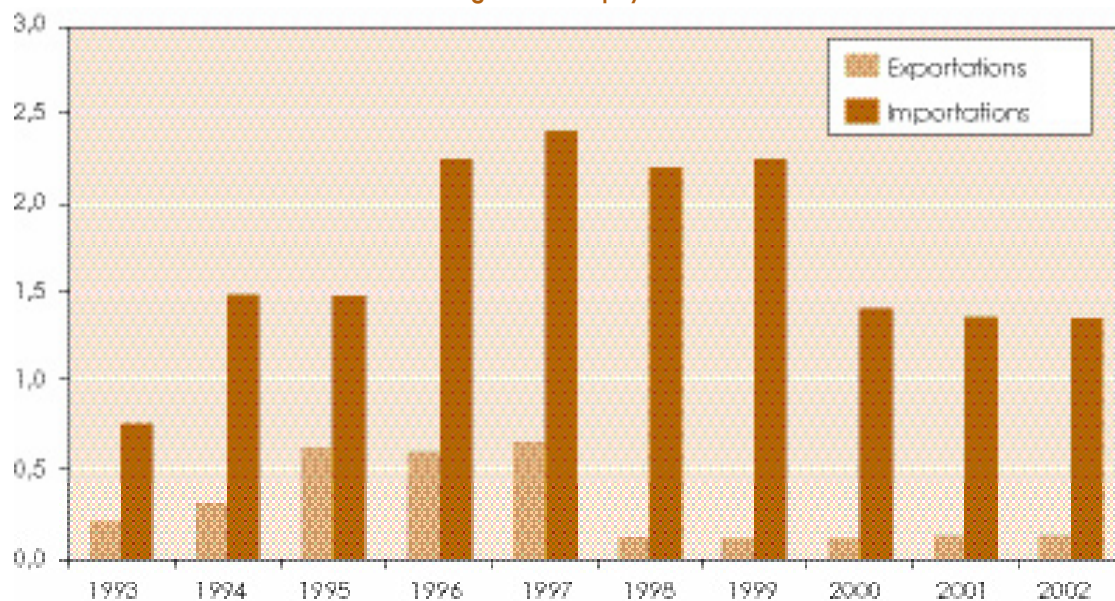
- les différences de coûts pour les produits qui sont des substituts proches, tels que certains produits manufacturés (savon, produits textiles et d'habillement, produits agro-alimentaires, etc.);
- les différences technologiques et les différences d'économie d'échelle pour les produits parfaitement substituables, mais qui utilisent des *inputs* différents, comme les tissus, les produits qui ont des *inputs* identiques, mais sont différenciés dans leur utilisation finale, comme les produits métalliques, etc.;
- les saisonnalités de la production pour les produits faisant l'objet de commerce frontalier, comme les produits vivriers, le bétail, etc.

C'est là, par exemple, toute la problématique de l'intégration régionale pour la RCA, en particulier pour ce qui concerne le commerce de produits manufacturés exportables/échangeables au niveau régional. En RCA, le caractère élevé des coûts (voir analyse de la compétitivité) est un sérieux handicap pour le développement des entreprises. En outre, la RCA a le désavantage d'être un marché étriqué, ce qui empêche les entreprises centrafricaines de gagner en économie d'échelle et donc de faire la concurrence aux autres firmes des autres pays de la sous-région. Le résultat est qu'avec l'intégration dans la CEMAC, les entreprises centrafricaines ont tout simplement été éliminées ou avalées par celles des pays voisins.

Le nombre d'entreprises industrielles formelles en RCA est passé de quelque 200 à la fin des années 90, à une vingtaine seulement en 2004. Dans l'ensemble, le secteur privé formel de la RCA ne compte plus actuellement qu'une cinquantaine d'entreprises de services<sup>40</sup>.

La disparition des entreprises est souvent associée aux émeutes de 1998 qui ont conduit aux saccages des usines, ateliers, bureaux et magasins. Toutefois, l'incapacité des entreprises à refaire surface démontre l'importance de la «pression» exercée par les importations.

Figure 3.11  
RCA: Échanges avec les pays de la CEMAC



Sources : Base de données FMI et calculs PNUD.

40. Source : «Fiche de synthèse» (MINEFI – DREE/Trésor).

Ainsi, depuis le lancement de la CEMAC, en 1994, les échanges commerciaux de la RCA avec les pays de la CEMAC n'ont pas cessé d'empirer. De 1995 à 1997, les exportations de la RCA dans ces pays-là se sont approximativement stabilisées aux environs de 0,6% du PIB. Mais, à partir de 1997, elles se sont effondrées à 0,1% du PIB. En d'autres termes, à partir de 1998, la RCA exporte cinq fois moins (en termes de PIB) vers les pays de la CEMAC, depuis 1998, par rapport à la période 1995 à 1997. Quant aux importations en provenance des pays de la communauté, de 1,5% du PIB en 1994-1995, elles ont augmenté de 60% pour s'établir à 2,2% du PIB en 1996 et se sont maintenues à ce niveau jusqu'en 1999, avant de reculer sensiblement et s'établir à 1,3% du PIB sur la période 2000-2002.

Le taux de couverture, c'est-à-dire la valeur des exportations par rapport à celle des importations, des échanges de la RCA avec les pays de la CEMAC est extrêmement faible. Il est inférieur à 40% depuis 1994 et atteint son plus bas niveau, environ 5%, en 1999. En 2002, il n'était que de 10% environ.

### Les limites réelles du commerce international comme source de croissance et de réduction de la pauvreté

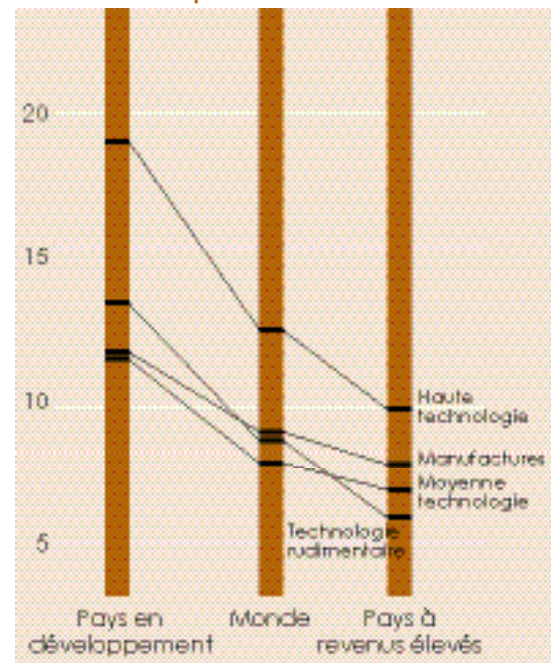
#### La théorie de la convergence : plus un mythe qu'une réalité

Le développement des échanges commerciaux est considéré comme un élément catalyseur d'une nouvelle ère de convergence. Selon cette théorie, l'élargissement commercial rétrécit le fossé existant entre les pays riches et les pays pauvres en ce qui concerne les revenus, le cercle des pays en développement bénéficiant par là d'un accès aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés. Les données des vingt dernières années montrent que certains pays rattrapent progressivement leur retard, mais ils sont trop peu nombreux, «l'intégration réussie» restant l'exception plutôt que la règle – et le commerce est souvent source d'inégalité autant que de prospérité au niveau mondial. Pour la majorité des pays, mondialisation rime avec divergence et marginalisation.

Dans les faits, la croissance des revenus mondiaux issus des échanges a eu lieu dans

peu de secteurs et peu de produits. Il s'agit essentiellement des produits industriels, en particulier ceux de haute technologie (comme les composants électroniques ou le matériel informatique) et de moyenne technologie (comme les pièces automobiles) ainsi que des activités commerciales et de services. La figure 3.12 montre que les pays en développement en ont globalement mieux profité que les pays à revenus élevés. En réalité, l'essentiel de la croissance de cette part de marché mondial est concentré dans une seule région – l'Asie orientale – et dans un petit groupe de pays<sup>41</sup>.

Figure 3.12  
Accroissement des exportations mondiales des produits manufacturés



Note: Croissance annuelle moyenne en exportation, 1980-2002 (en %).

Source: RMDH 2005.

Entre 1980 et 2000, la valeur ajoutée manufacturière des pays en voie de développement a augmenté de plus de 5%. Mais près de la totalité de cette augmentation a été observée en Asie orientale et les pays riches représentent encore plus de 70% de la valeur ajoutée manufacturière à l'échelle mondiale. La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne dépendent

41. Selon le RMDH 2005, sept pays en voie de développement ont réalisé, à eux seuls, plus de 70% des exportations de produits de technologie traditionnelle et 80% des exportations de produits de haute technologie.

d'une gamme de matières premières très restreintes et dont les prix au niveau mondial sont en net déclin. Entre 1997 et 2001, l'indice des prix combiné pour toutes les matières premières a chuté de 53% en termes réels. Les analyses des sections précédentes montrent que la RCA fait partie de cette catégorie de pays.

Tandis que le commerce, mesuré par le degré d'ouverture des pays (part occupée dans le PIB), s'est développé – passant de 40% à 55% depuis 1990 – la part d'exportations mondiales de la région de l'Afrique subsaharienne a chuté à 0,3%. À l'heure actuelle, la part des exportations mondiales de cette région, avec 689 millions d'habitants, représente moins de la moitié de la part de la Belgique, qui compte 10 millions d'habitants.

Par ailleurs, les analyses de l'évolution des indicateurs du développement humain sur la période<sup>42</sup> montrent que les coûts et les bénéfices générés par le commerce ont été répartis de manière inégale parmi les pays au sein des nations, entretenant de la sorte un modèle de mondialisation qui crée des richesses pour certains, dans des contextes de pauvreté de masse et d'inégalités toujours plus creusés pour d'autres. Ceci remet en question l'argument selon lequel une intégration économique par le commerce entraîne automatiquement une convergence et permet d'identifier certaines des circonstances dans lesquelles le commerce contribue au développement humain.

En effet, la capacité d'un pays donné à convertir le fruit de ses exportations en un revenu plus élevé – et donc en une amélioration des niveaux de vie et une réduction de la pauvreté – ne dépend pas uniquement du volume de production et d'exportation, mais également de la valeur ajoutée – une manière de mesurer les richesses générées. Les indicateurs de croissance du degré d'ouverture – tels que l'augmentation des exportations qui élèverait les ratios commerce/PIB – sont des éléments importants, mais ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins du développement humain.

### Commerce et développement humain

Il est clair que, pour la République Centrafricaine, le choix de s'ouvrir sur le monde ou d'adopter une politique protectionniste pour favoriser la croissance ne se pose pas. Les exportations

revêtent pour le pays un caractère stratégique face à sa situation d'enclavement et de pays peu peuplé. Les exportations constituent non seulement la source de revenus par excellence pour le pays, mais elles peuvent également servir comme un moyen pour financer les importations des nouvelles technologies nécessaires à la création de croissance, de productivité et d'emploi, et à l'amélioration des niveaux de vie et au maintien de la compétitivité au sein des marchés mondiaux.

L'enjeu se résume à tirer profit des nouvelles possibilités qu'offre le commerce, tout en s'assurant que les bénéfices sont largement redistribués et que les populations les plus vulnérables n'ont pas à faire face à des coûts trop importants. Pour ce faire, la RCA doit disposer de stratégies adéquates pour la promotion de son commerce extérieur. Elle doit également participer aux concertations internationales pour le plaidoyer en faveur de la levée des obstacles à l'accès des pays en développement aux marchés. Enfin, conformément aux recommandations du Consensus de Monterrey, la RCA a intérêt à saisir les opportunités d'assistance internationale offertes aux pays pauvres dans l'élaboration de leurs politiques commerciales.

### Renforcer les politiques commerciales de la RCA

Les appuis en matière de formulation de stratégie commerciale et d'assistance technique dans le domaine du commerce sont disponibles à travers le Cadre Intégré pour le Commerce (voir encadré 3.2) ou *Integrated framework* (IF) et le *Joint Integrated Technical Assistance Programme* (JITAP). Le Cadre Intégré, dans sa version renforcée, vise à introduire le commerce dans les plans nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que dans les pays les moins avancés, et à faciliter la coordination de l'assistance technique dans le commerce. Le JITAP, mis en œuvre conjointement par l'International Trade Centre (ITC), l'United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) et le World Trade Organisation (WTO) vise à renforcer les capacités humaines, institutionnelles, de formulation de politiques et d'exportations dans les pays africains.

42. RMDH 2005.

### **Encadré 3.2: Cadre Intégré pour le Commerce**

Créé en 1997, et redéfini en 2001, le Cadre Intégré pour le Commerce a pour objectif de faciliter l'intégration des pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral et en renforcer les gains.

Il vise à renforcer et mieux profiler l'assistance relative aux questions liées au commerce, apportée par six agences du Système des Nations Unies (SNU) – la Banque mondiale, le CCI, la CNUCED, le FMI, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le PNUD – dans les 49 PMA éligibles, à travers trois catégories d'activités: (i) assister les PMA dans la formulation de stratégies commerciales; (ii) renforcer les capacités des PMA dans le domaine de l'analyse des politiques commerciales et des problèmes liés aux échanges extérieurs; et (iii) aider les PMA à se conformer aux règles et exigences de l'OMC.

Dans sa version actuelle, le Cadre Intégré a deux objectifs immédiats: intégrer le commerce dans les stratégies de réduction de la pauvreté et fournir une assistance technique sur les questions liées au commerce.

Le financement des activités de l'initiative se fait à travers un fonds fiduciaire, l'Integrated Framework Trust Funds (ITF). Les ressources de ce fonds, qui totalisaient 21 millions de dollars au 31 janvier 2004, sont utilisées pour financer les études diagnostiques de l'intégration commerciale et les projets de renforcement des capacités sur les questions liées au commerce, dans les 29 pays qui ont commencé l'exercice.

Source: Banque mondiale: *Études de cas de programmes globaux: le Cadre Intégré pour le Commerce.*

Dans la foulée de nombreux pays, classés parmi les pays les moins avancés, la RCA devrait saisir ces deux opportunités. Une demande d'assistance a déjà été adressée par les autorités centrafricaines aux instances de pilotage du Cadre Intégré et le processus a été enclenché en février 2006.

L'assistance fournie à travers le Cadre Intégré permettra à la RCA, notamment d'affiner la prise en compte du commerce dans la stratégie de réduction de la pauvreté et de renforcer les capacités techniques nationales sur les questions liées au commerce international.

Il importe que la stratégie commerciale qui va être formulée s'appuie sur l'exploitation des opportunités d'accès aux marchés offertes par les pays développés, notamment l'initiative *Everything but arms* de l'Union européenne (UE), l'African Growth and Opportunities Act (AGOA), et les versions renforcées du Système Généralisé de Préférence appliquées par le Japon et le

Canada, qui deviennent plus avantageuses pour les pays en développement après l'extension de leur couverture et du degré de préférence et l'allègement des règles d'origine, dans l'esprit du Consensus de Monterrey, c'est-à-dire allant vers l'abolition des tarifs et des quotas.

La stratégie commerciale de la RCA doit également se fonder sur des mesures visant à atténuer les conséquences du bas niveau et de la volatilité des recettes d'exportation, lorsque celles-ci reposent essentiellement sur les produits primaires. De telles mesures peuvent se baser sur la diversification et le renforcement du système de facilitation du commerce. (Voir encadré 3.3.)

La stratégie commerciale de la RCA devra aussi aborder les problèmes qui lui sont cruciaux, en particulier l'enclavement et l'extrême faiblesse de la compétitivité, ainsi que les points qui relèvent des dimensions développementales du commerce. (Voir encadré 3.4.)

### Encadré 3.3: Impact de la facilitation du commerce

La facilitation du commerce fait référence aux mesures d'amélioration de: (i) la logistique du mouvement des marchandises, à travers les infrastructures portuaires ou aéroportuaires; (ii) l'ensemble des démarches et de la documentation administrative (paperasserie, bureaucratie, etc.) nécessaires aux opérations commerciales avec l'extérieur; et (iii) l'environnement des transactions internationales, notamment l'efficacité, la transparence et le professionnalisme de l'administration douanière, la conformité des opérations douanières et bancaires aux normes et réglementations internationales, etc.

Le sujet a été étudié dans le contexte des échanges commerciaux au sein de la Coopération Économique Asie Pacifique ou *Asia Pacific Economic Coopération (APEC)*, en particulier l'impact des réformes en matière de facilitation du commerce sur les échanges commerciaux de la zone.

Les estimations effectuées à l'aide d'un modèle appelé *gravity model* montrent que les réformes en matière de facilitation du commerce peuvent contribuer à un accroissement du «volume» des échanges d'environ 127 millions de dollars par année dans chacun des pays de l'APEC. Les gains peuvent être très élevés dans certains pays; un accroissement du volume des échanges commerciaux de près de 75% pour la Russie, plus de 50% pour le Pérou et les Philippines. Pour ces pays, les gains sont élevés, car le niveau des indicateurs de facilitation du commerce y était encore relativement bas avant les réformes. Pour des pays comme la Malaisie, le gain attendu est relativement plus faible, dans la mesure où ce pays était déjà relativement avancé dans la facilitation du commerce, avant les réformes.

Source: John S. Wilson, Catherine L. Mann et Tsunehiro Otsuki, «Trade Facilitation and Economic Development – Measuring Impact», *World Bank Policy Research Working Paper*.

### Encadré 3.4: Quelques points sur les dimensions développementales du commerce

Les discussions autour des dimensions développementales du commerce doivent prendre en considération les mesures tendant à améliorer la compétitivité à travers l'appui aux liens technologiques entre les activités d'exportation et l'économie interne. L'objectif doit être non seulement l'accès aux marchés existants, mais surtout la capacité de créer d'autres marchés à travers de nouveaux procédés et de nouvelles technologies.

D'une importance particulière à cet effet est la prise en considération des coûts imposés par l'accord sur le *Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS)* sur les pays en développement qui essaient d'importer des technologies pour améliorer leurs capacités d'exportation. La considération des dimensions développementales des politiques commerciales doit englober la manière de faire usage des accords TRIPS pour réduire les coûts de l'importation de technologies et pour améliorer la productivité de la production domestique et la compétitivité des exportations des pays en développement. Cette considération doit être étendue à l'accord sur les *Trade-Related Investment Measures (TRIMs)*.

Un ensemble de dispositions de traitements spéciaux et différentiels, orienté vers les pays en développement, devrait être formulé et prendre en compte les considérations suivantes: un élargissement du domaine d'application de la clause de la nation la plus favorisée et la clause de réciprocité dans les négociations; la calibration des disciplines pour une adéquation avec les besoins commerciaux, financiers et développementaux ainsi que les capacités des pays en développement; une flexibilité en ce qui concerne les accords commerciaux; la stabilité et prévisibilité des traitements spéciaux et différentiels; accès préférentiel aux marchés; pleine considération des dimensions développementales des problèmes liés au commerce, etc.

Source: *Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement*, août 2003.

## Renforcer les capacités en matière de négociations commerciales

Pour tirer meilleur bénéfice de son intégration commerciale, la RCA, comme tout pays, doit négocier son entrée dans les structures d'intégration, en particulier les structures d'intégration régionale, ainsi que les termes des accords et traités commerciaux bilatéraux ou multilatéraux auxquels elle participera. Par ailleurs, la RCA, comme tout pays membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)<sup>43</sup>, doit participer aux différents rounds de négociations, notamment les rounds de Doha, concernant les intérêts commerciaux des pays les moins avancés.

Pour un pays comme la RCA, les principaux enjeux des négociations au sein de l'OMC demeurent donc la défense des intérêts des pays les moins avancés d'une manière générale et ceux des pays exportateurs de produits primaires, en particulier, notamment la facilitation de l'accès des pays en développement aux marchés et l'élimination des subventions agricoles pratiquées par les pays développés qui sapent la compétitivité des produits agricoles en provenance des pays en développement et qui sont contre l'esprit du Consensus de Monterrey.

À ce sujet, ce dont la RCA a besoin, c'est essentiellement la mise en place d'un programme de renforcement des capacités de négociations commerciales. À cet effet, une assistance peut précisément être obtenue à travers le Cadre Intégré.

## Bibliographie

- Banque mondiale (2001). «Trade, Growth and Poverty», *Working Paper*, (Dollard & Kraay).
- Banque mondiale (1998). «Wage Misalignment in CFA Countries». *Working Paper*, (Martin Rama).
- CNUCED (2004). *Rapport sur les Pays les Moins Avancés*.
- CNUCED (2004). *Rapport sur l'investissement international*.
- Commission Économique pour l'Afrique, (2004). *Les économies de l'Afrique centrale*.
- ECOSOC (2004). *Economic Report on Africa: Unlocking Africa's Potential in The Global Economy*.
- Fonds Monétaire International (2004). *Central African Republic: Selected Issues and Statistical*. Appendix.
- Fonds Monétaire International (2004). *Political Instability and Growth: The Central African Republic*.
- Fonds Monétaire International (2001). *Implementation Completion Report on a Credit in the Amount of US\$20 millions*.
- Good Governance and Trade Policy: Are They the Key Factors to Africa's Global Integration and Growth?* (Ng & Yates, 1998).
- PNUD, 1996, 1997, 2003 et 2005. «Rapport Mondial sur le Développement Humain», *Economica*, Paris.

43. La RCA est membre de l'OMC depuis le 31 mai 1995.

## Annexe: Trade Competitiveness Index (TCI) ou Indice de Compétitivité Commerciale

Le TCI est destiné essentiellement à être un outil pour les décideurs politiques en Afrique afin de les aider à identifier les lacunes en termes de compétitivité dans leur pays respectif par rapport à d'autres pays africains. Le TCI est calculé pour 20 pays africains. Pour tirer des leçons à partir de comparaison intercontinentale, ont été adjoints à l'échantillon 8 pays non africains ; 4 d'Asie (l'Inde, la Malaisie, le Thaïlande et l'Indonésie) et 4 d'Amérique latine (la Bolivie, le Chili, l'Argentine et le Brésil), des pays ayant eu des niveaux de revenu par habitant proches de ceux des pays africains dans les années 1960, mais qui ont, depuis, suivi des chemins différents en matière de développement.

Utilisant un ensemble de 34 indicateurs, le TCI est constitué de 3 composantes, chacune censée capter une dimension de la compétitivité : un *Trade Enabling Index* (indice de facilitation au commerce), reflétant l'influence de l'ensemble de l'environnement politique et économique favorable au commerce ; un *Productive Resource Index* (indice de ressource productive), mesurant la disponibilité des *inputs* directs à la production, comme la main-d'œuvre ; et un *Infrastructure Index* (indice d'infrastructure), mesurant la disponibilité d'*inputs* indirects, comme les infrastructures physiques qui facilitent le mouvement des biens et services. Les trois sous-indices ont été dotés d'un même poids dans le TCI, lequel est utilisé pour l'identification des pays les plus compétitifs en matière de commerce, de même que pour l'identification des goulots d'étranglement à l'amélioration des performances commerciales.

Plusieurs résultats se sont dégagés de l'étude :

1. En dépit de l'idée reçue que les pays africains jouissent d'une abondance de ressources, ces derniers ont un score relativement bas sur l'indice de ressource productive. Cela peut s'expliquer par la composition de l'indice qui comprend des données non seulement sur les ressources naturelles, comme les ressources hydrauliques, mais aussi des ressources humaines, comme la qualité la main-d'œuvre. L'implication en termes de politique est que plus de ressources doivent être allouées à l'accumulation des actifs physiques et du capital humain en Afrique.
2. L'analyse révèle qu'il y a une relation positive entre le TCI et l'indice de concentration des exportations qui reflète le degré de diversification dans la structure des exportations des pays en question. Cela implique que les pays qui sont compétitifs tendent à avoir une moindre concentration des exports et comptent une large gamme de produits dans leurs exportations. Le défi pour les décideurs africains est de favoriser un contexte pour une diversification vers le « haut », c'est-à-dire vers des biens et services à forte valeur ajoutée et à fort contenu en technologie.
3. Les variations dans la compétitivité globale sont généralement liées à l'environnement du commerce (indice de facilitation du commerce) qui captent les paramètres liés à l'environnement politico-économique ainsi que les politiques commerciales. L'indice de facilitation du commerce comprend des variables reflétant la bonne gouvernance, en termes de stabilité politique, qualité de l'administration et responsabilité. Ce n'est pas seulement une coïncidence si les pays africains les plus compétitifs en termes d'environnement facilitant sont aussi ceux qui sont les plus compétitifs par rapport au TCI. Ces pays ont pu diversifier et ont les chiffres les plus élevés pour le ratio « exportations de produits manufacturés sur PIB ». Ainsi, l'Île Maurice, l'Afrique du Sud, la Tunisie, l'Égypte et le Maroc sont les plus compétitifs, tandis que le Nigeria, le Mali, le Zimbabwe, le Malawi et l'Éthiopie sont les moins compétitifs.

Une comparaison avec les pays non africains révèle que les indicateurs de main-d'œuvre figurent parmi les déterminants clés de la compétitivité à l'échelle mondiale. Sept des huit pays non africains dominant dans le TCI en raison de leur main-d'œuvre instruite et en bonne santé. Cela suggère que, bien qu'un environnement facilitant est crucial, la compétitivité absolue et l'intégration dans l'économie mondiale requièrent que les efforts en matière d'éducation et de santé soient doublés pour les populations africaines.

Source : *Economic Report on Africa 2004: Unlocking Africa's Potential in the Global Economy* (United Nations – Economic and Social Council).



## Chapitre 4

# EMPLOI, CHÔMAGE ET PAUVRETÉ DANS LES GRANDS CENTRES URBAINS DE LA RCA

Gilbert Aho et Nathalie Brisson-Lamaute

### Introduction

La lutte contre la pauvreté exige des actions multiples à différents niveaux : macroéconomique, sectoriel, régional et sur le plan des ménages et des individus. Il est bien connu que les ménages pauvres, faute d'actifs productifs, dépendent souvent de la productivité de leur main-d'œuvre pour assurer leur survie économique. L'analyse des problèmes d'emploi et la connaissance des caractéristiques du marché du travail revêtent donc une importance capitale pour la formulation des politiques et l'élaboration des programmes de lutte contre la pauvreté.

Les conséquences sur la situation de l'emploi des problèmes économiques que traverse la République Centrafricaine sont bien connues<sup>1</sup>, même si les quelques études<sup>2</sup> et enquêtes réalisées sur le sujet au cours des deux dernières décennies fournissent peu de données quantitatives sur le sujet. Ces études nous renseignent cependant sur les différences importantes existant entre les milieux urbain et rural en matière de problématique d'emploi et de revenu. Ceci explique pourquoi deux chapitres distincts ont été consacrés à cette question. Le présent chapitre n'analyse que le problème de l'emploi en milieu urbain, les questions liées à l'emploi et aux revenus en milieu rural étant traitées dans le chapitre 5. En ce qui concerne plus particulièrement le marché

de l'emploi urbain centrafricain, des études antérieures ont montré que sa structure est semblable à celles des économies de l'Afrique subsaharienne. Comme dans beaucoup de ces économies, le marché de l'emploi urbain se caractérise par une fragmentation en deux : un pour le secteur urbain moderne et un autre pour le secteur urbain non structuré. (Voir encadré 4.1.)

Ainsi, le travail de compréhension de la problématique de l'emploi dans les villes centrafricaines, auquel s'attache le présent chapitre, sera basé sur les méthodologies d'analyse utilisées dans les autres pays africains similaires et sur les enseignements tirés. Étant donné l'absence de séries temporelles sur les évolutions de l'emploi urbain, les analyses se baseront essentiellement sur les résultats de l'Enquête sur les Conditions de Vie auprès des Ménages Urbains réalisée en 2003. Bien entendu, une telle enquête ne permet d'appréhender qu'un « côté » des systèmes d'emploi en milieu urbain puisqu'elle ne donne aucune information sur l'emploi, vu du côté des entreprises qui constituent aujourd'hui les principales sources d'emploi dans le secteur formel – étant donné le gel des emplois dans les administrations publiques depuis la première moitié des années 1990.

Le présent chapitre fournit, dans un premier temps, des renseignements sur les caractéristiques des ménages urbains, les principales branches d'activité ainsi que sur les sources et types d'emploi. Il étudie ensuite l'engagement dans l'activité économique et les principales difficultés rencontrées par les populations urbaines sur le « marché du travail », à savoir l'ampleur du chômage et du sous-emploi. Les principales caractéristiques des emplois et des actifs occupés sont mises en évidence, et les relations entre emploi, pauvreté et revenus sont analysées. Enfin, une dernière section présente un résumé des résultats principaux et les implications en matière de politique de promotion de l'emploi.

1. Les chapitres précédents ont montré que la République Centrafricaine a connu, depuis la fin des années 80, une situation économique très difficile. Entre 1975 et 2003, le taux de croissance du PIB par habitant a été négatif, proche de zéro. Si les turbulences politiques ont joué un rôle important dans la détérioration des revenus des Centrafricains, en particulier en milieu urbain, l'analyse des données du commerce international montre que l'origine principale de la paupérisation des populations réside dans la détérioration des prix des produits exportés par la RCA et une forte baisse de la productivité des produits agricoles. (Voir chapitre 3.)

2. OIT 2003, *S'affranchir de la pauvreté par le travail en République Centrafricaine* ; Ministère du Plan, 2003, *Esquisse d'un Cadre Méthodologique d'Élaboration de la Planification et de Programmation d'Emplois et de la Formation Professionnelle et Technique en République Centrafricaine*.

#### **Encadré 4.1 : Contours des secteurs urbains moderne et non structuré**

Le marché de l'emploi d'un pays en développement type est souvent représenté au moyen d'une structure à trois niveaux: un secteur urbain moderne, un secteur urbain non structuré et un marché du travail spécifique en milieu rural. Ce chapitre s'intéresse seulement au marché du travail en milieu urbain.

##### **Le secteur urbain moderne**

Le secteur urbain moderne est celui qui obéit aux règles de fonctionnement du marché du travail salarié classique. Une forte proportion d'actifs voudrait y travailler, mais peu d'emplois sont offerts et un nombre limité de personnes possède les qualifications requises pour occuper ces postes. Le secteur moderne dans les pays en développement est composé essentiellement par l'administration publique et par quelques grandes entreprises (sociétés de commerce, banques, compagnies d'assurance et quelques rares entreprises industrielles).

Les salaires du secteur moderne sont relativement plus élevés que dans les autres secteurs et les emplois, traditionnellement plus stables. Les niveaux de salaire plus élevés offerts par les entreprises du secteur privé sont dus à une meilleure productivité du travail qui s'explique par le niveau de formation relativement plus élevé de leur personnel. L'existence de salaires élevés entraîne toujours une file d'attente d'actifs pour ce genre d'emplois.

##### **Le secteur urbain non structuré**

À côté des grands établissements du secteur urbain structuré, on trouve les entreprises du secteur urbain non structuré. Ce sont généralement des boutiques et de petites unités de production qui fabriquent et vendent une vaste gamme de biens et de services. Ces petites unités de production font parfois concurrence aux entreprises de grande taille ou occupent des créneaux dont l'exploitation n'apparaît pas rentable aux firmes et aux entreprises du secteur moderne. Ce secteur procure des emplois aux travailleurs non qualifiés et aux actifs n'ayant pu s'insérer dans le secteur moderne. Bien que ce secteur soit très hétérogène, un nombre important d'actifs – en particulier ceux résidant dans les capitales économiques – proviennent du milieu rural, attirés par les gains potentiels de la «modernité».

L'entrée dans le marché du travail du secteur urbain non structuré est relativement facile. Il suffit de disposer d'un capital minime pour créer son propre emploi ou tout simplement vendre sa force de travail à un taux de salaire qui souvent est relativement bas, en raison de l'offre abondante des travailleurs non qualifiés et de leur faible productivité.

Source : Houedété, T. *et al.* (1997). «Politiques et programmes d'emploi dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté», chapitre 9 in : Aho, G. *et al.*, *Manuel d'analyse de la pauvreté. Application au Bénin.*

### **Engagement dans l'activité économique, chômage et sous-emploi**

L'engagement dans l'activité économique est généralement appréhendé à l'aide du taux brut d'activité ou du taux net d'activité. Les difficultés d'insertion (ou de réinsertion) dans l'emploi urbain sont mesurées par l'indicateur

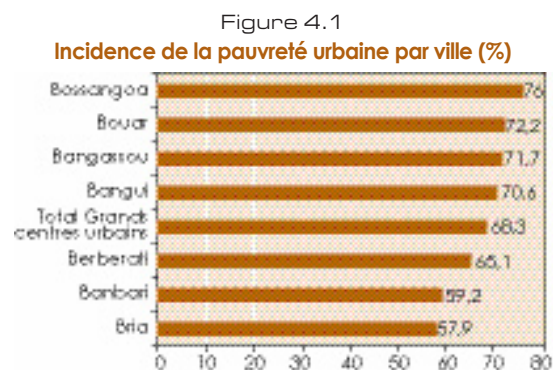
traditionnel de chômage déclaré<sup>3</sup>. Dans la mesure où un tel indicateur a peu de sens dans une économie urbaine marquée par une salarisation restreinte et réversible, un autre indicateur sera également analysé: le taux de sous-emploi.

3. En ce qui concerne l'économie dite formelle de Bangui, l'offre d'emploi salarié est en deçà des demandes d'emplois enregistrées par l'organisme habilité.

## Caractéristiques socio-démographiques des grands centres urbains en RCA

### Le niveau de pauvreté et le rapport de dépendance dans les ménages urbains

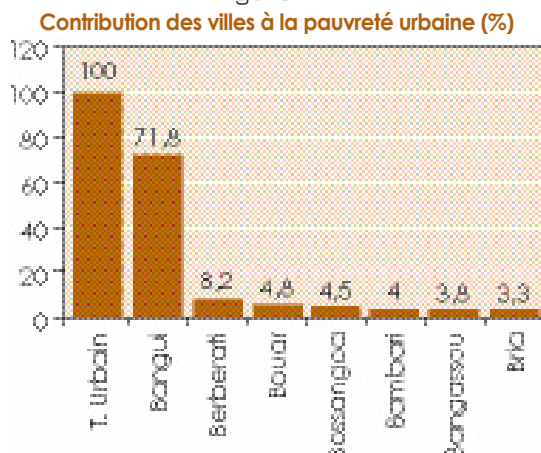
Le taux d'urbanisation en RCA a peu progressé entre les deux derniers recensements de la population, passant de 36,5% en 1988 à 37,9% en 2003<sup>4</sup>. Les ménages recensés en décembre 2003 dans les sept grands centres urbains de la RCA totalisent 885 000 habitants, dont 70% pour la capitale Bangui. On peut rappeler ici que les agglomérations classées comme centres urbains par le Bureau Central du Recensement sont généralement petites puisque toutes les villes, à l'exception de Bangui et Bimbo<sup>5</sup>, comptent moins de 100 000 habitants. Les autres villes se distinguent des agglomérations rurales essentiellement par la présence des services de l'administration publique (les chefs-lieux de préfectures) et des infrastructures scolaires et sanitaires. On notera également qu'une fraction non négligeable des actifs occupés des milieux urbains centrafricains<sup>6</sup> travaille encore dans l'agriculture<sup>7</sup>.



Source : Données ECVU, 2003.

- En 1975, il était de 32,6%, témoignant d'un faible taux d'exode rural dans le pays.
- La ville de Bimbo comptait 124 176 habitants lors du RGPH de 2003. Elle n'a pas été prise en compte dans les villes échantillons de l'ECVU en raison des caractéristiques similaires avec Bangui dont elle est une agglomération.
- Selon le Bureau Central du Recensement (BCR), le milieu urbain compte tous les chefs-lieux des préfectures classés automatiquement comme centres urbains, toutes les agglomérations d'au moins 5 000 habitants, disposant d'un marché permanent et d'infrastructures scolaires et sanitaires.
- Ceci renvoie aux questions d'accès aux moyens de production (terre, outillage) et aux marchés. Mais ces aspects ne seront pas abordés dans le présent chapitre.

Figure 4.2



Source : Données ECVU, 2003.

Cette population est composée à parts égales d'hommes et de femmes<sup>8</sup>. Compte tenu du niveau très élevé de la pauvreté dans ces centres urbains (68,3% des ménages sont pauvres et 53,2% sont très pauvres ou démunis), les ménages peuvent être amenés à envoyer sur le marché du travail les femmes qui ne s'y trouvent pas déjà, pour améliorer leurs revenus. Ce faisant, il y a de grands risques de voir les tensions sur le marché de l'emploi s'accroître ou, au mieux, de voir les femmes s'insérer dans les activités précaires étant donné leurs niveaux de scolarisation et d'instruction beaucoup plus faibles que ceux des hommes.

Face à une demande de travail presque stagnante dans le pays depuis plus d'une décennie, la situation du marché du travail à l'horizon 2015 risque d'être encore plus perturbée quand les populations jeunes d'aujourd'hui (la proportion actuelle des Centrafricains ayant moins de 14 ans est de 44%) y accéderont. On estime que, d'ici 2015, quelque 280 000 personnes supplémentaires se présenteront sur le marché du travail. Une attention particulière devra être accordée à la ville de Bangui qui contribue pour 72% au nombre total de pauvres dans les grands centres urbains.

- Selon les données du RGPH 2003, les femmes représentent 49,9% de la population urbaine et 50,2% de la population rurale.

**On retrouve dans les centres urbains une proportion très élevée de ménages pauvres. Une attention particulière devra être accordée à la ville de Bangui qui contribue pour 72% au nombre total de pauvres dans les grands centres urbains.**

**Le taux de dépendance moyen dans les centres urbains est largement supérieur à 1. En d'autres termes, un citoyen actif a en moyenne au moins une personne inactif à charge.**

Tableau 4.1  
Distribution (%) des ménages selon leurs caractéristiques socio-démographiques

	Non-pauvres	Ultra-pauvres	Pauvres	Population (millier d'habitants)	Ensemble (%) des 0-14 ans dans la population	Contribution à l'incidence de la pauvreté globale (%)
Bambari	22,8	59,2	44,4	41	45,3	4,0
Bangassou	14,3	71,7	50,5	32	43,8	3,8
Berberati	19,0	65,1	49,5	77	46,1	8,2
Bossangoa	10,4	76,0	60,9	36	44,9	4,5
Bouar	14,7	72,3	63,2	40	46,0	4,8
Bria	25,7	57,9	40,8	35	40,1	3,3
Bangui	17,8	70,6	56,0	623	43,2	71,8
Total: Grands centres urbains	17,5	68,3	53,2	885		100,0

Source: ECVU, 2003.

Tableau 4.2  
Rapport de dépendance dans les sept principales villes de la RCA

	Bambari	Bangassou	Berberati	Bossangoa	Bouar	Bria	Bangui
Ensemble	1,9	1,3	1,0	1,6	1,2	2,4	2,1
Pauvres	2,1	1,2	1,0	1,5	1,1	2,4	2,3
Non-pauvres	1,6	1,6	0,9	1,0	1,2	2,0	1,4

Source: ECVU, 2003.

La population active est composée de toutes les personnes âgées de 15 à 65 ans n'allant ni à l'école ni à l'université. Quant au rapport de dépendance, il est égal au rapport entre l'effectif de la population inactive et l'effectif de la population active. Ainsi défini, le rapport de dépendance est le nombre moyen d'individus à la charge d'une personne active. Dans toutes les villes centrafricaines, le rapport de dépendance moyen est supérieur à 1. Il est proche ou supérieur à 2 dans Bambari

(1,9), Bangui (2,1) et Bria (2,4). En d'autres termes, une personne active a en moyenne au moins une personne inactive à charge. C'est dire que le degré d'engagement de la population en âge de travail est moindre en milieu urbain qu'en milieu rural où le rapport moyen de dépendance est égal à 0,64.

**Bangui et Bria sont les villes où les taux de chômage déclarés sont les plus élevés du pays avec respectivement, des taux de 20,5% et 17,5%.**

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le rapport de dépendance, comme on le définit ici, sous-estime la charge réelle supportée par les actifs exerçant un emploi et percevant un revenu de cet emploi. En effet, les apprentis et les aides familiaux généralement non

rémunérés<sup>9</sup> – très présents en milieu urbain (comme en milieu rural) – et classés parmi les actifs occupés, seraient plutôt à la charge de leur ménage d'appartenance. (Voir tableau 4.3.)

#### Chômage déclaré et sous-emploi

Le taux de chômage déclaré est le rapport entre le nombre des actifs des 15 ans et plus ayant déclaré être sans emploi et la population active. Son niveau permet de classer les villes en deux catégories: Bria et Bangui, où le taux de chômage déclaré est très élevé, variant entre 17,5% et 20,5%, et les autres villes, où on observe des taux relativement plus bas, entre 6,6% pour Bambari et 2,1% pour Bossangoa.

Il est possible que ces chômeurs déclarés alternent entre emplois précaires/petits boulots et absence de tout emploi. Il est également probable que certains d'entre eux exercent un emploi précaire ou peu rémunérateur tout en considérant qu'il ne s'agit pas là d'un véritable emploi, ou d'un emploi correspondant à leurs attentes (tant en termes de rémunération qu'en

9. Au mieux, les apprentis «reçoivent des intéressements en fonction du niveau d'activité. Le montant de ces intéressements est variable et dépend généralement de l'humeur de l'artisan employeur» (BIT 2003).

Tableau 4.3  
Du chômage déclaré au sous-emploi global par ville

Ville	Nombre d'actifs occupés par ménage	Taux de chômage déclaré (%)	Taux de sous-emploi (%)	Incidence de la pauvreté (%)
Bambari	2,0	6,6	76,2	59,2
Bangassou	2,1	3,1	90,0	71,7
Berberati	3,2	2,7	73,6	65,1
Bossangoa	2,2	2,1	85,3	76,0
Bouar	2,3	5,3	82,0	72,3
Bria	1,4	17,5	64,2	57,9
Bangui	2,1	20,5	50,5	70,6
Ensemble des villes			75,3	68,3

Source: Rapport provisoire ECVU, PNUD 2005.

termes de statut social). Dans ces conditions, le taux de chômage déclaré est symptomatique d'une frange d'individus insatisfaits de leur sort, face à un «marché du travail» peu dynamique.

Pour tenter de mesurer les difficultés d'insertion dans l'emploi au-delà de la subjectivité des individus, on peut calculer un taux de sous-emploi, c'est-à-dire la proportion des travailleurs gagnant moins du revenu minimum en vigueur. En outre, hormis le fait d'être privé d'un emploi ou d'être privé de toute rémunération indiquant l'exercice d'un emploi, il importe de considérer les cas où l'emploi exercé ne procure qu'une très faible rémunération. La notion traditionnelle de sous-emploi invisible compare le revenu déclaré par l'actif occupé à la norme minimale en vigueur (salaire minimum, par exemple). Ici, on considère que le taux de sous-emploi équivaut au rapport entre le nombre d'actifs ayant déclaré un revenu mensuel inférieur à 17850FCFA (salaire minimum officiel en RCA) et le nombre total d'actifs.

Les taux de sous-emploi dans les villes centrafricaines sont particulièrement élevés. Il atteint en moyenne 75,3%, c'est-à-dire que les trois quarts des Centrafricains travaillant dans les villes touchent une rémunération plus faible que le salaire minimum. Ce taux très élevé témoigne, d'une part, de l'ampleur des difficultés rencontrées par les populations pour se procurer un emploi (privation d'emploi) et, d'autre part, du niveau élevé de pauvreté monétaire (faible niveau des revenus moyens ou revenus insuffisants). On notera que c'est à Bangui et à Bria que les populations sont relativement les plus nombreuses à se retrouver en situation de chômage, mais c'est dans ces mêmes villes que les taux de sous-emploi sont les plus bas, témoignant du plus grand degré

d'insatisfaction des populations de ces deux villes vis-à-vis des emplois occupés au moment de l'enquête.

#### *Liens entre sous-emploi, chômage et statut dans la pauvreté*

L'objet de cette section est de mettre en évidence les relations entre le chômage et le sous-emploi, d'une part, et la pauvreté, d'autre part. On retiendra que la pauvreté est définie et mesurée à l'échelle du ménage de sorte que les individus en situation de chômage et de sous-emploi ou exerçant un emploi sont classés sur l'échelle des niveaux de vie de leurs ménages d'appartenance. Plus précisément, on distinguera parmi les actifs occupés, les «travailleurs pauvres» (ou non pauvres) au sens de l'OIT<sup>10</sup> ou actifs pauvres. On interprétera ici l'incidence de la pauvreté comme étant la proportion d'actifs occupés appartenant à des ménages classés comme pauvres dans la population

**Les taux de sous-emploi dans les villes centrafricaines sont particulièrement élevés. Son niveau moyen est de 75,3%, c'est-à-dire que les trois quarts des Centrafricains travaillant dans les villes ont un revenu plus faible que le salaire minimum.**

10. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), «les travailleurs pauvres sont définis comme étant des individus qui travaillent et qui appartiennent à des ménages pauvres. La définition du travailleur pauvre met en présence deux unités statistiques : l'individu et le ménage. L'individu est l'unité de base pour établir la classification travaille/ne travaille pas; et le ménage est l'unité de base pour établir la classification pauvre/non-pauvre». En effet, le faible niveau de vie des individus exerçant un emploi tient aux faibles rémunérations et/ou aux faibles volumes de travail résultant de la situation de ces individus dans le système d'emploi. Mais le niveau de vie du ménage assigné à l'individu dépend aussi de l'ampleur de l'engagement de ses membres dans l'activité économique et des spécialisations – s'il y en a – dans telle ou telle branche d'activité, tel ou tel statut dans l'emploi.

totale d'actifs correspondant à un type d'employeur, à une branche ou à un statut dans l'emploi donné.

**En RCA comme ailleurs en Afrique subsaharienne, l'activité professionnelle est la source quasi exclusive des revenus des ménages, étant donné l'absence totale de programmes sociaux pouvant assurer d'autres formes de revenus.**

**Quelle que soit la ville considérée, l'incidence du sous-emploi est nettement plus forte chez les ménages pauvres comparativement aux ménages non pauvres.**

Le chômage ou le sous-emploi peuvent être des déterminants majeurs des situations de pauvreté, dès lors que la privation d'emploi et la faiblesse des rémunérations perçues limitent l'accès aux ressources monétaires requises pour vivre en milieu urbain. En effet, «lorsqu'un membre du ménage a un emploi, il génère un revenu et contribue à la formation du revenu global du ménage. L'emploi d'un membre du ménage réduit la probabilité que le ménage soit en dessous du seuil de pauvreté. À l'opposé, si peu de membres du ménage travaillent, celui-ci aura une plus forte probabilité de se retrouver en dessous du seuil de pauvreté<sup>11</sup>». Ceci est d'autant plus vrai, qu'en RCA et ailleurs en Afrique, l'activité professionnelle est la source quasi exclusive des revenus des ménages, étant donné l'absence totale de programmes sociaux pouvant assurer d'autres formes de revenus.

Par ailleurs, quelle que soit la ville considérée, on note que l'incidence du sous-emploi est nettement plus forte chez les ménages pauvres comparativement aux ménages non pauvres, à l'exception de la ville de Bria où le taux de sous-emploi des non-pauvres (63,4%) est assez proche de celui des pauvres (66,0%). Cependant, à l'exception de Bangui où il est de 35,9%, le taux de sous-emploi chez les non-pauvres n'est pas négligeable, variant entre 62,2% (Bambari) et 69,6% (Bouar) d'une ville à l'autre et atteignant même 82,6% à Bangassou. Ces données montrent que, si la promotion de l'emploi est un impératif pour les pouvoirs publics, elle ne suffit pas pour sortir les populations concernées de leur situation d'extrême pauvreté. Les mesures de politiques envisagées pour la promotion de l'emploi doivent permettre également d'augmenter les revenus des pauvres.

### Quelques caractéristiques du marché du travail en milieu urbain

Cette section sera consacrée à l'examen de certaines caractéristiques du marché du travail dans les grands centres urbains, en particulier celui de Bangui. Il s'agira dans un premier temps de passer en revue les trois dimensions des emplois existants considérées dans l'ECVU : le type d'employeur, la branche d'activité et le statut dans l'emploi. Cette analyse sera enrichie par la recherche des relations entre les caractéristiques des actifs occupés (âge et sexe) et celles des emplois occupés.

Quatre catégories de demandeurs d'emplois (ou types d'employeurs) sont considérées : l'administration publique (gouvernement), le secteur parapublic, les entreprises privées (cette appellation renvoie aux entreprises privées employant des salariés de manière permanente ou temporaire) et les entreprises individuelles ou les ménages (entreprises classées comme informelles)<sup>12</sup>. Du côté de l'offre de travail, ce sont les caractéristiques de la population des actifs occupés qui seront mises en évidence.

Tableau 4.4

#### Sous-emploi et statut de pauvreté (en %)

	Non-pauvres	Pauvres	Ensemble
Bambari	62,2	82,6	76,2
Bangassou	82,6	92,8	90,0
Berberati	65,2	78,0	73,6
Bossangoa	68,6	86,9	85,3
Bouar	69,6	85,1	82,0
Bria	63,4	66,0	64,2
Bangui	35,9	54,1	50,5

On observe que les villes de Bangassou, Bossangoa et Bouar, où les taux de sous-emploi sont très élevés, sont les villes où les incidences de pauvreté sont les plus élevées. Par contre, ce taux de sous-emploi est le plus faible à Bangui, bien qu'il atteigne quand même la proportion élevée de 50,5%.

11. Aho, G., Larivière, S., Martin, F. *Manuel d'analyse de la pauvreté. Application au Bénin*, 1997, p. 306.

12. Encore que demande et offre de travail se «confondent» dans la majorité des entreprises informelles créées par des travailleurs indépendants. Mais ces entreprises peuvent soit faire appel à des salariés temporaires, soit à des aides familiaux et à des apprentis généralement non rémunérés.

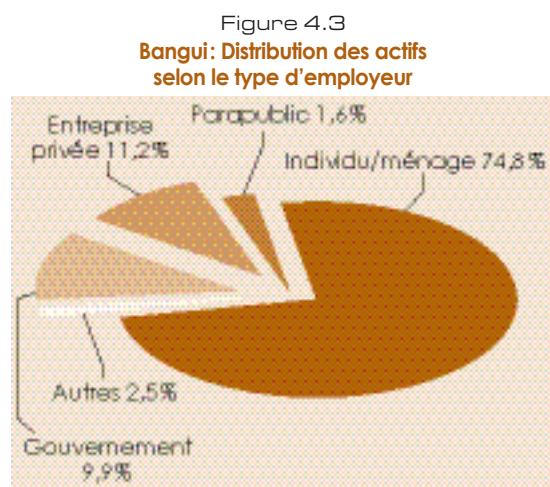
## Mode d'insertion des actifs sur le marché du travail

On cherche à savoir, dans un premier temps, l'importance relative de chaque type d'employeur par ville et pour l'ensemble du milieu urbain et, ensuite, dans quels segments du marché du travail les pauvres sont le plus susceptibles de travailler.

### Types d'employeurs selon les villes

Pour l'ensemble des villes couvertes par l'enquête sur les conditions de vie des ménages urbains en 2003, les données indiquent :

- une très nette prédominance de l'emploi privé – entreprises et ménages – (entre 82,3% et 94,6% des actifs occupés) sur l'emploi public et parapublic ;
- une prédominance des emplois individuels ou auprès d'un ménage (entre 63,3% et 90,4% des actifs occupés) sur les emplois dans les entreprises privées constitutives de ce qu'il est convenu d'appeler le «secteur moderne» (entre 2,3% et 19%).



Source: Données ECVU, 2003.

On note toutefois quelques particularités pour la ville de Bangui. (Voir figure 4.3.) En premier lieu, on y retrouve la plus forte proportion d'emplois publics et parapublics (11,5%), suivie par Bria (8,4%). En deuxième lieu, 11,2% des emplois à Bangui relèvent des entreprises privées du secteur moderne. On ne retrouve pas de pourcentages comparables dans les autres villes, à l'exception de Bangassou (19,0%). Plus globalement, quel que soit le type d'employeur, Bangui est la ville où se concentre la grande majorité d'actifs occupés en raison, en partie, de son poids démographique, mais également à cause des plus grandes opportunités d'emplois offertes. En particulier, l'État y concentre environ 83% de tous les fonctionnaires du pays et 78,6% des employés des entreprises publiques et sociétés d'État.

**L'emploi privé – entreprises et ménages – est nettement prédominant dans les villes. Il représente, entre 82,3% et 94,6% des actifs occupés.**

**La pauvreté est si répandue à Bangui qu'on observe, même chez les salariés des entreprises privées du secteur moderne et de l'administration publique, des proportions de pauvres élevées, respectivement de 67,2% et 66,1%. Le fait de travailler pour la fonction publique ou pour les entreprises privées est loin d'être une assurance pour sortir du piège de la pauvreté.**

### Incidences de la pauvreté chez les différentes catégories d'actifs à Bangui

Rappelons que, toutes catégories confondues, c'est environ 70,6% de ceux qui exercent un emploi à Bangui qui sont considérés comme pauvres. Le tableau 4.6 indique que la catégorie d'actifs où l'on retrouve le taux de pauvreté le plus élevé est celle des entreprises individuelles/ménages (76,2%). Le taux le plus bas se retrouve chez les travailleurs ayant un emploi dans les entreprises parapublics (46,2%).

Tableau 4.5  
Distribution (%) des actifs occupés selon le type d'employeur, par ville

Type d'employeur	Bambari	Bangassou	Berberati	Bossangoa	Bouar	Bria	Bangui
Gouvernement	4,4	3,9	2,9	2,9	4,0	6,7	9,9
Parapublic	0,8	2,1	0,6	0,6	0,1	1,7	1,6
Entreprise privée	4,2	19,0	8,7	2,3	7,0	6,1	11,2
Individu/ménage privé	90,4	63,3	83,8	92,9	86,4	83,7	74,8
Autres	0,2	11,8	4,1	1,2	2,5	1,9	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Données ECVU, 2003.

Tableau 4.6  
Bangui. Distribution (%) des actifs occupés selon le type d'employeur par statut de pauvreté et taux de pauvreté globale (%) selon le type d'employeur

Type d'employeur	Non-pauvres	Vulnérables	Pauvres	Ensemble	Taux de pauvreté (SPG)
Gouvernement/État	15,2	9,3	8,9	9,9	66,1
Parapublic	4,0	2,2	1,0	1,6	46,2
Entreprise privée	17,2	9,3	10,2	11,2	67,2
Individu/ménage privé	62,0	74,3	77,6	74,8	76,2
Autres	1,6	4,9	2,3	2,5	68,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	73,5

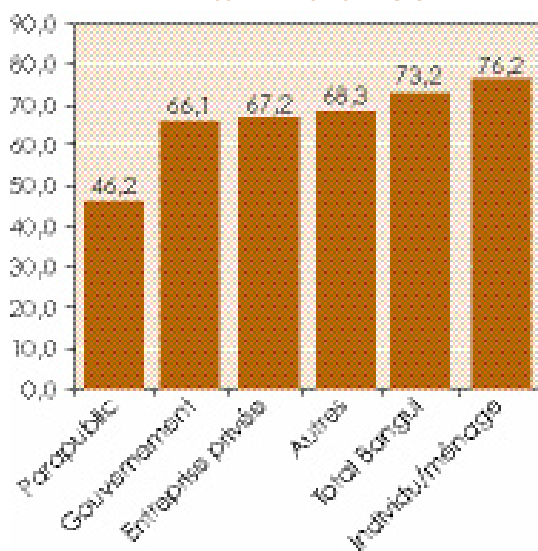
Source : Rapport provisoire, ECVU, PNUD 2005.

**Environ 83% de tous les fonctionnaires du pays et 78,6% des employés des entreprises publiques et sociétés d'État se trouvent à Bangui.**

La pauvreté est si répandue à Bangui que, même chez les salariés, on observe des proportions de pauvres élevées : 67,2% dans les entreprises privées du secteur moderne et 66,1% dans l'administration publique. (Voir figure 4.4.) En d'autres termes, la fonction publique<sup>13</sup> et les entreprises privées ne mettent pas leurs employés à l'abri de la pauvreté. Cela ne signifie pas pour autant que, du point de vue du statut de pauvreté, il n'existe aucune différence significative entre les actifs de ces différents types d'employeurs. En effet, on trouve plus fréquemment chez les

non-pauvres des actifs employés par le gouvernement (15,2%) et par les entreprises privées (17,2%). Mais on retrouve également parmi eux une très grande proportion (62,0%) d'actifs travaillant pour les individus/ménages ou qui sont «à leur propre compte». (Voir tableau 4.6.) *A contrario*, parmi les actifs pauvres, on retrouve une majorité d'entre eux chez les actifs travaillant pour les entreprises individuelles et les ménages (74,8%) et très peu parmi les actifs du parapublic (1,6%). Il est donc difficile de rattacher de manière catégorique une catégorie d'employeurs donnée à la pauvreté. Si la plus grande proportion de pauvres se retrouve chez les travailleurs individuels, ce sont tout de même ces derniers qui sont les plus nombreux dans la catégorie des non-pauvres.

Figure 4.4  
Bangui: Statut de pauvreté selon le type d'employeur (%)



13. Dans la fonction publique, l'accumulation des arriérés de salaires a probablement pu avoir, ou a eu, des incidences importantes sur les niveaux de consommation et donc sur les niveaux de vie des fonctionnaires.

En résumé, la pauvreté globale est massive chez tous les types d'employeurs, publics et privés, à l'exception des employeurs parapublics. En termes de «spécialisations», les actifs non pauvres occupent plus fréquemment des emplois dans les entreprises privées que les pauvres qui se concentrent dans les entreprises individuelles.

### Branches d'activité, statuts dans l'emploi et pauvreté

#### Secteurs d'emploi et branches d'activité

Les secteurs primaire et tertiaire se partagent, pour l'essentiel, les actifs occupés, seulement moins de 5% de ces derniers travaillant dans le secteur secondaire, y compris à Bangui. Il existe toutefois un clivage entre la capitale et les autres villes de la RCA. Bangui est fortement tertiaire (47% des actifs occupés), avec une faible présence des emplois du secteur primaire, agricole notamment (6%). En revanche, les autres villes comptent d'importants contingents du secteur primaire (entre 38% et 66%) et sont



Tableau 4.7

## Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité, par ville

Secteur/ Branche d'activité	Bambari	Bangassou	Berberati	Bossangoa	Bouar	Bria	Bangui	Ens. urbain	Autres villes que Bangui
<b>Secteur primaire</b>	<b>45,4</b>	<b>48,1</b>	<b>38,2</b>	<b>66,0</b>	<b>54,5</b>	<b>47,8</b>	<b>6,0</b>	<b>37,7</b>	<b>48,5</b>
Agriculture	45,3	34,5	32,4	65,3	54,5	47,1	5,6	35,3	45,4
Mines, carrières	0,2	13,5	5,8	0,7	0,0	0,6	0,4	2,4	3,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>2,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,7</b>
Production/ Transformation	1,6	2,7	1,7	3,2	2,5	0,6	1,9	2,0	2,0
Construction	2,3	1,5	2,0	1,1	1,7	1,7	2,1	1,8	1,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>28,0</b>	<b>36,3</b>	<b>22,4</b>	<b>23,7</b>	<b>23,4</b>	<b>36,0</b>	<b>47,3</b>	<b>31,7</b>	<b>26,3</b>
Transport	1,0	5,1	2,0	0,5	2,0	1,9	3,2	2,1	1,8
Commerce	20,7	21,6	13,9	18,3	15,3	23,3	25,0	19,5	17,6
Services	2,4	5,4	2,8	1,1	2,8	3,1	5,1	3,3	2,7
Éducation, santé*	2,4	2,4	1,8	3,0	2,0	6,1	8,8	4,3	2,7
Administration*	1,5	1,8	2,0	0,9	1,4	1,7	5,3	2,5	1,6
<b>Autres</b>	<b>22,6</b>	<b>11,4</b>	<b>35,8</b>	<b>6,1</b>	<b>17,9</b>	<b>14,0</b>	<b>42,7</b>	<b>26,8</b>	<b>21,4</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Les branches «administration» et «éducation, santé» figurent comme telles dans la nomenclature des branches d'activité.

moins marquées par le secteur tertiaire (entre 22% et 36%), traduisant le caractère rural des villes centrafricaines, à l'exception de Bangui<sup>14</sup>.

Les trois principales branches d'activité dans les villes centrafricaines sont l'agriculture (35,3% des actifs occupés), le commerce (19,5%) et les «autres branches» (26,8%). (Voir tableau 4.7.) Les actifs travaillant dans l'agriculture sont les plus touchés par la pauvreté globale, 82% d'entre eux vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'incidence de la pauvreté globale dans la branche commerce et dans les «autres branches» est également élevée quoique un peu plus faible (70,3%).

À Bangui, dont la contribution à la pauvreté urbaine est de 71,8%, les deux principaux contingents d'actifs occupés travaillent dans le commerce (25%) et dans les autres branches

14. On peut rappeler ici que les agglomérations classées dans le milieu urbain par le Bureau Central du Recensement sont généralement petites: toutes les villes, à l'exception de Bangui et Bimbo, comptent moins de 100 000 habitants, contrairement à Bangui où vivent près de 700 000 habitants. Les autres villes se distinguent des villages ruraux essentiellement par la présence des services de l'administration publique (les chefs-lieux de préfectures) et des infrastructures scolaires et sanitaires. De fait, le secteur primaire dans les autres villes peut être assimilé aux activités agricoles. À ceci près que Bria, qui se trouve dans la région de Fertit (mines et chasse), compte 11% de ses actifs occupés dans la branche «mines, carrières».

(42,7%). Dans les trois cas, l'incidence de la pauvreté globale est élevée: 77,0% dans le commerce et la vente, 72,9% dans les autres branches.

Les données de l'ECVU montrent qu'il y a trois grands groupes d'actifs, quelle que soit la catégorie de ménages d'appartenance: les actifs de l'agriculture, ceux du commerce et ceux des autres branches. Si les proportions d'actifs engagés dans le commerce et les autres branches sont relativement comparables sur l'échelle des niveaux de vie, 65% des actifs pauvres et vulnérables travaillent dans l'agriculture contre 22,4% des non-pauvres. L'agriculture est donc très fortement associée à la pauvreté.

En scindant le milieu urbain entre Bangui et les autres villes, on a une image plus «fine» des relations entre pauvreté et branches d'activité. Dans les villes autres que la capitale, 51,8% des actifs occupés pauvres sont dans l'agriculture contre, respectivement, 29,4% des non-pauvres. Quant aux non-pauvres de Bangui, on les retrouve, outre les autres

*À l'exception de Bangui, toutes les autres villes sont marquées par la prédominance de l'emploi dans l'agriculture (entre 38% et 66%), traduisant le caractère rural des villes centrafricaines.*

*La pauvreté est dominante dans l'agriculture pour les villes secondaires et dans les branches tertiaires pour Bangui.*

### Encadré 4.2: Concepts et indicateurs

**Aide familial:** Personne occupant un emploi à titre indépendant dans une entreprise exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais ne peut pas être considérée comme associée.

**Apprenti:** Personne admise dans une entreprise pour acquérir une formation professionnelle. Elle peut être rémunérée ou non.

**Personne travaillant pour son «propre compte»:** Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié.

**Salarié permanent:** Individu ayant un emploi rémunéré et titulaire d'un contrat de travail explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.

**Travailleurs indépendants:** Ensemble des patrons et travailleurs à leur propre compte.

Tableau 4.8  
Distribution (%) des actifs occupés selon le statut dans l'emploi, par ville

Statut dans l'emploi	Bambari	Bangassou	Berberati	Bossangoa	Bouar	Bria	Bangui	Ens. urbain	Ens. Urbain hors Bangui
Salarié permanent	9,0	11,7	7,7	4,2	10,4	9,3	21,9	11,7	8,2
À la tâche	3,1	4,8	4,9	1,3	1,4	3,1	4,3	3,5	3,2
Apprenti/ aide familial	33,6	17,7	43,2	44,7	36,3	44,2	36,1	38,6	39,5
À son propre compte	54,2	56,2	43,4	48,7	50,9	41,9	35,8	44,6	47,6
Autres	0,2	9,6	0,8	1,0	1,0	1,6	2,0	1,6	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Données de l'ECVU, 2003.

branches (33,5%), dans le commerce (25,4%), l'éducation ou la santé (13%) et l'administration (12,4%). Ils ne sont que 3,2% dans l'agriculture contre 29,4% dans les autres villes<sup>15</sup>.

#### Statuts dans l'emploi et pauvreté

On retrouve dans les villes centrafricaines trois principaux statuts dans l'emploi: les travailleurs indépendants qui représentent 44,6% des actifs occupés, les aides familiaux/apprentis, 38,6%, et les salariés permanents, 11,7%. Dans les villes secondaires (qui sont en général des villes «agricoles»), les travailleurs indépendants, les apprentis et les aides familiaux représentent au total 87,1% des actifs occupés (contre 71,9% à Bangui). Par contre, les salariés permanents comptent

**À Bangui, six apprentis/  
aides familiaux sur dix  
travaillent en réalité  
comme domestiques.**

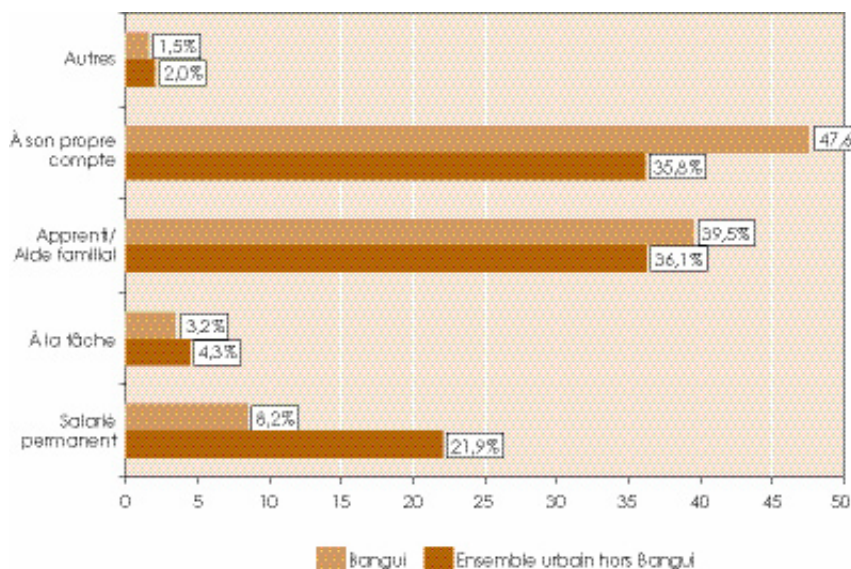
pour plus d'un cinquième des actifs occupés à Bangui contre seulement 8,2% pour l'ensemble urbain hors Bangui. (Voir tableau 4.8.)

On trouve quelques «spécialisations» dans les branches d'activité liées aux statuts dans l'emploi. Les «travailleurs à compte propre» exercent en premier lieu dans l'agriculture (43,1% dans l'ensemble des villes, 51,9% hors de la capitale), puis dans le commerce (32,9% dans l'ensemble urbain, 26,4% dans les autres villes). Ces deux branches comptent une majorité de travailleurs indépendants (respectivement 54,6% et 75,5%). Ceci étant, 58,3% des travailleurs indépendants de Bangui sont engagés dans la branche commerce, et 83,6% des actifs de cette branche se sont établis à leur propre compte.

Dans le milieu urbain centrafricain, les apprentis/aides familiaux travaillent dans l'agriculture (38,6%), dans des branches non spécifiées et dans le commerce (7,7%). Il faut noter qu'à Bangui, six apprentis/aides familiaux sur dix travaillent en réalité comme domestiques (66,9% des domestiques sont classés dans la catégorie apprentis/aides

15. On notera cependant qu'à Bangui, il n'y a pas de différenciations accusées entre les distributions des actifs non pauvres et des actifs pauvres, selon la branche d'activité. En effet, entre 85% et 90% des pauvres et des non-pauvres de Bangui travaillent dans les branches non spécifiées (entre 30% et 33%), dans le commerce (25% à 32%), et dans, une moindre mesure, dans les autres services, y compris l'éducation, la santé et l'administration.

Figure 4.5  
Statut dans l'emploi



familiaux). L'importance de cette catégorie de travailleurs pourrait s'expliquer par les difficultés économiques que connaissent les villes centrafricaines depuis des décennies. Elles se seraient traduites par un manque d'emplois salariés, des possibilités limitées de s'établir à son compte, des faillites d'entreprises individuelles qui ont pu conduire une partie de la population active à accepter un emploi d'aide familial par défaut en contrepartie de la prise en charge par le ménage. Ou peut-être encore, les chefs d'entreprises individuelles n'auraient plus été en mesure d'embaucher de la main-d'œuvre salariée en raison des faibles revenus générés.

On retrouve les plus fortes proportions de «salariés permanents» dans la branche «éducation/santé» (17,6%), dans l'administration (21,2%) et dans les autres services (11,1%). Il n'y a pas de différences majeures entre Bangui et les autres villes, à ceci près que 6,6% des salariés permanents des autres villes travaillent dans l'agriculture contre 1,2% à Bangui.

### Revenus des ménages et spécialisation des actifs

Dans les villes africaines, les actifs occupés adoptent en général la pluriactivité comme modalité importante pour faire face à la faiblesse des revenus générés par un emploi principal. S'en tenir à l'emploi principal pour comprendre l'économie des ménages urbains dans leurs rapports à la pauvreté équivaut à

faire abstraction de la diversification des activités (et donc des revenus) à l'échelle des ménages. La démarche adoptée ici consiste à analyser les revenus perçus au cours des trois mois précédant l'enquête. Ceci permet de prendre en compte les diversifications temporelles (un actif occupé peut passer d'un emploi à un autre) et les diversifications liées à la pluriactivité du ménage (lorsque le ménage compte au moins deux actifs occupés exerçant des emplois différents).

L'analyse de cette section portera sur les «revenus nets», c'est-à-dire les recettes perçues déduites des dépenses d'exploitation consenties par les ménages urbains<sup>16</sup>, et se limitera à la «structure» des revenus perçus<sup>17</sup>. Ceci permettra de mettre en évidence les spécialisations «moyennes» des ménages et non plus des actifs occupés pris individuellement.

**La catégorie des «apprentis et aides familiaux» est la plus nombreuse parmi les catégories d'actifs occupés pauvres. Elle est composée majoritairement de jeunes – 25,2% ont entre 8 et 14 ans et 39,3% ont entre 15 et 24 ans – et de femmes (65%).**

16. Le cas échéant, les recettes seront également examinées. Dans un cas comme dans l'autre, les niveaux ou encore les montants moyens sont exprimés en équivalent-adulte.

17. On sait que les données sur les revenus sont sujettes à caution en raison, d'une part, des effets de mémoire lorsqu'elles sont collectées en un seul passage pour une durée relativement longue et, d'autre part, des réticences éventuelles à déclarer les revenus perçus.

## Caractéristiques des principales sources de revenus des actifs urbains

Les entreprises non agricoles constituent la principale source de revenus des ménages urbains. Ces entreprises relèvent de la branche «hôtels-commerces-restaurants».

Bangui et Berberati, qui abritent 79,1 % (respectivement 70,4 % et 8,7 %) de la population des villes de l'ECVU et 79 % des pauvres urbains, ne détiennent que 60 % du revenu de l'ensemble urbain. Les sources de revenus et leurs caractéristiques dans ces deux villes devraient donc être examinées avec une attention particulière.

**Les entreprises non agricoles.** Les données du tableau 4.9 indiquent que la principale source de revenus des ménages urbains, quelle que soit la ville, provient des activités exercées dans les «entreprises non agricoles». Ces dernières génèrent plus de la moitié des revenus dans la plupart des villes. C'est le cas de Bangui (56,7 %), Bossangoa (52,3 %), Bouar (51,9 %) et Berberati (51,9 %).

L'agriculture et les activités connexes (chasse, pêche et sylviculture) ne constituent pas des sources importantes de revenus dans les villes secondaires alors que la proportion d'actifs travaillant dans l'agriculture y est très importante (46 %).

Les revenus d'entreprises non agricoles proviennent essentiellement des activités de la branche «hôtels-commerces-restaurants» dans la plupart des villes. La part presque insignifiante des industries manufacturières est flagrante même dans une ville comme Bangui. En outre, même dans les villes comme Bria ou Berbérati, les activités extractives n'ont généré, au cours des trois mois précédant l'enquête, que des

revenus de faible importance relative. Cela s'expliquerait probablement par le fait qu'au moment de l'enquête les autorités politiques avaient suspendu les concessions, autorisations personnelles et permis d'exploitation des sociétés minières, en référence à l'accord Kimberley entre les pays africains sur l'usage des ressources du sous-sol.

**L'agriculture, chasse et pêche.** Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'agriculture et les activités connexes (chasse, pêche et sylviculture) ne constituent pas des sources importantes de revenus dans les villes secondaires alors que la proportion d'actifs travaillant dans l'agriculture est très importante (46 %). Plusieurs raisons pourraient expliquer cette faible contribution des revenus agricoles aux revenus totaux des ménages. D'abord, les informations sur les revenus monétaires fournies par l'ECVU ne prennent pas en compte l'autoconsommation<sup>18</sup>. En effet, quand on examine la structure de la consommation effective (consommation monétaire et autoconsommation), la structure de l'autoconsommation révèle qu'une partie des produits de l'agriculture et des activités connexes est autoconsommée par les ménages résidant dans les villes. L'autoconsommation équivaut à 26 % de la consommation monétaire dans les villes hors Bangui, contre 3,9 % à Bangui. À cause de cette pratique, le revenu monétaire tiré de l'agriculture et des activités connexes est probablement «sous-estimé». En outre, certaines filières, comme le coton à Bossangoa, ont connu une interruption dans leurs activités – en raison de la destruction de l'usine d'égrenage du coton intervenue au cours des turbulences politiques de 2002-2003, de sorte que le coton

Tableau 4.9  
Structure (%) des revenus des ménages, par ville

	Berberati	Bouar	Bossangoa	Bambari	Bangassou	Bangui	Bria*
Agriculture, chasse, pêche	9,3	15,2	8,4	21,8	16,7	3,4	16,5
Entreprises non agricoles	51,9	51,9	52,3	47,7	49,6	56,1	14,0
Revenus salariaux	30,1	15,7	21,6	22,9	15,3	16,6	54,4
Autres sources de revenus	8,7	17,3	17,7	7,6	18,4	24,0	15,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Pour la ville de Bria, il s'agit de la structure des recettes, en raison d'un déficit (revenu net négatif) du ménage moyen de Bria enregistré dans les activités extractives.

18. L'auto-consommation est prise en compte dans les dépenses de consommation des ménages.

n'a pas été acheté aux paysans. Ces éléments expliqueraient probablement la forte baisse des revenus dans les villes secondaires.

**Les revenus salariaux.** La part des revenus salariaux varie entre une moyenne de 15% (Bouar, Bangassou et Bangui) et 30,1% (Berberati), témoignant du degré élevé de l'informalisation des activités économiques des villes. (Voir tableau 4.10.) À Bangui, les revenus du secteur public (fonction publique et organismes parapublics) comptent pour plus de la moitié (55,4%) des revenus salariaux contre un quart (24,1%) au secteur privé formel. Ceci n'a rien de surprenant puisque, d'une part, cette ville abrite l'essentiel des services de l'administration publique (plus de 12000 fonctionnaires civils sur 16000) et, d'autre part, seulement une centaine d'entreprises formelles exercent encore après plus d'une décennie de crise politico-militaire. Par contre, la forte proportion des revenus salariaux du secteur public à Bambari (78,6%) reflète plutôt la presque absence dans cette ville d'entreprises formelles. *A contrario*, la capitale se caractérise par une faible part des revenus du salariat informel qui ne représentent «que» 20,4% des revenus salariaux alors que, dans la plupart des autres villes, le salariat informel

contribue aux revenus salariaux à hauteur de 42% à 44%, à l'exception de Bambari, où prédominent les entreprises agricoles.

Le cas de Bria doit être abordé séparément. On examine la structure des «recettes» plutôt que celle des revenus nets, car le ménage moyen de Bria accuse un déficit important dans les activités extractives. Les «recettes» venant du travail salarié occupent le premier rang (54,1% des recettes totales), loin devant les recettes des entreprises non agricoles (24,3%). Ces revenus salariaux proviennent du salariat informel puis du salariat formel.

**Le faible poids des revenus salariaux dans les villes témoigne du degré élevé de l'informalisation des activités économiques.**

## Les implications en matière de politiques de promotion de l'emploi

### Retour sur la problématique de l'emploi urbain

La population urbaine compte 68,3% de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Celles-ci se concentrent en grande partie à Bangui où l'on retrouve 71,8% des pauvres urbains. Berberati vient en deuxième position,

Tableau 4.10  
Poids des principales sources de revenus et désagrégation (%)

	Bambari	Bangassou	Bangui	Berberati	Bossangoa	Bouar	Bria*
<b>Entreprises agricoles</b>	<b>21,8</b>	<b>16,7</b>	<b>3,4</b>	<b>9,3</b>	<b>8,4</b>	<b>15,2</b>	<b>16,5</b>
Cultures d'exportation	0,3	0,1	1,0	0,0	-0,8	0,1	0,0
Cultures vivrières	13,7	13,0	1,9	8,1	6,9	13,3	15,9
Pêche, etc.	7,8	3,5	0,5	1,3	2,4	1,9	0,7
<b>Entreprises non agricoles</b>	<b>47,7</b>	<b>49,6</b>	<b>56,1</b>	<b>51,9</b>	<b>52,3</b>	<b>51,9</b>	<b>14,0</b>
Hôtels, commerces, restaurants	45,4	35,2	45,4	44,0	50,9	35,0	2,1
Activités extractives	1,0	0,0	1,3	2,6	0,4	1,4	0,5
Industries manufacturières	0,0	0,1	0,1	0,5	0,0	4,6	0,0
Autres	1,3	14,3	9,3	4,8	1,0	11,9	11,4
<b>Revenus salariaux</b>	<b>22,9</b>	<b>15,3</b>	<b>16,6</b>	<b>30,1</b>	<b>21,6</b>	<b>15,6</b>	<b>54,6</b>
Secteur public	18,1	7,7	9,2	12,0	10,8	6,8	2,5
Secteur privé formel	1,9	2,6	4,0	6,0	1,3	2,3	16,1
Secteur privé informel	2,9	5,0	3,4	12,1	9,5	6,6	35,9
<b>Autres revenus</b>	<b>7,6</b>	<b>18,4</b>	<b>24,0</b>	<b>8,7</b>	<b>17,8</b>	<b>17,3</b>	<b>14,0</b>
Aide monétaire	2,2	5,6	7,3	4,9	8,6	7,4	6,4
Transfert	0,5	3,1	5,3	1,1	4,2	2,9	3,5
Revenus divers	4,9	9,7	11,4	2,8	4,9	7,0	4,1

\* Pour la ville de Bria, il s'agit de la structure des recettes, en raison d'un déficit (revenu net négatif) du ménage moyen de Bria enregistré dans les activités extractives.

très loin derrière avec seulement 8,2%. Le niveau élevé du sous-emploi, dont le taux atteint les 75% pour l'ensemble des villes – ce qui veut dire que les trois quarts des Centrafricains vivant dans les villes gagnent moins que le salaire minimum – constitue probablement une cause majeure de la pauvreté en milieu urbain. L'absence de croissance économique en RCA depuis la fin des années 70 explique en grande partie les bas revenus, dont le niveau moyen a baissé de 35% entre 1978 et 2003. Le retour de la croissance sur une longue période est l'une des conditions de base pour relever le niveau de vie des populations et générer des emplois.

Selon les données de l'EVCU, la structure de la demande de travail indique que l'essentiel des emplois relève en majorité du secteur non structuré ou informel et, dans une moindre mesure, du secteur privé moderne. La capitale Bangui est fortement «tertiarisée» – commerce, restaurations et services – alors que les autres villes se partagent encore entre activités agricoles et activités tertiaires. Le travail salarié est loin d'être dominant avec 12% à peine des actifs pour l'ensemble des villes et environ 22% à Bangui, grâce notamment aux emplois offerts par la fonction publique. Par ailleurs, dans le secteur moderne, les faibles capacités d'absorption de l'administration publique et des entreprises expliquent l'excédent de main-d'œuvre disponible recensé, surtout chez les jeunes demandeurs d'emploi (de moins de 30 ans) qui ne sont pas en mesure de s'insérer dans l'emploi dans ce secteur. Le blocage de la demande de travail par le secteur public et sa régression dans le secteur des entreprises – due au pillage et à la fermeture de nombreuses entreprises pendant les crises successives – ont conduit le secteur informel, déjà important en 1989 dans le monde des petites et moyennes entreprises<sup>19</sup>, à jouer un rôle croissant comme fournisseur de revenus aux ménages. Même si le développement de ce secteur dans les conditions que l'on connaît renvoie plus à des logiques de survie qu'à l'émergence d'activités productives alternatives, il n'en demeure pas moins que son renforcement devra être l'un des axes majeurs de la politique nationale de l'emploi.

Différentes enquêtes réalisées dans les pays africains<sup>20</sup> ont montré que les taux de chômage

19. Il faut rappeler que près de la moitié des unités informelles enquêtées en 1989 avaient été créées avant 1987.

20. Brilleau *et al.* (2004); Lachaud (1994).

croissent avec le niveau d'instruction, surtout à partir du niveau secondaire, confirmant l'importance du chômage des jeunes et des diplômés dans les capitales africaines<sup>21</sup>. La RCA n'échappe pas à ce phénomène étant donné la similitude des caractéristiques du marché du travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, dans les villes africaines, cette situation serait due à un excédent de diplômés de l'enseignement supérieur ou moyen. Les causes principales résident dans la quantité élevée, chaque année, de demandeurs d'emplois en provenance de l'enseignement supérieur, encouragés en cela, dès la fin des années 60, par une politique de création d'emplois non cohérente avec le développement du système productif (subventions et bourses à tous les étudiants sans tenir compte des besoins prévisionnels des entreprises ou de l'administration publique, recrutement systématique des diplômés dans la fonction publique ou dans les sociétés d'État). Plus précisément en Centrafrique, on retrouve un nombre important (plus de 80%) d'aides familiaux/apprentis chez les personnes âgées de moins de 25 ans, ce qui suggère que le statut d'aide familial/apprenti serait probablement «un mode d'entrée» des jeunes dans l'emploi – un premier emploi – faute de trouver un emploi dans la fonction publique ou auprès d'une entreprise du secteur moderne.

Alors que le système éducatif continue à produire des diplômés dans des spécialités relativement saturées, des compétences techniques (expertise comptable, gestion d'entreprise, statistique et informatique) demandées par les entreprises locales restent déficitaires. Parallèlement au nombre croissant de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur, on retrouve également de nombreux chômeurs sans instruction, en raison du faible taux de scolarisation en RCA et de l'importance de la déscolarisation du système scolaire classique. La refonte en profondeur du système éducatif pour le mettre en regard du potentiel de création d'emplois de l'économie devra également être prise en compte dans la politique de l'emploi.

21. Il a été observé dans les pays africains que le chômage urbain est positivement associé au niveau d'instruction. Ceux qui sont instruits ont des qualifications pour exercer dans la fonction publique dont, malheureusement, les postes sont maintenant limités. Nombreux sont ces jeunes qui préfèrent attendre que de tels postes soient un jour disponibles.

Ce bilan amène à se demander quels types de mesures pourraient être proposées dans le cadre d'une politique de promotion de l'emploi alors que les projections démographiques laissent entrevoir que 280 000 actifs nouveaux se présenteront sur le marché du travail d'ici 2015<sup>22</sup>, soit environ 28 000 personnes par année en moyenne dont un peu moins de la moitié seront à Bangui. Dans la mesure où l'analyse des problèmes d'emploi est réalisée pour éclairer les décisions de politiques, elle devrait se faire dans un contexte plus large, c'est-à-dire tenir compte de l'évolution de la performance de l'économie centrafricaine.

### Les axes d'intervention

La création d'emplois est la principale passerelle entre la croissance économique et le développement humain. L'emploi signifie ici toutes les manières de se procurer des moyens de subsistance, et pas uniquement le travail salarié. Il n'existe pas de recette universelle pour allier la croissance de l'économie à l'expansion des emplois et des opportunités. Cependant, les enseignements tirés des expériences des pays ayant connu plus de succès dans ce domaine nous donnent des indications sur la marche à suivre et sur un ensemble de mesures à prendre. Certaines de ces mesures déjà développées pour la plupart dans les chapitres 2 et 3, seront reprises ci-dessous.

Tout d'abord, rappelons que, dans le passé, les Premières Assises Nationales de l'Économie et des Finances (PANEF) ont formulé des recommandations spécifiques<sup>23</sup> dans le cadre de l'élaboration d'une politique de l'emploi. Ces mesures sont complémentaires à celles suggérées par ailleurs dans un rapport de l'OIT. Il s'agit notamment de «rendre l'environnement

propice à l'investissement et à la croissance, de formuler et mettre en œuvre une stratégie de développement du secteur privé, de renforcer le système financier et les capacités productives des populations, de promouvoir les travaux à haute intensité en main-d'œuvre et la femme comme actrice de développement<sup>24</sup>». Ces propositions ainsi que les orientations en matière de promotion de l'emploi qui seront présentées dans la suite de cette section<sup>25</sup>, pourraient servir à l'élaboration<sup>26</sup> d'une politique de promotion de l'emploi en RCA, ou d'un plan d'action indiquant les grandes orientations de l'État dans le domaine et leurs relations avec les politiques macroéconomiques et politiques sectorielles du pays.

#### 1. Restauration de la sécurité et consolidation de la paix

La RCA fait face depuis plus de deux décennies à un ensemble de problèmes économiques majeurs qui ont entraîné les populations dans un cercle vicieux de «pauvreté et de crises socio-politiques». L'absence de croissance pendant les vingt-cinq dernières années a accompagné les multitudes crises politiques et coups d'État militaires, avec pour conséquence une aggravation de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations urbaines. Il importe, et c'est la première priorité, que les citoyens et les personnes vivant en RCA se sentent en sécurité et libres de leurs mouvements sur l'ensemble du territoire. Dans le même ordre d'idées, il est primordial que le pays retrouve un climat politique stable, nécessaire pour le renforcement du processus de démocratisation, et que des actions soient engagées dans la perspective de la consolidation de la paix. Si les turbulences socio-politiques des dernières années n'expliquent pas à elles seules les difficultés actuelles de la RCA, il n'en reste pas moins vrai que beaucoup d'emplois dans les villes ont été détruits à cause et pendant les crises successives. En outre, une forte incertitude sur le futur ne favorise pas les logiques d'investissement sur le long terme.

22. Chiffres calculés à partir des projections (hypothèse moyenne) des données du recensement pour les villes de la RCA.

23. Sensibilisation des jeunes à l'auto-emploi; mise en place de centres d'aides à la création d'entreprises; formations adaptées aux besoins des entreprises privées; mise en place de fonds d'insertion des jeunes; apprentissage aux petits métiers; accompagnement du secteur informel à travers la prise en compte des intérêts de ce secteur dans la politique du gouvernement; des programmes de renforcement des capacités institutionnelles; une législation fiscale adaptée, une vulgarisation et application stricte des textes sur le commerce; des instruments techniques et financiers pour l'appui aux activités productives des femmes et des jeunes; la mise en place d'une structure de dialogue permanent entre les opérateurs du secteur informel, du secteur privé et des pouvoirs publics; des enquêtes et études sur le secteur informel.

24. OIT, *S'affranchir de la pauvreté par le travail en RCA* (2001).

25. Des mesures plus complètes peuvent être consultées dans maints ouvrages spécialisés sur la question. On peut consulter rapidement l'article de Houédété, T. *et al.*

26. OIT, *S'affranchir de la pauvreté par le travail en RCA* (2001).

## 2. *Élaboration et appropriation aux plus hauts niveaux de décisions, d'une stratégie globale de l'emploi, en cohérence avec les politiques sectorielles*

La création d'emplois a le mieux réussi dans les pays où elle était en général le résultat d'une stratégie délibérée des pouvoirs publics. Plutôt que de supposer que l'emploi se matérialiserait automatiquement, les dirigeants politiques en ont fait un objectif prioritaire. Ces pays ont fait de la croissance de l'emploi un objectif majeur et explicite de leur stratégie de croissance. Qui plus est, ils ont étayé cet objectif par une vision claire et un engagement à long terme<sup>27</sup>. Il s'agira donc pour la RCA de formuler une stratégie de croissance forte et capable d'augmenter réellement les opportunités d'emplois correspondant aux aspirations des individus. Ceci devra se refléter dans les politiques de développement et d'investissement pour chacun des secteurs et domaines – secteur réel, gouvernance et secteur des ressources humaines comme la formation professionnelle, la santé, la nutrition, etc. – retenus dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Le schéma de croissance retenu doit favoriser les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tout au moins au début de la mise en œuvre de la stratégie de développement. Les analyses du chapitre 2 ont montré que les secteurs agricoles, les forêts et les mines constituaient des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. La promotion de ces secteurs aura besoin de s'appuyer sur les infrastructures économiques (routes, transports, communications) et les services dont le développement contribuera à la promotion des opportunités d'emploi dans les villes. Mais, se cantonner seulement à ces secteurs qui requièrent peu de qualifications n'améliorera ni la productivité ni les revenus.

## 3. *Développement des compétences nationales pour accroître leur productivité*

Il ne suffit pas de se contenter de générer des emplois. Il faut penser également à améliorer les salaires et la productivité de tous ceux qui travaillent, en adoptant progressivement de nouvelles technologies et en s'orientant vers des secteurs qui demandent davantage de

qualifications. Ces nouveaux emplois doivent s'accompagner de nouvelles compétences.

Développer les ressources humaines doit donc être également une priorité pour les politiques de croissance, grâce à des investissements massifs dans le capital humain en vue d'accroître les qualifications des offres d'emploi, le niveau de productivité du travail et celui des salaires. En effet, une amélioration de la productivité est nécessaire, à la fois à une croissance durable du PIB et aux augmentations de salaires et de revenus. Bien sûr, ces relations ne sont pas automatiques puisque la productivité a également progressé dans des pays qui ont connu une croissance sur une longue période, mais n'ont pas créé d'emplois. Ceci arrive dans des pays où les emplois à faible productivité sont « systématiquement » éliminés – sans se préoccuper de ceux qui les exerçaient, souvent des pauvres – comme c'est souvent le cas avec les politiques de « stabilisation » qui considèrent la productivité comme une fin et non comme un moyen. Il est donc important que les politiques de développement des compétences – adoptées pour améliorer la productivité de l'économie – soient en harmonie avec les options stratégiques et les choix des secteurs porteurs de croissance.

## 4. *Accroissement des investissements publics et adoption d'un cadre juridique et réglementaire approprié*

Des interventions spécifiques de l'État seront nécessaires pour soutenir le développement du marché du travail urbain. Il s'agit de programmes bien connus de subvention à l'emploi financés par des fonds publics – tels les programmes de travaux publics dans les infrastructures et en particulier les travaux à Haute Intensité de Main-d'Œuvre (HIMO). Des fonds spéciaux peuvent également servir à la formation et au recyclage des travailleurs dans les secteurs potentiellement porteurs de croissance et d'emploi. Ces mesures seront d'autant plus nécessaires qu'il faudra tenir compte de la forte concentration des pauvres dans la ville de Bangui. Dans cette catégorie de mesures, on pourrait également classer celles relatives (et bien connues) à l'adoption d'un cadre juridique et réglementaire approprié pour le développement du secteur privé moderne et non structuré.

27. *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, 1996, p. 104-105.



## 5. Promotion des micro-entreprises et secteur informel

De nombreuses personnes vivant dans les villes centrafricaines, comme l'ont montré les résultats de l'ECVU, possèdent de petites entreprises de commerce et de services, travaillent dans des entreprises familiales ou sont à leur propre compte. Ces personnes, dont la plupart vivent en dessous du seuil de pauvreté, dépendent du secteur informel pour leur subsistance. Pourtant, il est difficile de trouver des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de ce secteur dont les activités sont le plus souvent assimilées à des activités frauduleuses et de contrebande. Or, même dans les pays développés comme le Japon ou les États-Unis, la grande majorité des individus travaillant dans des activités hors secteur agricole sont soit des travailleurs indépendants, soit des salariés de PME de très petite taille. Au Japon, des mesures spécialement destinées à améliorer la productivité de ces petites entreprises ont joué un rôle majeur dans la croissance économique en faveur des pauvres qu'a connue ce pays au cours des années 70<sup>28</sup>. Il est important que des mesures appropriées soient prises pour assurer aux travailleurs du secteur informel un plus grand accès aux actifs de production – micro-crédits, terre, lieux de production, outils et équipement – dont l'absence chez eux constitue la principale contrainte les empêchant d'accroître leurs revenus.

## Bibliographie

- BEAC (2005). Conjoncture économique de la République Centrafricaine.
- BRILLEAU *et al.* (2004). «L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA». DIAL. *Document de travail*.
- BRILLEAU *et al.* (2005). «L'emploi, le chômage et les conditions d'activité, Enquêtes 1-2-3 phase 1» STATECO, n° 99.
- Bureau International du Travail (2003). *Étude sur l'emploi et le secteur de l'artisanat et du tourisme*.
- HOUEDÉTÉ, T., *et al.* (1997). «Politiques et Programmes d'emploi dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté», chapitre 9 in Aho, G, Larivière, S., Martin, F. *Manuel d'analyse de la pauvreté. Application au Bénin*.
- LACHAUD, J.-P. (1994). *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne: Analyse comparative*. Institut international d'études sociales. Genève.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale 2003, *Esquisse d'un Cadre Méthodologique d'Élaboration de la Planification et de Programmation d'Emplois et de la Formation Professionnelle et Technique en République Centrafricaine*, Version provisoire.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale – DSEE (1992). *Enquête auprès des entreprises industrielles et commerciales*. Exercice comptable 1990.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (2001). *Premières Assises Nationales de l'Économie et des Finances – PANEF – (Rapport intérimaire)*.
- OIT, 2003. «S'affranchir de la pauvreté par le travail en République Centrafricaine».
- Programme des Nations Unies pour le Développement (1996 et 2005). «Rapport Mondial sur le Développement Humain», *Economica*, Paris.

28. RMDH 1997, p. 83.

## Chapitre 5

### ENJEUX, OBSTACLES ET PERSPECTIVES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Gilbert Aho, Ousmane Niang et Emmanuel Mbétid-Bessane

#### Introduction

L'une des caractéristiques de l'extrême pauvreté en Afrique, et plus particulièrement en République Centrafricaine, est qu'elle est concentrée dans les zones rurales. Selon les résultats de «l'Évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre» réalisée en 2001 par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), ce serait le déclin de l'agriculture qui expliquerait la forte augmentation de la pauvreté en milieu rural. Ces analyses sont particulièrement vraies pour la République Centrafricaine où le monde rural occupe une place prépondérante dans la vie socio-économique et politique du pays.

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003, ce sont 62,1% des Centrafricains qui vivent en zone rurale. Du point de vue économique, le monde rural procure au pays plus de la moitié (55%) de la valeur de son produit intérieur brut. Cependant, c'est également le milieu rural qui abrite le plus grand nombre de pauvres du pays puisque, sur 100 pauvres en Centrafrique, 64 sont des ruraux contre 36 qui sont des citadins. En outre, les caractéristiques de la pauvreté montrent que celle-ci est plus accentuée en milieu rural, avec des taux d'analphabétisme extrêmement élevés et une forte proportion des populations en situation de vulnérabilité chronique face à la maladie, avec des taux de malnutrition parmi les plus élevés de la sous-région. Le développement des activités économiques et la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales revêtent donc une importance particulière pour les stratégies de développement pour l'ensemble de la République Centrafricaine.

L'importance du secteur rural (agriculture, élevage, forêt et pêche) pour l'économie de la République Centrafricaine est essentiellement expliquée par ses contributions significatives à la formation du PIB, aux échanges extérieurs

et à son rôle dans la création d'emploi. L'instabilité de l'économie rurale depuis plusieurs décennies de même que les difficultés d'accès des populations rurales aux services publics essentiels ont entraîné une précarité croissante de leurs conditions de vie. En milieu rural, les pauvres dépendent de l'agriculture pour leurs revenus soit directement en tant que producteurs ou travailleurs salariés, soit indirectement dans des secteurs dont la survie dépend de l'agriculture.

L'objet de ce chapitre est de traiter des principaux défis à relever dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural centrafricain, puis de dégager des éléments de stratégies de développement favorables à la création de la richesse et à la réduction de la pauvreté pour les populations rurales. Dans une première section, nous rappellerons les principaux éléments dominants du profil de pauvreté en milieu rural ainsi que les caractéristiques de la situation socio-économique du monde rural centrafricain. Après avoir mis en évidence les obstacles majeurs qui devraient être levés pour permettre d'accélérer la lutte contre la pauvreté rurale, la deuxième section conclura sur les enjeux de développement du monde rural pour la prochaine décennie.

#### Caractéristiques socio-économiques du milieu rural centrafricain

##### Profil de pauvreté monétaire et niveau du développement humain en milieu rural<sup>1</sup>

Un peu moins des trois quarts des Centrafricains (73,2%) vivant en zones rurales sont considérés comme pauvres en termes de revenus, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de pauvreté globale. Cette proportion atteint même 80% dans les régions de Kagas et de Yadé. Pire, ce

1. Pour des informations détaillées sur la pauvreté en milieu rural, le lecteur pourra consulter le *Profil de pauvreté en milieu rural*. PNUD. Rapport provisoire 2005.

sont 60,4% des ménages du monde rural qui ne parviennent pas à se procurer le panier alimentaire requis (2400 kcal par jour par équivalent-adulte) alors que c'est le monde rural qui fournit les produits alimentaires du pays. Paradoxalement, les données de l'ECVR (2003) montrent que la plupart des régions où la pauvreté rurale est la plus prononcée sont celles qui disposent de fortes potentialités agricoles ou parfois des ressources minières ou forestières du pays.

**60% des ménages ruraux ne parviennent pas à se procurer le panier alimentaire requis, alors que c'est le monde rural qui fournit les produits alimentaires du pays.**

Le coefficient budgétaire pour l'alimentation (poids en pourcentage du poste alimentation dans la consommation effective des ménages) peut être utilisé comme un indicateur de pauvreté dans un pays, sachant que ce coefficient tend à diminuer lorsque le niveau de vie augmente. Une valeur de l'ordre de 50% pour ce coefficient est révélatrice de situations de pauvreté importantes. C'est le cas pour la RCA rurale où 77% des dépenses de consommation du ménage moyen relève de la satisfaction des besoins alimentaires. Un autre indicateur montre la gravité du phénomène de la pauvreté en milieu rural: le revenu moyen des pauvres atteint à peine 65% de la valeur du seuil de pauvreté calculé pour le milieu rural.

Le monde rural est caractérisé par de fortes disparités entre les catégories de ménages, comme le témoigne la valeur élevée de l'indice de Gini qui atteint environ 0,6. Ainsi, le niveau de consommation du ménage non pauvre rural vaut 4,8 fois celui du ménage

pauvre rural. L'écart est bien plus important dans les régions de Yadé et de Kagas où il faut multiplier la consommation du ménage pauvre respectivement par 5,7 et 5,2 pour atteindre celle du ménage non pauvre.

La pyramide des âges de la RCA est celle d'un pays à fécondité élevée. La fécondité actuelle observée (ISF) est beaucoup plus forte en milieu rural (5,4 enfants par femme), comparée à celle enregistrée en milieu urbain (4,7 enfants par femme)<sup>2</sup>. Il est possible de relier cet état de choses à l'ampleur de la pauvreté en milieu rural comme l'indiquent les données de l'ECVR. En effet, dans toutes les régions, on observe que la taille moyenne du ménage augmente à mesure que le niveau de vie décroît. *A contrario*, l'incidence de la pauvreté globale augmente avec la taille du ménage, passant de 50% chez les ménages unipersonnels à 89% ou 86% chez les ménages de 9 ou 10 personnes. En d'autres mots, en l'absence d'autres actifs de production, les enfants sont mis à contribution dans les campagnes, comme le révèlent les données de l'ECVR qui indiquent que les enfants de 8 à 14 ans représentent 18% des actifs occupés dans l'agriculture et que 71% d'entre eux sont des aides familiaux.

Les résultats de l'enquête sur la pauvreté menée en 2003 montrent que l'immense majorité des actifs ruraux occupés (75%) déclarent travailler dans l'agriculture. Même quand elles exercent d'autres activités, les populations rurales s'adonnent de façon massive à l'agriculture dans toutes les régions administratives du pays, y compris dans la région de Fertit (72%) pourtant classée, en

Tableau 5.1  
RCA: Données socio-démographiques du monde rural

Indicateurs	Valeur
Part de la population rurale dans la population totale	62,1%
Incidence de la pauvreté globale	73,3%
Incidence de la pauvreté alimentaire	60,4%
Indice de Gini	0,6
Taux d'analphabétisme	70,9%
Population privée d'accès à l'eau potable	60%
Espérance de vie à la naissance	41,8 ans
Quotient de mortalité infanto-juvénile (nombre d'enfants sur 1 000 naissances vivantes qui risquent de mourir avant l'âge de 5 ans)	238

Source: ECVR 2003 de RGPH 2003.

2. Données du RGPH 2003.

termes agroécologiques, comme une zone cynégétique et touristique. Dans ces conditions, il est aisé de lier l'aggravation du niveau de pauvreté en zones rurales principalement aux difficultés qu'a connues le secteur agricole et à la commercialisation des produits ruraux (la mévente du coton et du café) au cours des dernières décennies.

Les conditions de vie des populations rurales ne se sont pas dégradées seulement en termes de revenu. La plupart des indicateurs sociaux comme ceux se rapportant à l'éducation, la santé, la nutrition, l'habitat et l'égalité entre les sexes présentent les mêmes tendances dénotant de l'aggravation des mauvaises conditions de vie des populations rurales. On sait que l'espérance de vie à la naissance est un indicateur des conditions de vie des populations. Elle permet de mesurer les progrès réalisés ou la détérioration dans le domaine de la santé publique et dans l'accès aux services de santé de base. De 49 ans en 1988 à 42,3 ans en 2003, pour l'ensemble de la Centrafrique, l'espérance de vie en milieu rural est estimée à 41,8 ans contre 43,8 ans en milieu urbain. La situation est plus dramatique chez les enfants de moins de 5 ans. Les données du RGPH 2003 indiquent que, sur 1 000 bébés qui naissent en milieu rural, 141 risquent de mourir avant d'avoir 1 an (contre 116 en milieu urbain), et 238 avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Ce sont là des taux se situant parmi les plus élevés en Afrique. Les prévalences du paludisme (34,4%), des infections respiratoires aiguës chez les enfants (17%) et de la malnutrition infantile sont aussi importantes en milieu rural. Toujours selon le RGPH 2003, ce sont 60% des populations rurales qui sont privés d'accès à l'eau potable et seulement 4,8% d'entre elles ont la possibilité d'accéder à des lieux d'aisance adéquats.

Par ailleurs, en se référant à une étude du FIDA<sup>3</sup>, il semble qu'en termes de «scolarisation», les données recueillies auprès de 18 pays pauvres, aboutissent à la conclusion que la productivité agricole progresse de 7,4% quand la durée de scolarisation des agriculteurs augmente de quatre années. Même si la RCA ne figurait pas dans l'échantillon, il n'existe *a priori* pas d'éléments sociologiques pouvant laisser croire que le niveau de savoir aurait un effet contraire dans le pays. Dans ce cas, le bas

3. FIDA, 2001.

niveau de connaissance des paysans pourrait constituer, pour eux un obstacle supplémentaire pour sortir du piège de la pauvreté. En effet, on dénombre sept personnes sur dix en milieu rural qui ne savent ni lire ni écrire, ce qui pourrait rendre plus difficiles toutes activités de formation et d'encadrement des paysans sur les techniques culturales ou les méthodes simples de gestion et de planification.

Les faibles taux d'accès aux infrastructures sanitaires de base et aux infrastructures économiques expliquent en grande partie les mauvaises conditions de vie des populations rurales. Cette situation elle-même serait due aux difficultés financières rencontrées par l'État pendant les deux dernières décennies et l'amenuisement des aides extérieures consacrées aux investissements publics destinés à la construction et l'entretien des infrastructures socio-économiques dans les zones rurales. D'autre part, les conflits à répétition ont entraîné le pillage et la destruction des infrastructures, notamment dans les zones les plus affectées. L'insécurité qui en a découlé a entraîné un exode de nombreuses personnes – dont des travailleurs qualifiés – de ces zones.

## La place du monde rural dans l'économie centrafricaine

### Les caractéristiques physiques

La Centrafrique dispose des ressources naturelles relativement abondantes et des conditions agroécologiques généralement favorables à l'agriculture et à l'élevage. Le climat dans toute la République Centrafricaine est favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturaux relativement longs<sup>4</sup>. Du côté des ressources en eau, le pays dispose d'un important réseau hydrographique<sup>5</sup> qui permet

4. Selon la Direction nationale de la météorologie, les précipitations varient de 800 mm, à l'extrême Nord (Birao, 788 mm, moyenne de 1951 à 1989), à plus de 1 500 mm au sud (Bangassou 1 695 mm). Elles ont une étroite corrélation avec la durée du cycle végétatif des cultures, des pâturages. Des variations spacio-temporelles assez importantes au cours des 30 dernières années sont à l'origine de fréquentes distorsions du calendrier agricole qui n'est plus suivi depuis plus de deux décennies par manque d'observations agrométéorologiques. Cependant, elles restent assez suffisantes et permettent, dans les zones soudano-guinéenne et guinéen-forestière, de pratiquer deux cycles de culture par année.

5. Ce réseau est subdivisé en deux grands bassins (oubanguien au sud – partie nord du bassin congolais et tchadien au nord) et de deux petits bassins : le bassin de la SANGHA et le bassin de LOGONE.

une bonne disponibilité en eaux de surface et souterraines pour l'alimentation du bétail, de la faune sauvage, l'agriculture, le développement floristique et la régulation naturelle. On estime la disponibilité en eau douce par tête d'habitant à 36911 tonnes métriques, ce qui constitue un potentiel important dans la perspective de l'intensification des cultures et de la sédentarisation de l'élevage.

Tableau 5.2

**RCA: Données sur les potentialités agropastorales**

Caractéristiques	Potentialités agropastorales
Densité de population	5,1 habitants/km <sup>2</sup>
Superficie cultivable	15 000 000 ha
Superficie cultivée	800 000 ha
Superficie aménageable pour irrigation	1 900 000 ha
Superficie de pâturage disponible	16 000 000 ha
Superficie de pâturage utilisée en permanence	3 000 ha

Source: Plan Directeur Agricole, Ministère du Développement rural, 2001.

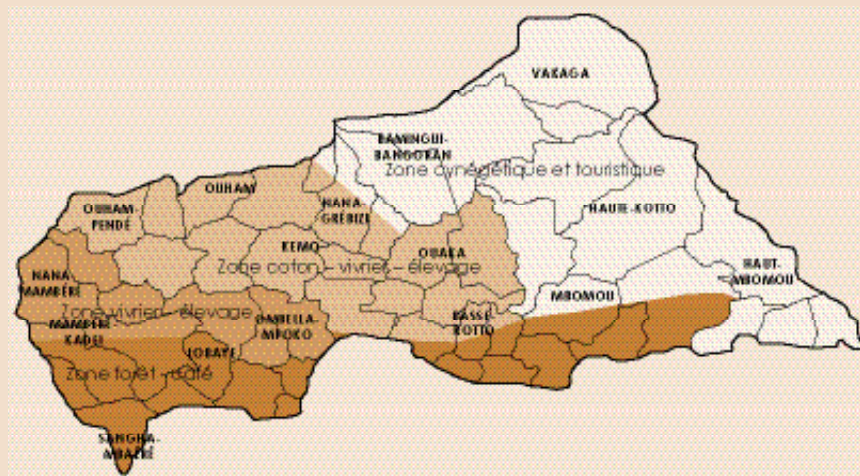
**Encadré 5.1: RCA: Données cartographiques**

Une étude menée sur le monde rural par la coopération française en 2004 a permis de réaliser une cartographie des principales cultures en RCA à partir d'un découpage proposé pendant la Consultation Sectorielle Agricole de 1989. En effet, sur la base des critères écologiques, de densité de population et d'activité dominante, la production agricole centrafricaine est répartie dans cinq grandes zones écologiques, à savoir :

- La zone «forêt – café» correspond approximativement à la zone écologique favorable à la culture du café, au sud-ouest et au centre-sud.
- La zone «vivrier –élevage» est une zone de savanes caractérisée par des systèmes de production agricole exclusivement vivriers et un élevage de bovins transhumants et de petit bétail ; les activités agricoles et d'élevage sont généralement menées par des populations différentes ; cette zone est localisée au centre-ouest.
- La zone «coton – vivrier – élevage», correspondant aux savanes du centre-est et du nord-ouest.
- La zone «cynégétique et touristique», qui correspond à toute la partie est du pays, est caractérisée par la très faible densité de la population et des activités agricoles.
- La zone «coton – vivrier – élevage» et la zone «forêt – café» rassemblent 60% de la population nationale et 75% des exploitations agricoles.

Figure 5.1

**Les grandes zones agro-écologiques de la RCA**

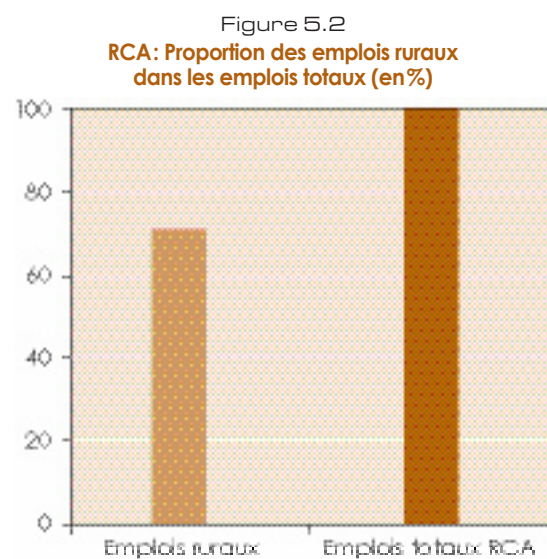


Source: A. Amoudou, C. Baranger, J. Pierrot, B. Wybrecht, Note sur le secteur rural en RCA, janvier 2004.

En outre, sur près de 15 millions d'hectares de terres arables<sup>6</sup>, seulement 800 000 sont mis en culture chaque année, ce qui représente 5,3% du total et moins de 0,5 ha exploité en moyenne par actif agricole. De plus, sur une superficie totale de terres de pâturage et de parcours estimée à 16 millions d'hectares, seuls 9 millions d'hectares sont exploités pour un cheptel de 3,2 millions de têtes de bovins.

### L'économie rurale en quelques chiffres

Depuis toujours, l'économie centrafricaine repose sur les performances du secteur agro-rural (agriculture, pêche, chasse et forêt). Les données les plus récentes montrent que le secteur rural emploie plus de 70% de la main-d'œuvre active et contribue pour 56% à la formation du produit intérieur brut du pays. (Voir figures 5.2 et 5.3.)



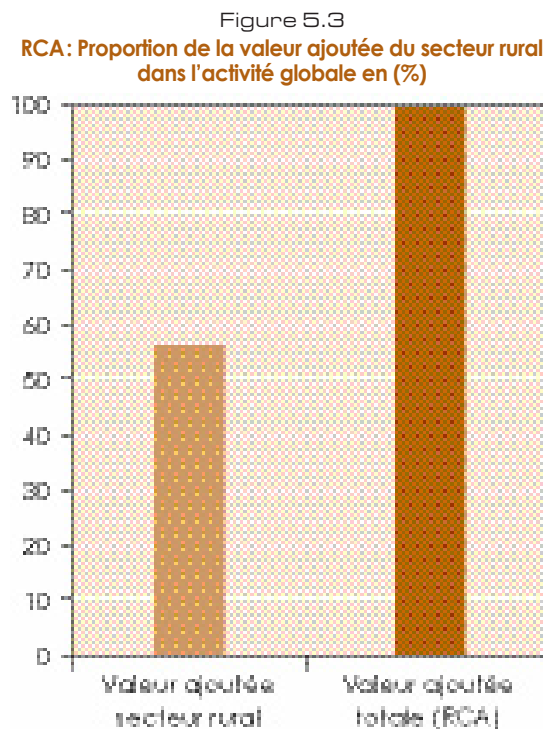
Source: RGPH 2003.

L'importance de l'agriculture dans l'économie centrafricaine est mesurée principalement par sa part dans le produit intérieur brut qui atteint 28%, proportion un peu plus faible que la moyenne de l'Afrique centrale estimée pour la même période à 30%<sup>7</sup>. Son importance pour le pays est également appréciée par sa place dans l'économie rurale qui, en RCA, est structurée de la manière suivante: l'agriculture (64%), l'élevage (24%), et la chasse/

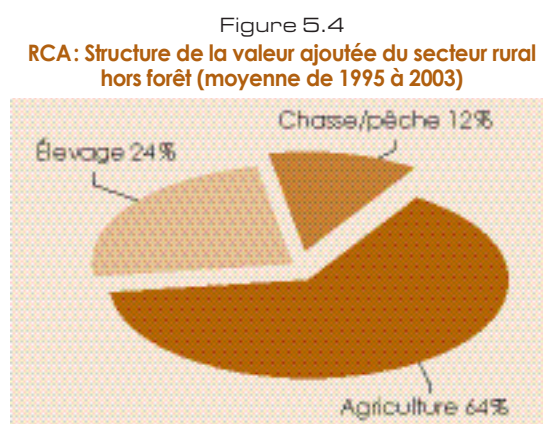
6. Environ 75% des sols centrafricains sont formés d'unités ferrallitiques, notamment dans les zones à forte pluviosité. En outre, il existe d'autres sols tels que les lithosols, sols lithiques, les sols ferrugineux et les sols alluviaux et hydromorphes qui sont très propices au développement de l'agriculture.

7. FIDA, 2001.

pêche/cueillette (12%). (Voir figure 5.4.) En outre, la majorité (73,4%) des actifs occupés en milieu rural, quelles que soient les régions administratives et les conditions de vie, travaillent dans l'agriculture qui occupe 62,8% des non-pauvres et 75,6% des pauvres. (Voir tableau 5.3.)



Source: Direction générale de la statistique, 2004.



Source: Base de données BEAC.

Tableau 5.3  
RCA: Proportion (%) d'actifs occupés engagés dans l'agriculture selon le statut de pauvreté

Région administrative	Non-pauvres	Pauvres	Ensemble
RCA rurale	62,8	75,6	73,4

**Sur près de 15 millions d'hectares de terres arables, seulement 800 000 sont mis en culture chaque année, ce qui représente 5,3% du total et moins de 0,5 ha exploité en moyenne par actif agricole.**

Les activités agricoles, à savoir les cultures de rente, les cultures vivrières et l'élevage/chasse/pêche, comptent pour 50,3% du revenu total du ménage rural moyen, contre 25,7% pour les activités rurales non agricoles. Si les revenus agricoles montent à 60% dans la région de Yadé, ils ne représentent que 36% du revenu total dans la région de Fertit, classée comme zone cynégétique et touristique.

L'agriculture en Centrafrique comprend deux grandes activités, à savoir les cultures vivrières et les cultures de rente. Les cultures vivrières représentent la plus grande partie de la valeur ajoutée du secteur rural (55%).

**L'économie centrafricaine repose sur les performances du secteur agro-rural. En effet, le secteur rural emploie plus de 70% de la main-d'œuvre active et contribue pour 56% à la formation du produit intérieur brut du pays.**

Les principales spéculations sont constituées par le manioc, le maïs, les arachides, les bananes et d'autres comme les taros, les haricots et le riz. Le manioc occupe une place particulièrement importante puisqu'il prend environ 40% des terres cultivées et représente plus de 70% de la production en volume. Quant aux cultures de rente, elles sont dominées par le coton, le café et le tabac qui ont été introduits dans le pays

du temps de la colonisation. Elles contribuent en moyenne autour de 39% dans les revenus des ruraux, mais leur proportion dans la valeur ajoutée du secteur est assez faible (2%) et suit une tendance à la baisse dans le temps.

À côté de l'agriculture, les sous-secteurs élevage, forêt, pêche et chasse représentent environ 38% de la valeur ajoutée du secteur rural. En Centrafrique, l'élevage est constitué de l'élevage transhumant et sédentaire et est dominé par celui des bovins, ovins, caprins, porcins et de la volaille.

Sur le plan du commerce extérieur, les exportations de café et coton contribuaient pour une part importante dans la valeur des ressources de devise dans le passé, avant de s'effondrer dès le début des années 2000. En effet, la part des exportations pour ces deux produits dans la valeur totale des exportations équivalait, respectivement, à 22,3% en 1993, 33% en 1997 et 26% en 2001. Pour plusieurs raisons, largement développées au chapitre 3 (entre autres, l'effondrement des cours mondiaux du café et du coton, une politique inappropriée pour le développement des secteurs et les difficultés financières rencontrées dans les filières café et coton), les exportations d'origine agricole, traditionnellement tirées par le coton et le café, ont connu une dégringolade, passant de 17,3% en 2000 à 9,9% en 2002, puis à seulement 6,5% en 2003.

Tableau 5.4

**RCA: Parts (%) des cultures vivrières, de l'agriculture, des activités non agricoles dans le revenu total**

Région administrative	Cultures de rente (1)	Cultures vivrières (2)	Chasse, élevage... (3)	% Revenus agricoles (1)+(2)+(3)	% Revenus non agricoles (total)	Revenus salariaux	Autres
Région 1. Plateaux	-0,1	26,5	16,7	43,1	18,5	19,3	19,2
Région 2. Équateur	1,3	32,8	11,1	45,2	28,4	17,0	9,4
Région 3. Yadé	1,1	45,9	13,2	60,2	26,2	7,9	5,7
Région 4. Kagas	10,7	34,6	5,9	51,3	21,7	21,2	5,8
Région 5. Fertit	0,7	25,3	9,6	35,6	18,6	47,7	0,1
Région 6. Oubangui	7,0	36,0	13,7	56,6	31,4	8,0	4,0
RCA rurale	3,1	35,0	12,2	50,3	25,7	15,5	8,5

Source: PNUD. Rapport Provisoire ECVR, 2005.

Figure 5.5

## RCA : Parts des exportations d'origine rurale dans les exportations totales



### Principaux obstacles, enjeux et défis pour la réduction de la pauvreté rurale

Les données sur la géographie – nature du sol, superficies cultivables, pluviométrie – et les ressources de la République Centrafricaine montrent que celle-ci dispose d'énormes potentialités pouvant lui permettre d'obtenir de bonnes performances en matière de production agricole. Cependant, le profil de pauvreté et les conditions de vie des populations en milieu rural indiquent que, non seulement cela n'est pas le cas, mais, en outre, les niveaux de pauvreté des populations n'ont jamais été aussi élevés. Cette section analysera les raisons expliquant la persistance, depuis plusieurs décennies, des contre-performances du secteur rural, notamment les obstacles qui empêchent les populations rurales de voir leurs conditions

de vie s'améliorer et de sortir du piège de la pauvreté dans lequel elles sont enfermées. Ces obstacles peuvent se résumer, entre autres, à la faible productivité des agriculteurs, le développement insuffisant des infrastructures rurales, l'inefficacité des mécanismes de commercialisation et le manque d'accès aux capitaux.

#### Faibles rendements agricoles

En observant les données (voir tableau 5.6 et figure 5.6) de l'évolution de la production par tête et des indices de prix, il apparaît clairement qu'un des problèmes majeurs de l'agriculture et des populations dont le niveau de vie en dépend, est la baisse du niveau de rendement de l'ensemble

*Un des problèmes majeurs de l'agriculture en RCA et des populations rurales dont le niveau de vie en dépend est la baisse du niveau de rendement de l'ensemble des produits agricoles.*

Tableau 5.5

## RCA : Évolution des exportations de produits agricoles (millions de FCFA)

Produits	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Bovins	2520	2916	3706	3914	4 821	4930	4979	5306	5533	5881	6241
Coton fibre	2736	5712	11 124	13216	16049	12979	10010	7378	7410	2676	0
Café marchand	1 453	5637	16053	3569	10020	5034	8509	6343	1792	1271	548
Tabac	430	27	200	1300	300	205	247	207	113	83	83
Total exportations agricoles	7 139	14292	31083	21999	31 190	23 148	23745	19234	14848	9911	6872
% dans les exports	22,3	21,4	33,5	30,6	33,0	26,0	26,1	17,3	14,2	9,9	6,5

Source : Direction de la statistique et des études économiques, MPECI, 2005.



des produits agricoles. Pour tous les produits, en particulier pour le coton et le café, le niveau de la production par tête a chuté ou est resté stationnaire (même pour le manioc qui est pourtant l'aliment de base des Centrafricains) depuis le début des années 90.

Tableau 5.6  
RCA: Évolution des principales productions des différentes cultures en milieu rural (en milliers de tonnes)

Produits	1990	1995	2000	2001	2002	2003
Coton graine	93,3	32,3	24,5	32,9	2,2	1,5
Café coque	31,1	11,2	16,8	18	10,2	5,4
Tabac	0,5	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Manioc	547,3	491,6	500	561,7	563,2	564,3
Arachides	80,5	85,5	104	121,9	127,8	133,6
Mil/sorgho	30,2	33,0	41,8	50,3	52,9	53,1
Maïs	51,1	70,8	100,7	107	113	119
Sésame	21,0	28,6	37,4	39,4	41,1	42,8
Riz	7,8	10,0	22,7	25,3	27,4	29,7
Courges	12,8	15,7	24,2	25,5	26,8	27,9

Source: Base de données BEAC.

**Le rendement effectif de la production de manioc est de 6830 kg/ha au Congo voisin, 8290 kg/ha en République démocratique du Congo, mais seulement de 3000 kg/ha en RCA. En matière d'utilisation d'intrants, la République Centrafricaine se trouve loin derrière dans le classement avec 0,6 kg/ha contre 5,0 kg/ha pour le Cameroun, 7 kg/ha pour le Burkina Faso, 8 kg/ha pour le Mali, et 22 kg/ha pour la Côte d'Ivoire.**

L'origine de la faiblesse des rendements et de la production est multiple, mais on peut noter deux principaux facteurs: les difficultés d'accès des paysans aux intrants et la nature rudimentaire des techniques utilisées.

#### Faible accès aux intrants

Les pratiques agricoles en République Centrafricaine n'ont pas connu d'évolution depuis les années d'indépendance. Les techniques culturales utilisées sont restées inchangées et les exploitations agricoles demeurent toujours du type traditionnel, avec des technologies pratiquement archaïques, principalement dans la production des cultures vivrières. Les rendements moyens des principales cultures pratiquées sont généralement faibles et n'ont pratiquement pas progressé malgré la diversité agrobiologique. Le tableau 5.7 montre que les rendements dans les productions du café et du coton sont de 600 kg/ha dans le «milieu des producteurs» alors qu'ils atteignent, respectivement, 2000 tonnes et 1 500 tonnes en station de recherche.

Tableau 5.7

#### RCA: Rendements des principales productions agricoles en station et en milieu réel (kg/ha)

Productions	Rendements (kg/ha)		
	Station de recherche	Milieu producteur	Écart
Coton – graine	1 500	600	-900
Café – cerise	2000	600	-1 400
Manioc – cossette	18000	3000	-15000
Arachide	2500	1000	-1 500
Maïs	5000	900	-4 100

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage<sup>8</sup>.

La faiblesse des rendements est plus prononcée pour les cultures vivrières où les écarts entre les rendements aux producteurs et ceux réalisés dans les stations de recherche sont très élevés avec -15000 kg/ha pour le manioc<sup>9</sup>. À titre de comparaison avec les pays de la sous-région, on observe, s'agissant du manioc, que le rendement effectif est de 6830 kg/ha au Congo voisin, 8290 kg/ha en République démocratique du Congo, contre 3000 kg/ha en RCA. Les programmes d'ajustement structurel, en particulier en Afrique subsaharienne, ont eu pour résultat de priver de nombreux petits exploitants de tout accès aux services et aux intrants clés. L'élimination des subventions, qui n'a pas été accompagnée d'une amélioration de l'accès au marché et d'une réduction des coûts de transaction, a rendu prohibitif le prix de certains intrants essentiels. À l'exception des cultures de rentes (café et coton) où les semences étaient contrôlées et les intrants fournis par les structures formelles d'encadrement, les populations n'ont pas accès aux intrants, notamment les semences de qualité pour les cultures vivrières. Les difficultés financières rencontrées par l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA)<sup>10</sup> et les récentes vagues de pillage

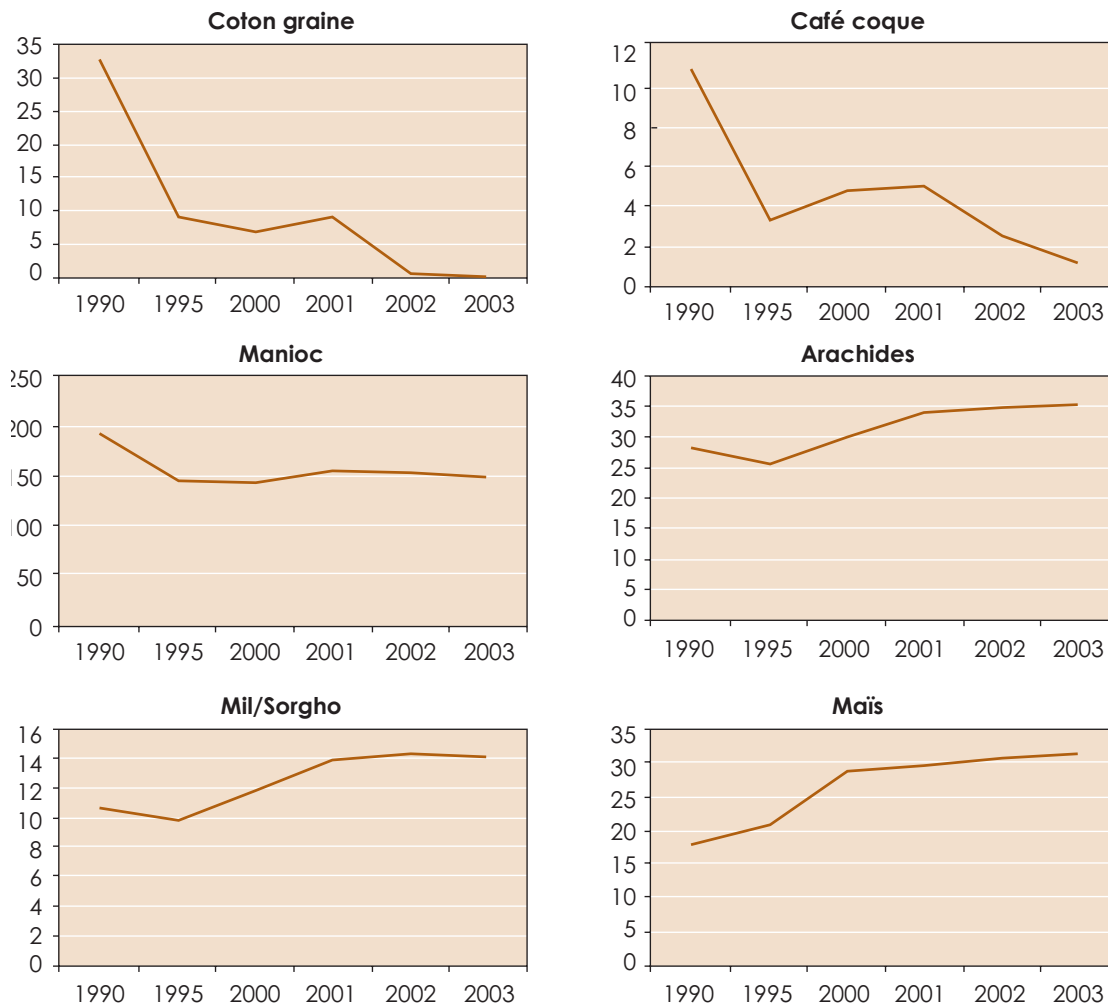
8. Étude du plan directeur agricole. Présentation du système d'information sur le secteur agricole, Bangui, 2001.

9. Selon l'étude du FIDA (2001), ces rendements potentiels sont certes théoriques, mais les agronomes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre considèrent en général que, dans des conditions plus réalistes, c'est-à-dire avec une utilisation minimale ou nulle d'intrants, les rendements à l'hectare de bons nombres de ces produits pourraient progresser d'au moins 20% à 25%.

10. Créé en 1993, l'ICRA a coordonné et exécuté la recherche dans le secteur agronomique. Les domaines de recherche et de compétences de cette institution portent sur les cultures vivrières et industrielles, l'élevage, les techniques agricoles et la gestion des exploitations agricoles, etc.

Figure 5.6

RCA: Productions annuelles des différentes variétés en kg/tête d'habitant



Sources: Base de données BEAC; UNICEF, BCR.

connu en 2003 ont accentué les difficultés de la structure à assurer son rôle de recherche et d'amélioration du matériel agricole.

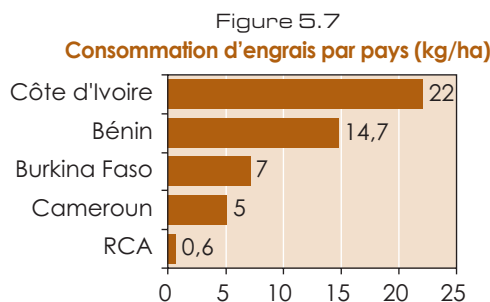
Pour le cas particulier des fertilisants, leur utilisation était partout très faible en Afrique subsaharienne. Bien que l'épuisement des éléments nutritifs du sol constitue le principal obstacle biophysique à l'augmentation de la productivité en Afrique subsaharienne, les prix des engrais au seuil de l'exploitation sont de quatre à six fois plus élevés en Afrique que dans le reste du monde. Ceci explique, comme le montre une étude du FIDA<sup>11</sup>, pourquoi l'Afrique subsaharienne est en retard en matière d'utilisation des fertilisants, comparée aux autres parties du monde. En effet, l'intensité moyenne

11. FIDA (2001).

d'utilisation de fertilisants est de 9 kg/ha, alors qu'elle atteint 86 kg/ha en Amérique latine, 104kg/ha en Asie du Sud et 142 en Asie du Sud-Est, entre 2000 et 2003. Les données comparatives entre pays de la sous-région placent la République Centrafricaine loin derrière dans le classement de l'utilisation d'intrants (quantité totale d'engrais rapportée à la superficie arable totale) avec 0,6 kg/ha contre 5,0 kg/ha pour le Cameroun, 7 kg/ha pour le Burkina Faso, 8 kg/ha pour le Mali et 22kg/ha pour la Côte d'Ivoire.

Cependant, les enseignements tirés du passé ont montré que la problématique des rendements n'est pas qu'une question d'engrais. Selon l'étude du FIDA, la corrélation entre la rentabilité et la consommation d'engrais

n'est pas évidente. Ainsi, un pays comme le Ghana obtient une valeur ajoutée à l'hectare de 231 \$US/ha avec seulement 4,3kg d'engrais alors que la Côte d'Ivoire n'atteint que 211 \$US/ha avec 22,4 kg d'engrais. «D'autres facteurs tels que la proportion des superficies en cultures intensives/irriguées, la qualité des sols, l'emploi d'apports organiques et, surtout, l'intégration avec l'élevage (culture attelée) et l'efficacité des services d'appui agricoles entrent en ligne de compte.»



Source: Évaluation de la pauvreté rurale, FIDA, 2001.

#### Techniques de production rudimentaires et recherche agricole non suffisamment adaptée au contexte

Les techniques culturales utilisées sont demeurées manuelles ou rudimentaires. Introduite il y a plus de 40 ans en Centrafrique, la culture attelée n'a connu qu'un développement modeste malgré l'importance de l'élevage bovin dans le pays.

Le nombre de paires de bœufs de trait dénombrées est passé de 680 en 1965 à 1 445 en 1970, à la suite d'un programme de diffusion prévoyant l'octroi à crédit d'un attelage complet (remboursable en cinq annuités au taux de 7%). Après un ralentissement, dû au programme de motorisation agricole des années 1970– qui a par ailleurs échoué– un nouveau programme de relance de la culture attelée sur l'ensemble de la zone cotonnière a fait passer le nombre de paires de bœufs de trait à 4884 en 1985.

**Le faible développement de la culture attelée, conjugué aux faibles capacités des paysans, les a conduits à adopter des surfaces cultivées de petites tailles, peu propices pour obtenir un niveau de production et de revenu capables de nourrir les familles rurales et encore moins de les sortir de la pauvreté.**

Un ralentissement des activités agricoles, sous les effets conjugués de la crise économique liée à la baisse des cours mondiaux du coton et l'arrêt de certains projets de développement impliqués dans le programme, a quelque peu perturbé la progression de la culture attelée dans le pays qui atteint 9 000 paires de bœufs de traction en 2000. Mais le prolongement des crises politiques, aggravé par les crises politico-militaires des années 2001 à 2003, a entraîné la décapitalisation des exploitations et donc la perte des animaux de trait, ramenant ainsi la presque totalité des agriculteurs à la culture manuelle. L'évolution de ces données, en rapport avec les politiques publiques, montre qu'avec des mesures appropriées, il est possible d'accélérer l'adoption de nouvelles techniques de production en milieu rural en RCA.

Le faible développement de la culture attelée, conjugué aux faibles capacités des paysans, les ont conduits à adopter des surfaces cultivées de petites tailles, environ 2,2 ha en moyenne et au maximum 4 ha, peu propices pour obtenir un niveau de production et de revenu capables de nourrir les familles rurales et encore moins de les sortir de la pauvreté. À la fin des années 60, la recherche agronomique était représentée par plusieurs instituts français spécialisés.

Ces instituts bénéficiaient d'une autonomie administrative et de gestion. Au début des années 70, tous les instituts de recherche et offices régionaux de développement ont été nationalisés et les centres de recherche érigés en fermes d'État, à la suite de la «réforme agraire» de 1970. Il s'en est suivi un ralentissement du processus de vulgarisation en raison de la mise en veilleuse des programmes de recherche, elle-même due à plusieurs facteurs: l'inexistence de cadres nationaux formés pour assurer la poursuite des opérations en cours, l'absence de crédit pour financer les programmes hérités, l'absence de politique de recherche ainsi qu'une méconnaissance des axes de recherche à explorer. Toutes ces déficiences ont eu un impact néfaste sur les productions agricoles, surtout d'exportation (café, coton), tant sur les plans quantitatif que qualitatif et, par conséquent, sur le revenu monétaire des producteurs et leurs conditions de vie.

Tableau 5.8  
**RCA: Évolution du nombre d'attelages**

Caractéristiques	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Nombre d'attelages	680	1 445	878	1 138	4 884	6 291	6 500	9 000

Source: Kadékoy-Tigagué, 2001<sup>12</sup>.

Même si elle est passée d'une approche descendante vers une approche ascendante<sup>13</sup>, la recherche agricole n'arrive toujours pas à mettre au point des technologies répondant aux besoins des producteurs. En outre, face à des crédits et des moyens de travail dérisoires, la recherche agricole a vu bon nombre de chercheurs qualifiés quitter ce domaine pour d'autres institutions. Par ailleurs, du point de vue méthodologique, les aspects techniques liés à l'augmentation de la productivité ont été privilégiés au détriment des aspects socio-économiques qui, eux, ont pour principe de mettre l'accent sur les besoins et les aspirations des paysans<sup>14</sup>. Ainsi donc, les capacités nationales de recherche en sciences sociales sont devenues particulièrement faibles, constituant un handicap certain pour l'adaptation des technologies modernes. En outre, les actions de recherche en station – bien qu'elles aient déjà été conduites ailleurs dans des régions similaires avec des résultats connus et disponibles – sont préférées au détriment des actions en milieu réel. Il aurait simplement fallu les mettre en application en milieu réel avec la participation des producteurs pour évaluer leur adaptabilité et apporter, si nécessaire, des amendements, ce qui pourrait réduire le coût de la recherche.

12. Kadékoy-Tigagué D., 2001. *Diagnostic de la filière bovin sur pied en République Centrafricaine*. ICRA/ PRASAC, Bangui.

13. En effet, le démarrage des activités de l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique, en 1993, a permis de régionaliser la recherche selon les trois grands types de systèmes agraires identifiés (système agraire des savanes, système agraire des forêts et système agro-pastoral), de dégager les différentes typologies d'exploitation et leurs demandes sociales, de proposer des mécanismes adéquats de programmation et de satisfaction des demandes. Par ailleurs, plusieurs relations contractuelles ont été établies entre l'ICRA et les institutions de développement, ce qui a facilité le respect de la trilogie recherche, vulgarisation, agriculteurs.

14. Mais cette recherche a trop souvent négligé les besoins de celles qui jouent le rôle le plus important dans la production vivrière, les femmes, puisque toutes actions en milieu réel se font avec les chefs d'exploitation qui sont généralement des hommes. Comme elles ne disposent d'aucun moyen efficace de faire entendre leur voix, il est facile de les oublier. Or, la recherche ne peut être efficace que si elle répond aux besoins des personnes à qui elle s'adresse.

### Accès aux infrastructures de production et aux marchés

Le faible accès aux infrastructures socio-économiques – marchés, écoles, centres de santé de base, services publics locaux, etc. – dans les zones rurales est l'un des facteurs les plus importants du maintien des pauvres de ces régions dans leurs conditions de vie et d'exclusion du processus de création de richesse. En Asie, des études ont montré que, dans les villages les mieux desservis, les engrais étaient 14% moins cher, les salaires 12% plus élevés et la productivité agricole 32% plus forte que dans les villages mal desservis<sup>15</sup>.

#### *Des infrastructures routières dégradées et des moyens de transport insuffisants*

Selon l'étude du FIDA de 2001, environ 700 millions de ruraux dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne vivent à plus de deux kilomètres d'une route praticable par tous les temps, et les femmes consacrent en moyenne cinq heures par jour au transport seulement pour assurer la subsistance de leur foyer. La situation pourrait être bien pire en République Centrafricaine étant donné la faible densité de la population (6,3 h/km<sup>2</sup> pour le pays et en moyenne moins de 3 h/km<sup>2</sup> dans les zones rurales) et la forte proportion de routes dégradées dans le pays. L'enclavement du milieu rural constitue un frein important pour le développement des activités économiques agricoles et pour les politiques de réduction de la pauvreté rurale. Dans ces conditions, les pistes rurales constituent un maillon essentiel du développement rural, car elles assurent plusieurs fonctions: la collecte et l'acheminement des produits agricoles, l'acheminement des intrants agricoles, l'accès aux services sociaux de base, etc.

Compte tenu des problèmes d'enclavement intérieur et extérieur de la Centrafrique, les transports ont été considérés, dès l'indépendance, comme l'un des secteurs prioritaires des efforts de développement. En témoigne le poids des investissements dans ce secteur qui s'est accru sur une base régulière, passant de

15. Exemple cité dans l'étude du FIDA (2001).

Tableau 5.9

**RCA: État des pistes rurales et incidences de la pauvreté par région**

Régions	Longueur des pistes rurales (km)	Part des pistes rurales en bon état	Incidence de pauvreté
Plateaux	1 935	20,1	64,3
Équateur	3 459	16,5	64,7
Yadé	3 128	9,1	79,7
Kagas	1 697	9,9	82,6
Fertit	2 908	29,3	72,5
Oubangui	2 141	7,5	71,2
Centrafrique rurale	15 268	16,1	72,9

Sources : Ministère Équipement et Transports, 2004 et ECVR, 2003.

25% dans les années 1970 à environ 30% dans les années 1980<sup>16</sup>, pour atteindre 40% dans les années 90 et près de 45% des investissements totaux au début des années 2000<sup>17</sup>. Malheureusement, la mise en œuvre des différents programmes sectoriels de développement des transports (PST) n'a pas permis d'obtenir des résultats tangibles dans le domaine des pistes rurales. Aujourd'hui, le réseau des routes et pistes rurales couvre 22 000 km, dont 15 000 km de pistes rurales et agricoles. Le constat établi en 2004, révèle que seulement 5,1% (soit 785 km) des pistes se trouvent en bon état, contre 56,7% (8 655 km) en mauvais état et 38,2% (5 828 km) non praticables. Cette situation s'explique par l'arrêt des projets de développement qui ont pendant longtemps financé, sur leurs propres fonds, les travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes rurales se trouvant dans leur zone d'intervention.

**Les pistes rurales constituent un maillon essentiel du développement rural, car elles assurent plusieurs fonctions: la collecte et l'acheminement des produits agricoles, l'acheminement des intrants agricoles, l'accès aux services sociaux de base.**

Globalement, le mauvais état des pistes rurales contraint les producteurs à recourir à des moyens de transport rudimentaires<sup>18</sup>, limitant du

coup les quantités de produits échangeables sur les marchés et, par conséquent, les possibilités d'accroissement des productions par les paysans.

Par ailleurs, il est important de noter que, dans le passé, le choix des pistes à réhabiliter ou à tracer reposait le plus souvent sur des critères de rentabilité économique au détriment des objectifs de désenclavement des régions à forte prévalence de pauvreté. L'application de ces critères a pénalisé les régions jugées moins importantes et a eu comme conséquence l'exclusion des régions extrêmes du nord, du nord-est et du sud-est ainsi que les régions éloignées du réseau dit prioritaire. C'est ainsi que les régions de Kagas et de Yadé, qui sont les plus pauvres en termes de revenu, se retrouvent avec des proportions de pistes rurales en bon état assez faibles (respectivement 9,1% et 9,9%). En revanche, les Plateaux et l'Équateur, avec respectivement 20,1% et 16,5% des pistes rurales en bon état, sont des régions où les incidences de pauvreté sont relativement les plus faibles en zone rurale. On observe cependant qu'avec 29,3% des pistes rurales en bon état et une incidence de pauvreté élevée, la région de Fertit fait exception. Cette région n'a tout simplement pas «profité» des fortes pistes rurales aménagées, en raison de la dégradation des routes régionales et de l'insuffisance des moyens de transport pour desservir la région.

Selon les données du *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*<sup>19</sup>, «l'accessibilité géographique à une formation sanitaire, aux services de vaccination et de soins préventifs, reste très limitée pour les populations pauvres du milieu rural et de certaines villes,

16. Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan et de la Coopération internationale. «Consultation sectorielle de suivi de la table ronde de Genève de juin 1978». *Stratégie de transport pour le développement*, Secteur des transports, Tome 1. Bangui.

17. Secrétariat Technique Permanent du CSLP. «Plan d'action sectoriel – transport en milieu rural». 2003. Bangui.

18. Les principaux moyens de transport utilisés en milieu rural sont la brouette, la poussette, la charrette à bras, la charrette tractée par des animaux (vulgarisée en zone cotonnière avec l'introduction de la culture attelée), la bicyclette et le portage humain qui reste encore une activité des femmes et des enfants.

19. Version de novembre 2005.

comparativement à la population vivant à Bangui. Dans les zones rurales, le taux d'accès aux services de santé est de 47% et dans l'arrière-pays environ 25% de la population parcourent plus de 10km pour atteindre une formation sanitaire». Par ailleurs, les difficultés de transport en milieu rural, accompagnées de mauvaises conditions de commercialisation, ont tendance à faire hausser les prix des produits agricoles quand ils parviennent sur les marchés, affectant les capacités d'achat des pauvres.

### *Un accès aux marchés limité*

Les populations rurales ont besoin de vendre leurs produits, ou tout au moins une partie, afin d'obtenir les revenus nécessaires pour acheter des intrants, des biens de consommation et des biens de première nécessité. En offrant des opportunités aux paysans de vendre leurs produits, les marchés peuvent avoir une influence sur l'efficacité des systèmes de production agricole. En effet, les populations ayant des échanges plus fréquents et directs grâce à l'existence de marchés sont incitées à produire davantage que celles qui sont totalement enclavées et donc contraintes à une agriculture de subsistance ou de troc.

En Centrafrique, les politiques de libéralisation des années 80 dans le monde rural n'ont pas été accompagnées de mesures appropriées visant le renforcement des infrastructures de commercialisation, comme les marchés ruraux dans les grandes zones de production et leur interconnexion avec ceux des grands centres urbains. C'est ce que montrent les données sur les dépenses publiques d'investissement – globalement déjà très faibles, avec des taux de l'ordre de 7% du PIB sur la période – dont l'essentiel va vers le secteur des transports terrestres et, accessoirement, vers l'agriculture et l'élevage.

La formation des prix au producteur dépend, pour les cultures de rente, d'une part, de l'environnement international et, d'autre part, des modalités de fixation des prix par les sociétés exportatrices. Pour les cultures vivrières, les flux commerciaux sont principalement orientés vers les villes, en particulier vers la capitale, les flux entre régions restant en revanche assez limités. Le système de commercialisation s'appuie sur différents opérateurs dont principalement des grossistes et des détaillants (ces derniers sont en majorité des commerçantes). Ces opérateurs ont tendance à privilégier, pour leurs approvisionnements, les zones de production facilement accessibles et plus proches des marchés urbains en raison du mauvais état des routes, de la faiblesse des moyens de transport et des tracasseries policières qui pèsent lourdement sur les coûts de transport. La libéralisation du marché des produits vivriers a donc eu des conséquences négatives pour l'économie rurale des régions excentriques et enclavées qui se trouvent, *de facto*, exclues des circuits de commercialisation, à moins d'en payer le prix.

En effet, en l'absence de marchés proches de leurs localités, les petits producteurs ruraux sont dans tous les cas, victimes des dysfonctionnements des circuits de commercialisation. Dans le cas où leurs produits arrivent sur les marchés, leurs prix deviennent particulièrement élevés en raison des contraintes évoquées

**Les politiques de libéralisation des années 80 dans le monde rural n'ont pas été accompagnées de mesures appropriées visant le renforcement des infrastructures de commercialisation, comme les marchés ruraux dans les grandes zones de production et leur interconnexion avec ceux des grands centres urbains.**

Tableau 5.10

### **RCA: Évolution des dépenses d'investissement de l'État – Réalisations de 1997 à 2003 (en milliards de FCFA)**

Secteur	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agriculture	2,9	6,1	5,5	5,4	3,6	0,76	0,01
Élevage	0,6	0,4	0,2	0	0,6	0,54	0,11
Pêche	0	0	0	0	0	0	0
Chasse	1,6	2	1,2	0,2	0,1	0	0
Infrastructure – Transport terrestres	13,8	30,5	22,5	26,3	22	8,48	0,06
Infrastructure – Transport fluviaux	0	0	0	0	0,4	0,04	0
Total	18,9	39	29,4	31,9	26,7	9,82	0,18

Source: Ministère du Plan et de la Coopération internationale, Division de programmes et projet, 2003.

ci-dessus<sup>20</sup>. Dans l'autre cas, ceux qui n'ont pas les possibilités d'accéder aux marchés, vendent souvent leurs produits à vil prix aussitôt après la récolte, devant la pression des acheteurs qui profitent de leur situation de monopsonne. Plus tard pendant la période de soudure allant d'avril à juin, ceux-ci sont contraints de racheter cher, au double ou triple prix, ces mêmes produits pour subvenir à leur alimentation. Dans les deux cas, le résultat est la faiblesse des revenus des petits producteurs et l'aggravation de la pauvreté des populations rurales.

### Fournitures des services en appui aux organisations paysannes

L'une des principales causes des échecs des politiques menées dans le passé, en matière de développement rural, est constituée par la faible capacité des organisations paysannes et leur manque d'organisation à mieux capitaliser et pérenniser les actions menées dans le milieu rural en matière d'encadrement et de vulgarisation.

#### Organisation en milieu rural

L'expérience des pays africains dans le domaine du développement rural a montré qu'il ne suffit pas de fournir des équipements, des outils techniques et des engrais pour garantir une croissance de la production agricole. Pendant longtemps, les politiques et stratégies de développement agricole ont été formulées et basées sur l'existence quasi certaine d'une causalité «progrès technique» et «accroissement production» ou encore «progrès technique» et «modernisation du monde rural». Les enseignements tirés du passé ont montré que l'un des éléments essentiels pour créer cette relation causale est l'appropriation par les producteurs de ces techniques et outils. En Centrafrique, bien que les politiques

**Pendant longtemps, les politiques et stratégies de développement agricole ont été formulées et basées sur l'existence quasi certaine d'une causalité «progrès technique» et «accroissement production» ou en encore «progrès technique» et «modernisation du monde rural».**

d'encadrement et de formation menées dans le passé aient eu pour objectif principal une meilleure maîtrise des nouvelles techniques agricoles et la transformation des systèmes de production traditionnelle, les résultats obtenus ont été mitigés si l'on se base sur la grille d'évaluation du tableau 5.11. Ces résultats montrent par ailleurs, en matière de technique de commercialisation des produits, que les populations rurales manquent cruellement d'organisations collectives dynamiques qui pourraient leur donner le pouvoir dont elles ont besoin pour traiter sur un pied d'égalité avec les commerçants venant de Bangui, généralement plus puissants.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ces échecs. Tout d'abord, la très grande dépendance des activités d'encadrement vis-à-vis des «projets» et, par conséquent, une professionnalisation des producteurs qui reste fragile, en raison des comportements attentistes et le manque d'initiative créé chez les producteurs bénéficiaires des ressources des projets. En effet, comme on peut le constater, l'animation du secteur rural à travers la promotion des groupements ruraux a conduit à la création dans le pays d'un nombre important de groupements qui atteint environ 2100<sup>21</sup>. Mais seulement moins de 20% d'entre eux sont véritablement fonctionnels et disposent d'une capacité de gestion qui survit en dehors de l'appui d'un projet<sup>22</sup>. Ces activités d'encadrement se sont réalisées en l'absence de mécanismes locaux devant assurer la participation des populations rurales aux prises de décisions et la mobilisation des communautés villageoises pendant la mise en œuvre des politiques nationales de développement rural.

Par ailleurs, les difficultés d'appropriation des politiques d'encadrement et de pérennisation des acquis ont été accentuées par l'absence de coordination et de synergie des différentes parties intervenant dans le milieu rural. La vulgarisation agricole est conduite par plusieurs structures d'intervention avec des approches hétérogènes. On peut citer les organismes publics (Agence Centrafricaine de

20. Les prix au producteur représentent entre 25% et 50% du prix à la consommation. Mais les commerçants (*wali-gala*) et les grossistes-locataires de véhicule doivent supporter des coûts de transport plus ou moins élevés en raison du faible développement des transports. Le coût de transport est la charge de commercialisation la plus élevée (74% des charges totales) pour le grossiste qui loue un véhicule afin d'acheminer le manioc sur les marchés de Bangui.

21. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. *Bilan-diagnostic et stratégies de développement du secteur agricole 1999-2004*. Bangui, 1998.

22. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. *Bilan-diagnostic et stratégies de développement du secteur agricole 1999-2004*. Bangui, 1998.

Tableau 5.11  
Les stades de développement des organisations de base

Indicateur	Critères définissant chaque stade			
	1. Démarrage	2. Développement	3. Expansion et consolidation	4. Viabilité à long terme
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rassemblement d'individus ayant des besoins communs</li> <li>Démarrage officiel ou non</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition de quelques objectifs clairs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un plan d'action cohérent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan positif en matière d'exécution et de réalisations</li> <li>Possibilité d'action durable avec des partenaires externes tels que des fédérations</li> </ul>
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les intéressés se rassemblent autour de problèmes communs</li> <li>Souvent, les personnes qui entendent la perspective d'une aide sont enthousiastes et attendent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La cohésion du groupe se renforce à mesure que les besoins sont traduits en objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité d'obtenir des ressources de partenaires convaincus par le plan d'action</li> <li>Compétence et confiance du groupe, en particulier parmi les dirigeants, et autonomisation croissantes</li> <li>Capacité croissante de définir les priorités et intérêts et de négocier avec les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement de liens et de partenariats durables parallèlement au développement du groupe</li> <li>Capacité de définir clairement les priorités et intérêts</li> <li>Bonne acquisition de l'aptitude à la négociation avec les partenaires extérieurs</li> <li>Participation proactive à des réseaux d'organisations ayant les mêmes vues</li> </ul>
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de mécanismes pour atteindre les objectifs communs ou lancer des plans cohérents</li> <li>Absence d'objectifs clairement définis pour répondre aux préoccupations et besoins</li> <li>Exécution des instructions des autorités même si elles ne correspondent pas aux priorités et intérêts du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'absence d'un plan d'action clairement défini peut décourager ceux qui veulent obtenir des résultats rapides</li> <li>Les groupes commencent à comprendre leurs propres priorités et intérêts, mais continuent de suivre les instructions des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plans d'action peuvent ne pas être réalistes ni adaptés aux besoins définis – enseignements limités tirés de l'expérience</li> <li>Les liens et partenariats avec l'extérieur sont insuffisants pour exécuter les activités souhaitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque d'auto-satisfaction ou de faire passer ses propres intérêts avant ceux de la communauté</li> </ul>

Source: Steele, Issaka et Kingsbury cité dans FIDA (2001).

Développement Agricole (ACDA) et Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE)), les projets régionaux de développement (Projet de Développement en Savane Vivrière (PDSV), Projet de Développement Régional de Bouka (PDRB), Centres Régionaux

d'Éducation et de Formation (CREF), Projet d'Appui à l'Autopromotion Villageoise (PAPAAV), Programme Panafricain de Lutte Contre les Epizooties (PACE), etc.), les sociétés de développement (Société Centrafricaine de Développement des Textiles (SOCADETEX),



**Deux principaux facteurs peuvent expliquer les échecs des politiques d'encadrement et de formation menées dans le passé : la très grande dépendance des activités d'encadrement vis-à-vis des «projets» et l'absence de coordination et de synergie des différentes parties intervenant dans le milieu rural.**

Centrale de Tabac Centrafricain (CETAC), Société Centrafricaine de Cigarettes (SOCACIG)) et les organisations non gouvernementales (Cooperazione Internazionale (COOPI), Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR), Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), etc.). On notait, dans la plupart des structures nationales, l'absence de mécanismes appropriés de suivi des politiques et programmes mis en place dans le cadre de l'ANDE. Quant à la FNEC, elle a entraîné une faible capitalisation et consolidation des acquis en matière de vulgarisation et de technique de production et gestion des exploitations agricoles en milieu paysan. On notera en outre que la Chambre de l'agriculture, mise en place pour promouvoir la transparence et la participation des structures à la base n'a pas fonctionné efficacement en raison de la faiblesse des capacités.

#### *Faible accès aux services financiers*

L'exemple des politiques de développement agricole mises en œuvre dans les pays asiatiques lors des décennies passées montre que l'accroissement de l'accès aux services financiers peu coûteux peut impulser la croissance dans le milieu rural et favoriser la réduction de la pauvreté. Or, les ruraux pauvres

d'Afrique de l'Ouest et du Centre accèdent rarement aux capitaux nécessaires pour financer des activités rémunératrices, agricoles et non agricoles, payer des frais de scolarité, faire face à des situations d'urgence et à des obligations sociales importantes comme les funérailles et à l'aide de leurs proches parents. N'ayant pas d'épargne, ni de possibilité d'emprunter, les ruraux pauvres sont contraints d'exercer dans les branches d'activité qui nécessitent peu d'investissement, mais qui sont aussi moins performantes.

En Centrafrique, sur le plan national, les volumes d'épargne et de crédit (respectivement 2,5 milliards et 900 millions en 2003) font partie des plus faibles en Afrique subsaharienne. (Voir tableau 5.12.) Le secteur de l'épargne et du crédit en milieu rural centrafricain est peu développé et les données enregistrées sont dérisoires, malgré la mise en place d'une «Banque de Crédit Agricole et de Développement» (BCAD) qui fut liquidée en 1987, à la suite d'une mauvaise gestion. Plus précisément, les populations rurales bénéficiaient de crédits pour l'achat d'intrants pendant les années où le coton et le café étaient encore rentables.

La problématique du financement agricole en Centrafrique a été analysée de manière détaillée dans le chapitre 6. Elle montre que le secteur de la microfinance se trouve encore à un stade très embryonnaire, les sources de crédit informelles et formelles étant souvent trop coûteuses ou inaccessibles pour les pauvres. Les

Tableau 5.12

#### **RCA: Situation de l'épargne et du microcrédit dans certains pays africains**

Pays	Volume de l'épargne (en millions de FCFA)	Volume des crédits (en millions de FCFA)	Nombre de structures	Nombre de guichet ou CEC	Nombre de bénéficiaires	Premières expériences
Côte d'Ivoire	51 200	19 300	68	168	570 000	–
Sénégal	42 700	71 171	275	531	638 995	années 80
Cameroun	35 900	24 000	160	558	300 000	1963
Congo	33 500	6 600	30	–	138 000	
Burkina	27 000	23 210	30	402	667 887	1972
Mali	23 500	28 999	79	818	613 587	1987
Madagascar	6 500	7 300	5	390	213 000	1990
Mauritanie	3 900	10 200	67	–	113 000	1993
Niger	3 300	6 849	54	177	85 800	1985
RCA	2 500	900	4*	32	32 000	1993

Source : Banque mondiale, 2003.

programmes publics ciblés de crédit rural, en particulier s'ils sont subventionnés, (programmes de microprojets ou de microcrédits) bénéficient beaucoup plus aux non-pauvres qu'aux pauvres. L'expérience récente des caisses du Crédit Mutuel de Centrafrique (CMCA) montre que les caisses d'épargne ouvrent peu de filiales dans les villages – celles qui avaient été installées ont été récemment toutes fermées en raison des crises militaro-politiques ou de leur non-rentabilité – si bien que la majorité de la population rurale se trouve privée de services financiers. La question de l'accès au crédit en milieu rural, surtout pour les pauvres, reste donc entière, malgré la mise en place pendant les dernières décennies de plusieurs séries de plans de développement agricole.

Le développement de services de proximité peu coûteux et efficaces est sans doute l'un des plus grands défis à relever pour améliorer la diffusion des services financiers dans le monde rural. Il incombe donc aux décideurs de dégager une vision et un cadre cohérents des méthodes susceptibles de conduire à la mise en place de systèmes de microfinance durables qui vont au-delà des multiples microprojets à court terme, promus par les donateurs pour la distribution du crédit.

### Les obstacles «exogènes» à la croissance agricole

#### *Instabilité du marché des produits agricoles*

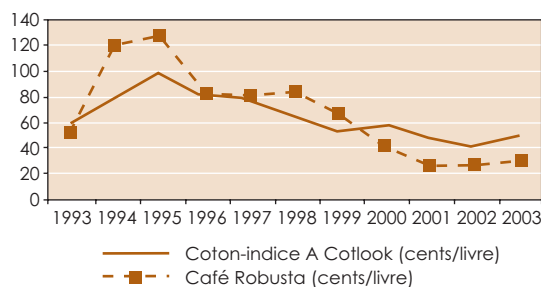
La RCA fait partie des pays en développement les plus touchés par la baisse des cours mondiaux des matières premières. Cette situation a créé d'importants manques à gagner, d'une part, pour les centaines de milliers de ménages ruraux dont les principales sources de revenus proviennent de la production de ces cultures

de rente, mais aussi pour le pays, car ces cultures représentaient l'une des principales sources de devises. Depuis les années 80, la RCA, sous ajustement structurel, a dû arrêter de soutenir les prix des produits des cultures d'exportation et a adopté la libéralisation des prix ayant conduit à la suppression de la stabilisation des produits agricoles. Malheureusement, ces politiques n'ont pas été suivies de mesures d'accompagnement pour soutenir les populations rurales à mieux s'adapter à la vérité des prix. Pire, certains de ces produits agricoles comme le coton ont été soumis à une concurrence déloyale vis-à-vis des mêmes produits venant des pays du Nord en raison des subventions aux exportations que leur fournissent leurs pays d'origine. Cette situation, conjuguée avec l'insécurité dans les zones de production, a entraîné un effondrement de la production des cultures de rente et un degré d'appauvrissement profond des populations qui en vivent.

**La question de l'accès au crédit en milieu rural, surtout pour les pauvres, reste entière malgré la mise en place pendant les dernières décennies de plusieurs séries de plans de développement agricole.**

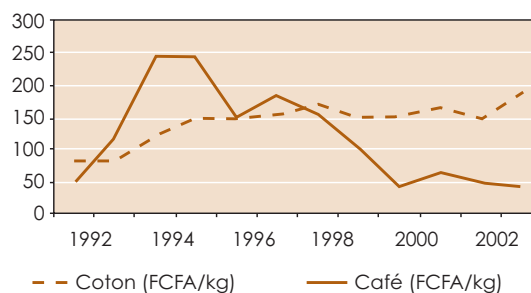
Comme le montre la figure 5.8, les cours du coton sont tombés à 50 cents la livre entre 2003 et 2004 alors qu'ils étaient de l'ordre de 98 cents la livre en 1995. Il en est de même pour les cours du café. Cette tendance défavorable s'est directement répercutée sur les prix aux producteurs des principaux produits de rente qui ont connu une évolution erratique. Les prix aux planteurs de café ont sensiblement baissé depuis 1994-1995, de 250 FCFA/kg à environ 50 FCFA/kg en 2002-2003. Pour ce qui est du coton jaune et blanc, les hausses des prix sont très légères depuis la dévaluation de

Figure 5.8  
Évolution des cours du coton et du café (en cents/livre)



Source: Direction de la statistique et des études économiques, 2005

Figure 5.9  
Évolution des prix aux producteurs de coton et de café (kg/FCFA)



1994. Les fluctuations défavorables des prix agricoles, conjuguées au déclin ou à l'arrêt des programmes d'interventions publiques dans le secteur et l'insécurité relative aux crises politico-militaires des dernières années, ont entraîné une réduction sensible des superficies emblavées des cultures de coton et de café.

### Un isolement lié à l'insécurité et aux conflits

L'insécurité de l'environnement économique en milieu rural a débuté en Centrafrique dans les années 80, avec le phénomène des «coupeurs de route». Ce phénomène qui s'est amplifié au cours des années suivantes, conjugué aux différentes rébellions dans les zones du nord et nord-ouest, a contribué à réduire considérablement le trafic des marchandises dans le pays, isolant du coup de nombreuses populations rurales du reste du pays – en particulier des centres urbains – et affecté également la production agricole.

L'enquête VAM du PAM a révélé que la proportion de ménages ayant dû quitter leur domicile/région pour des questions d'insécurité – due aux nombreux actes de rébellions, de conflits armés, de pillages et des coupeurs de route – atteint des niveaux particulièrement élevés dans l'Ouham et l'Ouham-Pendé, avec plus de 60% des ménages affectés, la Nana-Grébizi (40%) et la Kémo (27%). Les conséquences sur le plan de la sécurité alimentaire sont désastreuses puisqu'il s'agit de zones considérées comme les «greniers» du pays. (Voir figure 5.10.)

Au cours des années récentes, la situation d'insécurité a réduit pratiquement à néant les activités de commercialisation du coton au cours des campagnes 2001-2002 et 2002-2003, et entraîné ainsi l'effondrement des revenus des centaines de milliers de Centrafricains vivant de cette culture.

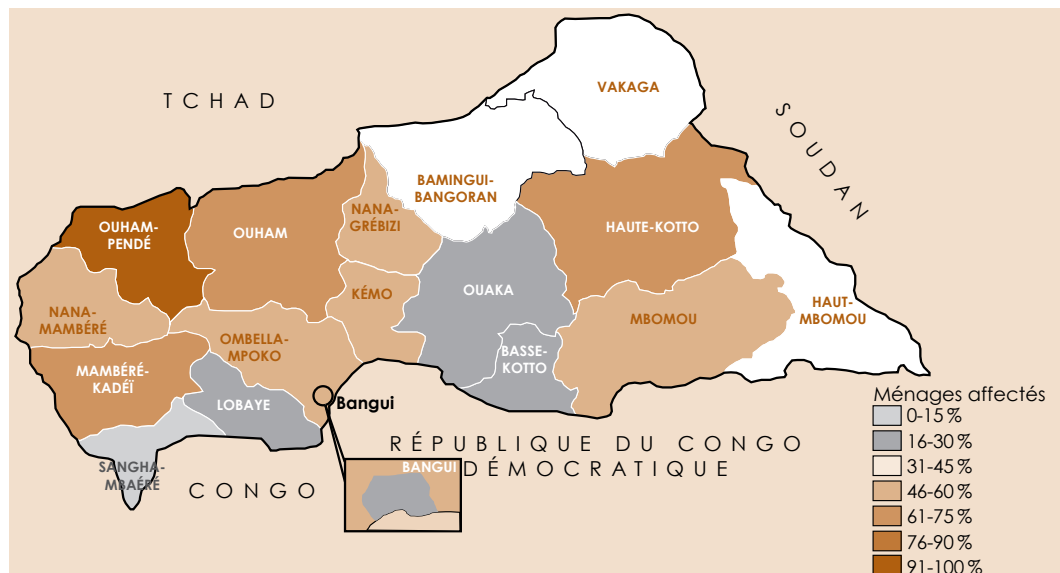
En définitive, les faibles performances enregistrées sur le plan des activités économiques du monde rural en Centrafrique depuis le début des années 90, en dépit (ou à cause, en partie) des politiques menées dans le passé (les Programmes d'Ajustement Structurel, la dévaluation du franc CFA et les différents Plans de développement sectoriels) n'ont pas permis d'améliorer les conditions de vie des populations qui se sont au contraire détériorées. Pour inverser cette tendance à la dégradation des conditions de pauvreté des populations rurales, il est nécessaire que soient levés les nombreux obstacles – présentés dans cette section – qui constituent de véritables freins à toutes stratégies de réduction de la pauvreté dans le pays.

### Éléments de politique de réduction de la pauvreté et perspectives

Les sections précédentes ont décrit les conditions difficiles dans lesquelles vivent les populations rurales centrafricaines. Mal outillés et peu instruits, les agriculteurs se donnent beaucoup de mal dans les champs, mais parviennent à peine à produire assez d'aliments pour nourrir

Figure 5.10

### Ménages dont des membres ont dû quitter le foyer à cause de la violence



Source : VAM – Enquêtes des ménages. PAM 2004.

### Encadré 5.2: Faim et conflits

Pendant la décennie écoulée, l'insécurité alimentaire et la malnutrition semblent avoir contribué à une fréquence accrue des crises et à une plus grande vulnérabilité des pays aux chocs. La plupart des conflits armés et des catastrophes naturelles d'aujourd'hui sont concentrés dans des régions qui dépendent fortement de l'agriculture et dans des pays qui ont une proportion élevée de ménages vivant dans l'insécurité alimentaire, classés par la Food and Agriculture Organization (FAO) comme «pays à faible revenu et à déficit vivrier».

Si l'insécurité alimentaire est le corollaire des conflits, elle peut aussi en être la cause et les produire. Très peu de conflits éclatent dans un environnement où la sécurité alimentaire est acquise. La faim peut favoriser l'apparition d'un conflit lorsque les gens estiment n'avoir rien à perdre et que la troupe procure un repas gratuit et le pouvoir associé au port du fusil. L'impact de certaines crises peut aussi être amplifié lorsqu'elles touchent une population qui est déjà vulnérable et affaiblie par l'insécurité alimentaire. Les gens des pays pauvres, sujets à l'insécurité alimentaire, sont plus susceptibles de mourir des effets des catastrophes naturelles que ceux qui ont mis au point de meilleures stratégies de survie pour se protéger. Lors des crises, des carences en micronutriments qui étaient latentes peuvent se manifester par d'importants foyers de maladie, par exemple, de scorbut ou de pellagre.

L'insuffisance des ressources consacrées à l'éradication de la faim continuera de risquer la vie de nombreux groupes vulnérables et sera l'un des éléments favorisant la résurgence des crises. Par conséquent, toute économie issue de la prévention d'un conflit devrait être vue comme un «retour utile» pour l'aide. Après les urgences, les interventions humanitaires sont souvent nécessaires, mais elles coûtent cher et ne s'attaquent généralement pas aux causes sous-jacentes de la crise. Les secours s'imposeront tant que les personnes vulnérables n'auront pas accès à une nourriture adéquate et à des activités génératrices de revenus. Investir en temps opportun dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural peut aider à rompre le cycle répétitif de la faim et de la guerre.

Sources: FAO, FIDA et PAM 2002.

leurs familles. En effet, plus de la moitié des populations rurales souffre de malnutrition en raison, entre autres, de l'insuffisance des apports nutritifs pour couvrir leurs besoins en énergie et protéines. Comme dans beaucoup d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, les zones rurales centrafricaines ont du mal à survivre avec leur seule production vivrière. Elles n'ont pas assez d'argent pour attirer des médecins, des instituteurs et des compagnies de transport pour desservir leurs villages. «Il n'existe pratiquement pas de moyens pour accéder à l'électricité ou à des combustibles modernes, nécessaires pour faire fonctionner des machines de transformation des aliments, des pompes d'irrigation, de petits instruments électriques pour les petits travaux de charpenterie. Et comme les infrastructures et la main-d'œuvre de qualité font défaut, les investisseurs privés ne s'y installent pas<sup>23</sup>.»

La question est de savoir s'il est possible de lever les contraintes au développement du monde rural, telles qu'elles ont été analysées dans les sections précédentes et comment faire pour réduire de façon sensible le niveau de pauvreté en milieu rural de telle sorte que le pays puisse atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les exemples des régions de l'Asie du Sud montrent qu'avec la révolution verte, des progrès rapides de l'agriculture ont fortement contribué à réduire la pauvreté rurale et qu'une hausse des rendements des cultures réduit, à la fois, le nombre de pauvres ruraux et la gravité de leurs conditions de vie.

**Les exemples des régions de l'Asie du Sud montrent qu'avec la révolution verte, des progrès rapides de l'agriculture ont fortement contribué à réduire la pauvreté rurale et qu'une hausse des rendements des cultures réduit, à la fois, le nombre de pauvres ruraux et la gravité de leurs conditions de vie.**

23. *Millenium Project*. (2005). Résumé, p. 18.

**Les pauvres ont besoin de développer leur capital humain pour pouvoir sortir de la pauvreté et contribuer davantage à l'économie et à la société. Mais ils ne peuvent cependant pas faire le meilleur usage de leurs ressources, notamment humaines, si certaines principales composantes des infrastructures physiques du pays (transport, routes de desserte, communications) et des services de soutien (recherche et vulgarisation) sont inadéquates, en qualité ou en quantité.**

centrafricaines, que l'un des moyens les plus importants pour briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale est de stimuler la croissance de l'agriculture à l'aide de technologies nouvelles et adaptées aux conditions du milieu et qui tiennent compte des aspirations des populations<sup>24</sup>. En RCA, les populations rurales ont indiqué parmi leurs priorités, les infrastructures, l'accès aux ressources financières, les marchés et l'État qui devrait jouer un rôle beaucoup plus important en matière de politiques de développement rural. (Voir encadré 5.3.)

La croissance de l'agriculture comme principal moyen de réduire la pauvreté est d'autant plus évidente que c'est elle qui fait vivre plus des trois quarts

des Centrafricains ruraux, en leur fournissant la plus grande partie de leur revenu et en étant leur plus grand pourvoyeur d'emplois. Pour ce faire, différents moyens seront nécessaires pour assurer cette croissance agricole et pour faire reculer la pauvreté.

Tout d'abord, les pauvres ont besoin de développer leur capital humain pour pouvoir sortir de la pauvreté et contribuer davantage à l'économie et à la société. Les soins de santé de base (vaccination, accès à l'eau potable et planning familial) – en particulier pour les femmes et les enfants – et l'éducation (alphabétisation, scolarisation et formation technique) sont des conditions fondamentales et devraient être accessibles à tous, et à un coût raisonnable. Les pauvres ruraux ne peuvent cependant pas faire le meilleur usage de leurs ressources, notamment humaines, si certaines principales composantes des infrastructures physiques du pays (transport, routes de desserte, communications) et des services de soutien (recherche et vulgarisation) sont inadéquates, en qualité ou en quantité.

24. Il est aujourd'hui reconnu que les considérations non économiques sont tout aussi importantes pour les pauvres que les dimensions monétaires et qu'il faudrait leur accorder une place de choix dans les politiques de réduction de la pauvreté.

En outre, étant donné les faibles revenus que leur procurent les produits tirés de leurs exploitations de petite taille, les agriculteurs centrafricains, qui constituent la majorité des pauvres ruraux, prennent d'autres emplois, agricoles ou non (commerce et artisanat) pour pouvoir assurer la subsistance de leur famille. Des mesures sont également nécessaires pour favoriser les activités non agricoles (le crédit, les infrastructures commerciales et celles de la petite industrie) en plus des programmes souples de travaux publics, établis sur des bases durables.

Par ailleurs, une proportion élevée de pauvres ruraux en Centrafrique vit dans un état de malnutrition prononcée et chronique, comme l'a révélé le Rapport 2003 du Programme Alimentaire Mondial sur l'analyse de la Cartographie de la Vulnérabilité. C'est ce qui a conduit cette organisation à soutenir les populations rurales dans certaines régions, en leur fournissant des compléments alimentaires et des aides alimentaires pour les écoles. Ces programmes, qui devraient être largement multipliés pour couvrir l'ensemble du territoire national, devraient être mis en œuvre de manière décentralisée et ciblée dans les zones concernées.

L'ensemble de ces mesures et actions ont été analysées de manière détaillée par l'équipe du *Millenium Project*<sup>25</sup> qui s'est penchée à cette occasion sur les conditions d'atteinte des OMD par les pays africains. Elle a alors proposé des mesures pratiques pour inverser les tendances catastrophiques observées en milieu rural, en termes de pauvreté et conditions de vie. Selon le *Millenium Project*, «les villages et les villes peuvent s'intégrer à la croissance mondiale s'ils sont dotés des infrastructures et du capital humain nécessaire. Si chaque village dispose d'une route de desserte, d'un accès à des moyens de transport, d'un petit établissement de soins, de l'électricité, de l'eau potable, d'écoles et de l'accès aux marchés mondiaux par des routes modernes, les habitants des campagnes montreront la même détermination et le même esprit d'entreprise que partout ailleurs dans le monde, et les investisseurs viendront s'y installer au lieu que les travailleurs instruits quittent le village ou le pays.»

25. *Millenium Project*. (2005). Résumé.

### Encadré 5.3: Les difficultés rencontrées par les populations rurales pour accroître leurs revenus

Selon les résultats de l'enquête sur la pauvreté en milieu rural réalisée à la fin 2003, les ménages-pauvres ou non pauvres – indiquent que les branches dans lesquelles ils rencontrent le plus de difficultés sont l'agriculture (66%), plus particulièrement la culture de rente et l'élevage (16%).

Tableau 5.13  
RCA: Les principales difficultés des ménages selon le statut de pauvreté

	Non-pauvres	Pauvres	Ensemble rural
Agriculture dont culture de rente	61,90	66,3	65,7
Élevage	13,50	16,2	15,6
Chasse, pêche et pisciculture	4,69	4,4	4,3
Environnement	1,14	0,1	0,7
Activités commerciales	2,75	1,3	1,6
Transformation agro-alimentaire	2,75	1,6	1,7
Autres	13,27	9,8	10,5
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 5.11  
RCA: Les causes/sources des difficultés rencontrées selon les déclarations des ménages



Source: Données ECVU et ECVR, 2003.

Pour ces deux branches (agriculture et élevage), les populations rurales évoquent comme problèmes l'absence d'agents/techniciens pour les encadrer, l'absence ou la fermeture de projets de développement et le désengagement de l'État dans les structures d'appui au développement agricole. Ils mentionnent également, parmi les difficultés majeures rencontrées, l'accès au crédit et le problème de «débouchés et d'écoulement des produits», non seulement pour la «culture d'exportation» et l'«élevage», mais pour toutes les branches. Les populations rurales estiment que plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer leurs difficultés. La «faillite» de l'État occupe la première place dans les réponses des ménages comme facteur d'origine de leurs difficultés (35%). Ils lui reprochent surtout l'application d'une mauvaise politique, l'absence de structures d'encadrement des paysans et la forte insécurité dans le

pays. La faiblesse de leurs revenus, le manque d'infrastructures (15%) et le manque de crédit (6%) sont également évoqués comme facteurs expliquant les difficultés. Selon eux, la dégradation des infrastructures routières, leur faible pouvoir d'achat ainsi que le niveau d'insécurité (prolifération des armes, barrage, etc.) sont autant de raisons qui empêchent l'écoulement des produits agricoles et non agricoles sur les marchés. En regroupant les facteurs tels que le crédit, les infrastructures et la corruption avec la première cause, on voit que les griefs des ruraux à l'encontre de l'État totalisent près de 60% dans les causes de leurs difficultés. À travers ces réponses, la population revendique le besoin d'une véritable politique de développement rural et de réduction de la pauvreté rurale.

**Les ministères devraient se poser souvent comme question : « Quels seront les effets de la mesure prise sur les pauvres ? » au lieu de se contenter de penser qu'elle « aura aussi des effets bénéfiques sur les pauvres ».**

Il s'agit là certes de propositions concrètes et novatrices dans le contexte de la coopération internationale, mais leur mise en place physique exigera du temps pour la mobilisation des ressources financières et humaines (les actions de mobilisation de ressources sont développées aux chapitres 6 et 7). Il faudra donc procéder, dans l'immédiat, à un choix de priorités dans les actions. Ces priorités devront reposer sur les trois grands domaines d'actions ci-après, dégagées à travers l'analyse des obstacles à la réduction de la pauvreté des sections précédentes et les aspirations des populations : les marchés, les infrastructures et les transferts.

Les marchés auxquels les pauvres participent sont ceux des biens qu'ils produisent et achètent (intrants, main-d'œuvre et autres) et des moyens de financement (sources formelles et informelles). Plusieurs caractéristiques importantes de ces marchés peuvent influencer sur la situation des pauvres ruraux. L'organisation de ces marchés, en liaison avec les opérateurs économiques, doit figurer parmi les axes de priorité des politiques agricoles. Les infrastructures économiques (transports, pistes rurales, irrigation) et sociales (écoles, centres de santé de base, eau et assainissement) agissent directement sur la productivité du secteur rural et la qualité de vie des pauvres. L'essentiel de ces infrastructures, financé par les dépenses publiques, met en relief le rôle majeur de l'État – et de ses partenaires de développement – dans le développement du monde rural. Quant aux transferts, privés comme publics, ils offrent une certaine protection contre les chocs prévisibles ou imprévus (faible pluviométrie, baisse subite des cours mondiaux des produits de rente). Là encore, l'État joue un rôle clé – en complément aux transferts privés des familles et des organisations non gouvernementales et paysannes – à travers la fourniture ciblée d'intrants ou de vivres, la redistribution de terres.

Un retour sur les politiques mises en œuvre au cours des deux dernières décennies en Afrique montre que la « libéralisation/privatisation » a mis fin, dans une large mesure, à l'intervention de l'État dans la production et la commercialisation agricoles, activités mieux remplies par le secteur privé<sup>26</sup>. Par contre, en ce qui concerne la capacité de l'État à s'acquitter des missions relevant de la sphère publique, les progrès ont été beaucoup plus lents : la restructuration des institutions publiques à vocation agricole avance à petits pas ; de nombreux organismes de vulgarisation inefficaces et faisant double emploi ont été supprimés, mais ceux qui ont été créés pour les remplacer dans le cadre des projets de services agricoles nationaux mis en œuvre sous l'égide de la Banque mondiale, n'ont pas encore prouvé qu'ils amélioreront durablement l'efficacité du développement et du transfert de technologies<sup>27</sup>. Les décideurs doivent être beaucoup plus conscients des choix publics en matière d'investissement agricole, car ceux-ci ont une incidence considérable sur la pauvreté rurale. Les ministères devraient se poser souvent comme question : « Quels seront les effets de la mesure prise sur les pauvres ? » au lieu de se contenter de penser qu'elle « aura aussi des effets bénéfiques sur les pauvres ». Si l'on veut lutter sérieusement contre la pauvreté, il faut, lors du choix des investissements publics prioritaires, tenir compte systématiquement des effets sur les pauvres, sachant qu'une augmentation minimale de revenu n'a pas du tout le même poids pour le pauvre que pour le citoyen moyen.

26. Selon l'étude du FIDA (2001), la croissance vigoureuse de la production agricole dans les années 90, au Bénin et au Ghana, serait en grande partie due aux mesures de libéralisation prises dans le cadre de l'ajustement structurel. Par ailleurs, l'affirmation que les pauvres ont été durement touchés par l'ajustement est souvent exagérée, car elle néglige le fait, qu'avant l'ajustement, la majorité des pauvres restaient à l'écart de la plupart des investissements publics et qu'un certain nombre de mesures étaient nettement défavorables aux pauvres (surévaluation de la monnaie, forte inflation, investissement privilégiant les villes, etc.).

27. FIDA (2001), p. 43.

## Bibliographie

- AUDINET, Jean-Philippe et Sappho HARALAMBOUS, *Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses*, FIDA, 2005.
- CRAWFORD, Eric W., T.S. JAYNE, Valerie A. KELLY, «Alternative Approaches for Promoting Fertilizer Use in Africa», *Agriculture and Rural Development Discussion Paper 22*, World Bank.
- DFID, 2005, «Growth and poverty reduction: the role of agriculture», A DFID policy paper.
- DORWARD, Andrew *et al.* (2004). *Institutions and economic policies for pro-poor agricultural growth*, IFPRI.
- Fonds International pour le Développement Agricole. (2001). *Évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'ouest et du centre*.
- HASAN, Khan Mahmoud (2000). «Rural Poverty in Developing Countries: Issues and Policies». Document de travail. Fonds Monétaire International.
- Millenium Project (2005). «Investir dans le développement. Plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement». *Programme des Nations Unies pour le Développement*. New York.
- Programme Alimentaire Mondial (2004). *Rapport de l'Analyse de la Cartographie de la Vulnérabilité. (VAM)*. Bangui.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2005). *Enquête sur les Conditions de vie des ménages ruraux*. Rapport provisoire.
- Secrétariat Technique du CSLP. (2003). *Plan d'action sectoriel – transport en milieu rural*. MPCl. Bangui.
- World Bank, *Reaching the rural poor a renewed strategy for rural development*, 2003.



## Chapitre 6

### PROMOUVOIR LES SOURCES DE FINANCEMENT INTÉRIEUR

#### Un des plus grands défis dans la lutte contre la pauvreté

Gilbert Aho et Davide Stefanini

#### Introduction

Le Consensus de Monterrey, établi lors de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement tenue à Monterrey, au Mexique en mars 2002, donne les orientations sur la manière d'aborder les questions<sup>1</sup> de mobilisation des ressources. Ce consensus se fonde sur la nécessité de mettre à contribution toutes les sources de financement possibles, mais en partant du principe que les pays en développement doivent donner la primeur aux ressources internes, les ressources externes venant en appoint ou en complément à ces dernières. La mobilisation et l'utilisation optimale des ressources pour le financement du développement réclament donc, d'abord, un engagement réel des pays en développement eux-mêmes, mais aussi l'assistance des pays donateurs, dans le cadre d'un partenariat élargi.

La mise en place et l'opérationnalisation d'un schéma approprié de financement du développement constitueront donc, pour un pays comme la RCA, l'un des plus grands défis

dont vont dépendre le succès de la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des OMD.

Les sources de financement internes découlent principalement de l'épargne. Mobiliser les ressources internes suppose donc des efforts considérables, d'une part, pour stimuler la formation d'une épargne conséquente et, d'autre part, pour que se mette en place une intermédiation financière efficace, capable de canaliser l'épargne vers le système financier.

Le présent chapitre montre, dans une première section, le très faible niveau de l'épargne intérieure en République Centrafricaine et en examine les différentes raisons, notamment le faible niveau du produit intérieur brut, le bas niveau des revenus des populations, le faible degré d'intermédiation financière. Une deuxième section du présent chapitre se penche sur un certain nombre de stratégies et de politiques qui pourraient stimuler l'épargne et le crédit en RCA. Enfin, une section spéciale traite de la problématique de la microfinance et des politiques afférentes qui pourraient accélérer la lutte contre la pauvreté dans le pays.

Tableau 6.1  
RCA: Épargne nationale, 1997-2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Épargne nationale totale (CFA)	38,8	46,5	75,1	68,0	50,2	45,7	25,0	10,3
Secteur public	31,5	72,1	72,1	47,1	28,2	32,7	-2,2	17,3
Secteur privé	7,3	-25,6	3,0	20,9	22,0	13,0	27,2	-7,0
Épargne nationale totale (% du PIB)	7,0%	7,6%	11,7%	9,9%	7,0%	6,4%	3,6%	1,5%
Secteur public	5,7%	11,9%	11,3%	6,9%	3,9%	4,6%	-0,3%	2,5%
Secteur privé	1,3%	-4,2%	0,5%	3,0%	3,0%	1,8%	3,9%	-1,0%

Sources: Administrations centrafricaines, FMI, BEAC, calculs PNUD.

1. La communauté du développement au niveau mondial s'est entendue, à cette occasion, sur la nécessité de: (i) mobiliser les ressources internes pour le développement; (ii) mobiliser les ressources internationales pour le développement; (iii) développer la coopération internationale pour le développement; (iv) faire du commerce le moteur du développement; et (v) améliorer la gestion de la dette extérieure.

## Les déterminants de l'épargne en RCA

### Le faible niveau de l'épargne en RCA

En valeur absolue, l'épargne nationale est estimée à environ 45 milliards de FCFA (37,4 milliards de FCFA pour le secteur public et 7,6 milliards de FCFA pour le secteur privé), en moyenne par année, depuis le milieu des années 90, avec une tendance à la baisse depuis la fin des années 90. Elle est passée de 75 milliards de FCFA (72,1 milliards de FCFA pour le public et 3 milliards de FCFA pour le privé) en 1999, à 10,3 milliards de FCFA (17,3 milliards de FCFA pour le public et -7 milliards de FCFA pour le privé) en 2004.

*Le niveau de l'épargne est encore très faible, en RCA. Il ne représente que 7% du PIB, soit environ 40% seulement de la moyenne des pays africains.*

Même en valeur relative – c'est-à-dire rapporté au revenu – le niveau de l'épargne est encore très faible en RCA. L'épargne ne représente que 7% du PIB (5,8% pour le secteur public et 1,1% pour le secteur privé) en moyenne par année depuis le milieu des années 1990. Pire, le taux d'épargne est en pleine dégringolade après le pic de l'année 1999, passant de 11,7% du PIB (11,3% pour le secteur public et 0,5% pour le secteur privé) cette année-là à 1,5% du PIB en 2004. Sur la période 1990-

*La faiblesse de l'épargne en RCA est essentiellement le reflet de la faiblesse même du revenu par tête qui était de 330\$US en 2004, l'un des montants les plus bas en Afrique.*

2003, l'épargne centrafricaine atteignait 8% du PIB, ce qui est de loin inférieur à la moyenne des pays les moins avancés et à la moyenne africaine, qui sont estimées respectivement à 12% et 17% du PIB<sup>2</sup>.

En réalité, le concept étendu des ressources internes inclut les recettes fiscales et

non fiscales de l'État. Elles sont donc définies comme étant la différence entre le PIB et la consommation privée. Par rapport à cette version étendue du concept, les ressources internes de la RCA n'ont guère dépassé 10% du PIB au cours des dernières années, ce qui est toujours nettement inférieur à la moyenne des pays les moins avancés et à celle des pays en développement, estimées respectivement à 24% et 35% du PIB en 2003.

Ce faible niveau d'épargne explique les faibles capacités d'investissement dans l'économie centrafricaine. Les taux d'investissement<sup>3</sup> bruts les plus élevés ont été atteints en 1986, 1987 et en 1995, grâce aux investissements publics, eux-mêmes poussés par des aides publiques au développement favorables. Par contre, les niveaux d'investissement les plus bas ont été atteints pendant les années de crises militaro-politiques (1996, 1997, 2002 et 2003) où leur valeur correspond à peine à la moitié de la moyenne de la période 1986-2004.

D'une manière générale, l'épargne dans un pays est déterminée par le revenu disponible, l'accroissement du revenu disponible, le taux d'intérêt, le taux d'inflation, le degré de monétisation de l'économie et les paramètres d'intensification financière dont les plus importants sont le flux de crédit intérieur et le flux de crédit par rapport au revenu disponible. Qu'en est-il de la RCA ?

### Le faible niveau des revenus et les mauvaises conditions de vie des Centrafricains comme principaux facteurs du faible niveau de l'épargne

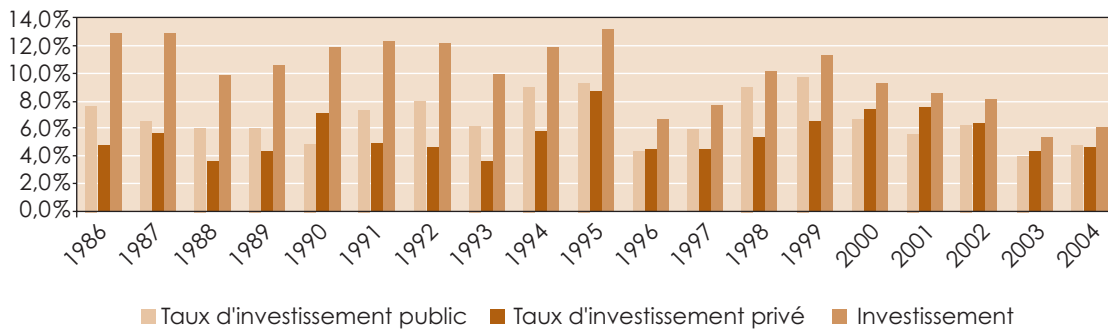
La faiblesse de l'épargne est essentiellement le reflet de la faiblesse même du revenu. Du point de vue macroéconomique, la valeur du PIB au prix courant de la RCA n'est que la moitié de celle du PIB du Gabon. Le PIB par tête n'est que de 330\$ en 2004, un des plus faibles d'Afrique. De plus, le pays est en quasi-stagnation depuis près de 25 années. En 2004, le PIB par tête est estimé à moins de la moitié de sa valeur en 1978.

Du point de vue microéconomique, les données des enquêtes sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain et rural montrent

3. Les données sur les taux sont celles contenues dans la note «Stabilité du cadre macroéconomique et croissance en Centrafrique» produite en 2005, par Abdallah Kadre, Directeur général du Plan dans le cadre de l'élaboration du DSRP.

2. Très peu d'études ont été menées en vue de connaître quantitativement et qualitativement le comportement et les pratiques des Centrafricains vis-à-vis de l'épargne, en dehors du Rapport de l'Economic Social Council (ECOSOC) sur la mobilisation de ressources, publié en juillet 2004. Une autre étude portant sur «L'organisation des formes traditionnelles d'épargne que constituent les tontines en République Centrafricaine», réalisée par Ministère de la Promotion de la femme et de l'Action sociale en 1994, dans le cadre du projet Dimension sociale de l'ajustement et du développement, n'a abordé la question que sous l'angle du comportement d'épargne des femmes et leur participation au secteur informel, notamment dans les tontines.

Figure 6.1  
Évolution des taux d'investissement



### Encadré 6.1 : Les déterminants de l'épargne privée

De façon générale, la capacité des ménages à dégager une épargne volontaire dépend essentiellement du niveau et de l'accroissement de leur revenu disponible. Une croissance élevée et soutenue, à travers laquelle les ménages anticipent un accroissement du revenu, accroît la propension à épargner. La propension à épargner peut également être stimulée par la fiscalité. Un allègement fiscal conduit à un accroissement du taux d'épargne. Dans le cas contraire, des taxes plus élevées sur le revenu ont pour effet de décourager l'épargne.

L'anticipation d'une inflation élevée, en particulier, et l'instabilité macroéconomique, d'une manière générale, réduisent la propension à épargner, car l'inflation, par exemple, tend à éroder le pouvoir d'achat du revenu de l'épargne sur le futur. Mais un taux d'intérêt réel élevé encourage les ménages à épargner davantage.

Toutefois, les ménages qui ont une capacité de financement peuvent très bien choisir de déterminer leur épargne sous forme non monétaire comme l'or, les bijoux, l'immobilier ou le bétail. La motivation à détenir l'épargne sous forme monétaire dans le système bancaire dépend de la crédibilité des institutions financières et de la «convivialité» du système financier.

Source : N. Loayza, K. Schmidt-Hebbel and L. Serven, «What drive private savings across the world», *The Review of Economics and Statistics*, 2000.

que le faible niveau des revenus des ménages constitue un facteur explicatif déterminant dans la faiblesse de leur épargne. Un peu moins de la moitié des Centrafricains (47,9%) vivant en milieu urbain et plus d'un tiers en milieu rural (35,5%) ne disposent pas d'une épargne sous forme monétaire<sup>4</sup>. Parmi ceux qui n'arrivent pas à épargner, 90% de ceux du milieu urbain contre 85% en milieu rural déclarent comme cause principale le faible niveau de leurs revenus.

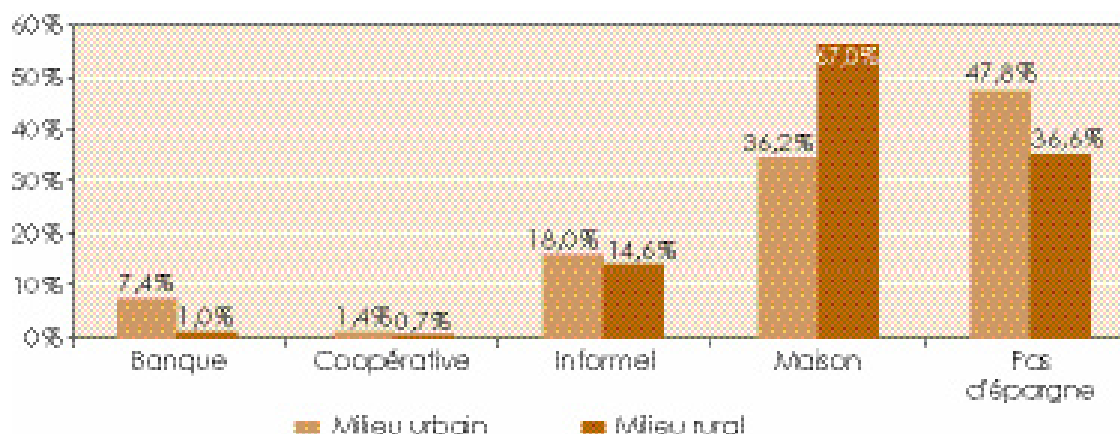
Mais en plus de leur faible niveau de revenu, les ménages centrafricains évoquent également les faibles conditions de vie dans lesquelles ils vivent pour expliquer leur faible propension à épargner et à thésauriser la petite épargne.

4. Ces données surprenantes découlent probablement de la période de l'enquête pendant laquelle il semblerait que les populations en milieu rural ont disposé plus facilement d'une épargne monétaire découlant des fruits de la vente directe des produits de saison de l'agriculture.

Plus d'un tiers des Centrafricains en milieu urbain (35,2%) contre 57% en milieu rural gardent au moins une partie de leur épargne à la maison. Ceux qui gardent entièrement leur épargne à la maison sont respectivement 28,7% en milieu urbain et 49,8% en milieu rural. La thésaurisation demeure donc un phénomène aigu spécialement dans les zones rurales. Cette épargne thésaurisée constitue, dans la plupart des cas, un «filet de sécurité» pour la majorité des ménages à faible revenu qui gardent cet argent pour faire face aux risques futurs. L'ampleur de ce phénomène représente probablement un facteur de blocage à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des Centrafricains. En effet, si une épargne existe – même

**Un peu moins de la moitié des Centrafricains vivant en milieu urbain et plus d'un tiers en milieu rural ne disposent pas d'une épargne sous forme monétaire.**

Figure 6.2  
Comportement des Centrafricains vis-à-vis de l'épargne



Note: Un individu avait la possibilité de donner plus d'une réponse; par conséquent, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100.

Sources: ECVU et ECVR, 2003.

s'il s'agit de petites sommes – mais demeure immobilisée, elle ne permet pas la promotion des investissements (même de petite taille) ou la création d'activités nouvelles<sup>5</sup>. L'ampleur de cette pratique financière, spécialement en milieu rural, s'explique essentiellement par la quasi-absence de structures d'intermédiation financière de proximité (coopératives, caisses d'épargne, mutuelles, caisses villageoises).

#### Une faible intermédiation financière

Le secteur financier centrafricain est encore à l'état embryonnaire, compliquant considérablement l'intermédiation financière.

**Les instruments d'épargne aussi simples que les produits d'épargne-logement, épargne-retraite, épargne salariale, et même les actifs de placement comme les bons du Trésor n'existent pas encore en RCA.**

#### Un degré d'intensification financière très faible

À côté de la monnaie scripturale utilisée en majeure partie dans les transactions publiques, le seul et unique moyen financier détenu par les agents, et le plus couramment utilisé dans les opérations financières, est la monnaie fiduciaire (billets et pièces). Cette situation fait de la BEAC, pratiquement

en lieu et place des banques commerciales, le principal intermédiaire financier et l'institution financière dominante dans le pays. (Voir tableau 6.2.)

Tableau 6.2  
RCA: Avoirs financiers détenus par les agents économiques, 2003

Nature des avoirs	Montant (milliards de FCFA)
Avoirs d'intermédiation financière	
Billets hors du système bancaire	71,4
Dépôts dans les banques commerciales	33,5
Réserves techniques des compagnies d'assurance	4,5
Liquidités détenues par le CMCA	2,2
Dépôts du public au Centre de Chèques Postaux (CCP)	0,1
Avoirs détenus par le secteur public	177,8

Source: FMI, *Selected Issues and Statistical Appendix*, mars 2004.

Le secteur financier mobilise peu d'épargne, distribue peu de crédit et offre seulement les services de paiement et de gestion du risque élémentaire (crédit à l'exportation). Avec un volume de dépôt représentant seulement 2,8% du PIB et un volume de liquidité hors du système bancaire atteignant 73,8% de la masse monétaire M2, la RCA est le pays où l'intermédiation financière est la plus faible, parmi ceux des pays de la zone franc. (Voir tableau 6.3.)

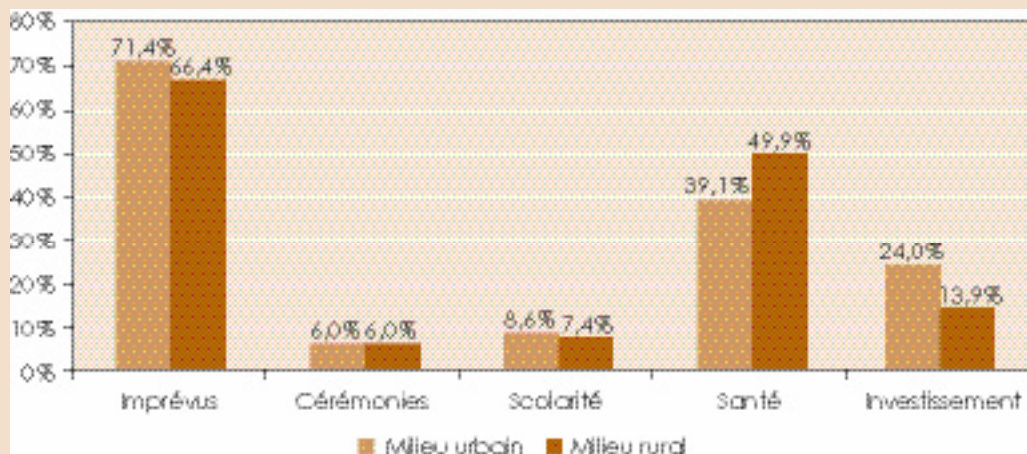
5. Bien sûr, l'existence d'une épargne, à elle seule, ne se traduit pas automatiquement par un investissement productif. Il faut également que la population ait des capacités entrepreneuriales, une certaine capacité à accepter une marge de risque, une connaissance des opportunités économiques et, bien sûr, l'accès à des formes d'intermédiation financières formelles ou informelles en vue de profiter des services d'épargne et de crédit.

### Encadré 6.2: Les motivations à épargner des Centrafricains (données ECVU/ECVR 2003)

Parmi les motivations qui poussent les Centrafricains à épargner, on distingue trois raisons principales:

- Faire face aux imprévus (71 % en milieu urbain et 66,4% en milieu rural) ;
- Répondre aux besoins liés à la santé (39% en milieu urbain et 49 % en milieu rural) ;
- Investir (24% en milieu urbain et 13 % en milieu rural).

Figure 6.3  
RCA: Motivation à épargner



Note: Un individu avait la possibilité de donner plus d'une réponse ; par conséquent, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100.

La prédominance de l'épargne «de précaution» peut bien s'expliquer si l'on considère que la période de l'enquête venait juste après les événements qui ont secoué le pays.

La deuxième raison qui incite les ménages à l'épargne découle de l'effondrement du système sanitaire en RCA et de l'absence d'une forme quelconque d'assurance maladie. Cette motivation est plus courante en milieu rural où un Centrafricain sur deux épargne en vue d'accéder aux médicaments et aux structures de santé. Ceci se comprend en raison du très faible accès des populations rurales aux centres de santé, dû à l'éloignement des infrastructures de leurs lieux de résidence (coûts de transport à payer pour qu'un malade se rende dans une localité où se trouve un centre de santé ou une maternité).

Enfin 25% des Centrafricains vivant en milieu urbain contre 14% des populations vivant en milieu rural épargnent en vue d'investir dans une activité productive.

Les seuls produits d'épargne ayant cours en RCA sont les dépôts à terme offerts par les banques commerciales et les épargnes liquides offertes par la Caisse Nationale d'Épargne (CNE) et le Centre de Chèques Postaux. Les instruments d'épargne aussi simples que les produits d'épargne-logement, épargne-retraite, épargne salariale, et même les actifs de placement comme les bons du Trésor n'existent pas encore en RCA. Le peu de

ressources mobilisées par le secteur financier est ainsi détenu sous forme liquide, donc difficilement transformable en crédit, et encore moins en crédit à longue échéance (crédit à terme). Le système joue un rôle très marginal en termes d'allocation de l'épargne à travers la mise en commun des risques et la recherche de rendement meilleur. L'intensification financière n'a ainsi tout simplement pas pris pied en RCA.

Tableau 6.3  
**Intermédiation financière dans les pays  
de la zone franc, 2002**

Pays	Dépôts/PIB (en %)	Billets hors banque/M2 (en %)
Bénin	16,6	33,5
Burkina Faso	16,7	21,0
Cameroun	13,1	24,9
RCA	2,8	73,8
Tchad	5,1	62,1
Congo	6,8	44,2
Côte d'Ivoire	14,8	47,9
Guinée-Équatoriale	4,7	26,2
Gabon	14,0	22,0
Mali	15,9	39,7
Niger	7,0	28,8
Sénégal	21,7	19,8
Togo	16,5	27,3

Source: FMI, *Selected Issues and Statistical Appendix*, mars 2004.

L'absence d'intensification financière est à mettre en relation avec les difficultés auxquelles doivent faire face les établissements financiers dans le pays<sup>6</sup>. Ainsi, l'État centrafricain, déjà peu «solvable», est lui-même le plus gros client des banques commerciales. Par ailleurs, la lenteur des procédures judiciaires et l'imprévisibilité des décisions de justice, en cas de défaut de remboursement, accroissent les risques et le coût des recouvrements supportés par les banques. L'insuffisance des capacités internes des établissements financiers se manifeste par des problèmes de recouvrements et de trésoreries aigus. La supervision des établissements et opérations financières est assurée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) dont les missions se font de plus en plus rares.

#### Les acteurs du système financier en RCA<sup>7</sup>

Le secteur financier de la RCA comprend, en tout et pour tout, 14 établissements financiers: 1 branche nationale de la BEAC, 3 banques commerciales, 2 institutions de microfinance agréées, 2 départements postaux (Caisse

d'Épargne et Centre de Chèque Postaux), 2 compagnies d'assurance, 2 agences d'assurance, 1 mutuelle d'assurance et 1 institution de sécurité sociale. Il n'y a ni entreprise de *leasing* ni institution de financement à termes (banque de développement, banque d'investissement).

#### Les banques commerciales

Les trois banques opérant en RCA sont: la Banque Internationale pour le Centrafrique (BICA), la Banque Populaire Maroc-Centrafricaine (BPMC) et la Commercial Bank Centrafrique (CBCA). Le gouvernement détient des participations minoritaires dans chacune des trois banques. Ces trois banques commerciales n'arrivent à collecter et mobiliser l'épargne qu'auprès de 7,4% de Centrafricains résidant en milieu urbain et de 1% vivant en milieu rural<sup>8</sup>. Les raisons du faible accès des populations aux services bancaires peuvent se résumer comme suit:

- une très faible couverture bancaire du pays qui compte un guichet pour 630 000 habitants contre un nombre variant entre 110 000 et 126 000<sup>9</sup> au Cameroun, au Congo et en Guinée-Équatoriale;
- une méfiance ou une «distance culturelle» de la population vis-à-vis du secteur bancaire, associée à une méconnaissance du fonctionnement des produits financiers offerts;
- des conditions d'ouverture d'un compte trop restrictives à la majorité de la population;
- des produits d'épargne qui ne sont pas en mesure d'attirer la clientèle potentielle des petits épargnants aussi bien en milieu urbain que rural;
- l'absence d'outils bancaires adaptés à la gestion de comptes qui mobilisent de petites sommes avec des versements et des retraits à fréquence élevée.

Les données de la figure 6.4 montrent que les crédits à l'économie atteignent en moyenne sur la période 1989 à 2002 à peine 13% du PIB (et ceux accordés exclusivement au secteur

6. Le développement des institutions financières centrafricaines est fragilisé par le fardeau du secteur public, les risques et coûts engendrés par les problèmes politiques et les problèmes de gouvernance, l'insuffisance des capacités internes pour effectuer le suivi des prêts, l'absence de contrôle (supervision).

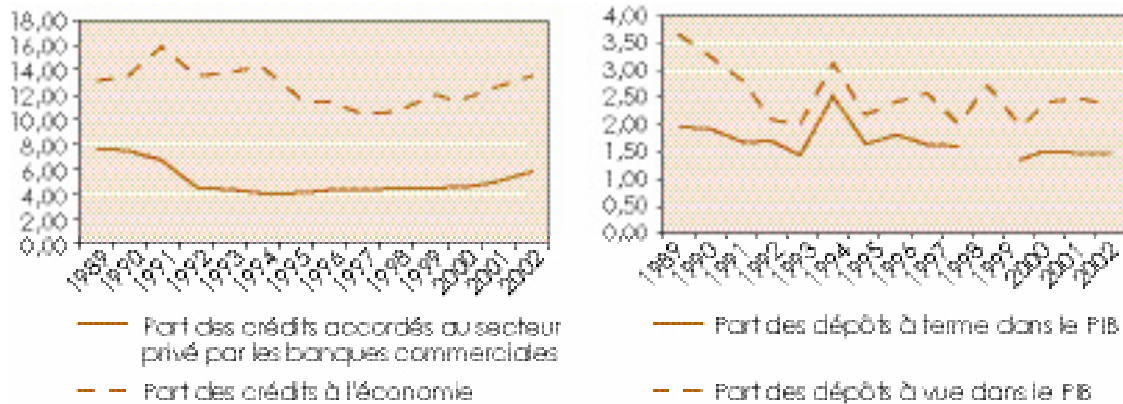
7. Source: FMI, *Selected Issues and Statistical Appendix*, mars 2004.

8. D'après les populations rurales sondées lors de l'enquête ECVU/ECVR, les raisons pour lesquelles elles n'épargnent pas dans une banque se composent comme suit: 75% d'entre elles affirment qu'il n'existe pas de banque dans leur localité, 4% estiment que les frais de gestion sont trop élevés et, enfin, 10% des interrogés ignorent ce qu'est une banque!

9. Note BEAC, 1993.

Figure 6.4

## RCA: Évolution des crédits, dépôts à vue et à terme en pourcentage du PIB



Sources : Données BEAC et calculs PNUD.

privé se situent en moyenne à 5,1%), ce qui est insignifiant comparé à 25% au Kenya, 75% au Cap Vert, 79% en Afrique du Sud et 74% en Ile Maurice en 2001.

Par ailleurs, du fait du tarissement de l'aide extérieure depuis le milieu des années 90, le gouvernement a de plus en plus recours à l'emprunt auprès des banques commerciales pour le financement de ses dépenses, rongant ainsi leur dépôt. En décembre 2003, les crédits à l'État représentaient 29% de l'ensemble des crédits distribués par les banques commerciales. Cette situation du système bancaire, combinée à l'attitude de très grande prudence des banques – due à l'instabilité de l'environnement politique et donc du degré du risque élevé – de même que le niveau dissuasif des taux d'intérêt prêtreur<sup>10</sup>, ainsi que l'étroitesse des ressources dont disposent les banques, ne sont guère de nature à favoriser le financement du secteur privé.

## Les compagnies d'assurance

Le secteur de l'assurance est constitué de deux compagnies d'assurance et de deux agences. Les deux compagnies d'assurance sont : l'Union Centrafricaine d'Assurance et de Réassurance (UCAR), qui détient 63% du marché, et l'Union des Assurances Centrafricaines (UAC). La couverture des risques se limite à l'automobile, l'incendie et autres risques minimes; pas d'assurance-vie, ni d'assurance-retraite. La supervision du secteur de l'assurance incombe à la Conférence Interafricaine du Marché de l'Assurance (CIMA),

10. Entre 1997 et 2002, ils se situaient respectivement à 22% et 18%.

une institution de régulation régionale qui n'a pourtant pas effectué de mission d'inspection sur le terrain en RCA entre 1998 et 2005.

## Les agences de sécurité sociale

L'Office Centrafricain de Sécurité Sociale (OCSS), l'agence de protection sociale pour les employés des sociétés privées et des entreprises publiques, est dans une situation précaire. Le non-paiement des contributions de l'État, correspondant aux charges sociales des entreprises publiques, contraint l'agence à accumuler les arriérés de prestations envers les souscripteurs. Les arriérés de contribution de l'État en décembre 2003 s'élevaient à 31 milliards de FCFA et les arriérés de prestations dus aux abonnés s'établissaient à 8,7 milliards de FCFA, dont 5 milliards de FCFA de pension, en décembre 2003. Au total, les arriérés au 31 décembre 2003 dépassaient de 20 fois les prestations dues au premier trimestre 2004.

Tableau 6.4

## RCA: Situation de l'OCSS (en millions de FCFA)

Branche	Montant des prestations dues au 1 <sup>er</sup> trimestre 2004	Arriérés de paiements de prestations au 31 décembre 2003
Allocations familiales	95,2	3672,6
Compensations des salariés	20,7	12,1
Pensions	316,3	5033,4
Total	432,2	8718,1

Source: FMI, *Selected Issues and Statistical Appendix*, mars 2004.

### **Le Crédit Mutuel de Centrafrique et l'Union Centrafricaine des Caisses d'Épargne et de Crédit**

Les Établissements de Microfinance (EMF) en RCA – qui ne comprennent que les 02 structures de type coopératif du CMCA et de l'UCACEC agréées par la COBAC – mobilisent l'épargne d'à peine 1,5% de Centrafricains en milieu urbain et de 0,8% de ceux du milieu rural. En effet, ces deux expériences viables d'EMF comptent ensemble environ 33000 sociétaires, c'est-à-dire moins de 1% de la population centrafricaine. Cette faible performance est à imputer en premier lieu à la faible couverture géographique de ces structures, qui sont concentrées à Bangui et quasi-absentes du milieu rural et des zones les plus éloignées de la capitale<sup>11</sup>.

**Les établissements de microfinance en RCA – qui ne comprennent que les 02 structures de type coopératif du CMCA et de l'UCACEC agréées par la COBAC – mobilisent l'épargne d'à peine 1,5% de Centrafricains en milieu urbain et de 0,8% de ceux du milieu rural.**

L'institution phare du secteur de la microfinance en RCA, avec 98% des opérations du secteur, est le Crédit Mutuel de Centrafrique qui est une fédération de 11 caisses primaires reconnues par la COBAC comme étant de première catégorie. Créé en 1994 avec l'appui de l'Agence Française de Développement, il offre des services d'épargne et distribue du crédit selon les règles de fonctionnement inspirées du principe mutualiste (Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC), Caisses d'Épargne et de Crédit). Grâce à une gestion rigoureuse, le montant total du crédit a rapidement atteint 600 millions de FCFA en 2000, avant de connaître une chute avec les événements de 2001. Toutefois, ses activités semblent avoir repris depuis 2003, puisqu'au 31 décembre 2005 ce réseau a mobilisé environ 2,5 milliards de FCFA et octroyé 900 millions de FCFA en crédit. Cependant, la couverture reste très limitée:

les caisses ne totalisent que 28000 membres et leur nombre, qui totalisait au début de l'année 2000 plus de 20, est tombé au 31 mars 2006 à 12 (dont 11 à Bangui et une à Berberati). Ce recul serait dû à plusieurs raisons dont, notamment, les événements politico-militaires qui se sont traduits par la destruction physique de certaines caisses (Bossangoa, Bossembélé), et les difficultés de pouvoir assurer un contrôle et un suivi réguliers des opérations en raison de l'impraticabilité des voies de transport et aux coûts élevés d'opération qui en découlent.

La deuxième expérience dans ce secteur est celle de l'Union Centrafricaine des Caisses d'Épargne et de Crédit (UCACEC), qui a vu le jour le 21 octobre 2005. L'UCACEC regroupe 14 Caisses d'Épargne et de Crédit, mises en place avec l'appui du PNUD en 2001-2002 et restructurées puis redynamisées sur la période 2004-2005. Au 30 juin 2004, ce réseau comptait plus de 4100 membres et avait mobilisé à peu près 56 millions de FCFA sous forme de droits d'adhésion, parts sociales et épargne<sup>12</sup> ainsi qu'octroyé 18 millions de crédit. L'UCACEC présente un potentiel en termes de couverture géographique car neuf de ces caisses sont localisées en province (axe routier Bangui-Bouar et Bossangoa) et cinq dans la capitale.

#### **La poste**

Les services financiers de la poste sont offerts par la CNE et le CCP, sous forme d'épargne liquide à des petits épargnants. En ce moment, la CNE n'est pas opérationnelle alors qu'elle a un engagement de l'ordre de 500 millions de FCFA envers ses clients (les dépôts des clients). Le CCP a environ 3000 clients, de petits épargnants en général, dont les dépôts totalisent 118 millions de FCFA. La principale activité du CCP est le paiement des 3000 fonctionnaires à travers les comptes postaux. Mais les fonctionnaires retirent généralement la presque totalité de leurs salaires et ne laissent rien en dépôt. Aussi, bien qu'offrant un service de paiement utile, le CCP ne joue pas du tout son rôle d'intermédiaire financier. Son rôle se limite donc, dans la pratique, à la fourniture de services de paiement.

11. On peut citer ici quelques facteurs qui entravent le développement du secteur de la microfinance en RCA: i) absence d'une stratégie nationale de microfinance dont l'élaboration est attendue pour 2006 et un cadre institutionnel pas tout à fait encore opérationnel; ii) niveau de professionnalisme encore très faible des EMF; iii) absence des ressources financières et humaines capables de mener des enquêtes et des études pour mieux connaître les besoins de la clientèle potentielle; iv) faible capacité à remobiliser les populations à la suite de nombreux cas de faillite d'institutions financières ou des malversations constatées auprès de leurs responsables; v) absence de coordination entre les différentes initiatives.

12. Rapport général de l'audit de Caisses d'Épargne et de Crédit de l'ex-PALCP, PNUD, 2004.



### **Encadré 6.5: Le rôle du secteur informel dans la mobilisation de la petite épargne**

Selon la littérature existante<sup>13</sup> sur le sujet, on aurait pu s'attendre à un développement rapide des pratiques informelles telles que les tontines, étant donné l'incapacité du secteur financier formel à attirer l'épargne de la population. On constate cependant que, contrairement aux expériences des pays comme le Sénégal, le Cameroun, le Congo, le Bénin et le Ghana, les acteurs et structures informels en RCA (tontines, banquiers ambulants, garde-monnaie) sont peu développés.

En effet, il ressort que ce ne sont que 17% des Centrafricains en milieu urbain qui mobilisent leur épargne à travers les circuits informels (tontines, amis et parents) pour seulement 13% en milieu rural<sup>14</sup>. Parmi les canaux de l'informel, 14,6% de cette épargne est drainée par les tontines (*kelemba* en sango) et 2% est confiée à des amis ou des parents. Pourtant, le dynamisme de ces acteurs informels a été à l'origine de la consolidation et aussi du succès de beaucoup d'expériences de microfinance de type coopératif telles que Cameroun Credit Union League (CAMCUL) au Cameroun (1963), la Banque Populaire du Rwanda (1975), le Kafo Jiginew au Mali (1987), la Fédération des Caisses d'Épargne et du Crédit Agricole Mutuel (FECECAM) au Bénin, les Caisses populaires au Burkina Faso, le Crédit Mutuel du Congo, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal.

L'UCACEC en RCA a lancé, au début de l'année 2006, de nouveaux produits financiers en vue de promouvoir la mobilisation de la petite épargne auprès des populations pauvres. Dénommés «Kelemba Express» et «Kelemba Mobile», ces produits s'inspirent des pratiques informelles d'épargne telles que les tontines (appelées *kelemba* en RCA). Il s'agit d'un produit de collecte journalière de l'épargne : chaque jour, le collecteur d'une caisse fait le tour dans les marchés installés dans ses alentours en vue de collecter les petites sommes d'épargne que chaque souscripteur au *Kelemba* a décidé de verser. Le souscripteur peut choisir de cotiser chaque jour un même montant («Kelemba Express») ou un montant variable («Kelemba mobile»). Le succès des premiers mois confirme l'existence d'un potentiel de mobilisation de l'épargne aussi bien en milieu urbain que rural.

### **Une faible mobilisation des ressources publiques**

Les prélèvements effectués par l'État, notamment les impôts et taxes, et, dans une moindre mesure, les redevances, représentent une part importante des ressources internes. Ce sont les recettes de l'État qui doivent financer les dépenses publiques, dépenses courantes comme dépenses d'investissement.

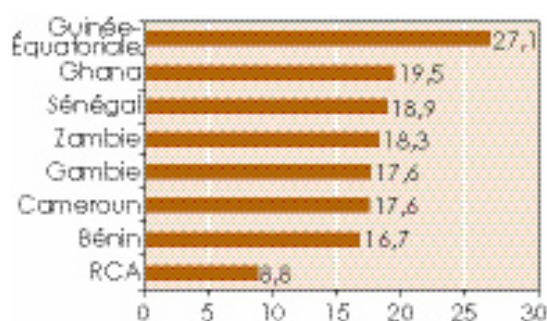
Mais, comme dans la plupart des pays pauvres, les recettes propres de l'État centrafricain sont faibles, en valeur absolue comme en

valeur relative. Entre 1996 et 2001, le niveau des recettes a tourné autour de 50 milliards de FCA par année (seulement 33 et 42 milliards au plus fort de la crise en 1996 et 1997, respectivement). Les recettes fiscales de la RCA ne représentent que 8% du PIB en moyenne, sur les dix dernières années. En examinant les données moyennes des années 2000, il apparaît que la pression fiscale en RCA – c'est-à-dire la valeur des recettes fiscales en proportion du PIB – est largement inférieure à la moyenne des pays les moins avancés et à la moyenne des pays en développement, estimées respectivement à 14% du PIB et 20% du PIB. En considérant les recettes fiscales totales, (les recettes non fiscales de la RCA n'ont pas dépassé 2% du PIB au cours des dix dernières années), les données montrent, là encore, une situation alarmante pour la RCA eu égard au potentiel des ressources fiscales (au minimum le double de la valeur actuelle des recettes) que le pays peut mobiliser. (Voir figure 6.5.)

13. Lelart, M. (1990), (sous la direction de), *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, AUFELF-UREF, Collection Sciences en Marche.

14. À titre de comparaison, on note qu'en 1986, 50% de la population active du Congo était membre d'une tontine; dans les zones rurales du Liberia, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Nigeria, ce pourcentage variait entre 50% et 95% (Bouman, 1995b); au Cameroun, 80% de la population active faisait partie d'une tontine au moins (Bouman, 1995b); à Taiwan, ce pourcentage est supérieur à 80% (Besley e Levenson, 1996).

Figure 6.5  
Recettes fiscales totales sur le PIB  
de quelques pays africains (2000-2004)



Pour la RCA, comme pour la plupart des pays africains, l'essentiel des recettes fiscales provient des taxes sur le commerce international – en moyenne 40% au cours des dix dernières années – plus faciles à prélever. Mais, sur les années récentes, leur part dans les recettes fiscales tend à baisser au profit des taxes sur les biens et services. La part des taxes sur les biens et services est passée de 19,4% en 2000 à 29,7% en 2004, tandis que la part des taxes sur le commerce international est passée de 57,6% à 34,3% au cours de la même période.

La situation des recettes publiques en RCA s'explique essentiellement par la faiblesse de la base fiscale, quels que soient le type d'impôt et les faiblesses des administrations fiscales. En examinant la catégorie des impôts sur les

revenus et les profits, les bas niveaux de recettes collectées s'expliquent essentiellement par l'effondrement de l'assiette fiscale dû, d'une part, à la destruction/disparition des grandes et moyennes entreprises dont le nombre est passé d'environ 400 dans les années 80 à seulement une vingtaine en 2004 et, d'autre part, à l'informalisation croissante des activités économiques. En ce qui concerne l'impôt perçu sur les revenus, le pays ne compte pas plus de 65000 personnes imposables (les quelque 40000 salariés de la centaine d'entreprises formelles encore en activité, auxquelles s'ajoutent les quelque 23000 fonctionnaires et agents de l'État civils et militaires).

Quant aux taxes sur les biens et les services, elles renferment les droits d'accises prélevés sur les produits prohibés et autres produits de luxe, les droits d'enregistrement et recettes domaniales et surtout la Taxe de la Valeur Ajoutée (TVA) de 18% prélevée sur les consommateurs dont les capacités de dépenses sont affaiblies par leur niveau de pauvreté. Par ailleurs, les taxes sur certains biens et services sont peu chargés (exemple : les biens de luxe, cigarettes, alcool, etc.) donc rapportent peu à l'État.

Les taxes sur le commerce extérieur sont composées des impôts sur les exportations et les importations. Étant donné l'effondrement des produits d'exportation, cette catégorie de taxes tire ses revenus à partir des tarifs douaniers assis

Tableau 6.5  
RCA: Recettes de l'État, 1995-2004 (en % du PIB)

	1995-1999	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes totales	8,5%	8,9%	8,8%	10,8%	7,9%	8,2%
Recettes fiscales	7,9%	7,8%	7,1%	9,0%	6,9%	6,9%
Recettes non fiscales	0,6%	1,0%	1,7%	1,9%	0,9%	1,3%

Sources : Administrations centrafricaines, calculs BEAC et PNUD.

Tableau 6.6  
RCA: Structure des recettes fiscales, 1995-2004 (en %)

	1995-1999	2000	2001	2002	2003	2004
Impôt et taxes sur les revenus et les profits	24,2%	21,2%	25,7%	26,6%	33,7%	30,3%
Taxes sur les biens et services	19,4%	16,3%	28,8%	27,1%	28,9%	29,7%
Taxe sur le commerce international	49,8%	57,6%	41,1%	44,8%	35,7%	34,3%
Recettes des provinces	4,8%	3,7%	2,8%	0,0%	0,0%	2,5%
Autres recettes fiscales	1,8%	1,3%	1,6%	1,5%	1,7%	3,1%
Total des recettes fiscales	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sources : Administrations centrafricaines, calculs BEAC et PNUD.

sur les importations. Les valeurs des assiettes se sont retrouvées réduites à la suite du processus d'intégration régionale. Ainsi, le tarif extérieur commun (TEC) mis en place a été baissé de 30% à 20% dans un premier temps, puis a été réduit à zéro depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Ce qui signifie que les échanges de marchandises sont libres de droit de douanes entre les six pays membres de la CEMAC et que la taxe de porte se limite aux autres partenaires commerciaux dont les plus importants sont les pays de l'Union européenne. Ce dispositif a incontestablement baissé le niveau de réalisation de recettes fiscales. Cependant, en 2004, à cause des problèmes de mobilisation des recettes, la RCA a demandé et obtenu de la CEMAC une dérogation spéciale d'une durée de six mois renouvelables à cette disposition; ce qui fait que la RCA perçoit des taxes sur tous produits rentrant en RCA, y compris ceux de la zone CEMAC.

Quant aux faiblesses de l'administration fiscale, elles sont largement traitées dans plusieurs documents de revue et d'audit des organisations internationales : manque de personnel qualifié, administration mal organisée, absence de matériels et d'outils de gestion modernes. Ces déficiences contribuent aux fuites fiscales et favorisent le niveau élevé de corruption. Les données des exercices entre 2000 et 2005 montrent que le montant des recettes rapportées par les régies financières diffère considérablement de celui qui est enregistré dans les documents comptables.

## **Les stratégies et politiques de mobilisation des ressources intérieures**

Mobiliser des ressources importantes et à la hauteur des défis engendrés par l'ampleur de la pauvreté en RCA demandera de nombreuses années. Dans l'immédiat ou le court terme, le pays pourrait déjà mettre en place les mesures devant conduire rapidement à un environnement macroéconomique stable et à un cadre juridique et légal transparent et fiable, puis définir et mettre en place un programme concret et réaliste de lutte contre la corruption. À moyen terme, une restructuration profonde du système financier devra être réalisée. Par ailleurs, le pays devrait agir vigoureusement dans le sens de la dynamisation du secteur de la microfinance dont le bien-être de plus de la moitié des Centrafricains dépend.

## **Politique de mobilisation de l'épargne privée intérieure**

*Mettre en œuvre des politiques macroéconomiques cohérentes et adéquates*

Pour accroître les capacités de financement internes, la RCA a besoin d'une croissance forte et soutenue afin de pouvoir dégager une épargne plus importante. Cela dépend, avant tout, de la capacité du pays à mettre en place une politique macroéconomique adéquate.

Le pays doit d'abord mettre en place un cadre de politiques approprié. À l'heure actuelle, le DRSP est devenu la principale référence en matière de politique de développement. Il est donc urgent que la RCA finalise la version complète de son DSRP. Mais le pays a également besoin d'une vision à long terme permettant de cadrer les objectifs du DSRP sur les OMD. Pour soutenir cette vision, la RCA doit développer des politiques sectorielles dans les secteurs qui sont cruciaux pour son développement. À cet égard, par exemple, la RCA étant un pays enclavé, la mise en place d'une politique de transports et de communications devrait faire partie des priorités. Ces politiques doivent soutenir la stratégie de croissance du pays à partir d'une analyse approfondie des principaux déterminants de la croissance. Dans le cas de la RCA, c'est l'extrême faiblesse de l'investissement privé qui explique, en premier lieu, les mauvaises performances en matière de croissance. De ce fait, une stratégie de croissance pour la RCA devrait *a priori* mettre essentiellement l'accent sur l'amélioration de l'environnement de l'investissement et l'innovation technologique. L'étroitesse du marché est un autre handicap de l'économie centrafricaine. De ce point de vue, les plans de développement du pays devraient s'appuyer sur des stratégies claires en matière d'ouverture. (Voir chapitre 3.)

Le processus participatif, associant le secteur privé et la société civile, doit être à la base de la formulation des politiques et stratégies de développement pour permettre de débattre des stratégies sur une base suffisamment large et pour renforcer l'appropriation de ces stratégies. En effet, le soutien politique de la plus

**Pour accroître les capacités de financement internes, la RCA a besoin d'une croissance forte et soutenue afin de pouvoir dégager une épargne plus importante.**

large majorité sur le plan national est nécessaire pour la mise en œuvre des programmes et plans nationaux de développement.

### *Renforcer la gouvernance et lutter contre la corruption*

Une des principales causes de la pauvreté et de l'échec des politiques de développement mises en œuvre dans la plupart des pays africains, y compris la RCA, et qui entrave la mobilisation des ressources, est la mauvaise gouvernance. Il importe que la RCA intensifie ses efforts dans ce domaine à travers le développement de processus de prise de décision participatif qui inclut la société civile et le secteur privé de même que les communautés locales. Il y a lieu d'introduire une gouvernance décentralisée en vue d'étendre la participation et l'implication des citoyens dans la formulation et la mise en œuvre de politiques de développement. Il est également urgent d'accentuer la réforme de l'administration publique pour la rendre plus responsable (*accountable*) et de mettre en place des pratiques anticorruption.

L'importance du problème de la corruption a été mise en évidence lors des enquêtes réalisées par le PNUD avec l'appui de Transparency International en 2005 auprès des entreprises et des ménages<sup>15</sup>. Pour plus de 85% des entreprises opérant à Bangui, la forte prévalence de la corruption dans le secteur public limite de manière importante l'expansion des activités du secteur privé. Un peu plus de 60% des dirigeants d'entreprises ont admis

avoir versé des pots de vin pour obtenir un service de l'administration publique au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Un peu plus de 90% d'entre eux ont indiqué les services des douanes et 70%, les services des impôts comme les principaux bénéficiaires des paiements de ces versements non officiels. Il est aisé d'estimer la gravité du problème si l'on se rappelle que les douanes et les impôts constituent les deux principales sources de recettes fiscales.

**Les marchés financiers et marchés de capitaux exclusivement centrafricains sont trop étroits et trop petits pour être viables. Il serait donc plus indiqué de développer une coopération financière avec les États voisins à travers les structures d'intégration régionale comme la CEMAC.**

Il est donc urgent de créer des organes indépendants de lutte contre la corruption, capables et outillés pour, d'une part, mener des investigations sur les cas de corruption et, d'autre part, recommander des mesures préventives et formuler des mesures pour renforcer l'éthique et l'intégrité dans le secteur public. Parallèlement au fonctionnement de ces organes indépendants, des mesures doivent être prises pour renforcer les structures administratives existantes (l'inspection générale des Finances, les structures de contrôle interne des douanes et des impôts, le corps judiciaire, etc.). Sur ce plan, la signature par la RCA de la Convention des Nations Unies contre la Corruption constituerait un pas décisif vers la lutte contre ce fléau.

### *Renforcer le système financier national*

Le système financier centrafricain a besoin d'une restructuration profonde pour jouer un rôle efficace d'intermédiation financière afin de répondre efficacement aux besoins du financement du développement dans l'esprit du Consensus de Monterrey.

Sur le plan institutionnel, l'amélioration du système judiciaire est un impératif pour améliorer l'environnement du système financier. En outre pour l'heure, il n'existe que peu d'instruments financiers en RCA pour collecter l'épargne. La diversification de ces instruments est un impératif pour stimuler la formation de l'épargne privée et la mobiliser en tant que ressource essentielle du financement du développement. De ce point de vue, en complément à la recapitalisation des banques primaires, la RCA pourrait commencer par la mise en place d'un cadre légal permettant aux banques commerciales de vulgariser les produits simples comme les dépôts à terme, l'épargne-logement, l'épargne-retraite, l'épargne salariale. À plus long terme, il sera nécessaire d'élargir la gamme des produits d'épargne par des produits de placement, en particulier les bons du Trésor de court, moyen et long termes, le développement des fonds de pension et de produits d'assurance, notamment l'assurance vieillesse et l'assurance vie.

En ce qui concerne les marchés financiers et les marchés de capitaux, la RCA étant un petit pays enclavé, il pourrait être plus indiqué de développer une coopération financière avec les États voisins à travers les structures

15. PNUD (2005). Résultats de l'enquête sur la corruption auprès des entreprises. Bangui.

### Encadré 6.6: Standard and Poor's Sovereign risk rating

Le *Sovereign risk rating* de *Standard and Poor's* consiste à calculer un score censé refléter la capacité des entités, éventuellement des pays, à honorer leurs engagements financiers, en particulier à rembourser leurs dettes. Le score est calculé à partir d'un ensemble d'indicateurs classés dans trois catégories: données économiques, données générales du secteur public et données de la balance des paiements.

Quelques pays africains ont souscrit au *rating* du *Standard and Poor's*. Le tableau suivant donne un exemple des scores obtenus par ces pays, sur la base de la méthode ainsi décrite.

#### Scores de quelques pays africains

	Devises du pays	Devises étrangères
Bénin (République du)	B+/Stable/B	B+/Stable/B
Botswana (République du)	A+/Stable/A-1	A/Stable/A-1
Burkina Faso	B/Stable/B	B/Stable/B
Madagascar (République de)	B/Stable/B	B/Stable/B
Mali (République du)	B/Stable/B	B/Stable/B
Mozambique (République de)	B/Positive/B	B/Positive/B

Sources: *Standard and Poor's* et PNUD.

d'intégration régionale comme la CEMAC, pour faciliter l'accès des institutions financières centrafricaines aux marchés financiers et marchés de capitaux de ces pays. Des marchés financiers et marchés de capitaux purement centrafricains seraient en effet trop étroits et trop petits pour être viables.

En ce qui concerne le cadre normatif du système financier, la RCA a intérêt à souscrire au cadre d'évaluation de système financier appliqué par les institutions internationales, dont celles de Bretton Woods, qui établissent un ensemble de normes et «codes» relatifs aux domaines suivants: supervision bancaire, régulation des titres, systèmes de paiement, gouvernance d'entreprise, comptabilité, régime d'audit et de solvabilité, droits des créditeurs, etc. La supervision financière, en tant qu'instrument essentiel pour développer le système financier, et, en particulier, pour réduire les coûts des emprunts, pourrait être renforcée, à terme, par la souscription aux exercices de *risk rating*, comme celui proposé par le *Standard and Poor's*, par exemple, comme l'ont fait des pays africains tels que le Bénin, le Burkina Faso, Madagascar, le Mali et le Mozambique, dans le but d'améliorer la crédibilité financière du pays.

#### Renforcer le cadre de gestion budgétaire

Des mesures énergiques d'amélioration du cadre de gestion budgétaire doivent être mises en place en RCA pour mobiliser les ressources publiques. Ces mesures doivent aller dans le sens de la simplification et la transparence du système d'imposition, l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de l'administration fiscale, le renforcement de l'*accountability* et la réduction de la corruption de manière à améliorer le degré de civisme fiscal et réduire l'évasion fiscale.

La RCA pourrait, par exemple, adopter un cadre de programmation budgétaire de moyen terme, comme instrument de gestion budgétaire et d'amélioration de la transparence et de l'*accountability*. Cela a produit de bons résultats dans de nombreux pays, dont à titre d'exemples, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda. Les cadres budgétaires de moyen terme, avec des objectifs à moyen terme précis, facilitent en effet l'alignement du budget avec les objectifs intermédiaires des stratégies de réduction de la pauvreté. (Voir encadré 6.7.)

### Encadré 6.7: Cadre Budgétaire à Moyen Terme

Un Cadre Budgétaire à Moyen Terme a généralement deux composantes: un Cadre Fiscal de Moyen Terme ou *Medium Term Fiscal Framework* (MTTF) et un Cadre de Dépense de Moyen Terme ou *Medium Term Expenditure Framework* (MTEF).

Le cadre de gestion budgétaire à moyen terme est un cadre de programmation des ressources et dépenses budgétaires, fondé sur un cadre logique rigoureux. Il inclut des projections à moyen terme des recettes et des dépenses, établies sur la base de mesures fiscales et budgétaires, entreprises ou programmées, et d'hypothèses macroéconomiques.

Les cadres de gestion budgétaire à moyen terme sont souvent qualifiés comme une solution adéquate au problème de hiérarchisation des mesures listées dans les stratégies de réduction de la pauvreté, et à la question de l'adéquation entre les ressources disponibles et les priorités.

Le MTTF et le MTEF sont actuellement considérés comme des instruments essentiels de transparence, des outils d'information du public, des agents économiques et des départements gouvernementaux, sur les perspectives des finances publiques. À ce titre, ils ont l'ambition de réduire l'incertitude et d'aider les agents économiques dans leur prise de décision.

Source : *Development Tool Kit*.

### Un secteur financier ouvert à tous: une opportunité pour les pauvres d'épargner et d'accéder aux crédits

#### L'accès au crédit et au microcrédit en RCA

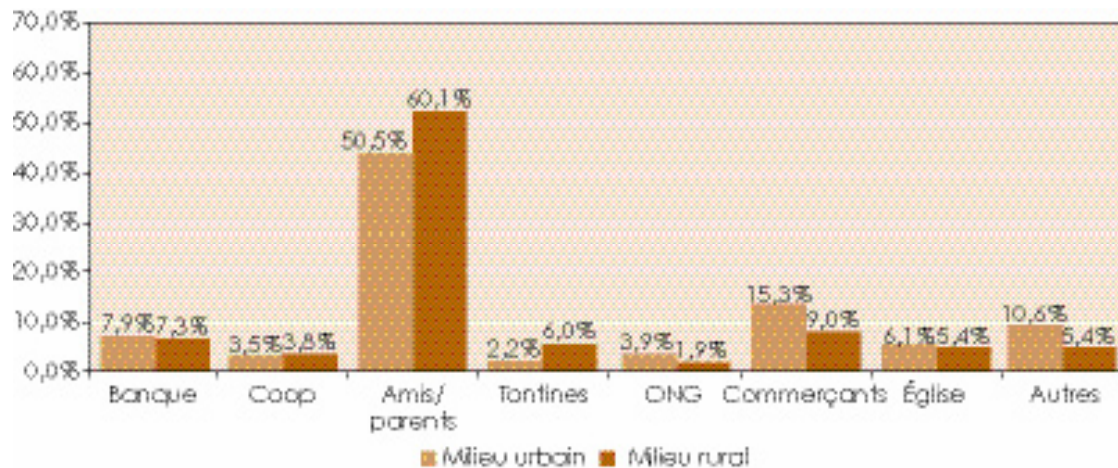
##### *Les sources de crédit des pauvres*

En examinant les sources de crédit auxquelles ont accès les Centrafricains (voir figure 6.6), on observe une nette prépondérance des sources informelles. Celles-ci, composées des «amis et parents», des «commerçants»<sup>16</sup> et des tontines, offrent du crédit au profit de

68% des populations urbaines et 76,1% des populations rurales. Parmi elles, on distingue de façon dominante les «amis et parents» (50,5% des Centrafricains en milieu urbain et 61,1% en milieu rural) et les «commerçants» (15,3% des populations urbaines contre 9,3% des populations rurales).

Quant aux banques, elles arrivent à couvrir 7,9% du crédit octroyé en milieu urbain et 7,3% en milieu rural. Les sources qualifiées de semi-formelles (ONG, projets à volet crédit, Église, etc.) suivent avec des offres de crédit en faveur de 5,5% des Centrafricains (6,1% en milieu urbain

Figure 6.6  
RCA: Sources de crédit des Centrafricains



Sources : Données ECVR et ECVU, 2003.

16. Probablement des usagers.

et 5,3% en milieu rural)<sup>17</sup>. Enfin, seulement 3,5% et 3,8% du crédit reçu respectivement par les populations du milieu urbain et du milieu rural ont été octroyés par des structures de microfinance (CMCA et UCACEC).

### *Valeur moyenne, distribution et utilisation du crédit*

Les données des enquêtes ECVU et ECVR indiquent que la valeur moyenne des crédits obtenus par les ménages est de 173 929 FCFA en milieu urbain et de 33 658 FCFA en milieu rural. (Voir tableau 6.7.) Par ailleurs, la distribution des crédits offerts montre que plus de la moitié (52,8% en milieu urbain et 63,5% en milieu rural) des crédits octroyés sont inférieurs à 10 000 FCFA (voir tableau 6.8) et environ 80% des crédits sont inférieurs au seuil de 100 \$.

Tableau 6.7  
Valeurs moyennes du crédit selon la source (en FCFA)

Sources	Milieu urbain	Milieu rural
Banque	1 150 472	352 000
Coopérative	133 625	34 847
Amis/parents	35 800	16 824
Tontine assoc./groupes	25 590	25 169
ONG	120 313	140 367
Commerçants	319 151	97 887
Église	18 567	11 757
Autres	191 366	28 214
<b>Total moyen</b>	<b>173 929</b>	<b>33 658</b>

Sources : Données ECVU et ECVR, 2003.

Les valeurs moyennes de crédit les plus élevées ont été octroyées en premier par les banques (1 150 472 FCFA en milieu urbain), suivies des commerçants/usuriers (318 151 CFA en milieu urbain). Quand au crédit acquis auprès des parents, sa valeur varie entre 35 800 FCFA en milieu urbain et 16 800 FCFA en milieu rural. Il s'agit pour la plupart du temps, de crédit d'urgence demandé et obtenu probablement pour faire face aux imprévus (maladie, accident, funérailles, et autres) plutôt que pour mener des investissements ou des activités génératrices de revenu pour lesquelles les Centrafricains s'adressent aux banques et aux commerçants.

17. Il est intéressant de remarquer que, dans les zones où l'accès au crédit a été rendu possible par la présence d'une ONG ou de l'Église, la proportion de ceux qui font recours aux commerçants a diminué (cas des villes de Bambari, Bossangoa et Bangassou).

Tableau 6.8  
Distribution des crédits offerts (en FCFA)

	Milieu urbain	Milieu rural
< 10 000	52,8%	63,5%
Entre 10 000 et 50 000	26,9%	28%
Entre 50 000 et 100 000	7%	4%
Entre 100 000 et 500 000	9,4%	3,5%
Plus de 500 000	3,9%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Sources : Données ECVU et ECVR, 2003.

La figure 6.7 montre que le crédit obtenu est principalement utilisé pour des investissements (41% en milieu urbain et à peine 27% en milieu rural) et pour faire face aux dépenses de santé (23,6% en milieu rural contre 19,1% en milieu urbain).

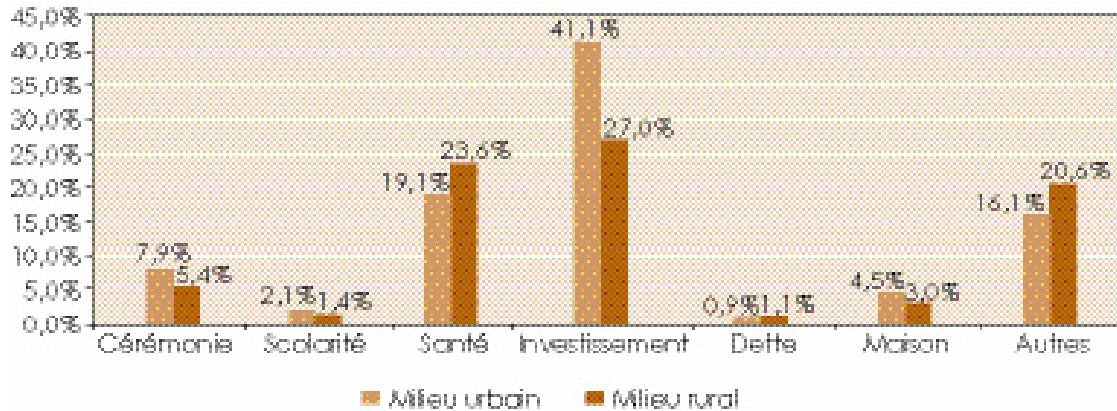
En termes de conditions de vie des populations, les données des enquêtes indiquent que les ménages non pauvres en milieu urbain ont obtenu un crédit moyen de 517 337 FCFA contre 89 900 FCFA reçus par les ménages pauvres. En milieu rural, les non-pauvres ont obtenu un crédit d'environ 40 500 FCFA contre 22 400 FCFA pour les pauvres. Comparativement aux pauvres, les non-pauvres consacrent davantage de crédit aux dépenses d'investissement (49,5% contre 31,4%) et aux interventions liées aux logements (10,7% contre 6,2%). Par contre, les ménages pauvres utilisent le crédit obtenu (26,2%) pour faire face aux problèmes de santé (contre 23% chez les non-pauvres), aux dépenses de scolarité des enfants (4,4% contre 1,5% chez les non-pauvres) et enfin aux cérémonies (9,7% contre 4% chez les non-pauvres).

**Les plus importantes sources de crédit en RCA sont constituées des « amis et parents » (56%), des « commerçants » (11%) et des banques (7%).**

Le tableau 6.9 présente le montant moyen de la valeur du crédit selon son utilisation. Il montre que les montants les plus élevés, aussi bien en milieu urbain que rural, sont consacrés à la construction et la réhabilitation des maisons ou à des investissements productifs. Les montants engagés proviennent des banques et de commerçants et sont de loin, supérieurs aux valeurs moyennes du crédit obtenu auprès des amis et des parents.

Figure 6.7

## RCA : Domaines d'activité auxquels les ménages consacrent le crédit obtenu



Sources : Données ECVR et ECVU, 2003.

Tableau 6.9  
Valeurs moyennes du crédit  
selon l'utilisation déclarée  
(Les montants sont en FCFA.)

Utilisation	Milieu urbain	Milieu rural
Cérémonies	15 437	8 771
Scolarité des enfants	39 750	13 691
Santé	13 979	8 783
Remboursement de dette	25 833	6 888
Investissement	247 395	62 858
Nouvelle activité	92 062	39 346
Maison	718 752	126 500
Autres	66 376	8 944
<b>Total moyen</b>	<b>1 73 929</b>	<b>33 658</b>

En conclusion, si c'est auprès des amis et des parents que les Centrafricains ont le plus de facilité pour obtenir du crédit, par contre ces derniers ne peuvent leur offrir que des montants bien faibles et insuffisants pour financer des activités ou des investissements productifs. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place et de renforcer les moyens permettant aux structures d'intermédiation financière d'offrir efficacement aux pauvres des formes de crédit d'investissement productives.

### Un ensemble de mesures pour favoriser un plus grand accès des pauvres aux services financiers

Compte tenu des besoins importants exprimés par les populations centrafricaines en matière de crédit et de mobilisation de l'épargne et des très faibles possibilités que leur offre le système

financier actuel, d'énormes défis devront être relevés par les pouvoirs publics et leurs partenaires au développement en vue d'élargir l'accès aux services financiers en faveur des populations, surtout celles à faible revenu en milieu rural. Cette section présente un ensemble de mesures et de recommandations qui s'inspirent des enseignements et propositions tirées des grandes conférences, rencontres et tables rondes organisées pendant la dernière décennie<sup>18</sup>. Cet ensemble de mesures s'appuie, en grande partie, sur les principes et orientations du Livre Bleu *Construire des Secteurs Financiers Inclusifs pour le Développement*<sup>19</sup>, élaboré à l'occasion de l'Année Internationale du Microcrédit 2005.

Il s'agit de quelques actions en direction des différents intervenants que sont les autorités politiques, les partenaires de développement, les EMF, le secteur bancaire et le secteur privé, et dont la mise en œuvre devrait permettre de lever ou de réduire les obstacles à la mobilisation de l'épargne et à l'accès au crédit pour les populations pauvres en RCA. Elles sont soutenues par des exemples tirés de l'expérience d'autres pays, en particulier en Afrique.

18. Pour plus d'information sur le sujet consultez : [www.microcreditsummit.org](http://www.microcreditsummit.org)

19. Cet ouvrage est un document guide servant de référence pour la mise en place d'un secteur financier inclusif accessible à tous, c'est-à-dire un secteur microfinancier intégré dans le système financier national, et capable d'offrir une vaste gamme de services financiers durables et adaptés aux besoins de la population. Pour plus d'information sur le Livre Bleu consultez : [www.uncdf.org/bluebook](http://www.uncdf.org/bluebook)



### Actions à mener par les autorités politiques

- **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des politiques pour relancer le secteur financier qui intègre celui de la microfinance**

L'élaboration et la mise en œuvre effective et de manière participative d'une «**Stratégie Nationale de Microfinance**», permettra au gouvernement, aux opérateurs du secteur et aux partenaires au développement de la RCA, de disposer d'une vision commune, d'une part, sur les grands axes de développement de la microfinance et, d'autre part, sur les moyens les plus pertinents pour en assurer la promotion. Cette stratégie devra s'appuyer sur une «Politique de promotion de l'épargne nationale» destinée à promouvoir la mobilisation de l'épargne privée de façon coordonnée et globale et en assurer la mise en œuvre de façon concertée par les acteurs concernés (Banque Centrale, banques commerciales, EMF, ONG).

Plus généralement, la stratégie nationale de promotion de la microfinance devra prendre en compte le processus et les modalités de formulation d'une «**Politique de financement du monde rural**», étant donné que la majorité de la population n'ayant pas accès aux services financiers se trouve concentrée dans les zones rurales. D'autres types de mesures seront nécessaires pour encourager la canalisation des systèmes financiers informels vers des formes d'intermédiation financière plus structurées telles que les coopératives. Les expériences tirées des exemples du Cameroun, de l'Inde, du Ghana, du Bénin et du Niger montrent comment la reconnaissance des tontines, associée à la possibilité pour leurs membres de bénéficier des cours de formation (amélioration des AGR, santé reproductive et éducation, gestion financière du ménage), peuvent constituer des mesures d'incitation en vue : i) d'assurer un contrôle sur les tontines et protéger davantage leurs membres en cas de malversation ; et ii) de promouvoir la canalisation des tontines vers les Coopératives d'Épargne (processus d'*upgrading*) en offrant ainsi une mobilisation de l'épargne plus efficace et un meilleur accès aux services financiers (notamment le crédit).

- **Redynamiser le cadre institutionnel en charge de la microfinance**

Il est important de rendre fonctionnel et opérationnel le cadre institutionnel (la Cellule de Microfinance et le Comité National de Microfinance) chargé de la promotion, du contrôle et du suivi des activités de microfinance. Ce cadre doit être adapté aux réalités centrafricaines en vue d'assurer : i) l'application effective de la réglementation COBAC pour le secteur de la microfinance et ii) la formulation de propositions, de mesures et de stratégies en vue de promouvoir un environnement juridique et fiscal propice à la microfinance (une imposition fiscale adéquate, la poursuite judiciaire efficace des auteurs de malversation, etc.).

- **Assurer un environnement socio-politique stable et sécurisé et promouvoir les infrastructures socio-économiques de base**

Dans un environnement sécurisé, l'esprit de confiance sera renforcé en vue de redynamiser et d'accroître les échanges financiers et les transactions commerciales. De même des routes, des moyens de transport et un réseau de télécommunications (connexions téléphoniques et accès à Internet) fonctionnels seront nécessaires pour assurer un contrôle et un suivi régulier des EMF avec des coûts moindres et pour mettre en place des produits financiers novateurs (par exemple, le transfert d'argent, le *microleasing*). Par ailleurs, l'enquête sur la pauvreté a montré que les ménages pauvres consacraient une partie importante de leur épargne pour se soigner. Ceci laisserait penser que l'installation de centres de santé de base fonctionnels dans les zones qui en sont actuellement dépourvues permettrait aux populations pauvres de consacrer une moindre partie de leurs revenus aux dépenses de santé au profit d'activités productives.

### Actions à entreprendre par le secteur des banques et assurances et le secteur privé

Les banques et les acteurs du secteur privé pourraient promouvoir et faciliter la création de partenariats stratégiques avec les EMF en vue de desservir les populations là où, pour des raisons de rentabilité, elles ne sont pas motivées à s'installer. Les banques pourraient élargir leur partenariat en vue de :

**Encadré 6.8: AFRILAND FIRST BANK/ADAF/Mutuelles Communautaires de Croissance (MC<sup>2</sup>)-Mutuelle Financière des Femmes Africaines (MUFFA) au Cameroun: un exemple de partenariat banques et EMF**

Cette banque commerciale a promu un partenariat avec l'ONG «Appropriate Development African Foundation» (ADAF) et les EMF du réseau MC<sup>2</sup>/MUFFA en vue de promouvoir la mobilisation de l'épargne et l'accès au crédit en milieu rural (à travers le réseau MC<sup>2</sup>) et en faveur des femmes (à travers le réseau MUFFA). La banque offre les services suivants : audit externe des MC<sup>2</sup>, formation des agents MC<sup>2</sup> aux opérations bancaires, sécurisation des liquidités des MC<sup>2</sup>, transferts de fonds de et vers les MC<sup>2</sup> à l'échelle nationale et internationale et refinancement des MC<sup>2</sup>. L'ONG ADAF s'occupe du développement des capacités institutionnelles : élaboration des études de faisabilité des MC<sup>2</sup>, sensibilisation des populations, contrôle et suivi comptable, formation des agents des MC<sup>2</sup> en microfinance et développement rural, promotion et assistance au développement du réseau MC<sup>2</sup>, suivi/évaluation des MC<sup>2</sup> et intermédiation avec les partenaires nationaux et internationaux.

Source : *Articulation d'acteurs Banque/IMF ADAF – MC<sup>2</sup>*, Justin Bomda, PANEL IV: Luxembourg, 19 octobre 2005.

**Encadré 6.9: Microfinance et nouvelles technologies – Rwanda**

Grameen Foundation, une ONG qui combine la microfinance avec les nouvelles technologies en vue d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres, a établi un partenariat innovant avec la compagnie de téléphonie mobile MTN RwandaCell, et a lancé le «Village Phone Rwanda». L'objectif de ce partenariat est de créer 3000 nouvelles opportunités de travail en trois ans dans le pays, dans les zones rurales les plus reculées. Un microcrédit de 250 \$ sera donné à chaque opérateur en vue de lui permettre d'acheter un téléphone et les équipements nécessaires pour mettre en place une téléboutique.

Source : [www.gfusa.org](http://www.gfusa.org)

- offrir un appui en termes d'assistance technique aux EMF ;
- renforcer les capacités des responsables des EMF ;
- concevoir la mise en place de nouveaux produits ou facilités financières (fonds de garantie, émission de chèques, transfert d'argent, ligne de crédit à taux préférentiel, *microleasing*, microassurance) en faveur des EMF ;
- mettre en œuvre des systèmes de gestion et de contrôle adaptés à la microfinance en vue d'offrir directement des services micro-financiers comme le montrent les expériences de certaines banques commerciales qui se sont investies dans le secteur de la microfinance (K-REP au Kenya, BANK RAKYAT en Indonésie, AFRILAND FIRST BANK au Cameroun) ;
- promouvoir les relations avec les groupes, les associations d'entraide (les tontines) qui mobilisent l'épargne en se basant sur des rapports de confiance et de solidarité.

*Actions à mener par les bailleurs de fonds/ partenaires au développement*

En fonction de leur mandat et de leurs missions respectives, les différents partenaires au développement de la RCA pourraient appuyer la consolidation du secteur de la microfinance, dont le succès constitue assurément l'un des meilleurs moyens d'associer les pauvres au processus de création de la richesse. Certaines des actions envisagées pourraient comprendre :

- l'appui à la redynamisation du cadre institutionnel et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance ;
- le renforcement des capacités des opérateurs du secteur ;
- la promotion d'activités d'information et de sensibilisation auprès de la population à la base sur l'épargne, le crédit et le fonctionnement des EMF à l'échelle nationale ;
- l'appui à la réalisation des études et analyses permettant de mieux connaître les besoins des populations, identifier des nouveaux produits financiers, des nouvelles synergies entre acteurs, etc. ;

- l'apport de fonds nouveaux (refinancement, fond de garantie, fonds rotatifs) pour renforcer les activités de microcrédit des EMF;
- l'appui à la mise en place de nouveaux EMF dans les zones à fort potentiel économique;
- la promotion d'un lien entre les formes informelles d'épargne et de crédit et les EMF plus structurées;
- l'introduction de nouveaux produits financiers (crédit-bail, micro-assurance) et non financiers (crédit avec éducation).

À titre d'exemples d'appui des partenaires au développement dans d'autres pays, on pourrait citer les expériences ci-après. Au Mali, la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) (coopération allemande) a donné un appui technique et financier au fonctionnement de l'Association des Professionnels de la Microfinance (APMF). Au Sénégal, l'Association Canadienne du Développement International (ACDI) (coopération canadienne) a accordé une subvention de 200 000 000 FCFA pour assurer le renforcement des capacités et le fonctionnement de l'APMF. Au Burkina Faso, des projets sont menés avec l'appui de la GTZ,

en vue de promouvoir et renforcer le lien entre la Caisse Nationale de Crédit Agricole et les groupes informels d'épargne et de crédit à la base en milieu rural<sup>20</sup>. Au Niger, l'ONG CARE, grâce aux financements obtenus de Danish International and Development Assistance (DANIDA), Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), US Agency for International Development (USAID), Agence Française de Développement (AFD) et Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), a promu depuis une dizaine d'années un projet d'épargne et de crédit pour les femmes dénommé *Mata Masu Dubara* (MMD), c'est-à-dire «femmes qui bougent». Il est calqué sur le modèle traditionnel d'épargne au Niger et a déjà été mis en place dans d'autres pays africains, ou en Amérique latine<sup>21</sup>. De nombreux autres exemples sont donnés par les interventions du Fonds International de Développement Agricole qui est l'institution leader dans la promotion de l'accès aux services financiers au profit des populations rurales. Certes, toutes ces institutions et organisations n'ont pas la RCA comme zone/pays d'intervention, mais leurs expériences et pratiques peuvent servir d'exemples pour la coopération avec ce pays.

20. Le renforcement des capacités des membres des groupes, le suivi et l'évaluation de leurs activités génératrices de revenu, la coordination entre les partenaires, le développement des nouveaux produits financiers et l'extension des guichets de la Caisse Nationale sont parmi les principales actions soutenues par GTZ. ([www.gtz.de](http://www.gtz.de)).

21. L'impact du MMD est particulièrement significatif dans un pays fortement frappé par la pauvreté comme le Niger. La réussite du programme tient largement à sa simplicité. Le programme demande très peu de ressources et peut être multiplié très facilement. Les femmes d'un village créent un fonds grâce à des contributions hebdomadaires – parfois aussi petites que 1 € par mois. Les membres peuvent faire des emprunts à taux d'intérêt très faible. À la fin de l'année, elles se répartissent l'argent généré par les intérêts et recommencent. De manière collective, les participants épargnent plus de 1 million d'euros chaque année. Ils utilisent cet argent pour l'éducation de leurs enfants, pour les soins ou pour construire un avenir meilleur en démarrant de petites activités économiques. Plus de 175 000 femmes ont participé à ce programme. (Source : [www.care.org](http://www.care.org))

## **Annexe: Quelques exemples d'investissements privés en appui aux EMF: Prêt et Fonds de garantie**

En vue d'offrir des services microfinanciers durables, les Établissements de Microfinance (EMF) disposent depuis quelques années d'une nouvelle source de financement en dehors des donations et subventions. Il s'agit de l'accès au marché des capitaux où les EMF performantes peuvent avoir accès aux capitaux nécessaires pour renforcer leurs activités. Dans ce cadre, l'Appui au Développement Autonome (ADA) ([www.microfinance.lu](http://www.microfinance.lu)), avec l'appui du Gouvernement luxembourgeois, a créé le programme «LUXMINT» (Luxembourg Microbanking Intermediary Scheme) pour faciliter l'accès des EMF au marché des capitaux. Fonds à but non lucratif, créé en 1999 grâce à une contribution initiale du gouvernement luxembourgeois, LUXMINT a pour vocation de renforcer la structure de capital des EMF dans une optique d'autofinancement. Il propose aux EMF des prêts ou des garanties à moyen ou long terme pour favoriser leur rentabilité. Ceci leur permet d'élargir leur portefeuille de crédit tout en cherchant à mobiliser des fonds additionnels sur le marché des capitaux. Grâce à un processus rigoureux d'identification et de sélection, LUXMINT n'a pas subi le moindre retard de paiement. Sur la base de l'expérience acquise par ADA depuis 1994 en matière d'appui aux EMF, le gouvernement du grand-duché du Luxembourg a apporté en 1999 une contribution initiale de 793 000 € au programme. Dix-sept EMF en Afrique et en Amérique latine participent au programme LUXMINT. Les investissements moyens sont de 75 000 \$US à 150 000 \$US sous forme de prêts, de garanties ou, dans certains cas, de participations en capital. Les investissements sont effectués en \$US ou en euros pour des périodes de deux à cinq ans ou, dans certains cas, pour quelques mois.

D'après les estimations du Consultation Group to Assist the Poorest (CGAP), les bailleurs bilatéraux et multilatéraux auraient apporté ces dernières années entre 0,5 et 1 milliard de dollars par année aux institutions de microfinance sous forme de subventions et de prêts concessionnels. Depuis 2000, on observe cependant un accroissement rapide des investissements étrangers consentis par différents organismes et des fonds à vocation généralement plus commerciale, comme Dexia Microcredit Fund et MicroVest. À la mi-2004, ce groupe d'acteurs avait investi près de 1,2 milliard de dollars au total dans environ 500 EMF. Les fonds qu'ils apportent aux EMF sous forme de prise de participation, de prêts et de garanties bénéficient habituellement d'une bonification moindre que les subventions et les prêts consentis par les bailleurs de fonds traditionnels. On retrouvera ci-dessous, les exemples de certains de ces acteurs.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) va soutenir le développement de la Banque des Institutions Mutualistes de l'Afrique de l'Ouest (BIMAO) à l'aide de ressources de la Facilité d'investissement. Une convention-cadre a été signée en décembre 2005 à travers laquelle la BEI va garantir des emprunts de moyen et de long terme souscrits par la BIMAO auprès de banques commerciales locales, pour un montant maximum de 3,28 milliards FCFA (5 millions d'euros). L'intervention de la BEI s'inscrit dans sa nouvelle stratégie d'appui au secteur de la microfinance, stratégie entreprise conjointement avec la Commission européenne et d'autres institutions de développement. Cette première opération de garantie en faveur du secteur de la microfinance vise à renforcer l'accès aux financements des populations aux revenus modestes. Elle souhaite ainsi promouvoir le secteur économique de l'artisanat et de la petite industrie, en soutenant notamment une initiative qui a pour but de renforcer et d'approfondir le marché financier régional.

Le Fonds DEXIA MICRO-CREDIT est un fonds d'investissement privé, créé en septembre 1998 par une banque commerciale luxembourgeoise, la Banque Internationale à Luxembourg (BIL). Ce fonds a pour objectif d'investir, sous forme de prêts à des conditions commerciales, dans des établissements de microfinance en Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est. Dans la pratique, les prêts du Fonds se sont échelonnés de 100 000 \$US à 600 000 \$US.

AFD – Madagascar: L'AFD a mis en place un fonds de garantie comme un outil permanent d'aide au financement et au développement des entreprises opérant à Madagascar. Il vise à inciter, par la couverture d'une partie importante du risque (jusqu'à 70%), les banques locales à apporter aux entreprises des ressources à moyen terme leur permettant de renforcer leur fonds de roulement et de financer leurs investissements. Le projet comprend deux composantes. La première, d'un montant de 4,56 millions €, concerne la dotation en fonds propres du Fonds. Celui-ci est financé par l'AFD (3,50 millions €), l'État malgache (0,15 million) et les banques (0,91 million). La deuxième de 0,3 million €, intégralement prise en charge par l'AFD, vise à financer les appuis techniques nécessaires à la création ainsi que le dispositif de suivi et d'audit du Fonds. Le Fonds a été créé en janvier 2003, sous la forme d'une société anonyme soumise à la réglementation bancaire. Son capital est détenu à 51 % par les banques commerciales et à 49% par l'État. Un appui technique a été apporté par un expert d'une société financière française spécialisée, sur financement de l'AFD (source: [www.afd.org](http://www.afd.org)).

## Bibliographie

- Banque mondiale (2005). *République Centrafricaine*. Mission macroéconomique de novembre. Aide-Mémoire.
- DAUNER, Gardiol Isabel, (2004). *La mobilisation de l'épargne : questions clefs et pratiques universelles pour la promotion de l'épargne*, Direction du Développement et de la Coopération, DDC, Intercoopération, Berne.
- Fonds Monétaire International. (2004). *Selected Issues and Statistical Appendix*.
- GOLDESTAIN, G., Barro I. (1999). *Étude sur le rôle et l'impact des services et produits d'épargne du secteur informel et des institutions de microfinance en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali et Togo)*, Tome 1 – Rapport de synthèse (version finale), avec la collaboration de Dominique GENTIL (IRAM).
- Ministère de l'Économie et du Plan, Programme des Nations Unies pour le Développement (2004). *Base de données des Enquêtes ECVU et ECVR*.
- Nations Unies/Fonds d'Équipement des Nations Unies (2005). *Construire des Secteurs Financiers Inclusifs pour le Développement*. [uncdf.org/bluebook](http://uncdf.org/bluebook)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2004). *Rapport général de l'audit des Caisses d'Épargne et de Crédit de l'ex-PALCP*, Bangui.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Standard & Poor's (2005). *Sovereign Ratings in Africa*.
- RUTHERFORD, Stuart (1999). *The Poors and their Money. An essay about financial services for poor people*. Institute for Development Policy and Management University of Manchester.
- TCHATCHOUANG, Jean-Claude (1991). *Quelques réflexions sur les problèmes de l'épargne dans les pays de la zone BEAC*. BEAC, Études et statistiques n° 157.
- YEMBILINE, Pascal, (1997). «La mobilisation de l'épargne dans l'espace BEAC : analyse des composantes et rôle des institutions financières», BEAC. *Études et statistiques*, n° 240.

## Chapitre 7

# MOBILISER LES RESSOURCES INTERNATIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RCA

Michel Botomazava et Gilbert Aho

### Introduction

Pour la plupart des pays en développement où l'épargne est faible comme en République Centrafricaine, les financements extérieurs constituent un élément vital pour les sortir de leur situation de pauvreté. Selon le diagnostic opéré par l'équipe du «Projet du Millénaire»<sup>1</sup>, la principale contrainte que rencontrent les pays africains pour améliorer leurs performances en matière de promotion du développement humain, et plus particulièrement dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, n'est pas leur faible niveau de croissance économique, mais plutôt le très faible niveau de leur épargne nationale. Ils souffrent en outre d'autres contraintes structurelles particulières que sont : les maladies endémiques (paludisme, VIH/SIDA, tuberculose), des infrastructures de base limitées et en mauvais état, une agriculture pluvio-dépendante et à faible productivité.

Les défis que devraient surmonter ces pays pour sortir de ce «piège de la pauvreté» dans lequel ils sont enfermés, consistent à relever le seuil du capital par tête au-dessus du niveau critique. Pour franchir ce seuil minimum, un ensemble d'actions devront être déployées, notamment en termes d'investissements publics massifs dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières et de transport, du développement rural, etc. Les coûts de ces investissements sont estimés pour un pays type à environ 110 \$US par habitant et par année jusqu'en 2015. Pour la Centrafrique, ce montant serait d'environ 450 millions de dollars américains par année, c'est-à-dire vingt fois environ le service actuel de la dette – que le pays, de toute façon, n'est pas en mesure de payer depuis les cinq dernières années – et six à huit fois les montants nets de l'Aide Publique au Développement (APD) que reçoit le pays.

1. Voir les analyses du Projet du Millénaire sur le site : [www.unmillenniumproject.org](http://www.unmillenniumproject.org)

Or, on observe depuis une décennie une diminution considérable des ressources en direction des pays en développement, aussi bien celles provenant de l'aide publique au développement que celles des investissements directs étrangers (IDE). En ce qui concerne plus particulièrement les flux internationaux privés, les données montrent que ce sont, en premier, les ressources naturelles en abondance dans les pays qui attirent les IDE<sup>2</sup>.

Le présent chapitre examine les conditions et la structure du financement extérieur de l'économie centrafricaine. Dans une première section, nous rappellerons les difficultés que rencontre ce pays depuis une dizaine d'années dans ses actions de mobilisation des ressources extérieures. L'analyse des données de l'aide publique au développement et de la dette sera présentée en liaison avec le contexte socio-économique prévalant dans le pays ainsi que sur le plan international. Par ailleurs, une deuxième section sera consacrée à la contribution des investissements directs étrangers au financement de l'économie centrafricaine et aux stratégies susceptibles de renforcer leur mobilisation. L'intérêt de cette section tient au fait que les IDE assurent souvent l'essentiel du financement des investissements privés dans les économies des pays en développement, tout en étant un puissant vecteur de la technologie nécessaire pour stimuler la croissance.

2. Les données du *Global Development Finance 2005* de la Banque mondiale, sur les pays africains, permettent de voir que les flux d'IDE vers ces pays se sont concentrés sur seulement 5 pays : l'Angola, le Tchad, la Guinée-Équatoriale, le Soudan et le Yémen, tous des pays exportateurs de pétrole, lesquels ont drainé près des 2/3 des flux d'IDE vers les pays les moins avancés.

## Encadré 7.1 : L'évolution du compte courant de la RCA

### Rappel de la relation entre secteur réel et balance des paiements

Si  $Y$  désigne le PIB,  $C$  la consommation,  $I$  l'investissement,  $X$  les exportations et  $M$  les importations, la relation fondamentale exprimant l'équilibre ressources-emplois s'écrit :

$$Y = C + I + X - M \quad (1)$$

En ajoutant de part et d'autre les transferts  $Tr$  et le revenu des facteurs  $RF$  on obtient :

$$Y + Tr + RF = C + I + X - M + Tr + RF \quad (2)$$

Dans la relation (2), l'expression  $(Y + Tr + RF)$  n'est autre que le Revenu Net Disponible (RND), tandis que l'expression  $(X - M + Tr + RF)$  n'est autre que le solde du compte courant (BC). D'autre part, en considérant  $\Delta F$  les emprunts extérieurs nets et  $\Delta R$  la variation des réserves (ou avoirs extérieurs nets), l'équilibre de la balance des paiements s'établit ainsi :

$$BC + \Delta F + \Delta R = 0 \quad (3)$$

La relation (2) s'écrit alors :  $RND = A + BC$  ou encore  $RND - A = BC = -(\Delta F + \Delta R)$  (4)

Cela signifie que l'écart entre le revenu national disponible et l'absorption est égal au solde du compte courant, qui est à son tour égal à la somme des emprunts extérieurs nets et des avoirs extérieurs nets.

### Un compte courant chroniquement déficitaire

D'une manière générale, le commerce de marchandises avec le reste du monde est à l'avantage de la RCA. La balance commerciale de la RCA affiche souvent un solde positif. Par contre, la balance des services est structurellement déficitaire en raison essentiellement des déficits des échanges de services.

Au cours des dernières années, le solde du commerce de marchandises affiche un excédent qui tourne autour de 20 milliards de FCFA, environ 3% du PIB. Ce solde, bien que régulièrement positif, affiche néanmoins de grandes variations, résultant elles-mêmes de fortes variations sur les exportations et les importations. En effet, outre la tendance globale à la baisse de l'intensité de la valeur des exportations au cours des dix dernières années, celles-ci sont sujettes à des variations importantes résultant soit de la fluctuation des prix internationaux, soit de la fluctuation de la demande mondiale, soit de la conjoncture nationale (en particulier la conjoncture politique). Ainsi, en 1999, l'exportation de bois a connu une chute vertigineuse (-50% par rapport à 1998) qui a fait régresser l'excédent des échanges de marchandises à 9 milliards de FCFA, après 18 milliards l'année précédente.

Il en est de même pour les importations. Les importations de pétrole subissent souvent des soubresauts suivant les rythmes de reconstitution des stocks nationaux ou les cours mondiaux du brut, lesquels se répercutent sur la valeur totale des importations. Les importations totales ont régressé, par exemple, de 8,2% en 2002, grâce à la forte réduction des importations pétrolières (-45%) résultant de l'utilisation des stocks constitués en 2001.

Si le solde courant est régulièrement déficitaire, c'est que les excédents sur le commerce de marchandises sont souvent relativement modestes ou, en tout cas, insuffisants pour couvrir les déficits sur les échanges de services. Ce déficit vient essentiellement de l'importance des dépenses de transport dont la valeur nette s'élève chaque année à environ 30 milliards de FCFA, soit environ 3,5% du PIB, au cours des années récentes. Cette situation résulte essentiellement de l'absence de compagnies nationales de transports qui fait que la plupart des services de transports dans les échanges extérieurs sont assurés par des compagnies étrangères.



## Des capacités de plus en plus faibles dans la mobilisation des ressources extérieures pour la RCA

### Un compte courant structurellement déficitaire

Comme la plupart des pays en développement, la RCA a une balance courante déficitaire, due à l'excès de dépenses intérieures ou absorption (consommation et investissement privés et publics) par rapport à l'offre (PIB). Ce déficit de la balance courante est financé par des flux extérieurs (voir encadré 7.1) qui se présentent souvent sous diverses formes : subventions (dons ou subventions en capital) ou emprunts extérieurs par le secteur public, emprunts par le secteur financier et investissements directs étrangers.

Dès la fin la décennie 70, la RCA, à l'instar d'un grand nombre de pays en développement, a commencé à éprouver de sérieuses difficultés pour honorer son service de la dette. En effet, le pays a subi de plein fouet les contrecoups de la conjoncture internationale (hausse des prix du pétrole, baisse des cours des principaux produits à l'exportation) dès 1978, entraînant ainsi une crise budgétaire aiguë. Ainsi, entre les années 1980 et 2000, la République Centrafricaine a eu à restructurer sept fois sa dette extérieure au sein du Club de Paris<sup>3</sup>. Malgré cela, la situation financière du pays – reflétée par

un compte de capital et d'opérations en constante dégradation depuis 1996 – est plus précaire qu'elle ne l'a jamais été auparavant, l'aide publique au développement ayant littéralement fondu alors que le pays n'a jamais pu attirer d'investissements directs étrangers.

### La structure du financement extérieur de l'économie centrafricaine

L'examen de la structure du financement extérieur de l'économie centrafricaine montre (voir figure 7.1) deux périodes plus ou moins distinctes :

- une période de « confiance relative », allant du milieu des années 70 jusqu'en 1994, durant laquelle la RCA a bénéficié d'une contribution extérieure importante et, notamment, contracté régulièrement de nouveaux emprunts et donc accumulé de « nouvelles » dettes ;
- une période de « crise financière et d'endettement », allant de 1995 jusqu'à présent, durant laquelle le déficit de la balance commerciale est toujours financé par l'extérieur, mais cette fois-ci par une accumulation d'arriérés.

*C'est vers la fin des années 70 que la RCA, à l'instar d'un grand nombre de pays en développement, a commencé à éprouver de sérieuses difficultés pour honorer son service de la dette en raison principalement des contrecoups de la conjoncture internationale (hausse du prix du pétrole et baisse des cours des principaux produits à l'exportation).*

Tableau 7.1

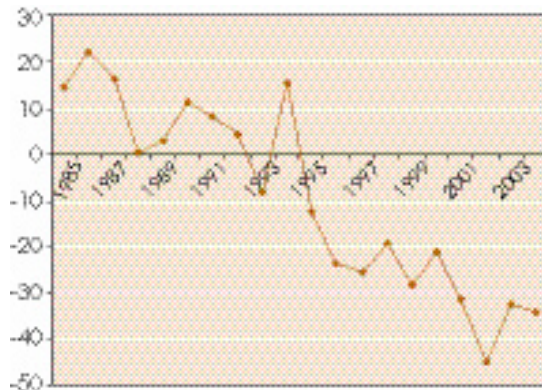
#### RCA: Balance des paiements courants, 1995-2004 (en milliards de FCFA)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Solde du compte courant	-37,2	-15,0	-13,7	-41,5	-16,5	-7,5	-14,5	-11,8	-16,2	-25,7
Balance commerciale	10,8	1,8	13,1	3,1	9,7	31,2	23,3	17,6	-4,7	-12,4
Exportations, fob	92,9	75,6	95,2	89,5	90,4	114,5	101,7	104,6	70,5	66,2
Importations, fob	-82,1	-73,8	-82,1	-86,4	-80,7	-83,3	-78,4	-87,0	-75,2	-78,6
Balance des ser. non facteurs	-44,2	-19,4	-27,2	-47,1	-39,7	-59,6	-57,4	-53,5	-43,4	-37,5
Balance des serv. facteurs	-13,0	-10,7	-9,8	-7,8	-6,3	-9,1	-5,7	-4,6	-4,4	-3,3
Transferts courants nets	9,2	13,2	10,2	10,3	19,8	30,0	25,3	28,6	36,3	27,5

Source: BEAC.

3. Ces rééchelonnements ont eu lieu au cours des années 1981, 1983, 1985, 1988, 1990, 1994 et 1998. Les premières difficultés de paiement sont apparues au début des années 1980 où la RCA a eu recours deux fois de suite (en 1981 et en 1983) au Club De Paris (CDP) pour repousser les remboursements des échéances des prêts massifs du milieu des années 1970 contractés pour financer des investissements improductifs et de complaisance (couronnement impérial; infrastructures scolaires et sanitaires, constructions de deux aéroports internationaux non exploitables à Avakaba et à Béréngo; etc.).

Figure 7.1  
Emprunts nets de l'État, 1985-2004  
(en milliards de FCFA)



Source: Données BEAC.

*Quand la RCA bénéficiait encore de la confiance de ses partenaires extérieurs (1970-1994)*

Au cours de cette phase allant de 1970 à 1994, le montant du financement extérieur du secteur public variait autour de 25 milliards de FCFA, ce qui représentait environ 10% du PIB, avec une légère tendance à la hausse au cours des années 1980, avant de commencer à fléchir à partir de 1991. Alors que le flux de financement extérieur du secteur public se chiffrait en moyenne à 32 milliards de FCFA par année, avant 1991, il se situait à environ 20 milliards de FCFA en moyenne par année, entre 1991 et 1993.

Les problèmes de remboursement de la dette ont commencé vers le début des années 1980, mais c'est réellement à partir de 1988 que le montant des nouveaux engagements<sup>4</sup> a commencé à diminuer. Entre 1985 et 1988, le pays a connu une forte récession<sup>5</sup> qui s'est traduite par une dégradation des exportations de -15% en moyenne par année (elles-mêmes dues au

retournement de la conjoncture en 1978, baisse généralisée des cours des principaux produits à l'exportation<sup>6</sup> aggravée par la baisse du dollar américain). Les effets de cette récession ont été amplifiés par de nombreux troubles socio-politiques<sup>7</sup> avec, comme conséquence, un alourdissement du déficit du solde budgétaire primaire qui a atteint 23 milliards de FCFA en moyenne annuelle alors que les intérêts de la dette de la période oscillaient autour d'une moyenne de 12 milliards de FCFA par année.

Cette situation a conduit le pays à recourir, d'un côté, à plusieurs séances de rééchelonnement de sa dette auprès du Club de Paris<sup>8</sup>. Ce sont ainsi 67 millions de \$US, soit environ 40 milliards de FCFA, qui ont été consolidés et ajoutés à l'encours en 1988. Ces opérations ont permis de ramener le service de la dette de 22% des exportations en 1989 à 16% en 1993, ramenant à un niveau tolérable<sup>9</sup> la tension que fait peser le service de la dette sur les flux de trésorerie en devises. D'un autre côté, le pays

6. Selon les services de la BEAC, le prix à l'exportation du coton est passé de 493 FCFA/kg en 1985 à 378 FCFA/kg en 1988. Celui du café de 990 FCFA/kg à 522 FCFA/kg, celui du tabac de 3994 FCFA/kg à 1598 FCFA/kg.

7. Il s'agit des troubles ayant conduit à la chute de l'empereur Bokassa 1<sup>er</sup> en 1979 et les mouvements sociaux consécutifs aux élections contestées de 1980 ayant mené jusqu'au coup d'État de 1981 (arrivée au pouvoir du général Kolingba). Le pays a été secoué de nouveau à la fin des années 80 par les mouvements sociaux et politiques ayant mené à la mise en place du nouveau régime démocratique de Patassé.

8. En effet, durant cette période, la RCA est passée cinq fois devant le Club de Paris. Avant 1989, la dette bilatérale centrafricaine vis-à-vis des créanciers du Club de Paris a été traitée selon les termes classiques c'est-à-dire que les crédits (qu'ils soient APD ou non-APD) sont rééchelonnés au taux approprié du marché avec un profil de remboursement négocié au cas par cas, généralement une maturité de 10 ans avec 5 années de différé. Face à l'échec de ces différents réaménagements (selon les termes classiques) et à l'inefficacité des mesures des deux premiers PAS pour restaurer la soutenabilité de la dette publique centrafricaine, le pays a préparé, négocié et conclu avec les IBW la 3<sup>e</sup> phase du PAS, appelée PAS III, et est repassé devant le Club de Paris, cette fois-ci, selon les termes de Toronto, c'est-à-dire: 1) un rééchelonnement des créances non-APD traitées sur 14 ans dont 8 de grâce, avec annulation à hauteur de 33%; 2) un rééchelonnement des créances APD sur 25 ans dont 14 de grâce; 3) une possibilité de conversion des créances. Ces annulations ont permis de réduire de 19% l'encours de la dette.

9. À partir d'une analyse empirique basée sur l'expérience des pays en développement et leurs performances en matière de service de la dette, l'intervalle de 20-25% est considéré comme le seuil tolérable.

4. Il s'agit de prêts concessionnels. Depuis la fin des années 1980, le gouvernement de la RCA privilégie les prêts concessionnels. Il ne contracte presque exclusivement que des emprunts «concessionnels» auprès des organismes multilatéraux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) ou auprès des gouvernements des pays partenaires, dans le cadre d'accords bilatéraux. Ces emprunts sont donc assujettis de conditions concessives, notamment des taux relativement faibles, 2% à 3%, ainsi que des durées de remboursements longues, plus de 30 années. Le gouvernement n'emprunte donc plus auprès des banques commerciales étrangères et les marchés financiers internationaux où les conditions sont extrêmement contraignantes. Il en est de même pour le secteur privé centrafricain.

5. Avec un taux de croissance réel de -5% en 1987.

Tableau 7.2  
Balance des capitaux, 1985-1994 (en milliards de FCFA)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
COMPTE DE CAPITAL, OPÉRATIONS FIN.	28,2	34,9	35,6	25,8	27,2	34,6	18,3	32,1	12,9	51,5
COMPTE DE CAPITAL	12,6	12,2	15,6	21,0	18,4	13,9	11,9	21,8	19,4	23,3
dont: publics (nets)	12,6	12,2	15,6	21,0	18,4	13,9	11,9	21,8	19,4	23,3
privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMPTE FINANCIER	15,6	22,8	20,0	4,8	8,8	20,7	6,4	10,3	-6,5	28,2
Investissements directs (nets)	0,0	0,0	3,6	-1,1	0,4	-0,8	-1,4	2,6	-2,8	1,2
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)*	15,6	22,8	16,4	5,9	8,4	21,5	7,8	7,7	-3,7	27,0
Opérations à plus d'un an (MLT)	21,9	23,7	21,4	10,6	11,9	24,9	13,8	15,4	2,1	22,0
Opérations à moins d'un an (CT)	-6,3	-0,9	-5,0	-4,6	-3,5	-3,3	-6,0	-7,6	-5,8	5,0

\* Ce poste comprend les emprunts nets de l'État.

Source: BEAC.

a pu mobiliser de nouveaux prêts, notamment l'accord de crédit avec la Banque mondiale (le PAS I en 1986 et le PAS II en 1987). L'encours de la dette du pays a alors connu un fort accroissement, passant de 36 milliards de FCFA en 1980 à 195 milliards en 1988, puis à 236,26 milliards de FCFA en 1993 avec le PAS III.

Cette phase se termine en 1994, avec un accroissement «arithmétique» de la valeur de l'aide publique (exprimée en FCFA) – comme dans tous les pays de la zone franc – consécutive à la dévaluation de 100% du FCFA.

#### *Période de crise du financement extérieur du secteur public (1995-2004)*

À partir de l'année 1994, le financement extérieur du secteur public amorce une chute vertigineuse. Le flux devient négatif dès 1995. Les dons en capital se maintiennent à un niveau élevé, entre 20 et 30 milliards de FCFA par année, avec deux années exceptionnelles, 1998 et 1999, où ils ont atteint respectivement 61 milliards de FCFA et 57 milliards de FCFA. Quant aux opérations financières de l'État, qu'il s'agisse des engagements à long terme ou à court terme, elles affichent des sorties importantes, entre -40 milliards et -10 milliards de FCFA, selon les années.

Tableau 7.3  
RCA: Balance des capitaux, 1995-2004 (en milliards de FCFA)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
COMPTE DE CAPITAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	28,8	-4,7	-7,0	25,7	24,2	9,8	1,2	-17,2	-2,8	-5,8
COMPTE DE CAPITAL	35,5	8,4	33,3	61,1	57,3	39,1	21,8	22,1	6,0	5,1
dont: Public (net)	35,5	8,4	33,3	61,1	57,3	39,1	21,8	22,1	6,0	5,1
Privé (net)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMPTE FINANCIER	-6,7	-13,1	-40,3	-35,4	-33,1	-29,3	-20,6	-39,3	-8,8	-10,9
Investissements directs	2,4	4,8	0,1	0,1	1,9	0,6	3,8	4,9	1,9	6,7
Investissements de portefeuille	-0,2	1,0	-0,2	1,9	0,0	-0,9	-0,3	-0,3	0,0	0,0
Autres investissements	-8,9	-18,9	-40,1	-37,4	-35,0	-29,0	-24,1	-43,9	-10,8	-17,6
Opérations à plus d'un an	3,7	-6,3	-9,3	-10,3	-11,9	-3,7	-16,5	-20,2	-9,9	-13,6
Opérations à moins d'un an	-12,6	-12,6	-30,8	-27,1	-23,1	-25,3	-7,6	-23,8	-0,8	-4,0

Source: BEAC.

**En raison d'un accès très limité à de nouvelles sources de financement extérieur à partir de 1994, la RCA a été contrainte à accumuler des arriérés extérieurs – atteignant jusqu'à un peu moins du tiers de la dette totale – afin de pouvoir financer une partie de ses dépenses domestiques.**

En plus de coïncider avec la fin du délai de grâce des précédents arrangements de rééchelonnement de dette, cette phase a démarré avec les premières conséquences négatives financières de la dévaluation de janvier 1994. L'encours de la dette centrafricaine<sup>10</sup> a instantanément doublé tandis que la charge du service de la dette est devenue insupportable pour le pays<sup>11</sup>. Pour ne rien aider, la conjoncture extérieure du moment était également défavorable (baisse d'environ 17% des cours des principaux produits à l'exportation), entraînant de multiples troubles militaro-politiques (1996, 1997, 1999, 2001, 2002 et 2003) qui se sont « auto-entretenus » et qui ont détruit le tissu économique et sérieusement perturbé le fonctionnement de l'administration, avec comme corollaire la baisse des recettes fiscales (-11%) entre 1999 et 2004.

Cette situation préoccupante a amené la RCA à recourir de nouveau à des allègements de sa dette auprès des créanciers du Club de Paris en avril 1994 et en décembre 1998, à la suite de l'accord conclu avec le FMI (juillet 1998) au titre de la FASR transformée ensuite

en FRPC<sup>12</sup>. Malgré ces rééchelonnements, les statistiques financières indiquent que, depuis 1994, le gouvernement centrafricain, n'ayant qu'un accès très limité à de nouvelles sources de financement extérieur, s'est vu contraint d'accumuler des arriérés (environ 176 milliards de FCFA<sup>13</sup> en 2004, c'est-à-dire un peu moins du tiers de la dette totale) pour financer les dépenses domestiques.

Cette incapacité du pays à mobiliser les ressources impose une contrainte sur les dépenses domestiques, ce qui réduit considérablement l'absorption (y compris les dépenses d'investissement de base nécessaires pour soutenir l'activité économique et les dépenses d'éducation et de santé, en particulier celles concernant les plus démunis).

#### *Opérations en capital du secteur public et pauvreté*

Bien que marqués par des structures différentes des opérations en capital, les flux de l'aide publique pour les deux périodes mentionnées plus haut ont influencé négativement la situation de la pauvreté dans le pays. La première période, c'est-à-dire celle d'avant 1994, a conduit à un lourd endettement du pays, induisant des paiements (intérêt et remboursement du capital) qui, à la longue, ont dépassé les capacités de paiement de l'économie centrafricaine. Ces paiements du service de la dette

Tableau 7.4  
RCA: Indicateurs de la dette publique (en milliards de FCFA)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Encours de la dette (ED)	431,6	421,0	418,8	447,1	449,8	445,4	429,9	411,1	401,7	386,6
Services de la dette (SD)	19,5	20,3	18,1	17,4	21,8	23,9	25,1	27,3	23,4	21,9
Arriérés de paiements (AP)	120,6	133,7	141,9	74,7	75,2	91,4	107,5	133,7	156,8	176,0
ED/PIB (en%)	93,1%	81,8%	77,1%	79,8%	74,7%	69,0%	62,9%	57,8%	56,4%	55,1%
ED/Export (en%)	448,3%	358,9%	328,6%	351,4%	351,1%	354,8%	350,1%	336,7%	388,7%	418,5%
SD/Export (en%)	20,3%	17,3%	14,2%	13,7%	17,0%	19,0%	20,5%	22,4%	22,7%	23,7%
SD/Recettes fiscales (en%)	54,2%	53,3%	43,6%	41,7%	44,7%	45,5%	47,7%	48,3%	42,9%	40,9%

Sources : BEAC et calculs PNUD.

10. Entre 1993 et 1994, l'encours de la dette est passé de 236 milliards à 458 milliards de FCFA, si bien que le ratio « encours de la dette/PIB » est passé largement au-dessus du seuil critique (70%), atteignant un maximum de 89% au cours de la période. Les annulations obtenues auprès de certains créanciers (la France par exemple dans le cadre de Dakar 2) ont permis de tempérer le niveau de l'encours en le ramenant à 445 milliards en 1995.

11. Le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services non facteurs varie entre 22% et 39% au cours de la période.

12. La dette traitée en 1994 s'élevait à 47 millions de dollars, soit environ 26 milliards de FCFA, et l'a été selon les termes de Londres (annulation de la dette de 50%). En 1998, la dette traitée s'élève à 13 milliards, et selon les termes de Naples (67% de réduction de la dette).

13. Les données sur la dette centrafricaine seraient encore plus élevées n'eût été la baisse tendancielle du dollar américain, depuis plusieurs mois.

ont détourné vers l'extérieur des ressources qui auraient ainsi pu être utilisées pour le développement des services de base, au profit des pauvres et pour faire reculer la pauvreté. Plus récemment encore, sur la période 1999-2003, le service de la dette s'élevait à environ 23 milliards de FCFA en moyenne par année, représentant près de 145% des dépenses de santé et d'éducation réunies (respectivement 6 et 10 milliards de FCFA, en moyenne par année).

La deuxième période, marquée par la rupture du flux de financement public en provenance de l'extérieur, est tout aussi néfaste, sinon encore plus défavorable pour la population, en particulier les plus vulnérables. La rupture du financement extérieur du secteur public et le fléchissement de l'aide publique au développement ont provoqué une chute des dépenses dans les services publics essentiels, destinés particulièrement aux pauvres.

### Accroître la coopération technique et financière internationale pour le développement

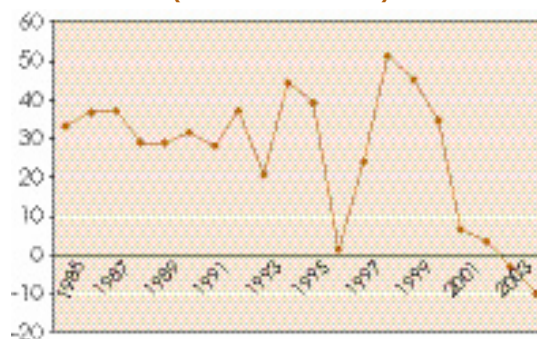
L'aide publique au développement est une source de financement du développement indispensable pour l'ensemble des pays en développement. Selon le RMDH 2005<sup>14</sup>, l'aide peut soulager les contraintes de financement intérieur dans les pays dont le revenu moyen est faible et où les niveaux de pauvreté sont élevés, en procurant aux gouvernements des nouvelles ressources d'investissement pour les infrastructures de base telles que l'eau, les routes, l'électricité et les communications. En particulier dans les pays pauvres sortant d'une longue période de crise comme la RCA, le financement de l'aide peut créer les conditions pour la paix et le développement humain. Pourtant, lorsque les leaders mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire, en septembre 2000, le niveau de l'APD était au plus bas, en pourcentage du revenu intérieur brut des pays donateurs, plus précisément 0,3%. Cette évolution a probablement influé sur le niveau et la gestion de l'APD reçue par la RCA, en dehors d'autres facteurs propres au contexte intérieur du pays.

### Situation de l'Aide Publique au Développement en RCA

À l'instar de l'évolution de l'APD au niveau mondial, le flux d'aide publique au développement en RCA montre une évolution erratique avec une tendance nette à décliner à partir du début de 1998, pour devenir négatif en 2003 et en 2004 (-2 milliards de FCFA et -10 milliards de FCFA, respectivement sur ces deux années).

Figure 7.2

RCA: Aide Publique au Développement, 1985-2004 (en milliards de FCFA)



Concernant la structure, les dons ont pris le dessus à partir de 1988, montrant que, depuis cette année-là, la RCA, n'ayant plus la confiance des partenaires internationaux, recevait de moins en moins de prêts. Mais, les dons eux-mêmes étaient en net recul depuis les événements de 2001. C'est précisément à la suite de la décision du régime du général Bozizé, en quête de crédibilité, de payer une partie de ses arriérés en 2003 et 2004, que le flux net de l'aide est devenu négatif.

Par ailleurs, dans le cas de la RCA, l'irrégularité de l'aide est un fait. Le flux d'APD durant les 20 dernières années va de 44 milliards de FCFA à -10 milliards de FCFA, chiffres atteints respectivement en 1994 et 2004. L'écart-type de la variation de flux d'APD sur les 20 dernières années est de près de 18, soit deux tiers de la valeur moyenne sur la période.

Sur la période 1999-2003, le service de la dette s'élevait à environ 23 milliards de FCFA en moyenne par année, représentant près de 145% des dépenses de santé et d'éducation réunies.

14. PNUD (2005). *Rapport Mondial sur le Développement Humain*.

Tableau 7.5

**Volatilité de l'APD et des recettes fiscales (1985-2004)**

	Moyenne	Étendu	Écart-type
APD	26,2	54	17,9
Recettes fiscales	41,7	39,5	9,8

Source: Calculs PNUD.

En outre, les recettes fiscales, qui sont également très volatiles en RCA, ont varié entre 26,5 milliards de FCFA et près de 65 milliards de FCFA, valeurs minimale et maximale atteintes respectivement en 1993 et 2002. L'écart-type est d'environ 9, soit quatre fois moins que la valeur moyenne de 41,7. En d'autres termes, le flux d'APD varie deux fois plus que les recettes fiscales qui sont déjà très volatiles en RCA. Cette forte fluctuation de l'aide pose le problème de l'imprévisibilité de cette source de financement.

**Situation de la dette extérieure**

L'endettement est l'une des principales entraves à l'épanouissement économique de la RCA dans la mesure où la dette, ayant atteint des niveaux insoutenables pour l'économie, le service de cette dette accapare une grande partie des ressources qui auraient pu être utilisées dans le financement des services publics.

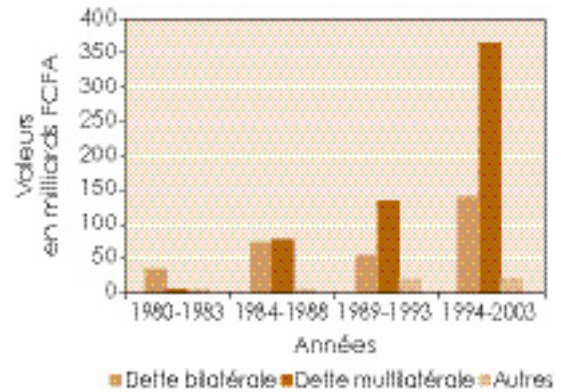
En 2004, la valeur actualisée nette<sup>15</sup>, de l'encours de la dette, représentait 81,3% du PIB, 844,9% des exportations et 988,5% des recettes budgétaires. Le service de cette dette représentait 26,7% des exportations, 45,8%

des recettes budgétaires et 66,2% de la masse salariale du secteur public. C'est dire à quel point la dette de la RCA n'est pas viable. Une annulation de la dette, à tout le moins son allègement, fait partie des mesures nécessaires pour permettre à la RCA de relancer son économie. La structure de la dette par créancier (voir figure 7.3), en particulier son évolution au cours de la dernière décennie, montre le poids important de la dette multilatérale – Banque mondiale et Banque Africaine

**Entre les années 1980 et 2000, la République Centrafricaine a eu à restructurer sept fois sa dette extérieure au sein du Club de Paris. Malgré cela, la situation financière du pays – reflétée par un compte de capital et d'opérations en constante dégradation depuis 1996 – est plus précaire qu'elle ne l'a jamais été auparavant.**

15. La valeur actualisée nette est la somme actualisée des flux de paiements futurs. C'est une quantité qui exprime la charge réelle d'endettement, indépendamment de l'évolution des prix.

Figure 7.3

**RCA: Structure de l'encours de la dette selon le type de créanciers**

Source: Direction de la Dette/Ministère des Finances.

de Développement – et le rôle décisif de ces deux institutions dans le processus d'allègement de la dette.

La RCA fait partie des 32 pays les moins avancés (sur 50) à être classés parmi les pays pauvres très endettés, donc éligible à l'initiative PPTe. Mais, à ce jour, le pays n'a toujours pas atteint le point de décision et est encore loin d'atteindre le point d'achèvement. Rappelons que, selon les responsables du programme PPTe, pour atteindre le point de décision, les pays doivent avoir fait preuve d'une capacité à assurer une stabilité macroéconomique, avoir préparé un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté et avoir réglé l'encours de leurs arriérés<sup>16</sup>. Pour atteindre le point d'achèvement, les pays doivent assurer la stabilité macroéconomique en souscrivant à un programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance du FMI, entreprendre des réformes structurelles économiques et sociales, et mettre en œuvre une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (consignée dans un DSRP) de façon satisfaisante pendant une année<sup>17</sup>.

Le Consensus de Monterrey met l'accent sur la nécessité d'une mise en œuvre rapide, effective et complète de l'initiative PPTe. Pour la RCA, il est urgent de soumettre une lettre d'intention allant dans le sens de la poursuite de la démarche de l'initiative PPTe et de procéder

16. Au point de décision, les pays commencent à bénéficier d'une remise de dette, pour un montant calculé pour amener les indicateurs de la dette de ces pays aux seuils convenus du programme PPTe.

17. Selon le programme PPTe, les créiteurs effacent alors la dette du pays.

à la formulation de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté pour atteindre rapidement, par exemple en 2007, le point de décision et, d'ici 2008, le point d'achèvement. Par la suite, conformément à l'esprit du Consensus de Monterrey, la RCA devrait mettre l'accent sur le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de la dette, de manière à surveiller la «soutenabilité» de la dette sur la base des outils d'analyse de la viabilité de la dette suggérés par les institutions de Bretton Woods.

### Mesures de mobilisation et d'utilisation de l'aide

L'Aide Publique au Développement (APD) joue un rôle primordial en tant que complément aux autres sources de financement pour le développement, en particulier dans les pays ayant peu de capacités pour attirer l'IDE. L'APD peut aider les pays à atteindre des niveaux adéquats de ressources internes sur une période/horizon approprié, pour leur permettre de sortir du piège de la pauvreté. L'équipe du Projet du Millénaire, conduite par le Pr. Jeffrey Sachs, a montré que l'aide publique au développement est la principale source de financement qui permettrait aux pays de mettre en œuvre des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) axées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. (Voir figures 7.4 et 7.5.)

Depuis lors, les engagements des pays riches se sont faits plus précis, avec des propositions et objectifs plus ou moins concrets, et les pays du G8 ont confirmé leurs engagements lors du Sommet de Gleneagle en juillet 2005. Les États-Unis ont matérialisé leur engagement par l'annonce de la création du Millennium Challenges Account (MCA).

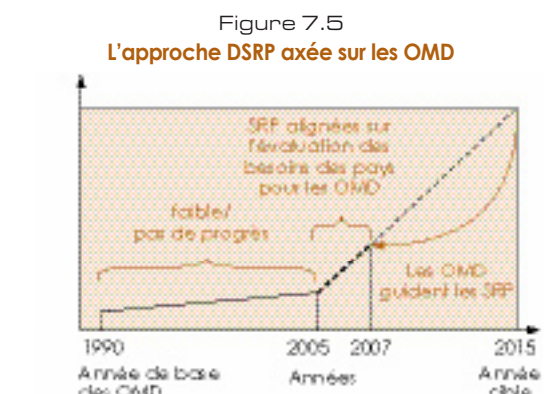
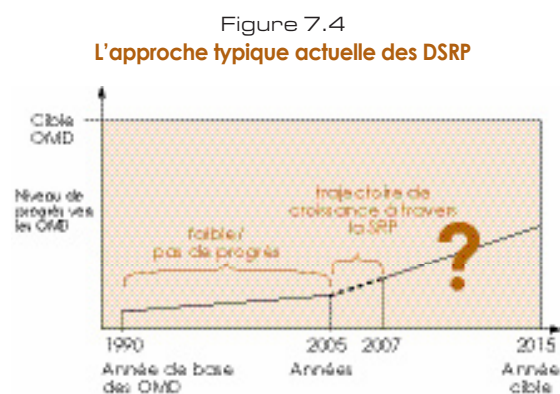
L'Union européenne a confirmé et renforcé les engagements de Barcelone et promet: (i) d'atteindre un niveau d'APD de 0,39% en 2005 de leur revenu intérieur brut et 0,54% d'ici 2015; (ii) d'améliorer l'harmonisation et la coordination de l'aide; et (iii) de mettre en place des sources de financement innovant.

Or, l'aide a en effet été en constante baisse depuis le début des années 90. En termes réels, le montant total de l'aide vers les pays les moins avancés enregistré en 2002, 17 milliards de \$, était de 16% inférieur aux chiffres atteints au début des années 90. En outre, au niveau global, l'APD varie d'une période à l'autre cinq à sept fois plus que les recettes fiscales des pays récipiendaires. Sa variabilité est d'autant plus forte que le pays dépend de l'aide. (Voir encadré 7.2.) En

d'autres termes, pour les pays en développement, il est extrêmement difficile de prévoir le flux d'aide qu'ils peuvent recevoir. Pire, des études ont montré que l'aide est procyclique, c'est-à-dire qu'elle a tendance à croître durant les périodes d'expansion et à se raréfier durant les périodes de ralentissement ou de récession. Ce qui signifie que le volume d'aide a tendance à se contracter aux moments précis où les pays en développement en ont le plus besoin.

D'une manière générale, la communauté des pays donateurs s'affaire à l'exploration de mécanismes innovants de financement, dans le but de générer de nouvelles ressources susceptibles d'augmenter leurs contributions financières au développement. Parmi les

**L'aide publique au développement joue un rôle primordial en tant que complément aux autres sources de financement. Elle peut aider les pays à atteindre des niveaux adéquats de ressources internes sur une période/horizon approprié, pour leur permettre de sortir du piège de la pauvreté.**



Source: [www.unmillenniumproject.org](http://www.unmillenniumproject.org)

Figure 7.6  
**PIB et APD par habitant, pays du CAD Indice (1980=100)**



Sources : ODA data, OECD/DAC 2005f; GDP data, World Bank 2005f.

**L'APD est en général procyclique, c'est-à-dire qu'elle a tendance à croître durant les périodes d'expansion et à se raréfier durant les périodes de ralentissement ou de crises politiques. Ce qui signifie que le volume d'aide a tendance à se contracter aux moments précis où les pays en développement en ont le plus besoin.**

**Après des années de conflits et d'instabilité durant lesquelles l'aide s'est faite plutôt rare en RCA, ce pays peut maintenant espérer recevoir un flux plus important dans le futur, à condition qu'il respecte les critères du programme PPE.**

mécanismes explorés figurent : les droits de tirage spéciaux pour le développement, l'International Finance Facility (une institution qui se chargerait d'emprunter sur les marchés des capitaux à la place de pays en développement et qui bénéficierait de l'appui des pays riches), la fiscalité internationale, la loterie internationale, la taxe sur les billets d'avion, etc. La tendance future est donc à l'accroissement de l'APD.

Après des années de conflits et d'instabilité durant lesquelles l'aide s'est faite plutôt rare en RCA, la normalisation progressive de la situation politique et les perspectives concernant l'APD paraissant meilleures, le pays peut espérer recevoir un flux plus important dans le futur, à condition qu'il respecte les critères du programme PPE. La problématique de la mobilisation de l'APD se pose donc pour les années à venir en termes de capacités de plaidoyer et d'absorption. Sur ce plan, le Consensus de

Monterrey souligne notamment la nécessité d'accroître l'efficacité de l'aide et d'améliorer la cohérence et l'harmonisation, dans une perspective d'augmentation du volume global de l'aide. Pour la RCA, les efforts de plaidoyer nécessiteront des travaux de : (i) hiérarchisation des problèmes de manière à focaliser l'aide sur les OMD, y compris les initiatives d'appui telles que la création de capacités nationales pour l'amélioration de la gestion des dépenses publiques ; (ii) renforcement du ciblage pour mieux orienter l'aide vers les plus pauvres et les plus vulnérables.

La volatilité de l'aide soulève un autre défi pour la RCA, celui de pouvoir mettre en place des mécanismes permettant de contrecarrer les effets négatifs de l'irrégularité des ressources pour le financement des programmes de développement. Cela fait appel, *a priori*, à des solutions originales et innovantes, adaptées au contexte national. (Voir encadré 7.2.)

### Renforcer les capacités de planification

Les programmes nationaux de développement, en particulier le DSRP, sont censés être les véhicules de l'aiguillage de l'aide vers les problèmes clés et les priorités du pays. À ce titre, il est important que les objectifs du DSRP se calent sur les OMD et que les OMD eux-mêmes soient cadrés dans les objectifs à long terme du pays. Le DSRP, le rapport OMD et autres documents de stratégie (vision à long terme, plans et stratégies sectoriels, etc.) mis à la disposition des partenaires au développement comme point de ralliement, seront donc les principaux outils de plaidoyer entre les mains des autorités. Les politiques sectorielles sont particulièrement nécessaires pour servir de base de plaidoyer pour la mobilisation de ressources auprès des fonds ou initiatives de financement spécialisés comme : le Fonds Mondial pour le Sida, la Malaria et la Tuberculose, l'initiative Fast Track ou le Fonds Vaccin. (Voir encadré 7.3.) Dans cette optique, l'effort de mobilisation de l'APD se fondera donc essentiellement sur le renforcement des capacités nationales en matière de planification pour assurer la formulation et la mise en œuvre de ces plans et stratégies.



### Encadré 7.2: Volatilité de l'Aide Publique au Développement\*

Plusieurs études récentes ont mis en évidence la volatilité des flux d'aide publique reçus par les pays en développement. Elles font apparaître que :

- cette volatilité est souvent plus élevée pour l'aide-programme que pour l'aide-projet ;
- elle est d'autant plus forte que le pays est dépendant de l'aide extérieure (elle augmente de 40% à 75% quand le ratio aide aux recettes fiscales franchit le seuil de 50%) ;
- l'aide est plutôt procyclique: elle augmente (diminue) avec l'activité économique dont elle amplifie (et n'atténue pas) les fluctuations. C'est particulièrement vrai pour les dons et l'assistance technique.

#### Rapport variance de l'aide/variance des recettes fiscales

	Pays dont l'aide représente moins de 50% des recettes publiques	Pays dont l'aide représente plus de 50% des recettes publiques
Aide et revenu exprimés en % du PNB	4,96	7,42
Aide et revenu exprimés en \$/tête	1,73	3,00

L'aide est également pour les pays récipiendaires relativement imprévisible : il est impossible de se fonder, de manière fiable, sur les engagements affichés par les donateurs pour anticiper les versements à venir. Ainsi :

- les déboursements effectifs sont en moyenne inférieurs à 20% aux engagements (mais 35% pour l'aide-programme et 10% pour l'aide-projet). Sur un échantillon de 71 pays étudiés, seuls 18 ont reçu, en moyenne, des montants supérieurs à ceux qui avaient été promis ;
- on constate fréquemment des épisodes de forte poussée des engagements, non suivis de déboursements effectifs. Ceci pourrait résulter d'engouements temporaires des donateurs, notamment à la suite d'un changement politique ;
- plus généralement, les tests statistiques montrent que le pouvoir prédictif des engagements par rapport au déboursement est très faible, et ceci, d'autant plus que le pays est pauvre.

Les causes de cette situation sont brièvement analysées. La qualité des politiques macroéconomiques joue un rôle important. Mais les études attribuent également aux aléas de procédures budgétaires internes aux donateurs une responsabilité dans les décalages constatés entre engagement et versement effectifs.

\* [1] Bulir and Hamann: «How Volatile and Unpredictable Are Aid Flows and What Are The Policy Implications?», IMF Working Paper, 2001 ; [2] Bulir & Lane : «Aid and Fiscal Management», IMF Working Paper, 2002 ; Foster Mick : «The Case for Increased Aid», Report to The Department For International Development, UK, décembre 2003.

Source : *Rapport Landau 2005*, Collection des rapports officiels, Documentation Française.

### Renforcer le cadre de coordination de l'aide

Outre l'accroissement de l'aide et la nécessité d'un meilleur ciblage, le Consensus de Monterrey insiste sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide, à travers une meilleure harmonisation et une meilleure cohérence.

Pour un pays comme la RCA, les questions d'harmonisation et de cohérence en matière de gestion de l'aide se traduisent nécessairement par des capacités plus solides en matière de coordination des politiques et stratégies nationales, dont la principale responsabilité incombe au gouvernement. De ce point de

vue, la RCA peut suivre l'exemple d'autres pays où des initiatives d'harmonisation et de renforcement de la cohérence des contributions internationales ont été expérimentées. Au Mozambique, par exemple, les efforts d'harmonisation et de renforcement de la cohérence de l'aide se sont manifestés par la mise en place d'un protocole d'accord entre quinze donateurs pour mettre en commun leur contribution sous forme d'aide budgétaire. Au Nicaragua, un accord de financement conjoint conclu entre dix organismes donateurs a permis de mettre en place un fonds commun destiné au financement du plan de développement.

### Encadré 7.3: Le financement des fonds et procédures spécialisés

La communauté internationale a engagé plusieurs programmes d'aide spécifiques.

#### 1. Le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme

Les besoins financiers pour la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays à bas revenus ou à revenus intermédiaires sont estimés à 12 milliards de \$ en 2005, 16 milliards de \$ en 2006, puis 20 milliards de \$ en 2007 par l'ONUSIDA<sup>(1)</sup>. Créé en 2001, le Fonds Mondial n'avait reçu que 2,1 milliards de \$US le 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour des promesses de 4,9 milliards. Sur ce montant, 285 millions de \$US ont été déboursés depuis<sup>(2)</sup>.

#### 2. L'initiative Fast Track

Les besoins de financement pour atteindre l'objectif d'éducation primaire universelle sont estimés à 3,7 milliards de \$ par année, dont 2 milliards pour l'Afrique subsaharienne<sup>(3)</sup>.

En avril 2002, le Comité du Développement de la Banque mondiale a lancé l'initiative Fast Track qui n'est pas un fonds spécialisé, mais un mécanisme de coordination des bailleurs de fonds. Dix-huit pays ont été déclarés éligibles au mécanisme sur la base de critères économiques généraux parmi lesquels dix<sup>(4)</sup> ont effectivement soumis un programme. Les besoins de financement de ces pays ont été évalués à 510 millions de \$ par année, hormis trois pays<sup>(5)</sup>. Au 31 décembre 2003, les engagements totaux des donateurs représentaient 170 millions de \$ et 6 millions de \$ ont été effectivement déboursés<sup>(6)</sup>.

#### 3. Le Fonds Vaccin

Le Fonds Vaccin a pour objectif de financer l'accès à la vaccination dans les 75 pays les plus pauvres du monde (PIB/habitant < 1 000 \$). Les besoins financiers avaient été estimés pour la période avant 1996, à 400 millions de \$ par année. Après cette date, les besoins devraient s'accroître sensiblement avec le développement de nouveaux vaccins pour atteindre environ 1 milliard de \$ par année à compter de 2011.

Le Fonds a été créé en 1999 et a commencé ses opérations en 2000. Depuis cette date, il a engrangé 1,3 milliard de \$, dont 750 millions de \$ de la fondation Bill et Melinda Gates. À la fin de l'année 2003, le Fonds Vaccin avait décaissé un total de 500 millions de \$.

(1) ONUSIDA, Rapport Global 2004.

(2) Cf. entretiens mission «groupe de travail multidisciplinaire sur les nouvelles contributions» avec le Fonds Global.

(3) Comité de développement FMI/Banque mondiale, «Global Monitoring Report: policies and actions for achieving MDGs and related outcomes», 16 avril 2004.

(4) Les dix pays retenus sont: Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guyane, Honduras, Mauritanie et Yémen.

(5) Gambie, Mozambique et Yémen.

(6) Comité de Développement FMI/Banque mondiale.

Source: *Rapport Landau 2005*, Collection des Rapports Officiels, Documentation française.

## Attirer l'investissement direct étranger en RCA

### Problématique de l'IDE en RCA

#### *Les flux récents de l'IDE*

La RCA est une destination très marginale pour les IDE avec des flux annuels nets au cours des cinq dernières années oscillant dans une fourchette de 1 et 5 millions de \$US (4 millions en 2004, soit environ 3% de la formation brute de capital fixe). Les stocks d'IDE sont chiffrés à

75 millions de \$US en 2003, soit 3,6% du PIB. Les flux d'investissement direct étranger vers la RCA sont donc très faibles et leur rareté contribue à la faiblesse du niveau d'investissement privé, ce qui freine la croissance et aggrave la pauvreté.

En 2002, la RCA n'a ainsi reçu que 0,04% des flux d'IDE vers l'Afrique. Le stock d'IDE de la RCA ne représente que 0,07% du stock d'IDE de l'ensemble des pays africains. En ce qui concerne la répartition sectorielle, le gros des IDE

### Encadré 7.4: Initiative de réforme de la conditionnalité au Burkina Faso

Au Burkina Faso, une initiative pilote a été menée par les organismes donateurs sous l'impulsion de l'UE, pour tester une conditionnalité axée sur la performance pour l'aide.

L'initiative a mis en évidence comme contraintes majeures à l'efficacité de l'aide : la faiblesse de la coordination, l'insuffisance de l'appropriation et le fait que l'aide soit délivrée à travers de nombreux projets, ce qui submerge les capacités de mise en œuvre existantes.

Le but de l'initiative était de renforcer l'appropriation et l'efficacité de l'aide en se focalisant sur les résultats mesurés par des indicateurs mesurables prédéfinis, tout en laissant au gouvernement la liberté de choisir les mesures à prendre et la chronologie des activités. Deux autres objets de l'initiative étaient de réduire la fluctuation de l'aide causée par les retards occasionnés par diverses conditions et améliorer la coordination entre bailleurs de fonds, à travers un cadre conjoint de suivi.

En 2001, l'UE et cinq partenaires bilatéraux ont mis en commun leurs ressources pour les affecter sous la forme d'une aide budgétaire, avec comme seules conditions la conduite d'une revue annuelle du DSRP et l'adoption de politiques macroéconomiques adéquates. D'autres bailleurs ont canalisé leur aide dans le financement du FRPC. Cela indique une volonté des partenaires internationaux de passer de l'aide-projet à l'aide budgétaire.

Source : Mick Foster Economics Ltd, «The Case for Increased Aid».

entrant en RCA s'est orienté dans l'exportation forestière et le traitement du bois, le transport fluvial et le secteur cotonnier (en particulier l'acquisition ou la prise de participation dans la société cotonnière, alors privatisée)<sup>18</sup>. Alors qu'au cours des vingt dernières années, le flux entrant annuel d'IDE n'a guère dépassé 6 millions de dollars en RCA – chiffre atteint en 2002 –, le Lesotho, un petit pays enclavé comme la RCA, a reçu en moyenne environ 30 millions de \$US pour la même période. De même, le Swaziland a reçu environ 65 millions de \$US, en moyenne par année, au cours de la même période.

affaires. Si, pour l'heure, la RCA est littéralement boudée par les investisseurs étrangers, c'est qu'elle est en défaut par rapport aux différents paramètres d'appréciation considérés par ces derniers dans leurs prises de décision.

#### *La RCA et les déterminants politiques et réglementaires de l'IDE*

Pour attirer les investisseurs étrangers, les pays hôtes doivent impérativement afficher une stabilité sur le plan politique, économique et social; mettre en place un cadre réglementaire clair et non contraignant concernant les entrées de capitaux et les opérations, respectant les normes de traitement et d'accueil des investisseurs étrangers; prendre des mesures favorisant le bon fonctionnement des marchés (notamment des lois sur la concurrence, lois sur les fusions et les acquisitions, lois sur la propriété intellectuelle, etc.); nouer des accords commerciaux et d'investissement internationaux; mettre en place une politique de privatisation fondée sur la transparence, une politique commerciale libérale, une politique fiscale stable, etc.

**Les déterminants de l'investissement direct étranger sont bien connus. Si, pour l'heure, la RCA est littéralement boudée par les investisseurs étrangers, c'est qu'elle est en défaut par rapport aux différents paramètres d'appréciation considérés par ces derniers dans leur prise de décision.**

Tableau 7.6

#### RCA: Flux et stocks d'IDE (en millions de \$US)

	85-95	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Flux d'IDE	-3	4	1	5	5	4	4
Stocks d'IDE	20	37	42	70	72	75	

Sources: CNUCED – Rapport sur l'investissement dans le monde 2004. BEAC et calculs PNUD.

Les déterminants de l'IDE sont bien connus. (Voir tableau 7.7.) Les décisions des investisseurs étrangers se fondent sur la qualité du cadre politique et réglementaire de l'investissement étranger, les paramètres économiques selon le motif recherché (recherche de nouveaux marchés, recherche de ressources ou recherche d'efficacité) et le cadre de facilitation des

18. Extrait des «Fiches de synthèse» (Ministère des Finances – DREE/Trésor).

Tableau 7.7  
Déterminants de l'IDE dans les pays hôtes

Déterminants des IDE (Pays hôtes)	Type d'IDE selon le motif	Principaux déterminants économiques
<p>I. Cadre politique et réglementaire de l'IDE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité politique, économique et sociale</li> <li>• Réglementations relatives aux entrées et aux opérations</li> <li>• Normes de traitement/accueil des étrangers</li> <li>• Politiques relatives au fonctionnement et à la structure des marchés (spécialement la concurrence et les fusions et acquisitions)</li> <li>• Accords commerciaux et accords d'investissement internationaux</li> <li>• Politique de privatisation</li> <li>• Politique commerciale (barrières tarifaires et non tarifaires)</li> <li>• Politique fiscale</li> </ul>	<p>B. Recherche de nouveaux marchés</p> <p>C. Recherche d'actifs ou de ressources</p> <p>D. Recherche d'efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille du marché</li> <li>• Expansion du marché</li> <li>• Accès aux marchés régionaux et mondiaux</li> <li>• Préférences spécifiques des consommateurs</li> <li>• Structure du marché</li> <li>• Matières premières</li> <li>• Main-d'œuvre non qualifiée, bon marché</li> <li>• Main-d'œuvre qualifiée</li> <li>• Actifs technologiques, innovations et autres actifs (marques, labels, etc.)</li> <li>• Infrastructures physiques (ports, routes, centrales électriques, etc.)</li> <li>• Coûts des ressources et des actifs cités dans B</li> <li>• Coûts des autres intrants tels que le transport et les communications et biens intermédiaires</li> <li>• Appartenance à une structure d'intégration régionale</li> </ul>
<p>II. Déterminants économiques</p>		
<p>III. Facilitation des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des investissements (y compris l'image, les activités génératrices d'investissement et services de facilitation des investissements)</li> <li>• Incitation à l'investissement</li> <li>• Réduction des coûts des tracasseries (liées à la corruption, tracasseries administratives, etc.)</li> <li>• Facilité sur le plan social (écoles bilingues, qualité de vie, etc.)</li> <li>• Services après investissement</li> </ul>		

Source: CNUCED, Rapport sur l'investissement international, 1998.

*En dehors de l'accord de Cotonou entre les pays de l'EU et les pays ACP, la RCA n'a pas d'accords d'investissement, ni d'accords commerciaux, avec les pays/zones traditionnellement ou potentiellement sources d'IDE, en particulier les pays développés. La politique commerciale de la RCA en dehors de la CEMAC reste floue et sa fiscalité ne prévoit pas de mesures véritablement incitatives pour l'investissement étranger.*

Sur le plan du cadre de politique des IDE, le principal problème de la RCA est l'instabilité politique chronique qui y règne depuis des décennies. Le pays est régulièrement secoué par des coups d'État ou tentatives de coups d'État, des troubles et conflits à caractère militaire. Le pays a connu quatre alternances et, à l'exception de l'accession au pouvoir de Patassé (1993) et de Bozizé (2005), les autres se sont faites par des coups de force. À cela s'ajoute l'insécurité permanente.

En dépit des efforts de normalisation récents, la RCA demeure aux yeux de la plupart des investisseurs étrangers potentiels – ayant à l'esprit les épisodes successifs de troubles, coups et conflits qui ont secoué le pays – un pays instable sur le plan politique, donc risqué. En outre, l'entrée dans le pays est encore très réglementée. Elle est conditionnée par la détention de visas dont la demande se fait auprès de consulats à l'étranger sur la base de justifications contraignantes. De plus, le pays ne dispose pas encore de structures d'accueil spécifiques pour les investisseurs étrangers, du type guichet d'investissement. Les réglementations relatives au fonctionnement du marché comportent encore beaucoup de lacunes; notamment, le pays n'a pas de législation moderne sur la concurrence, sur la propriété intellectuelle, sur le règlement des litiges commerciaux, etc.

En dehors de l'accord de Cotonou entre les pays de l'EU et les pays ACP – qui contient des dispositions relatives à la promotion des investissements, le financement des investissements et le garantissement des investissements – la RCA n'a pas d'accords d'investissement, ni d'accords commerciaux, avec les pays/zones traditionnellement ou potentiellement sources d'IDE, en particulier les pays développés. La politique commerciale de la RCA en dehors de la CEMAC reste floue et sa fiscalité ne prévoit aucune mesure incitative pour l'investissement étranger.

### *La RCA, les déterminants économiques de l'IDE et la facilitation des affaires*

Les paramètres économiques considérés par les investisseurs varient selon la motivation de l'investissement, qu'il s'agisse d'une recherche de nouveaux marchés, de ressources naturelles ou simplement d'une recherche d'efficacité ou encore une combinaison des trois. Le tableau 7.7 montre clairement ces trois catégories d'investisseurs: (i) ceux qui s'intéressent à la taille et aux perspectives d'expansion du marché, à l'accès aux marchés régionaux, à la préférence des consommateurs; (ii) ceux qui recherchent des ressources et qui s'intéressent surtout à l'existence en abondance de matières premières, d'une main-d'œuvre non qualifiée et à bon marché, d'une main-d'œuvre qualifiée, et des infrastructures économiques en bon état ainsi que des actifs technologiques; et (iii) ceux qui recherchent l'efficacité et qui se décident en fonction des coûts des ressources (main-d'œuvre et autres) et des intrants (transports, communications, etc.) ainsi que l'appartenance du pays hôte à une structure ou organisation régionale.

Dans la mesure où la RCA est un tout petit marché (3,9 millions d'habitants et un revenu par tête de 300\$US) et où les coûts sont plutôt élevés, ni la recherche de marché, ni la recherche d'efficacité ne conviennent vraiment à la RCA. Par contre, la RCA est riche en ressources naturelles. Outre le bois et les autres ressources forestières que peut receler une forêt qui couvre les deux tiers du territoire, d'importants gisements de fer, uranium, manganèse et même du pétrole ont été identifiés en RCA. C'est donc la recherche de ressources qui, *a priori*, et dans les conditions d'aujourd'hui, peut convenir aux grands investisseurs étrangers qui s'intéressent à la RCA.

Même là encore, ces éléments ne suffisent pas à eux seuls, d'autres paramètres continuant de jouer contre le pays, notamment le manque de main-d'œuvre qualifiée<sup>19</sup> et l'insuffisance des infrastructures économiques<sup>20</sup>.

Sur le plan de la facilitation des affaires, les investisseurs étrangers aiment retrouver dans les pays hôtes des structures de promotion des investissements, notamment l'existence de services de facilitation des investissements, l'existence de mesures d'incitation à l'investissement, comme la zone franche, l'existence de mesures visant à minimiser les coûts des tracasseries administratives et de mesures contre la corruption et l'existence de services après investissement. Pour l'heure, la RCA ne dispose pas de véritables services et mesures de facilitation des investissements. Le fait d'instituer un certificat d'investissement pour les investisseurs étrangers et de fixer un seuil minimum pour l'investissement étranger, par exemple, constitue déjà une barrière légale et administrative sur l'investissement international.

En comparaison avec les pays, destinations «préférées» de l'IDE en Afrique subsaharienne, la RCA est encore loin au regard des critères «compétitivité» pour l'IDE. Le Mozambique, qui a reçu 406 millions de \$US d'IDE en 2002, a enregistré un taux de croissance annuelle moyen

**Le principal problème de la RCA est l'instabilité politique chronique qui y règne depuis des décennies. Le pays est régulièrement secoué par des coups d'État ou tentatives de coups d'État, des troubles et conflits à caractère militaire.**

**En comparaison avec les pays, destinations «préférées» de l'IDE en Afrique subsaharienne, la RCA est encore très loin au regard des critères «compétitivité» pour l'IDE et présente de ce fait un avantage compétitif presque nul par rapport à ces pays.**

19. Le fort taux d'analphabétisme (57,3%) et la relative faiblesse des taux de scolarité (57,7% dans le primaire, 10% dans le secondaire et 1,5% dans le supérieur) suggèrent une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. En particulier, les étudiants du cycle supérieur représentent 0,1% de la population.

20. Non seulement le pays connaît un grave déficit en infrastructures économiques, mais les rares infrastructures en place sont en mauvais état. Seules les routes reliant Bangui aux pays voisins sont bitumées et, de surcroît, elles ne le sont que partiellement. Sur les 23000 km de routes que compte le réseau routier national seulement 500 km sont bitumés, soit 2,4%. L'intensité technologique y est marginale. En 2003, on compte en RCA environ 0,3 téléphone mobile pour 1000 habitants, contre 3,6 pour 1000 pour l'Afrique subsaharienne, 1,4 ordinateur pour 1000 habitants contre 8,1 pour 1000 pour l'Afrique subsaharienne. (Voir tableau 7.8.)

**Avec moins d'une centaine d'entreprises formelles – dont seulement 23 entreprises industrielles en 2005 – on peut dire que le secteur privé en RCA est pratiquement inexistant. L'absence d'un secteur privé digne de ce nom constitue donc un handicap supplémentaire pour le pays.**

de 8,1% entre 1991 et 2001, compte 8,5% de téléphones mobiles pour 1 000 habitants, mais elle affiche un PIB par tête de 423 \$US et une proportion d'étudiants de seulement 0,05%. (Voir tableau 7.8.)

En fait, si l'on se réfère à ces deux derniers indicateurs, ils s'avèrent que, même si le marché est réduit (au sens de la faiblesse du pouvoir d'achat) ou si la main-d'œuvre manque de qualification, cela n'arrête pas les investisseurs internationaux, si le pays a des atouts comme le potentiel de

croissance, l'existence de ressources naturelles ou la stabilité politique. Ce constat suggère que les véritables problèmes de la RCA, ceux qui exercent un effet de répulsion sur l'IDE, sont l'instabilité politique et l'insécurité. L'Ouganda et la Zambie, qui ont drainé respectivement 275 millions de \$US et 197 millions de \$US en 2002, ont également des performances bien supérieures à la RCA. (Voir tableau 7.9.)

Le Mozambique et l'Ouganda se distinguent notamment par un potentiel de marché grandissant (matérialisé par des taux de croissance élevés, respectivement 8,1% et 7,0% en 2002) et par un risque-pays acceptable, (caractérisé par des indices de risque-pays<sup>21</sup> relativement élevé, respectivement 72,8 et 62,5 en 2002,

Tableau 7.8

**Indicateurs du potentiel d'attraction d'IDE de la CNUCED (2000-2002)**

	PIB (%) 1991-2001	PIB/ tête	Export	Téléphones fixes	Téléphones mobiles	Énergie par tête	Dépenses R&D	Étudiants % pop	Risque pays	Exports ress. nat.	Imports manuf.	Export services
RCA	1,0	230	17,9	4,26	0,3	–	–	0,10	–	0,07	0	0,000
Mozambique	8,1	423	12,4	4,9	8,5	411,9	–	0,05	72,8	0,13	0	0,019
Ouganda	7,0	244	11,4	2,4	11,9	–	–	0,29	62,5	0,00	0	0,001
Zambie	1,5	330	28,7	8,1	11,4	633,3	–	0,27	48,0	0,08	0	0,000

Sources : Rapport sur l'investissement dans le Monde (CNUCED) ; «Statistical Annexe 2004» (FMI) et calculs PNUD.

Tableau 7.9

**Flux et stocks d'IDE (en millions de \$US)**

	1991-1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>RCA</b>							
Flux d'IDE	–1	–	–	3	1	5	4
Stocks d'IDE	50	77	95	80	95	101	105
<b>Mozambique</b>							
Flux d'IDE	39	64	235	382	139	255	406
Stocks d'IDE	15	17	42	201	1094	1350	1755
<b>Ouganda</b>							
Flux d'IDE	65	175	210	222	254	229	275
Stock d'IDE	9	7	4	272	1255	1484	1759
<b>Zambie</b>							
Flux d'IDE	108	207	198	163	122	72	197
Stock d'IDE	355	450	1 012	1 543	2 350	2 422	2 619

Source : Rapport sur les investissements dans le Monde 2004 (CNUCED).

21. L'indicateur de risque-pays adopté par la CNUCED mesure les risques liés à l'instabilité politique, social et économique. La mesure du risque – sur une échelle de 1 à 100, le chiffre le plus élevé correspondant à un risque minimal – est celle proposée par Political Risk Service Group/International Country Risk Guide. Il s'agit d'un indicateur à 22 composantes regroupées dans 3 catégories de risques : risques politiques, risques financiers et risques économiques.

des chiffres supérieurs, par exemple, à celui du Brésil, 62,3<sup>22</sup>).

Un autre facteur qui handicape sérieusement la RCA est l'inexistence d'un secteur privé digne de ce nom. Avec moins d'une centaine d'entreprises formelles – dont seulement 23 entreprises industrielles en 2005 – on peut dire que le secteur privé y est pratiquement inexistant. L'économie de la RCA est littéralement une économie informelle. Déjà, à la fin des années 90, le secteur informel avait un chiffre d'affaires presque deux fois supérieur à celui du secteur formel, respectivement 30 milliards de FCFA et 16 milliards de FCFA.

Tableau 7.10  
Caractéristique du secteur privé en RCA

Secteur formel		Secteur informel (Bangui)	
Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires
200	25 millions d'euros	20000	45 millions d'euros

Source: EU Stratégie de coopération et Programme indicatif 2003-2007, août 2001.

### Politiques et stratégies de mobilisation de l'IDE

L'intérêt que portent les investisseurs aux ressources naturelles, de même que la tendance de l'IDE à se diversifier, créent des opportunités pour la RCA. Des efforts importants, dans le sens de l'esprit de Monterrey, pourraient permettre à la RCA de mobiliser plus d'IDE dans les années à venir. Ces efforts devraient se concentrer sur les aspects des déterminants de l'IDE pour lesquels la RCA fait défaut, en particulier le climat général de l'investissement, les accords d'investissement, la qualification de la main-d'œuvre, etc.

#### 1. Améliorer le climat général de l'investissement

Le Consensus de Monterrey met en exergue l'importance des efforts visant à créer un climat d'investissement transparent, stable et prévisible pour permettre aux pays en développement d'attirer les flux de capitaux productifs. Il souligne en particulier la nécessité de mettre en place des cadres réglementaires appropriés. Pour un pays comme la RCA, où l'instabilité politique engendre un niveau de risque élevé pour les investissements, la

22. Source: Rapport sur l'Investissement International 2004 (CNUCED).

poursuite des efforts de démocratisation de la vie politique est un impératif majeur. À cela s'ajouterait la plupart des mesures et politiques ayant trait à l'amélioration de la gouvernance, en particulier les mesures anti-corruption. Il est également urgent pour la RCA d'amorcer des réformes vigoureuses visant la création d'un climat favorable à l'investissement étranger, notamment la mise en place de structures de régulation des marchés et la réforme du cadre réglementaire des affaires, d'une manière générale, et du cadre réglementaire régissant les investissements étrangers, en particulier.

Par la suite, un des objectifs majeurs pourrait être l'amélioration de la perception des étrangers du climat d'investissement en RCA. La RCA pourrait, par exemple, à terme, souscrire à l'exercice de *rating* proposé par le World Markets Country Analysis qui établit précisément des scores sur le climat de l'IDE, en cohérence avec les scores des crédits *ratings* fournis par le *Standards and Poor's* ou le *Moody's*. Cet exercice permettrait aux investisseurs potentiels de prendre connaissance de l'évolution du climat d'investissement dans le pays.

#### 2. Développer des accords d'investissement

Conformément aux recommandations du Consensus de Monterrey, la RCA devrait prendre les mesures nécessaires pour tirer parti de l'accord de Cotonou avec l'EU, en particulier les dispositions relatives à la promotion, au financement et au garantissement des investissements. Par ailleurs, la RCA devrait s'engager dans des traités d'investissement bilatéraux et multilatéraux, deux instruments considérés comme potentiellement importants dans le Consensus de Monterrey. Les accords bilatéraux d'investissement ont pour objectif, outre l'encouragement des investissements en provenance du pays source, d'offrir à l'investisseur les garanties d'une protection et d'une sécurisation maximales telles que l'obligation d'indemnisation en cas de nationalisation ou d'expropriation, la création d'un cadre juridique adéquat pour le règlement des différends et le libre transfert de revenus. Les accords d'investissement incluent souvent des clauses de non-double taxation.

Tableau. 7.11  
Flux d'IDE et accords d'investissement

	Flux d'IDE (en millions de \$), moyenne annuelle 1996-2003	Nombre d'accords d'investissement bilatéraux
RCA	3	0
Botswana	105	8
Kenya	39	5
Égypte	1025	88
Swaziland	64	3
Ouganda	220	11

Source : World Investment Report 2004.

La RCA pourrait, à ce sujet, s'inspirer de l'exemple des pays qui se sont engagés sur cette voie. Le Swaziland, qui est un petit pays enclavé comme la RCA, et qui a reçu 64 millions de \$ d'IDE en moyenne par année, sur la période 1996-2003, a conclu trois accords d'investissement bilatéraux, précisément avec l'Île Maurice, Taiwan et Royaume-Uni. Le Botswana, également un petit pays enclavé, qui a reçu 105 millions de \$ en moyenne par année, sur la même période, a huit accords d'investissement à son actif, plus précisément avec les pays suivant : Chine, Égypte, Allemagne, Ghana, Malaisie, Maurice, Suisse et Zimbabwe.

Le Kenya, qui a reçu environ 39 millions de \$ d'IDE en moyenne par année sur la période 1996-2003, ce qui est très proche de la moyenne de l'ensemble des pays en développement (41 millions de \$ d'IDE en moyenne

par année sur la même période), a signé cinq accords d'investissement bilatéraux. L'Ouganda, qui a drainé 220 millions de \$ en moyenne par année, entre 1996 et 2003 a conclu onze accords d'investissement et l'Égypte, une des destinations privilégiées de l'IDE parmi les pays en développement, en a conclu 88.

À côté des accords bilatéraux d'investissement, les garanties multilatérales, comme celles apportées par l'Agence Multilatérale de Garantie de l'Investissement, sont une option à considérer pour la RCA afin de rassurer les investisseurs internationaux potentiels et accroître le flux d'IDE dans le pays. (Voir encadré 7.5.)

### 3. Renforcer le cadre d'incitation et de facilitation des investissements

En ce qui concerne les structures, mesures et services de facilitation des investissements, la faiblesse de la charte des investissements actuelle devrait conduire la RCA à suivre l'exemple de nombreux autres pays, en mettant en place un département chargé de fournir des services d'investissement et veiller à la mise en application de mesures spécifiques pour faciliter l'investissement étranger. Par exemple, le Kenya a récemment amendé son *Investment Promotion Act* pour rendre facultatif l'établissement d'un certificat d'investissement, pour abaisser le seuil minimum de l'investissement étranger de 500 000 \$ à 100 000 \$ et pour instituer la fourniture de services d'investissement par le *National Investment Council*

#### Encadré 7.5: L'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements

L'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements, ou *Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA)*, est une filiale de la Banque mondiale qui fournit une assurance contre les risques politiques pour les investisseurs étrangers dans les pays en développement et une assistance technique aux pays en développement, dans le but de promouvoir l'apport d'IDE dans les pays en développement.

Le but est d'aider à l'établissement d'un climat favorable à l'investissement pour une croissance durable et donner aux individus les moyens de prendre part au développement. La MIGA compte actuellement 164 pays membres, pour un engagement brut de 5,2 milliards de dollars.

Avec la montée des conflits armés, du terrorisme et des crises économiques diverses, de nombreux investisseurs potentiels hésitent à s'aventurer dans les marchés difficiles ou incertains, ce qui est malheureusement le cas de nombreux pays pauvres.

Dans ce contexte, la MIGA a été en mesure de soutenir une part accrue de projets dans les pays pauvres admis à bénéficier du financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et de plus en plus dans le secteur des petites entreprises.

Source : MIGA.



pour les investisseurs titulaires d'un certificat d'investissement. L'Ouganda n'impose pas de seuil minimum pour l'investissement étranger, mais l'*Uganda Investment Authority* fournit des services d'investissement pour les investissements supérieurs à 25 000 \$<sup>23</sup>.

#### 4. Renforcer les dimensions développementales de l'IDE

Le Consensus de Monterrey est favorable à la poursuite des efforts visant à encourager la citoyenneté des entreprises, ou *business citizenship*, et la responsabilité sociétale des entreprises, ou *corporate social responsibility*. C'est dans ce cadre que le «Global Compact» ambitionne de contribuer à une économie mondiale durable et inclusive en intégrant les principes de droits humains, des normes de travail et normes de protection de l'environnement dans les activités des entreprises, notamment à travers la création de réseaux au sein des pays, en résonance avec les réalités et les besoins locaux. Lancé dans plus de 50 pays pour la plupart des pays en développement, le Global Compact a appuyé la mise en place de structures rassemblant les acteurs sociaux en vue de la prise en compte des préoccupations et des besoins locaux.

Ne faisant pas encore partie des pays bénéficiant du Global Compact, il est important pour la RCA de procéder au lancement de cet exercice et des initiatives sous-jacentes comme le *Growing Sustainable Business in Least Developed Countries*, l'objet de cette dernière initiative étant de faciliter l'identification d'investissements privés pro-pauvres. (Voir encadré 7.6.)

#### 5. Encourager les joint-ventures

En suivant les recommandations du Consensus de Monterrey, la RCA a besoin d'initier les processus permettant de développer des instruments de financement tels que les cofinancements, les *joint-ventures*, etc. À cet effet, il conviendra d'encourager la formation de groupements d'entrepreneurs et de les dynamiser, pour faciliter notamment la participation des entreprises centrafricaines à des *business forums*, comme le Forum d'Entreprises Afrique Asie (voir encadré 7.7), lesquels permettent de faciliter les contacts et la coopération entre les entreprises de différents pays. La participation des entrepreneurs centrafricains à ce genre de manifestations pourrait relancer l'investissement étranger dans les secteurs où la RCA peut avoir un avantage compétitif, comme le bois.

#### Encadré 7.6: Initiative «Growing Sustainable Business» (GSB)

L'initiative GSB a été mise en place par le PNUD pour promouvoir les solutions relevant du secteur privé pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Il s'agit essentiellement de faciliter l'identification et la mise en œuvre d'investissements *pro-poor*.

Le GSB aide les entreprises à identifier et exploiter les opportunités d'investissement dans les pays pauvres, aide les compagnies à profiler les schémas de financement pour assurer la viabilisation des projets d'investissement, aide les parties prenantes – entreprises, gouvernements, ONG, communautés, etc. – à mettre en place un cadre de partenariat efficace et aide à la résolution des questions politiques susceptibles de faire obstacle à la bonne marche des projets.

Le GSB vise notamment à promouvoir l'accès des pauvres aux biens et services essentiels et développer le secteur des petites et moyennes entreprises pour assurer l'expansion des chaînes de valeurs dans les pays pauvres. Après le lancement de l'initiative dans les pays pilote, Éthiopie, Tanzanie et Madagascar, celle-ci s'est étendue dans plusieurs pays : Kenya et Zambie, au début de l'année 2005. D'autres sont déjà sur la liste comme le Malawi, l'Égypte, la Serbie, etc.

Dans les pays concernés, les projets d'investissement pro-pauvres actuellement réalisés comprennent, par exemple : la télécommunication rurale (Ericsson), l'électrification rurale (EDF), la production de lait (Tetra Pak), le transport d'hydrocarbures (Total).

Source : Global Compact.

23. Source : *Kenya Investment Policy Review*, 2005.

### **Encadré 7.7: Forum d'Entreprises Afrique Asie**

Le Forum d'Entreprises Afrique Asie, organisé en avril 2004 et qui a réuni 160 compagnies issues de 23 pays au Sénégal, a permis aux entrepreneurs asiatiques et africains de sceller 59 accords commerciaux et de signer 61 lettres d'intention. Une partie importante des traités commerciaux signés (30%) a été dans le secteur de la santé, en particulier, le secteur pharmaceutique, notamment les médicaments contre le VIH/SIDA, la tuberculose, la malaria et autres maladies; 28% des traités concernent l'agro-alimentaire, 17% la construction et le génie civil, 12% le textile et le cuir, 9% les technologies de l'information et de la communication et 2% les autres secteurs.

Source : PNUD : Newsfront 2005.

### **Bibliographie**

- Banque mondiale (2005). *Global Development Finance*.
- Banque mondiale (1998). *Madagascar. Un Agenda pour la croissance et la réduction de la Pauvreté*.
- BOSWORTH, Barry and Susan COLLINS, Brookings Institution (2003). *The Empirics of Growth: An Update*.
- CNUCED, (2004). *World Investment Report*.
- LOAYZA, N., et al. (2000). «What drive private savings across the world», *The Review of Economics and Statistics*.
- PNUD (2005). *Rapport Mondial sur le Développement Humain*.
- PNUD (2005). *Projet du Millénaire*. [unmillenniumproject.org](http://unmillenniumproject.org)
- Union Européenne (2001). *Stratégie de coopération et Programme indicatif 2003-2007*.
- United Nations/DESA (2005). *World Economic and Social Development*.
- United Nations/ECOSOC (2004). *Mobilisation des ressources aux fins de l'élimination de la pauvreté dans le cadre de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010*.







Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.